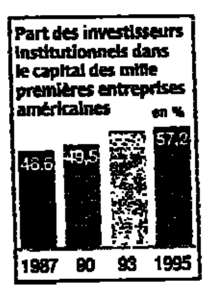
LE MONDE INITIATIVES

■ Salariés et fonds de pension
■ Emploi : 20 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16498 – 7,50 F
MERCREDI 11 FÉVRIER 1998
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

HUYNH, In • IMMORTELS »/ACTES SUD

■ La mort de Maurice Schumann

L'homme qui incarna la « voix de la France » et du gaullisme pendant la dernière guerre mondiale, depuis Londres, à la BBC, est décédé dans la nuit du 9 au 10 février à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans. p. 30

■ L'Algérie des disparus

La délégation des neuf députés du Parlement européen continue sa mission en Algérie. L'organisation Human Rights Watch accuse les autorités algériennes d'être responsables de plusieurs centaines de disparitions. p. 2

■ La puce saute un cap

La barre symbolique du gigahertz pour la fréquence d'horloge des puces électroniques de microprocesseurs est sur le point d'être franchie par Digital et IBM. p. 23

■ De l'or à Nagano

TEMPSPORT

Première médaille française aux Jeux olympiques d'hiver : la Savoyarde Karine Ruby a enlevé, mardi, le titre du géant féminin de snowboard. Lire également le portrait de Yoshiaki Tsutsumi, Japonais richissime qui est à l'origine de l'organisation des JO.

p. 20 et 21, le portrait p. 12
et la chronique p. 30

■ TEO est fermé

Le périphérique nord de Lyon – qui restera payant – est provisoirement fermé, sur décision du maire, Raymond Barre. p. 11

■ Répit pour l'Irak

Les Etats-Unis assurent qu'ils respecteront la trêve olympique jusqu'au 22 février. p. 3
et notre éditorial p. 14

■ Boris Eltsine au Vatican

Le président russe a entrepris, lundi 9 février, un voyage en Italie au cours duquel il doit rencontrer Jean Paul II. p. 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 211 - 7,50 F

L'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse

● Nouvelle opération de police, mardi, dans les milieux nationalistes dissidents du groupe Sampieru ● Les enquêteurs continuent d'explorer la piste politico-mafieuse ● M. Jospin veut élaborer une réponse globale au défi lancé à l'Etat

TROIS HOMMES ont été interpellés, mardi matin 10 février, dans le cadre d'une nouvelle opération de police menée, dans la région d'Ajaccio et à Bastia, par les policiers du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion). L'enquête sur l'assassinat, vendredi 6 février, du préfet de région Claude Erignac se concentre sur certains milieux nationalistes dissidents. Ce nouveau coup de sonde fait suite à l'arrestation, lundi 9 février, de Marcel Lorenzoni, ancien bras droit du leader nationaliste François Santoni, actuellement incarcéré. Dix bâtons de dynamite et des détonateurs ont été retrouvés dans un logement lui appartenant. Ces découvertes pourraient entraîner, à l'issue de la garde à vue, sa mise en examen pour détention d'explosifs. Mardi matin, dix personnes étaient toujours placées en garde à vue. La veille, un long communiqué non signé, transmis à la rédaction de France 3 et authentifié par le numéro de série de l'arme, avait revendiqué l'assassinat du préfet de région.



Le gouvernement, en accord avec le président de la République, a choisi le successeur de Claude Erignac. Le conseil des ministres devrait, mercredi 11, nommer préfet de Corse Bernard Bonnet. Ce membre du corps préfectoral a déjà été en poste à Ajaccio, où il a été, de janvier 1991 à novembre 1992, préfet délégué à la sécurité. La ministre de la justice a demandé à Gabriel Bestard, procureur de la République de Paris, et à ce titre supérieur hiérarchique de la section antiterroriste du parquet, de se rendre mardi matin en Corse pour renforcer les moyens de l'enquête. Ces décisions ont été prises après une réunion organisée, lundi soir, à Matignon pour coordonner l'action des ministères concernés.

Le premier ministre, lui même, était prêt à répondre mardi à l'Assemblée nationale aux questions portant sur la situation dans l'île. Il entend, toutefois, prendre le temps de mettre au point la réponse globale du gouvernement au défi lancé à l'Etat par les assassins de Claude Erignac. Il souhaite que cette riposte engage l'ensemble des ministres, la situation, selon lui, ne relevant pas du seul ministre de l'intérieur.

Lire pages 6 et 7

RESSLER/MÜNCHNER STADT MUSEUM

Cent ans de Brecht

MORT le 14 août 1956 à Berlin, Bertolt Brecht aurait eu cent ans mardi 10 février. L'Allemagne fête avec faste cet anniversaire : plus de cent cinquante manifestations sont prévues et le président de la République, Roman Herzog, devait prononcer, mardi, un discours d'hommage au dramaturge dont la figure joue un rôle de fédérateur dans l'Allemagne réunifiée. Hier réduite à sa dimension politique, aujourd'hui appréciée pour ses contradictions et son humanisme, l'œuvre de Brecht rayonne à travers le monde.

Lire pages 24 et 25

L'ONU fait le facteur de Sarajevo à Banja Luka

SARAJEVO
de notre correspondant

Les employés du centre de tri postal de Banja Luka, ville où siège le nouveau gouvernement des Serbes de Bosnie, devront, pendant quelques semaines, se passer de leurs trois pauses-café quotidiennes... Un million de lettres et 360 000 colis viennent de leur tomber dans les bras. Ce volumineux courrier est resté en souffrance pendant près de deux ans à la poste de Sarajevo par la faute des ultranationalistes serbes, hostiles à toute communication, même écrite, entre les communautés.

« Les accords de Dayton stipulent que la liberté de mouvement doit être totale entre les deux entités, y compris pour les camions des postes. En 1996, les Bosniaques réfugiés à l'étranger ont donc commencé à adresser directement ici leur courrier pour la République serbe [RS, une des deux entités de la Bosnie-Herzégovine]. *Mais les dirigeants serbes n'ont pas laissé passer nos camions »*, explique Emir Hrenovica, chargé des relations publiques à la poste de Sarajevo.

Le climat étant en train de changer en République serbe, grâce à la politique d'ouverture prônée par Milorad Dodik, un modéré, élu récemment premier ministre, les lettres et les colis ont pu enfin quitter les entrepôts humides de la poste de la capitale. Trois camions, escortés de véhicules de la police internationale, les ont acheminés, vendredi 6 février, jusqu'à Banja Luka.

L'Américain Jacques-Paul Klein, adjoint au haut représentant de l'ONU, est à l'origine de ce qu'il a qualifié de *« tournée historique »*. *« Je savais que l'étendue de mes activités serait vaste, mais pas au point de devoir un jour jouer au facteur. C'est sans doute la première fois dans l'histoire des postes que le matin de son embauche, un préposé doit distribuer un million de lettres »*, lâchait-il à Banja Luka, à l'adresse du ministre des transports de la RS, Marko Pavic. *« Un million de lettres, cela veut dire une lettre pour chaque habitant de la République serbe. Sans doute y en a-t-il quelques-unes pour vous, M. Pavic, et parmi elles, peut-être une ou deux factures impayées adressées par Pale »*, ajoutait M. Klein, en faisant référence à l'ancienne capitale de la RS, fief des ultranationalistes, en guerre ouverte avec les modérés de Banja Luka.

Passer par Belgrade pour transmettre une missive qui échouait dans une boîte aux lettres de Lukavica (à 3 kilomètres de Sarajevo) était une pratique naturelle pour les Sarajéviens. Rien ne garantit que les messages parviendront dorénavant à bon port. Une enveloppe où figurent un nom et une adresse écrits en caractères latins et non cyrilliques (employés par les Serbes) et sur laquelle apparaît la mention « Bosnie-Herzégovine » en lieu et place de « République serbe » finit en général à la poubelle, sur ordre de Pale.

Christian Lecomte

Choisir ses études



GUIDE pour les bacheliers, notre cahier spécial publie en exclusivité les résultats aux diplômes universitaires de technologie (DUT) et au brevet de technicien supérieur (BTS). Avec des taux de réussite plus élevés que dans les premiers cycles universitaires, ils confirment la réputation de qualité et d'efficacité d'une filière pour la défense de laquelle les étudiants d'IUT se sont récemment mobilisés.

Un cahier de 16 pages

Les 35 heures, la proie et l'ombre

LE PROJET DE LOI sur les 35 heures, adopté en première lecture par les députés, mardi 10 février, est-il une grande réforme « de gauche », digne de figurer dans le Panthéon des conquêtes sociales à côté des 40 heures, des congés payés et de la retraite à soixante ans ? L'opposition de la droite à une réforme inscrite noir sur blanc dans le programme de la majorité « plurielle » ne suffit pas à lui donner cette estampille, tant sont grandes les incertitudes sur les retombées concrètes de la réduction du temps de travail.

L'hostilité du CNPF, l'inquiétude croissante des syndicats et la bienveillance sceptique des quatorze millions de salariés concernés nourrissent depuis plusieurs semaines un doute que seule la dynamique des négociations au sein des entreprises – si dynamique il y a – permettra de dissiper au fil des mois. Faute de quoi le PS aura fait la preuve, à son corps défendant, que cette approche « de gauche » de la lutte contre le chômage est chimérique. N'en déplaise à Lionel Jospin, les 35 heures sont le dernier avatar de l'« exception française », et la France est, pour l'instant, isolée sur ce front, même si l'Italie s'engage prudemment dans cette voie. Si la réduction du temps de travail est un phénomène séculaire, si la durée hebdomadaire de travail a baissé dans de nombreux pays industrialisés depuis quinze ans, aucun d'entre eux n'a décidé de la réduire dans de telles proportions, ni de manière autoritaire.

Cela n'interdit pas à la France de jouer les pionniers, mais cela ne l'autorise pas à affirmer qu'elle agit à l'unisson de ses grands concurrents. D'autant que la durée de travail sur une vie est sensiblement plus courte en France (49 507 heures) qu'en Allemagne (51 642 heures) ou en Grande-Bretagne (56 918 heures), et a fortiori aux Etats-Unis (61 343 heures) ou au Japon (71 123 heures), selon une estimation réalisée par le ministère de l'économie et des finances. Cette exception française réside aussi dans la méthode : à l'Etat de définir l'objectif (35 heures), le calendrier (1er janvier 2000 et 2002) et le montant des aides aux entreprises ; aux salariés et aux patrons de s'entendre sur les modalités d'application des 35 heures.

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page 14 et nos informations page 8

La Bourse de l'euro



JEAN-FRANÇOIS THÉODORE

DEPUIS plusieurs années, président de la Bourse de Paris, il prépare la place financière française au choc de l'euro. En signant, lundi 9 février, avec les présidents des Bourses allemande et suisse un accord conduisant à unifier les places continentales, il se donne les moyens de rivaliser avec Londres.

Lire page 16

ALGÉRIE La délégation de parlementaires européens a rencontré, lundi 9 février, les représentants des partis – gouvernementaux et de l'opposition – qui siègent à l'Assemblée populaire nationale. Les eurodéputés ont notamment tenté de convaincre le régime d'accepter la mise en place d'une commission d'enquête sur les personnes disparues et les prisonniers politiques. ● HUMAN RIGHTS WATCH, organisation de défense des droits de l'homme basée à New York, dénonce dans un rapport les conditions de détention dans les prisons algériennes et des centaines de disparitions, dont les autorités sont à ses yeux responsables. ● LES MÉDIAS marocains et tunisiens font preuve d'une extrême prudence dans leurs commentaires sur la tragédie algérienne. Au plan officiel, tant à Rabat qu'à Tunis, on se garde de lancer une initiative susceptible d'apaiser la crise.

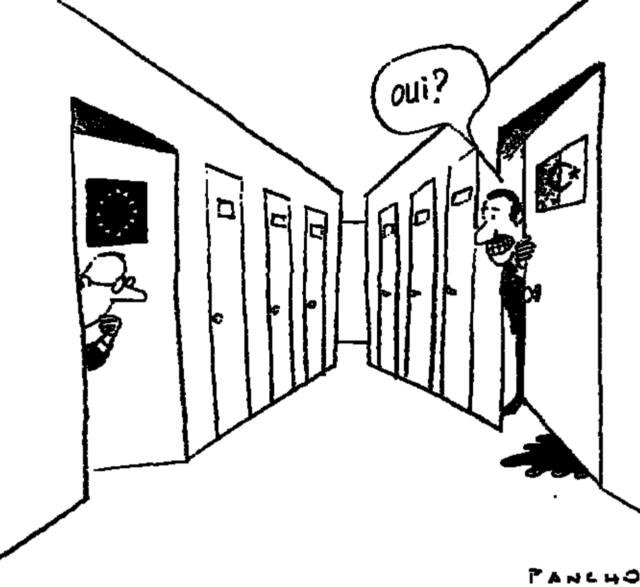
Les députés européens demandent à Alger d'enquêter sur les disparitions

La deuxième journée de la visite de la délégation du Parlement de Strasbourg dans la capitale algérienne a été marquée par des entretiens avec des responsables des partis représentés à l'Assemblée populaire nationale. Les discussions ont été, de l'avis général, plutôt courtoises

ALGER
de notre envoyé spécial

La délégation du Parlement européen a poursuivi ses entretiens, lundi 9 février à Alger, avec les partis représentés à l'Assemblée populaire nationale (APN). Comme la veille, la liberté de ton en a étonné plus d'un, y compris les formations d'opposition. Certes, les neuf eurodéputés ont été incapables de taire leurs divisions et tous les interlocuteurs algériens n'ont pas joué complètement le jeu mais le résultat est là : treize heures de discussions avec, le plus souvent, des questions embarrassantes.

Au fil des entretiens, les députés de Strasbourg ne se sont pas contentés d'écouter et de comprendre mais ils ont formulé des propositions aux moments opportuns. Pour tenter de débrider la situation en Algérie, ils ont repris à leur compte les souhaits formulés par certains membres de l'opposition : ouvrir le gouvernement à d'autres partis pour élargir la base démocratique du pouvoir. Interrogé à ce sujet, Abdelakder Hadjar (FLN), président de la commission des affaires étrangères, a répondu que son parti, membre de la coalition actuelle, était favorable à l'élargissement du cabinet à d'« *autres sensibilités* ».



RÉSEAUX ET EMBARGO

André Scarbonchi (radical-socialiste français) a, lui, présenté un schéma plus précis sur le « paquet » destiné à convaincre le régime d'accepter une commission d'enquête diligentée par l'Assemblée algérienne sur « *les personnes disparues et les prisonniers politiques* ». En contrepartie, le Parlement européen s'engagerait à créer à son tour une commission d'enquête sur les réseaux islamiques dans l'Union et à demander aux Quinze de lever l'embargo sur les matériels militaires utilisés dans la lutte contre le terrorisme. La France et le Royaume-Uni se sont jusqu'ici opposés à cette mesure, ces équipements pouvant être employés dans des actions de répression pure. Le président de la délégation, André Soulier (UDF), a affirmé que ce projet n'avait soulevé aucune opposition au sein de la mission parlementaire.

Une fois de plus, Daniel Cohn-Bendit (Vert allemand) s'est singularisé. Il a été le seul à ne pas participer à la conférence de presse qu'ont tenue ensemble les autres eurodéputés, ce que lui a reproché sèchement la communiste française, Mireille Elmalan. Pendant ce temps, M. Cohn-Bendit poursuivait une discussion vive et passionnée avec Mériem Zerdani, figure historique du FLN, sur la guerre d'Algérie. Cela ne l'a pas empêché, quelques instants plus tard, de tenir un point de presse dans son coin, ce qui a semé la confusion... Ses déclarations sur l'ex-FIS ont en effet fait croire à certains qu'il souhaitait rencontrer Ali Benhadj, numéro deux du parti dissous, tenu au secret depuis plusieurs années.

Lundi matin, l'élu des Verts allemands avait tenu à mettre les choses au point en disant qu'il n'était pas question de chercher à rencontrer un dirigeant de l'ex-FIS car tel était l'arrangement conclu avec les autorités algériennes. L'après-midi, il revenait sur le sujet en souhaitant qu'il soit donné à M. Benhadj la possibilité de « *déclarer publiquement qu'il était contre la violence* ».

Difficile de dire quel objectif vise M. Cohn-Bendit, lui qui affirmait avant l'ouverture des discussions : « *Je ne vais pas dévoiler ma stratégie à la veille d'un match qui va durer quatre jours.* » Deux thèses étaient en présence dans les milieux parlementaires pour expliquer ses déclarations : soit le député Vert veut s'assurer que M. Benhadj est toujours en vie ; soit il espère inciter le pouvoir algérien, en s'appuyant sur l'assemblée de Strasbourg, à négocier avec les dirigeants de l'ex-FIS.

EN ORDRE DISPERSÉ

Le cavalier seul de M. Cohn-Bendit a conduit ses collègues à demander une réunion, mardi matin, de l'ensemble de la délégation afin de resserrer les rangs. Tous sont convaincus que mener une mission en ordre dispersé les conduirait à l'échec et les couvrirait de ridicule. Aussi est-il peu probable que le Vert allemand, après avoir dit ce qu'il avait à dire, refuse de rentrer dans le rang, du moins pour un temps. La vraie question qui se pose est ce que vont vouloir retenir les responsables algériens.

Si les partis algériens ont joué ouvertement le jeu des questions et des réponses – à telle enseigne que M. Soulier a parlé de « *lieu démocratique réel* » et M. Cohn-Bendit de « *conte de fées intéressant* » –, ils n'ont toujours pas répondu à une des questions fondamentales posées, pour le Parlement européen : celle du plein respect des droits de l'homme par l'Etat algérien. Certains partis n'ont visiblement pas l'intention de faire évoluer leur position. A en croire M. Scarbonchi, le FLN s'en tient à la « *la langue de bois* » et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RDC) campe, pour sa part, sur des thèses éradicatrices.

Reste à connaître aussi la capacité du régime algérien à accélérer son évolution. Il peut paraître illusoire qu'une simple délégation du Parlement européen, qui n'a pas toujours su donner une bonne image de lui-même ces dernières années, puisse engranger des points où tant d'autres, notamment les Quinze, ont échoué. Il n'empêche. Le climat semble avoir changé à Alger. Samedi dernier, l'APN a consacré plusieurs heures à la situation sécuritaire dans le pays. Depuis dimanche, neuf parlementaires européens, malgré une joyeuse pagaille, font les titres des journaux algériens, suscitant beaucoup de commentaires, de critiques et d'attaques, parfois virulentes. Mardi et mercredi, ils continuaient.

Marcel Scotto

70 000 morts depuis 1992, selon Washington

70 000 personnes ont trouvé la mort dans la guerre civile larvée qui ravage l'Algérie depuis 1992, dont 6 000 à 7 000 pour la seule année 1997, selon les estimations fournies la semaine passée par le département d'Etat. Ce chiffre contredit le bilan officiel des civils et des membres des forces de sécurité tués au cours des six dernières années, qui est de 26 536 morts.

« *De façon croissante en 1997, des groupes armés ont massacré de nombreux civils, y compris des enfants, souvent dans des opérations apparemment de représailles contre des villages et des familles qui avaient cessé de les soutenir* », écrit le département d'Etat dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme dans le monde. « *En certaines occasions, les forces de sécurité n'ont pas réussi à intervenir pour prévenir ou arrêter les massacres de civils (...) Les forces de sécurité ont procédé à des exécutions sommaires, se sont rendues responsables de nombreuses disparitions* », ajoute le document.

L'ancien premier ministre Abdelhamid Brahimi met en cause l'armée et les services secrets

STOCKHOLM
de notre correspondant

Après une étape au Danemark, l'ancien premier ministre algérien Abdelhamid Brahimi, *réputé être dans la mouvance de l'ex-*Front islamique du salut (FIS), s'est rendu en Suède pour délivrer un message des plus accusateurs à l'égard du régime d'Alger. Depuis son arrivée à Stockholm le samedi 7 février, l'ancien dirigeant s'est répandu dans les médias suédois pour désigner nommément les deux généraux qui, selon lui, « *organisent tous les massacres collectifs* » en Algérie depuis 1992. Présenté par ces médias comme une personnalité disposant d'un regard privilégié de par ses anciennes fonctions de chef du gouvernement entre 1984 et 1988, dirigé alors par le FLN sous le président Chadli, M. Brahimi a assuré détenir les « *preuves* » de ce qu'il avance, sans jamais toutefois en fournir de concrètes.

Ayant quitté son pays pour Londres après l'interruption du processus démocratique en 1992, il a lui-même reconnu qu'il était « *difficile d'avoir accès aux bonnes informations sur ce qui se passe en Algérie* », les autorités « *dirigeant les canaux officiels d'information* ». Il a dit néanmoins être « *sûr* » que les responsables des massacres étaient le général Mohamed Lamari, le chef d'état-major de l'armée, et le général Mohamed Médiène Tawfik, le chef de la sécurité militaire, tous deux « *très liés à la France* ». A l'entendre, « *ils organisent les crimes par l'intermédiaire des milices armées et du GIA* (Groupe islamique armé), *manipulé par les services secrets militaires* ». Ces massacres sont ensuite attribués aux islamistes pour les discréditer, a-t-il affirmé à la télévision suédoise.

Lundi 9 février, lors d'une conférence à l'Institut de politique étrangère de Stockholm – organisme indépendant du gouvernement suédois –, M. Brahimi a assuré que la carte des massacres de civils correspondait aux localités ayant soutenu le FIS lors des élections de 1990 et 1991 et s'étant massivement abstenues lors des élections de 1997, « *simulacre de démocratie* » au cours duquel le FIS avait appelé à l'abstention.

« UN PATRIOTE DU FLN »

Se présentant comme « *un patriote du FLN* », cet ancien dirigeant a profité de toutes les tribunes qui lui étaient offertes pour asséner ses thèses, sans que la moindre contradiction lui soit apportée, si ce n'est par quelques citoyens algériens, dont un représentant de l'ambassade d'Algérie à Stockholm.

Ainsi M. Brahimi put-il soutenir qu'« *un islamiste ne peut pas tuer un innocent* ». Ainsi eut-il tout loisir de critiquer l'ancienne puissance coloniale, dont certains responsables chercheraient « *à se venger et à faire réaliser par l'intermédiaire des généraux la sale besogne qu'ils n'avaient pas pu effectuer* » pendant la guerre d'Algérie. Paris aurait également pour objectif d'attirer le pays dans « *sa sphère d'influence et le club de la francophonie* », ainsi qu'à y consolider ses parts de marché. Interrogé sur les solutions à mettre en œuvre pour sortir de la crise, M. Brahimi a appelé à « *un vrai dialogue entre le régime et tous les principaux partis sans exclusion, notamment le FIS* ». « *Malheureusement,* a-t-il ajouté, *tous ceux qui, jusqu'à présent, parlent de paix et d'arrêter le bain de sang sont traités par le régime algérien comme des traîtres.* »

Benoît Peltier

Des centaines de disparitions, selon Human Rights Watch

DES « *CENTAINES de disparitions incombent au gouvernement algérien* », affirme Human Rights Watch (l'Observatoire des droits de l'homme), une organisation basée à New York, dans un rapport rendu public, mardi 10 février. « *Quand des détenus sont emprisonnés dans des lieux secrets, ils sont privés de la protection de la loi. Ils sont davantage susceptibles d'être torturés et leur vie est à la merci de l'autorité qui les a arrêtés* », affirme Hanny Megally, directeur de l'Observatoire pour la région Moyen-Orient. « *L'Algérie viole non seulement ses obligations internationales mais sa propre législation* », poursuit-il.

L'organisation, qui a procédé à une enquête *sur le terrain* et recueilli de nombreux témoignages, décrit comment des fonctionnaires, des docteurs, des hommes d'affaires et des journalistes sont ainsi arrêtés – souvent la nuit – parfois sur leur lieu de travail, par des hommes, fréquemment en civil, ne présentant ni identification ni procuration. Leurs familles et leurs proches perdent alors toute trace d'eux.

PRODUITS CHIMIQUES

L'Observatoire cite par exemple le témoignage d'un prisonnier, libéré en 1996 après trois ans et demi de détention, qui n'a eu droit à un avocat qu'après trois mois de réclusion au secret. Cet homme, qui préfère rester anonyme, raconte comment il a été torturé durant trois jours, à coups de bâton, et suspendu par les bras, un chiffon imbibé de produits chimiques enfoncé dans la bouche. L'organisation dit avoir présenté officiellement des cas de disparition aux autorités algériennes, mais n'a reçu, « *dans aucun des cas, la confirmation que ces individus étaient officiellement arrêtés* ».

Les médias marocains et tunisiens affichent leur neutralité par rapport aux événements

CE N'EST PAS le moindre des paradoxes. Alors que que les missions d'informations envoyées par l'Union européenne se succèdent à Alger – hier la « troïka », actuellement des parlementaires –, alors que les Américains persistent à réclamer une commission d'enquête sur les massacres de civils, les deux principaux voisins de l'Algérie – et ses partenaires au sein de l'Union du Maghreb arabe (UMA) – se taisent. Qu'ils soient marocains ou tunisiens, les diplomates des deux pays sont aux abonnés absents. Ni commentaire officiel, ni initiative diplomatique : à Rabat comme à Tunis, tout se passe comme si les événements algériens concernaient une autre planète.

Le traitement de l'actualité par les médias officiels illustre cette distance. Au Maroc, si la radio et la télévision évoquent la violence qui secoue l'Algérie, c'est en termes neutres, sans prendre position. En Tunisie, en revanche, ils ne soufflent mot de la violence algérienne ; ou lorsque l'ampleur d'une tuerie impose de lever le silence, ils relèguent l'information en fin de journal. « *La plupart des foyers sont équipés d'une parabole. Les télévisions étrangères les tiennent informés de ce qui se passe en Algérie. Pourquoi le ferions-nous ?* », dit benoîtement un haut fonctionnaire sous couvert d'anonymat.

Ce souci de se tenir à distance obéit à un réflexe de prudence. Coincée entre une Libye imprévisible et une Algérie qui inquiète, la Tunisie se veut un voisin compréhensif. « *Quelle que soit la gravité des événements en Algérie, ce sont des problèmes d'ordre interne, et il est hors de question de nous immiscer directement ou indirectement dans des actions régionales ou internationales*, ajoute le haut fonctionnaire. *L'Etat algérien a prouvé qu'il était assez fort pour garantir le fonctionnement des institutions. Il a toutes les cartes en main pour venir à bout des islamistes.* » D'ailleurs, entre les deux capitales, « *il y a une excellente coopération au niveau de la sécurité* ».

CLIMAT EMPOISONNÉ

La Tunisie ne récolte pas les fruits économiques de sa sollicitude. Les relations commerciales entre les deux pays représentent moins de 2 % des échanges de la Tunisie. Les coopérants envoyés par Tunis sont une poignée (moins d'une trentaine) et le nombre des visiteurs algériens est en chute libre. Au cours des deux dernières années, il a baissé de moitié.

Depuis novembre 1996, le gaz algérien destiné à l'Espagne et au Portugal transite par le Maroc. Mais ce partenariat économique contraste avec des relations politiques plus agitées, en raison du dossier du Sahara occidental, qui empoisonne le climat entre les deux capitales. Pour Rabat, il n'a jamais fait l'ombre d'un doute que le Front Polisario, qui lutte pour l'indépendance de l'ancienne colonie espagnole depuis près d'un quart de siècle, est une pure création de l'Algérie dirigée contre le Maroc. En privé, l'un des conseillers les plus écoutés du roi Hassan II affirme d'ailleurs que le président Boudiaf a été assassiné en juin 1992 *sur l'ordre des militaires* algériens parce qu'il recherchait un compromis sur le Sahara occidental avec le Maroc, sa patrie d'exil.

L'attentat de Marrakech, qui avait entraîné la mort de deux touristes espagnols en août 1994, est venu ajouter à la suspicion de Rabat. Les responsables marocains sont convaincus qu'Alger a armé le commando auteur de la tuerie. Par mesure de rétorsion, le Maroc a imposé un visa d'entrée aux Algériens, *ce qui devait entraîner la fermeture* des frontières entre les deux pays (depuis, les liaisons aériennes ont été rétablies).

La situation ne s'est pas améliorée ces dernières années. « *Nos relations avec l'Algérie ? Elles sont excellentes : il n'y en a pas* », résume en souriant un diplomate marocain. Mais les susceptibilités restent vives de part et d'autre, et un rien peut mettre le feu aux poudres. Le Maroc suspecte toujours Alger d'être derrière le Polisario. Et les Algériens reprochent aux Maroc de servir de base arrière aux groupes armés.

Une nouvelle preuve des relations troublées entre les deux pays a été fournie, la semaine passée, après la publication par des associations marocaines, dont des groupes de défense des droits de l'homme, d'une déclaration où ils exprimaient leur « *indignation* » devant les massacres de civils algériens, qualifiés de « *crimes contre l'humanité* ».

FRONTIÈRE « PASSOIRE »

La riposte ne s'est pas fait attendre. Et elle est venue d'en haut. Dans un témoignage recueilli par le quotidien *El Watan* et publié lundi 2 février, le général Khaled Nezzar, ancien homme fort du régime algérien et ex-ministre de la défense, a accusé le Maroc d'avoir exercé un « *chantage* » sur l'Algérie en 1993 dans l'affaire de l'extradition de l'ancien numéro un du GIA, Abdelhak Layada. Après l'avoir repéré au Maroc, les services de sécurité algériens dépêchèrent un officier dans la capitale marocaine. « *Ses informations furent d'abord examinées avec beaucoup de circonspection, mais (...) les Marocains se sont rendus à l'évidence* », écrit le général. « *Alors qu'il s'agissait d'un problème de sécurité entre nos deux pays, (...) j'ai appris par le ministère de l'intérieur marocain que la plus haute autorité* (le roi) *refusait à tout prix de me rencontrer. (...) La discussion dura deux heures et je ne fus aucunement surpris lorsque l'autorité en question me parla du Sahara occidental en m'expliquant que la sécurité était un "tout" et que les deux parties étaient "entièrement liées".* »

Dans son témoignage, le général Nezzar explique par ailleurs que la frontière entre les deux pays est une « *passoire* ». Des Algériens « *ont été assassinés par des armes passées par cette frontière passoire – malheureusement, comme dit l'adage, on ne choisit pas son voisin* », écrit-il. Deux jours après la publication de cette tribune, les services de sécurité algériens annonçaient, selon le quotidien *Le Soir d'Algérie*, la découverte à Tlemcen, à la frontière ouest, de 50 kilos d'explosifs en provenance du Maroc et destinés à un groupe dissident du GIA.

Jean-Pierre Tuquoi

Les autorités indonésiennes doutent des recettes du FMI

Le président Suharto pense fixer le cours de la roupie

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Aux prises avec une crise alimentaire et à de premières flambées de violence, le président Suharto semble de moins en moins croire aux recettes du Fonds monétaire international (FMI) pour remettre l'Indonésie sur pied. Candidat à un septième mandat présidentiel le 10 mars, il manifeste une certaine impatience. Afin de pouvoir disposer des réserves de devises pour importer des matières premières, *« nous devons rapidement fixer la monnaie* [indonésienne] *à un certain taux »*, a-t-il déclaré, lundi 9 février. Les légères interventions de la banque centrale pour soutenir la roupie ne suffisent pas, a-t-il dit, pour faire face aux *« spéculateurs »*. *« Aussi, nous allons prendre d'autres décisions pour les tuer »*, a-t-il ajouté sans autre précision.

A la demande du FMI, Djakarta avait remanié, mi-janvier, son budget sur une base de 5 000 roupies pour 1 dollar. Mais, malgré d'autres mesures drastiques imposées par le Fonds, la monnaie indonésienne se négocie aujourd'hui autour de 10 000 roupies pour 1 dollar, avec une nouvelle tendance à la baisse, mardi 10 février.

Au taux actuel de la roupie, la dette extérieure privée indonésienne, évaluée à 74 milliards de dollars, est insolvable. Si ce taux était réduit de moitié (on évoque une parité de 5 500 roupies pour 1 dollar), cette dette diminuerait d'autant. Mais cela risquerait de relancer de massives attaques contre la monnaie indonésienne, de provoquer une ruée d'acheteurs de dollars à bon marché.

A la demande de sa fille aînée, M. Suharto a donc reçu le 2 février Steve Hanke, un économiste américain partisan de l'établissement d'un *currency board* qui, tel celui en place à Hongkong, serait chargé d'assurer le lien entre la roupie et le dollar. Le rétablissement d'un tel lien libérerait les taux d'intérêt sur le marché et priverait donc la banque centrale de son principal levier d'intervention. Steve Hanke aurait été nommé conseiller spécial à la présidence.

Les fortes réticences du FMI et des économistes indonésiens chargés d'appliquer un plan d'austérité s'appuyant sur 43 milliards de dollars de crédits internationaux laissent entendre que M. Suharto n'a pas encore fait son choix. D'autres signes, cependant, font penser que le chef de l'Etat écoute davantage son entourage immédiat et sa famille, dont les intérêts sont battus en brèche par les mesures dictées par Michel Camdessus.

Réclamé par le FMI, le démantèlement des cartels et des monopoles a déjà pris du retard. Suharto a laissé accréditer l'information selon laquelle il souhaitait que son ministre de la recherche et de la technologie, B. J. Habibie, soit élu vice-président de la République. Or ce dernier est souvent présenté comme la « bête noire » du FMI et des économistes indonésiens chargés de gérer la crise.

Dans les couloirs du pouvoir, le FMI n'a jamais eu si mauvaise presse, notamment depuis que la hausse des prix et les difficultés de ravitaillement sont à l'origine d'émeutes sporadiques dans plusieurs provinces. Lundi, l'agitation a même gagné Djakarta, où des centaines de mécontents ont défilé dans le calme en criant leur faim. A un mois à peine de la présidentielle, M. Suharto – qui n'a jamais semblé convaincu de l'efficacité du plan du FMI – cherche un moyen de renverser la vapeur.

Jean-Claude Pomonti

La Chine et la Russie s'opposent fermement au recours à la force contre l'Irak

Washington respectera la trêve olympique qui court jusqu'au 22 février

Bloqués au Conseil de sécurité de l'ONU par la Chine et la Russie, les Etats-Unis continuent de déployer des efforts pour obtenir le soutien de leurs alliés en cas d'action militaire contre l'Irak, toujours opposé au travail des experts en désarmement des Nations unies. A Tokyo, l'ambassadeur américain a cependant indiqué, lundi 9 février, que son pays respectera la trêve olympique. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Malgré les déclarations publiques sur le « succès » de la tournée diplomatique de la secrétaire d'Etat américaine en Europe et au Proche-Orient, il est évident que les soutiens politiques obtenus par Madeleine Albright pour une opération militaire contre l'Irak laissent à désirer. Les Américains sont manifestement déçus par le peu d'enthousiasme de leurs partenaires pour une solution militaire. Comme il leur est difficile de faire ouvertement des reproches à la Russie ou à la Chine qui continuent, catégoriquement, de refuser le recours à la force avec la bénédiction du Conseil de sécurité des Nations unies, ils s'en prennent à l'ONU.

Un responsable de rang élevé du département d'Etat s'irrite : *« Ce sont après tout les résolutions du Conseil de sécurité que nous essayons de faire appliquer par l'Irak ! Si l'ONU ne nous aide pas à le faire, elle perdra le peu de crédibilité qui lui reste dans ce pays. »* Son mécontentement est évident, les raisons le sont moins. Les Etats-Unis souhaitent-ils une résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force ? *« Pour lancer une action militaire contre l'Irak nous n'avons pas besoin d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité »*, affirme-t-il catégoriquement.

Défendable, peut-être, sur le plan juridique, cet argument ne l'est pas sur le plan politique. Ce que Washington et Londres souhaitaient obtenir de l'ONU était une résolution accusant l'Irak de *« violation flagrante »*... des résolutions. Cette formulation qui signifie le feu vert pour une opération militaire est inacceptable pour Moscou et Pékin. *« Dans la conjoncture actuelle, la seule raison de voter une nouvelle résolution est d'envoyer un message ferme et sans ambiguïté à Saddam Hussein*, explique encore notre interlocuteur. *Pour cela, il faut impérativement inclure dans le texte le terme " violation flagrante ", si cette option est rejetée, je ne vois pas l'utilité d'un nouveau message. »* La France, dit-il, *« serait prête à voter »* un tel texte, *« tout en espérant que le recours à la force ne serait pas nécessaire »*. Selon lui les responsables français *« comprennent très bien qu'une résolution devrait être assez forte pour impressionner Bagdad »*.

Etant donné l'opposition de la Russie et de la Chine à une résolution musclée, les Etats-Unis ont renoncé. Ils poursuivent cependant leur *lobbying* diplomatique. Ainsi, à peine rentré d'un voyage dans les capitales de huit pays membres du Conseil de sécurité, l'ambassadeur américain à l'ONU Bill Richardson est parti, lundi 9 février, pour Pékin et Tokyo afin d'*« expliquer »* la position américaine : *« La diplomatie soutenue par la force. »* Il faut noter que les objectifs militaires déclarés par les Américains sont, depuis le retour de Mme Albright à Washington, nettement moins ambitieux. Le responsable du département d'Etat a expliqué au *Monde* qu'*« une action militaire réduirait considérablement les capacités militaires de Saddam Hussein »*. Sans cependant les éliminer définitivement ? *« Maintenant que nous envisageons sérieusement une solution militaire, il vaut mieux expliquer plus clairement ce que la force peut et ne peut pas accomplir, nous sommes peut-être plus réalistes »*, dit-il.

« CHAOS POLITIQUE »

Bien que, pour le moment, le Conseil de sécurité soit en dehors des efforts politiques et militaires en cours sur l'Irak, le secrétaire général de l'ONU pourrait bientôt monter en première ligne. Conscients du *« chaos politique »* créé par la multiplication des envoyés spéciaux à Bagdad, certains pays, notamment la France, la Russie et l'Egypte souhaitent accorder un rôle de coordonnateur à Kofi Annan.

Selon des diplomates, la stratégie serait de chercher une solution diplomatique sur l'accès aux sites présidentiels exigé par la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscom). *« Il semble que, malgré la rhétorique, l'Irak aussi cherche une voie de sortie digne*, explique un ambassadeur membre du Conseil de sécurité. *Nous essayons de mettre sur pied des modalités d'accès aux sites présidentiels acceptables à la fois pour l'Unscom et pour l'Irak »*. C'est muni d'un tel compromis *« si l'on arrive à le mettre au point »* que le secrétaire général se rendrait à Bagdad. Pour l'instant, expliquent des diplomates proche de M. Annan, *« le secrétaire général n'a aucune intention d'aller en Irak »*. Ce dernier a annulé un périple de dix jours prévu au Proche-Orient, estimant que *« la gestion de la crise irakienne »* exigeait sa présence à New York.

Afsané Bassir Pour

Pour l'Egypte, « rien ne justifie l'option militaire »

LE MINISTRE ÉGYPTIEN des affaires étrangères, Amr Moussa, souhaite que *« les Etats-Unis et la Grande-Bretagne donnent à la diplomatie le temps nécessaire »* pour régler la crise irakienne. *« Dans la mesure où l'objectif actuel est de garantir les inspections* [de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak, Unscom], *où l'Irak a cédé sur ce point et où l'on discute actuellement des modalités de ces inspections, rien ne justifie l'option militaire »*, a déclaré M. Moussa, dans un entretien au *Monde*, lundi 9 février.

Le chef de la diplomatie égyptienne, qui était de passage à Paris pour s'entretenir avec son homologue français, Hubert Védrine, estime : *« Les efforts diplomatiques ont montré qu'il était possible de faire avancer les choses, même s'ils n'ont pas encore débouché sur une solution. » « Le gouvernement irakien, qui refusait l'inspection des palais présidentiels parce qu'il considérait que c'était une atteinte à sa souveraineté, l'accepte désormais, ce qui lève un gros obstacle. Il faut à présent donner du temps aux discussions sur les modalités de l'inspection »*, insiste-t-il.

M. Moussa met en garde contre *« les conséquences d'une éventuelle solution militaire. Au sein de l'opinion publique arabe*, dit-il, *prévaut le sentiment qu'il y a deux manières d'agir, selon qu'il s'agit des violations* [des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU] *commises par l'Irak ou de celles commises par Israël. Ce serait une erreur de ne pas en parler ou en tenir compte »*, insiste le chef de la diplomatie égyptienne, qui ne veut pas *« spéculer »* sur la nature de ces *« conséquences »*, dans la mesure, affirme-t-il, où elles échappent à la volonté des gouvernements. Et il insiste : *« La crise irakienne ne doit pas minimiser ou occulter l'importance des dangers qui planent sur le processus de paix. Ces deux problèmes ont des répercussions d'une égale importance sur le climat général au Proche-Orient. »*

M. Moussa est venu consulter son homologue français parce que, dit-il, la France *« est le seul pays membre de l'Union européenne qui ait lancé des initiatives et tenté de jouer les médiateurs pour parvenir à un compromis. Par son dynamisme, la diplomatie française force les autres diplomaties concernées* [par la crise irakienne] *à tenir compte* [de ses initiatives] *et à s'entendre avec elle. Le seul autre pays de l'Union qui soit actif*, remarque-t-il, *est la Grande-Bretagne, mais elle l'est d'un point de vue militaire. »*

« Au sein de l'opinion publique arabe, prévaut le sentiment qu'il y a deux manières d'agir, selon qu'il s'agit des violations commises par l'Irak ou de celles commises par Israël »

« Si cela se révélait nécessaire, l'Egypte n'hésiterait pas à prendre une initiative commune avec la France. » Pour l'heure, Le Caire se borne à participer à *« des consultations sur les résultats des missions à Bagdad des envoyés spéciaux français* [Bertrand Dufourcq, numéro deux du Quai d'Orsay], *russe* [le vice-ministre des affaires étrangères, Viktor Possouvaliouk] *et arabe* [le secrétaire général de la Ligue arabe, Ismat Abdel Méguid] ».

M. Moussa écoutera le point de vue du ministre irakien des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf, attendu, mercredi, en Egypte, mais il *« lui rappellera que l'option militaire est toujours à l'ordre du jour et qu'il faut l'éviter »*. *« Dans le même temps*, souligne le chef de la diplomatie égyptienne, *il faut tenir compte de ce que demande l'Irak »*, qui se plaint de *« ne voir aucune lueur au bout du tunnel »*.

« Si le monde pousse l'Irak ou tout autre Etat dans un tunnel sans issue, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même en cas de conséquences graves, qu'il s'agisse d'actes de violence ou de révolte de peuples conduits au désespoir et à l'indigence. » Il faut, insiste le ministre, qu'*« il y ait une lumière au bout du tunnel et les diplomates œuvrent en ce moment non seulement à régler la crise ponctuelle entre l'Irak et l'ONU, mais aussi à déclencher cette lumière »* qui encouragera l'Irak à coopérer avec l'ONU. *« Les sanctions éternelles sont inacceptables. »*

Mouna Naïm

Yasser Arafat interdit les manifestations pro-Saddam

L'Autorité palestinienne a interdit, lundi 9 février, toute manifestation pro-irakienne à Gaza et en Cisjordanie, à la suite des marches qui ont eu lieu à Djénine et à Ramallah, réunissant au total près de 3 000 personnes. Les manifestants, sympathisants de Hamas mais également de l'OLP de Yasser Arafat, ont demandé à Saddam Hussein de frapper Tel Aviv avec ses missiles Scud et ses armes chimiques. M. Arafat, qui a dépêché la semaine dernière un émissaire auprès du président irakien, a réaffirmé, lundi, son hostilité à une action de force contre l'Irak.

A Jérusalem, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a appelé les Palestiniens à choisir entre la paix avec Israël et Saddam Hussein. Lors de la guerre du Golfe, en 1991, l'Irak avait tiré une quarantaine de Scud sur le territoire irsaélien. L'OLP, qui soutenait le dictateur irakien, s'était retrouvée totalement isolée diplomatiquement. – *(AFP)*

Naissance interrompue d'un parti politique chinois dissident

PÉKIN
de notre correspondant

Regain d'activisme dissident ? Machination policière ? Il est encore trop tôt pour y voir clair dans l'invraisemblable cavale d'un dissident chinois revenu de son exil américain pour jeter, dans la clandestinité, les bases d'un parti politique. Agé de cinquante ans, Wang Bingzhang a été mis dans un avion et expulsé, lundi 9 février, vers les Etats-Unis. Il avait été arrêté, vendredi, en compagnie d'un ami dans la province de l'Anhui, après avoir fait l'objet d'une véritable chasse à l'homme depuis son entrée en Chine sous un pseudonyme, fin janvier, *via* Macao.

Lors d'un périple qui l'aurait conduit à Shanghaï et Nankin, il aurait noué des contacts avec une dizaine de dissidents. La police a déjà arrêté deux Shanghaïens censés l'avoir rencontré. Exilé depuis une vingtaine d'années aux Etats-Unis où il animait la revue *Printemps de Pékin*, prisée des milieux dissidents, M. Wang serait retourné dans son pays pour y lancer un mouvement d'opposition, le « Parti de la justice ». Une réunion secrète de contestataires de l'intérieur et de l'extérieur devait avoir lieu à la fin du mois dans une province du nord de la Chine. C'est du moins ce qu'assure un autre dissident exilé aux Etats-Unis, Fu Shenqi, qui l'a aidé à monter cette rocambolesque expédition.

Quand on sait l'implacable surveillance dont les quelques noyaux contestataires en Chine sont la cible de la part d'une police politique très nerveuse, les risques encourus par M. Wang étonnent. La dernière tentative d'infiltration, celle de Harry Wu, venu en 1995 enquêter clandestinement sur le système concentrationnaire chinois, avait également tourné court. Mais au moins M. Wu avait-il l'avantage d'être citoyen américain.

Cette affaire surprend d'autant plus que l'option d'un défi frontal lancé au régime par la création d'un parti clandestin est loin de faire l'unanimité dans les milieux dissidents exilés. Une partie de ceux-ci pensent plutôt que le soutien aux partisans de l'ouverture au sein même du parti est plus efficace. Le célèbre dissident Wei Jingsheng, récemment libéré puis expulsé de son pays après dix-huit ans de prison, a ainsi pris la plume (*Le Monde* du 24 janvier) pour applaudir à l'initiative d'un ancien fonctionnaire de la ville de Fuzhou, Fang Jue, rédacteur d'un manifeste en faveur de la démocratie en Chine.

UN PRÉCIEUX BAROMÈTRE

Sans doute M. Wei et ses amis s'illusionnent-ils sur l'ampleur des connexions au sein de l'appareil que revendique Fang Jue. Sans doute la teneur du programme abondamment diffusé hors de Chine laisse-t-elle sceptiques les observateurs basés à Pékin. Très inspiré par la vision libérale américaine de l'économie et des affaires étrangères, ce document ne souffle mot des licenciements massifs dans les entreprises d'Etat, la préoccupation actuelle des Chinois. Ces réserves mises à part, le pari d'une évolution du système de l'intérieur n'est pourtant pas dénué de flair politique. Wei Jingsheng l'a bien compris, qui invoque le précédent de l'Europe de l'Est.

Si Fang Jue est aujourd'hui toujours libre de ses mouvements en dépit de la publication d'un manifeste aussi radical – la critique nominale du Parti communiste y est toutefois absente –, c'est peut-être parce qu'il bénéficie de la protection d'un clan du régime. S'agit-il de ceux que le 15e congrès du parti, tenu à la mi-septembre, a déçus ? Le sort qui sera réservé à Fang Jue devrait être un précieux baromètre des débats internes à la direction du régime.

Frédéric Bobin

Thomas Klestil, président de la République d'Autriche

« Pour l'élargissement de l'Europe, on devrait relancer un axe Paris-Vienne »

Le président de la République est attendu, mercredi 11 février à Vienne, pour une visite officielle de deux jours, au cours de laquelle il aura des entretiens avec le président Thomas Klestil et le chancelier Viktor Klima. L'Autriche, qui assumera la présidence tournante de l'Union européenne à partir du 1er juillet, entend porter une attention particulière à l'élargissement vers l'Europe centrale et orientale.

VIENNE
de notre envoyé spécial

« Qu'attendez-vous de la visite de Jacques Chirac ?

– A ma grande satisfaction, le président Chirac a déclaré que l'axe Paris-Bonn reste le moteur de l'intégration européenne, mais que, avec l'élargissement de l'Union vers les pays d'Europe centrale et orientale, où l'histoire et la tradition donnent un rôle particulier à Vienne, on devrait aussi relancer un axe Paris-Vienne.

– Quelle est votre politique face à l'élargissement ?

– Le chancelier et moi allons informer le président français des préparatifs de notre présidence de l'UE à partir du 1er juillet, où le début des négociations avec nos voisins tiendra une place très importante. En même temps, l'Union doit être prête à assumer ces grands changements. Nous avons à régler les problèmes qui apparaissent dans nos régions frontalières. Le gouvernement a remis un dossier à Bruxelles à ce sujet, car dans les régions voisines des pays candidats, il y a des craintes provoquées par les différences de niveau de vie et de productivité. Les magasins et les usines ont déjà fermé parce que les gens vont faire leurs courses de l'autre côté.

– Vous avez un problème particulier avec votre voisin slovaque...

– Onze chefs d'Etat d'Europe centrale et orientale se sont réunis récemment, en Slovaquie, à ma demande, pour lancer un signal. Beaucoup de Slovaques pensent que l'Europe ne veut pas d'eux. Je voulais leur montrer que l'Europe les veut bien, à condition qu'ils respectent non seulement les critères économiques, mais aussi les valeurs politiques communes.

– Les craintes sont-elles plus fortes que les avantages ?

– L'élargissement de l'UE est un objectif que l'Autriche continue de soutenir expressément. Toutefois – et c'est le sens du document adressé à Bruxelles – on doit informer les citoyens, comme pour l'adhésion, comme pour l'euro. Nous avons doublé nos exportations vers les pays d'Europe centrale et orientale ; par habitant, nous y sommes les premiers investisseurs. Nous avons ainsi créé, directement ou indirectement, 60 000 emplois en Autriche.

» Les avantages sont donc très importants. Mais nous devons tenir compte de l'opinion du peuple souverain. Et plus on est géographiquement proche des pays candidats, plus les craintes sont vives. Notamment pour l'emploi. C'est pourquoi il est très important qu'entre la France et l'Autriche, il y ait un accord pour que l'Union s'occupe aussi de la lutte contre le chômage et de ce qui fait peur à nos concitoyens : la criminalité qui traverse les frontières par exemple, ou l'environnement. Sur ce point, nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec la France. Je sais l'importance que vous attachez à l'énergie nucléaire, mais, nous, nous avons quelques soucis avec les anciens réacteurs soviétiques disséminés autour de nous.


THOMAS KLESTIL

– Comment peut-on renforcer les relations franco-autrichiennes ?

– L'Autriche est, certes, étroitement liée à l'Allemagne pour l'activité économique, mais je souhaite que l'intégration dans l'Europe permette une diversification des relations, et là, la France est un partenaire puissant dont la coopération est très recherchée. Quelque 800 sociétés internationales ont choisi Vienne comme base de départ pour l'Europe centrale et orientale. Il y a dans ce domaine un grand potentiel pour les compagnies françaises et je vais en parler avec Jacques Chirac.

– Des progrès ont-ils été faits au cours des dernières années ?

– Les commandes d'armement ont augmenté, ainsi que les exportations autrichiennes qui permettent de les équilibrer.

– La France est attachée à une réforme des institutions européennes avant l'élargissement. Qu'en pensez-vous ?

– Les pays candidats doivent se préparer pour entrer dans l'Union. L'Union aussi doit être prête. Elle ne l'est pas aujourd'hui. Je pense qu'on doit élargir les décisions prises à la majorité et que les petits pays (peut-être avons-nous là une divergence avec la France) conservent voix au chapitre. C'est un point fondamental dans la discussion sur les institutions : il faut préserver la puissance relative des petits Etats membres.

– L'Autriche se prononce-t-elle, comme l'Allemagne, pour un euro « fort » ?

> « L'Union (...) doit élargir les décisions prises à la majorité. Mais il faut aussi préserver la puissance relative des petits Etats membres »

– Il n'a pas été facile de convaincre la population que l'euro est une nécessité dès l'instant où la France, l'Allemagne et l'Italie l'adoptent. Ce sont les pays avec lesquels nous faisons environ les trois quarts de notre commerce. D'autre part, le schilling était plus ou moins lié au deustchemark et, jusqu'à maintenant, nous devions suivre les décisions de la Bundesbank. Dorénavant, avec la Banque centrale européenne, nous aurons notre mot à dire. Nous remplissons tous les critères de Maastricht. Le référendum contre l'euro n'a pas été un grand succès, parce que le gouvernement a une information claire et convaincante.

– Vous avez cité l'Italie parmi les pays participant à l'euro...

– Il ne doit pas y avoir de choix politique aboutissant à un affaiblissement des critères. Mais l'Italie est, je crois, sur la bonne voie.

– L'Alliance atlantique aussi s'élargit vers l'Est. L'Autriche risque de se retrouver bientôt « encerclée » par l'OTAN, si elle n'y adhère pas...

– Le devoir d'un président de la République est d'exposer les problèmes. La question est celle de la place de l'Autriche dans le système européen de sécurité. D'ici la fin de mars, le gouvernement doit présenter un « rapport d'orientations » avec tous les choix possibles. Il existe des points de vue différents au sein du gouvernement. Je souhaite une discussion ouverte, une information franche de la population. Pour moi, l'intégration est un processus, une évolution continue... La situation a changé, l'OTAN a changé, l'Autriche aussi, qui participe à des opérations de maintien de la paix avec des soldats de l'OTAN, sous commandement de l'OTAN, en Bosnie dans la zone française. On considère toujours l'OTAN comme une organisation militaire incompatible avec la neutralité. Or la neutralité fait partie de l'identité autrichienne d'aujourd'hui. Mais il est important d'affirmer que la sécurité de l'Autriche est étroitement liée à la sécurité de l'Europe.

» Peut-être devrais-je ajouter, même si vous ne m'avez pas posé la question que j'attendais, un mot sur la situation intérieure. Je le dis très clairement : il n'y a au Parlement autrichien que des partis démocratiquement élus. Il est faux d'assimiler Jörg Haider à l'extrême droite. Un parti démocratiquement élu qui siège au Parlement a le droit de participer à la définition de la politique, dans l'opposition ou au gouvernement. »

Propos recueillis par Daniel Vernet

M. Chirac demande aux Serbes de Bosnie d'appliquer les accords de paix

LA PRÉSIDENTE de la « Republika Srpska », une des trois entités de la Bosnie-Herzégovine, a été reçue à Paris, lundi 9 février, par Jacques Chirac, avec tous les honneurs dus à un chef d'Etat. Ancienne collaboratrice de Radovan Karadzic ayant rompu avec les nationalistes serbes les plus extrémistes, Biljana Plavsic s'est engagée à respecter les accords de Dayton et, pour montrer sa détermination, elle a transféré la capitale de Pale, dans les environs de Sarajevo, à Banja Luka, dans l'ouest du pays, et elle a nommé un gouvernement dirigé par un intellectuel modéré, Milorad Dodik.

C'est pour encourager cette évolution, dit-on à Paris, que le président de la République, puis le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, ont accueilli Mme Plavsic. Selon la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, le président a dit « *combien il était attaché à la pleine mise en œuvre des accords de paix et appréciait les décisions prises récemment* [par la "Republika Srpska"] ». A Mme Plavsic, qui demandait à être jugée à ses actes, Jacques Chirac a rappelé les exigences de la communauté internationale : la mise en œuvre intégrale des mesures décidées par le haut-représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, sur le drapeau, la monnaie, les plaques d'immatriculation et les passeports communs aux trois entités, ainsi que le retour des réfugiés. La France soutient les efforts du nouveau gouvernement de Banja Luka dans la mesure où il concourt à restaurer une Bosnie unie, démocratique et pluriculturelle.

Au cours de l'entretien, Mme Plavsic a insisté sur la volonté d'ouvrir son pays à l'Europe et sur sa difficulté à rendre cette politique populaire. Elle a marqué discrètement ses distances avec l'homme fort de Belgrade, Slobodan Milosevic. Concernant le Kosovo, elle a déclaré que la répression policière n'était pas une solution à long terme et a laissé entendre que le dialogue entre le pouvoir et les représentants de la majorité albanaise n'avait que trop tardé. « *Le Kosovo fait partie de la Serbie, et le problème doit être réglé en Serbie* », a-t-elle ajouté lors d'une conférence à l'Institut français des relations internationales. Après Paris, Mme Plavsic s'est rendue à Vienne, où son premier ministre, Milorad Dodik, est intervenu devant la commission internationale chargée de statuer sur le sort du couloir de Brcko, qui fait le lien entre les parties orientale et occidentale de l'entité serbe. Peuplée majoritairement de Croates et de Musulmans avant la guerre, Brcko a été laissée temporairement aux Serbes. M. Dodik a déclaré qu'il démissionnerait si la ville était rendue à la fédération croato-musulmane.

D. V.

L'Eurocorps bientôt en Bosnie

Le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, a annoncé, dimanche 8 février, une initiative franco-allemande visant à faire participer l'Eurocorps au commandement des forces internationales en Bosnie. Des éléments d'état-major – une centaine – « *parlant anglais et totalement intégrés* » seraient mis à la disposition de la force qui relèvera la SFOR à partir du 1er juillet. Ce projet est intéressant à deux titres. D'une part, la composante européenne devrait devenir plus importante dans la présence internationale en Bosnie ; d'autre part, ce sera la première fois depuis le retrait de la France des structures militaires intégrées de l'OTAN en 1966 que des éléments français seront intégrés dans un commandement allié.

Les « casques blancs » veulent évincer la junte sierra-léonaise du pouvoir

LAGOS. La force ouest-africaine de maintien de la paix (Ecomog), dont le Nigeria constitue le fer de lance, a confirmé, lundi 9 février, être passée à l'offensive générale en Sierra Leone contre la junte militaire au pouvoir à Freetown. « *Au moment où je vous parle, nos forces font mouvement. Nous ne sommes pas loin du centre-ville. Il était temps de mettre de l'ordre dans la situation* », a déclaré à Lagos le général nigérian Abdul One Mohamed, chef d'état-major de l'Ecomog.
Depuis jeudi, des combats opposent aux abords de la capitale sierra-léonaise les « casques blancs » de l'Ecomog aux militaires gouvernementaux. Le Nigeria souhaite, comme ses partenaires au sein de la Cedeao (Communauté économique de développement d'Afrique de l'Ouest), rétablir dans ses fonctions le président élu, Ahmad Tejan Kabbah, renversé le 25 mai 1997 par une junte dirigée par le commandant Johny Paul Koromah. Ce dernier a été accusé lundi par le général Mohamed d'avoir déclenché l'actuelle flambée de violence en tendant une embuscade à un véhicule de l'Ecomog. – *(AFP.)*

La Côte-d'Ivoire conclut un accord avec le FMI

ABIDJAN. Le gouvernement ivoirien, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont signé, lundi 9 février, un accord portant sur le programme économique du pays pour la période allant de 1998 à l'an 2000. Conclu au terme de sept mois de négociations parfois houleuses (la signature était initialement fixée en juin), cet accord prévoit tout d'abord le déblocage d'une facilité d'ajustement structurel renforcé de la part du FMI et d'appuis budgétaires en provenance de la Banque mondiale. Selon le ministre ivoirien des finances, Namien N'Goran, il s'agit d'un flux supplémentaire de ressources de 2,2 milliards de dollars pour la période.
La conclusion des négociations devrait également permettre à la Côte-d'Ivoire d'alléger considérablement le stock de ses dettes, privée et publique. En contrepartie, les autorités ivoiriennes se sont engagées, entre autres, à libéraliser totalement la filière cacao, à poursuivre la réforme des finances publiques et à privatiser l'entretien routier. – *(Corresp.)*

Menace de grève générale illimitée en Corée du Sud

SÉOUL. La Confédération coréenne des syndicats (KCTU) a rejeté mardi 10 février un accord signé avec les autorités et le patronat pour faciliter les licenciements, et menace de recourir à la grève générale si le texte n'est pas renégocié. L'accord conclu vendredi 6 février autorise les entreprises à licencier leurs employés après un préavis de 60 jours, et approuve le travail temporaire. Les représentants de la confédération se sont prononcés en faveur de l'instauration de droits syndicaux et d'indemnités de chômage. La Banque mondiale a par ailleurs indiqué samedi 7 février qu'elle allait octroyer « *très prochainement* » 2 milliards de dollars à la Corée du Sud pour aider le pays à sortir de sa crise financière. – *(Reuters, AFP.)*

L'avocat de Bill Clinton dépose une plainte visant le procureur Starr

WASHINGTON. L'avocat personnel de Bill Clinton a déposé, lundi 9 février, une plainte formelle devant la justice pour tenter d'arrêter le flot de « *fuites* » dans l'affaire Lewinsky, visant en particulier le procureur indépendant Kenneth Starr, selon un responsable gouvernemental qui a souhaité conserver l'anonymat. Selon la Maison Blanche, les fuites seraient orchestrées par le bureau du procureur indépendant Kenneth Starr, qui est en charge de l'enquête dans cette affaire.
M. Starr enquête sur les allégations selon lesquelles Bill Clinton aurait eu une liaison de 15 mois avec une ancienne stagiaire de la Maison Blanche, Monica Lewinsky, et lui aurait demandé de mentir à la justice à ce sujet. Les médias ont obtenu des détails sur ces témoignages, et les collaborateurs du président affirment qu'ils leur ont été transmis par les services du procureur Starr. L'avocat de Monica Lewinsky, William Ginsburg, a également accusé M. Starr d'être à l'origine des fuites, dans le but selon lui de mettre la pression sur sa cliente. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : un homme de 40 ans a été exécuté**, lundi 9 février, à la prison de Huntsville (Texas), où, six jours plus tôt, Karla Tucker avait connu le même sort en dépit d'une large mobilisation internationale. Steven Ceon Renfro, coupable d'un triple meurtre, est le deuxième prisonnier exécuté cette année au Texas. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE/SLOVAQUIE : la Hongrie et la Slovaquie se sont mises d'accord**, lundi 9 février, au terme de négociations à Budapest, pour renoncer mutuellement au paiement de dommages de l'ordre de 30 milliards de francs, dans le cadre du différend qui les oppose depuis près de dix ans sur la construction du barrage de Gabcikovo. Cet accord intervient quatre mois après une décision de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye ordonnant aux deux parties de trouver un compromis. – *(AFP.)*

■ **ARMÉNIE : le ministère arménien de la justice a levé**, lundi 9 février, l'interdiction frappant depuis 1994 le principal parti d'opposition, Dashnak (nationaliste radical), permettant à ses membres de participer à l'élection présidentielle anticipée prévue pour le 16 mars. – *(Reuters.)*

■ **LITUANIE : les autorités ont décidé** de lancer des poursuites judiciaires contre Aleksandras Lileikis, 90 ans, soupçonné d'avoir participé au génocide des juifs lituaniens pendant la deuxième guerre mondiale. M. Lileikis, qui dirigeait la police secrète lituanienne de la région de Vilnius pendant la guerre, avait fui les Etats-Unis en 1996, après avoir été déchu de sa nationalité américaine. – *(AFP.)*

■ **QATAR : quatre avions français Mirage 2000** sont arrivés, dimanche 8 février, à Doha pour participer à des exercices communs, du 4 au 22 mars, avec la force aérienne du Qatar. Cet émirat du Golfe, qui a acquis douze Mirage 2000, a signé un accord de défense avec la France. – *(AFP.)*

■ **AFGHANISTAN : des affrontements entre les milices talibans**, au pouvoir à Kaboul, et l'opposition armée ont éclaté, dimanche 8 février, dans la région du nord-est afghan ravagée le 4 février par un séisme, selon les deux parties. Ce tremblement de terre a fait quelque 4 000 morts. – *(AFP.)*

■ **IRAK : deux chaînes privées turques**, ATV et NTV, ont affirmé lundi 9 février que des troupes turques sont entrées en territoire irakien pendant le week-end à partir des zones d'Uludere et de Cukurca, à la frontière avec l'Irak. Le gouvernement turc et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) ont démenti cette information. Le ministère iranien des affaires étrangères a cependant demandé, mardi 10 février, le retrait des troupes, estimant que leur entrée au Kurdistan irakien « *attise la tension dans la région* ». – *(AFP.)*

Le président de la République de Géorgie échappe à un nouvel attentat

MOSCOU
de notre correspondante

Le président géorgien, Edouard Chevardnadze, a échappé, lundi 9 février dans la capitale Tbilissi, à un attentat qui a fait trois morts. Peu après, il mettait en cause des *« forces. à l'intérieur et à l'extérieur du pays, qui cherchent à déstabiliser le pays »*. Edouard Chevardnadze, qui était déjà sorti indemne d'un attentat en août 1995, a déclaré qu'il s'agissait cette fois-ci *« d'une opération militaire bien mieux préparée »*. *« Je n'exclus pas la possibilité du terrorisme international »*, a-t-il précisé en intervenant à la télévision moins de deux heures après l'attentat, entouré de son épouse en pleurs, du président du Parlement et des ministres de la sécurité et de l'intérieur.

Selon les autorités géorgiennes, plus d'une dizaine d'hommes armés ont pris en embuscade, dans la soirée, le cortège de sept voitures qui ramenait le président à sa résidence, sur un quai le long de la rivière Koura, dans le centre-ville. Une fusillade de dix minutes a suivi l'attaque, faisant trois morts et plusieurs blessés. Deux gardes du corps du président furent tués, dont celui qui l'avait protégé lors du précédent attentat de 1995. Un des assaillants a aussi trouvé la mort et, selon le ministre géorgien de la santé, un passeport trouvé sur lui montre qu'il s'agirait d'un certain Djangaliev, un Tchétchène de Khassaviourt, ville du Daghestan, *république* faisant partie de la Fédération de Russie.

Un journaliste de l'AFP, présent sur les lieux peu après, a vu la Mercedes blindée du président, qu'une grenade avait atteinte à l'avant, partiellement calcinée. Ses vitres blindées étaient fissurées. Quatre autres véhicules portaient des traces de tirs. Ordre fut rapidement donné de boucler toutes les sorties de la ville et de ratisser le quartier de l'attentat. Deux chars ont pris position sur les lieux, illuminés par des projecteurs.

LA PISTE DU PÉTROLE

Plusieurs dirigeants géorgiens se sont déjà déclarés *« presque sûrs »* que l'opération a été planifiée hors de Géorgie. Le président du Parlement, Zourab Jvania, soulignant que l'assaillant tué avait *« la citoyenneté russe »*, a déclaré qu'aucune *« force intérieure en Géorgie n'aurait pu l'organiser »*. Le ministre d'Etat géorgien Niko Lekichvili a estimé que *« ces forces extérieures voulaient plonger dans le chaos non seulement la Géorgie, mais toute la Transcaucasie, où la nouvelle tournure des événements ne leur convient pas »*.

Il s'agit là d'allusions aux déboires de la Russie dans cette région, où des investissements occidentaux commencent à affluer pour tirer partie du pétrole de la Caspienne. Un vieil oléoduc soviétique traversant la Géorgie est en cours de réparation aux frais du consortium à majorité anglo-américaine qui a commencé à exploiter les gisements azerbaïdjanais. La Russie voit cela d'un mauvais œil et voudrait que le brut de la Caspienne soit exporté par des oléoducs traversant son territoire, plus au nord. Une déstabilisation en Transcaucasie servirait donc les intérêts de Moscou. Cette hypothèse fut déjà discrètement avancée la semaine dernière pour expliquer la démission du président arménien, Levon Ter-Petrossian, sous la pression de son opposition, hostile aux compromis envisagés par les médiateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur la question du Haut-Karabakh.

Le nouvel attentat manqué contre M. Chevardnadze pourrait être, comme l'était probablement celui de 1995, le résultat de conflits internes en Géorgie, tels ceux qui ont dévasté le pays depuis 1991. Il contribue néanmoins à freiner la stabilisation en cours dans le pays souhaitée par les groupes pétroliers occidentaux.

Sophie Shihab

Le président russe est reçu par Jean Paul II au Vatican

M. Eltsine effectue, à Rome, son premier voyage depuis ses problèmes de santé

Le chef de l'Etat russe a entrepris, lundi 9 février en Italie, son premier voyage à l'étranger depuis ses derniers problèmes de santé. Sa visite à Rome devrait être l'occasion de renforcer la coopération économique entre les deux pays. Boris Eltsine était attendu, mardi, au Vatican pour une rencontre avec Jean Paul II.

ROME
de notre correspondant

Le président Boris Eltsine poursuivait, mardi 10 février, une visite officielle de trois jours à Rome, où il devait également rencontrer en fin de journée le pape Jean Paul II. A son arrivée, la veille, le chef de l'Etat russe s'était immédiatement rendu – dans l'une de ses trois voitures « Zil » expédiées par avion depuis Moscou – au centre de la Ville éternelle et plus précisément au Quirinal, où l'attendait le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro.

Même si les derniers problèmes de santé du président russe l'ont obligé à en alléger le programme, la partie strictement italienne de cette visite s'annonçait sous les meilleurs auspices. L'Italie, deuxième partenaire commercial de la Russie, entend développer sa coopération avec Moscou. C'est la deuxième fois que Boris Eltsine se rend à Rome. La première fut le 19 décembre 1991, alors que sa position à la tête de ce qui était encore l'Union soviétique n'était pas tout à fait consolidée. Cette nouvelle visite devrait être l'occasion de la signature de nombreux contrats avec des hommes d'affaires italiens. Parmi ceux-ci figurent un joint-venture entre Fiat et la firme Gaz pour la construction de 150 000 voitures par an. Il est également question de porter la fourniture de méthane à 17,5 milliards de mètres cubes cette année, soit 3 milliards de plus, et de préparer les accords pour la construction d'un second gazoduc de 1 700 kilomètres qui permettra de porter le débit à 35 milliards de mètres cubes en 2008. L'implantation de plusieurs usines devrait être signée, notamment pour construire des autobus, des appareils ménagers ou des composants plastiques.

Sur le plan politique, il était prévu la signature d'un *« plan d'action »* afin de renforcer les relations entre les deux Etats. Les interventions diplomatiques qui se multiplient pour éviter la guerre dans le Golfe devraient également figurer en bonne place dans les entretiens avec les dirigeants italiens, mais aussi avec le pape. La rencontre de Boris Eltsine avec Jean Paul II, qui ne s'est encore jamais rendu en Russie, s'avérait plus délicate. *« Le pape a déjà reçu plus d'une invitation à se rendre en Russie mais, puisque vous me le demandez encore*, a déclaré Boris Eltsine aux journalistes, *je l'inviterai de nouveau. »* La première invitation, formulée par Mikhaïl Gorbatchev en 1989, est toujours valide ; mais, a souligné Sergueï Iastrzhembski, porte-parole du Kremlin, *« l'époque et les circonstances requièrent une réponse non seulement de l'Etat mais des autres composantes de la société »*. Autrement dit, il faut que les dissensions entre Rome et l'Église orthodoxe soient aplanies. Si la loi sur la liberté religieuse qui déplaisait tant au Vatican a été rectifiée, il existe d'autres *« frictions dont je suis prêt à discuter »*, a déclaré Boris Eltsine au *Corriere della sera*. Il y a souligné *« qu'une visite de cette nature demande une préparation minutieuse »*.

Michel Bôle-Richard

L'impossible voyage du pape à Moscou

JEAN PAUL II ira-t-il un jour à Moscou ? A la question posée à la suite de l'invitation lancée, mardi 10 février au Vatican, par Boris Eltsine, une réponse négative s'impose.

ANALYSE

Le schisme quasi millénaire entre Rome et l'orthodoxie a laissé des traces

Ce pape qui, en plus de quatre-vingts voyages hors d'Italie, a visité cent soixante pays, foulé des terres musulmanes autant que bouddhistes et fait sauter l'un des derniers verrous communistes (Cuba) est interdit de séjour dans une Russie historiquement chrétienne, aujourd'hui libre et dotée d'institutions démocratiques. Le blocage ne tient pas à des raisons politiques. Il est de nature exclusivement religieuse et, sachant que le pape est aussi indésirable en Grèce, en Serbie, en Roumanie, en Bulgarie, il est clair que le veto vient de l'orthodoxie, archi-majoritaire dans ces pays.

Malgré l'effacement des anathèmes dans les années 60, le *schisme quasi-millénaire* (1 054) entre Rome et l'orthodoxie a laissé, dans l'imaginaire collectif, des traces qui relèvent plus de l'irrationnel que de la loi évangélique. La mémoire des fractures religieuses pèse plus lourd que les ajustements nés de la chute du mur. Comment expliquer autrement les conflits de propriété des Eglises qui opposent encore les orthodoxes et les grecs-catholiques (uniates rattachés à Rome depuis quatre siècles et hier contraints à la clandestinité), en Ukraine où les catholiques sont cinq millions, en Roumanie, Biélorussie, Slovaquie ?

Les accusations orthodoxes de *« prosélytisme »* ou d'*« expansionnisme »*, qui visent les missions baptistes ou catholiques en Russie (confondues avec des sectes), témoignent aussi de la tentation monopolistique propre à toute Eglise nationale. L'administration américaine, l'Union européenne, le Conseil œcuménique des Eglises et le pape en personne avaient dû intervenir auprès de Boris Eltsine, l'été 1997, pour atténuer une loi, jugée discriminatoire, qui faisait de l'orthodoxie, du judaïsme et de l'islam les seules *« religions nationales »* de Russie et obligeait catholiques et protestants à attendre quinze ans avant de pouvoir obtenir un droit d'établissement. La dernière mouture de la loi, adoptée à l'automne, laisse insatisfaites les communautés non orthodoxes.

Malgré les apaisements que Boris Eltsine, fort de son amitié avec le patriarche de Russie, devait prodiguer lors de sa visite au Vatican, le conflit entre Rome et Moscou est loin de s'atténuer. A la suite, d'abord, du jeu interne à l'orthodoxie : Bartholomée I[er], patriarche de Constantinople – premier parmi ses égaux – avait pris ombrage d'un projet de rencontre sans précédent à Vienne, en juin 1997, entre le pape et Alexis II, patriarche de Moscou. Il avait boycotté une assemblée œcuménique de masse à Graz (Autriche). Depuis, également contrariée par des dissensions au sujet des communautés d'Estonie et d'Ukraine, l'unité du camp orthodoxe a été rétablie après une rencontre en mer Noire entre les deux « ténors » de Moscou et de Constantinople.

L'autorité du patriarche de Russie ne fait ensuite que grandir. La dernière version de la loi sur la liberté religieuse a été négociée directement entre lui et Boris Eltsine. Alexis II est sollicité par les candidats à la succession au Kremlin qui cherchent son appui. Enfin, dans son clergé, il a réussi à imposer une ligne médiane entre une « vieille garde » anti-occidentale et anti-œcuménique et les partisans (très minoritaires) de réformes audacieuses, à l'image du Père Georges Kotchetkov, prêtre progressiste de la paroisse de la Dormition à Moscou, autoritairement suspendu par le patriarche en octobre.

UNE VOIX CONCURRENTE

Jean Paul II a déjà visité des pays où, comme en Russie, la présence catholique est extrêmement minoritaire (au Maghreb, en Afrique noire, en Turquie, en Asie, etc.). Mais s'il est considéré comme un interlocuteur valable par des Etats musulmans, par des pays scandinaves où le protestantisme est religion d'Etat, par un Fidel Castro en mal de respectabilité, le pape ne peut pas être reçu à Moscou où la conception orthodoxe de l'autorité ne supporte pas qu'une voix concurrente se fasse entendre au nom de la même foi et d'une « primauté » universelle de Rome que, depuis mille ans, l'orthodoxie rejette de toutes ses forces.

Une rencontre en terrain neutre entre les deux évêques de Rome et de Moscou n'est pourtant pas à exclure. Des émissaires sont envoyés en Russie par le pape, comme l'a été récemment le jeune archevêque de Vienne et nouveau cardinal, Mgr Christoph Schönborn. De même, des réunions de travail ont-elles régulièrement lieu à Moscou et au Vatican. A la mi-janvier, la dernière a abouti à la décision d'envoyer une délégation commune en Ukraine, pour mesurer les difficultés d'application des accords sur la restitution de lieux de culte orthodoxes aux uniates. Des spéculations hasardeuses autour d'une rencontre Alexis II-Jean Paul II renaissent enfin avec le projet de visite du pape à Vienne en juin.

L'impossible voyage à Moscou restera l'un des échecs majeurs d'un pape qui, de l'aveu même de Mikhaïl Gorbatchev ou d'Edouard Chevardnadze, avait été l'un des principaux protagonistes des bouleversements à l'Est. Dès le début de son pontificat, le premier pape slave avait rêvé d'une réconciliation entre l'Est et l'Ouest d'une Europe respirant à nouveau à *« deux poumons »*, convaincu que le dialogue avec l'orthodoxie servirait à la rencontre entre Orient et Occident, entre tradition et modernité. Mais le retour à des réalités nationales et religieuses « congelées » pendant des décennies d'oppression soviétique se révèle plus difficile qu'espéré.

Henri Tincq

Le primat de Belgique convoqué en correctionnelle

Les autorités religieuses sont mises en cause pour non-intervention contre les agissements d'un curé pédophile d'une paroisse bruxelloise

BRUXELLES
de notre correspondant

Ce n'est pas tous les jours qu'en Belgique le deuxième personnage de l'Etat dans l'ordre protocolaire, le cardinal Godfried Danneels, est convoqué devant le tribunal correctionnel de Bruxelles. Pour bien montrer que l'on n'avait pas affaire à des délinquants ordinaires, on avait placé dans le prétoire deux fauteuils grand siècle où ont pris place Mgr Danneels, primat de Belgique, et son auxiliaire, Mgr Paul Lanneau.

Les deux prélats avaient été cités à comparaître par les avocats des victimes dans le cadre du procès de l'abbé André Vander Lijn, curé d'une paroisse bruxelloise accusé d'avoir abusé sexuellement de jeunes enfants pendant l'exercice de son ministère. Les parties civiles reprochent à la hiérarchie catholique de n'être pas intervenue pour mettre un terme aux agissements de ce prêtre, alors que son comportement leur avait été signalé à plusieurs reprises.

Mgr Lanneau s'est contenté de prendre acte des dénégations de l'abbé Vander Lijn, même s'il avait pu constater *de visu* que ce dernier, *un jour*, embrassait un de ses jeunes paroissiens sur la bouche au sortir d'une confession. L'évêque avait alors mis cette attitude sur le compte du penchant de l'abbé Vander Lijn pour la boisson. Une attitude que la présidente du tribunal juge sévèrement : *« On a l'impression que vous avez voulu minimiser les faits, par amitié pour André Vander Lijn. En 1970 déjà, il y avait eu des plaintes pour viol à l'encontre de l'abbé. Il a juste été invité à ne plus recommencer. »*

Mgr Danneels, tout en insistant sur le fait que *« l'Église condamne les faits de pédophilie, commis par des prêtres comme par quiconque »* a refusé d'assumer la responsabilité des agissements de l'abbé Vander Lijn : *« La relation entre un évêque et un prêtre est une relation de confiance, pas de subordination »*, a-t-il affirmé, en ajoutant cependant qu'*« à l'avenir il faudra peut-être doubler cette relation de confiance par d'autres contrôles »*. Considérant, au contraire, que les deux prélats portent une part de responsabilité dans les malheurs subis par les enfants confiés à un ecclésiastique dévoyé, les parents des victimes demandent 1 million de francs belges (160 000 FF) pour le préjudice subi.

L'abbé Vander Lijn reconnaît les faits qui lui sont reprochés, mais son avocate fait valoir qu'il avait lui-même, dans sa jeunesse, été victime d'abus sexuels. Elle souligne aussi la responsabilité de la hiérarchie, qui ne l'a pas vraiment aidé : *« Si on n'insiste pas pour le faire parler, si on jette un voile pudique sur ces problèmes, il ne va pas se confier... »*, plaide-t-elle. Cette mise en cause publique des autorités religieuses belges, dans un contexte émotionnel marqué par l'affaire Dutroux, est embarrassante pour une Église catholique dont les ministres du culte ont une fâcheuse tendance à se retrouver de plus en plus souvent dans la rubrique faits divers de la presse du royaume.

Luc Rosenzweig

CORSE Trois jours après l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, les policiers continuent de concentrer leurs recherches sur les milieux nationalistes. Tandis que trois hommes étaient interpellés mardi matin 10 février par les policiers du RAID, les enquêteurs tentaient toujours de comprendre le sens et l'origine de la revendication parvenue lundi à la station locale de France 3. ● LIONEL JOSPIN, qui prévoyait de répondre, mardi, à l'Assemblée nationale, à une question sur la situation en Corse, entend prendre le temps de définir la réponse du gouvernement au défi lancé à l'Etat. ● LE SUCCESSEUR de Claude Erignac comme préfet de la région Corse et du département de Corse-du-Sud devait être nommé mercredi par le conseil des ministres : il s'agit de Bernard Bonnet, qui avait exercé les fonctions de préfet délégué pour la sécurité en Corse au début des années 90.

L'enquête sur le meurtre du préfet Erignac explore les réseaux nationalistes

Une nouvelle opération de police a été lancée, mardi matin 10 février, dans la région d'Ajaccio. Deux portraits-robots des auteurs présumés de l'assassinat ont été réalisés grâce à des témoins du drame retrouvés par les policiers

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Trois hommes ont été interpellés, mardi matin 10 février, à la suite d'une nouvelle opération de police lancée, dans la région d'Ajaccio et à Bastia, en direction de certains milieux nationalistes, par les policiers du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion). Cette opération, qui a permis la saisie d'armes et d'explosifs, selon une source proche de l'enquête, a commencé vers 6 heures du matin. Elle a conduit les hommes du RAID jusque dans le village de Porticcio, au sud du golfe d'Ajaccio. Les policiers se sont notamment rendus chez un proche d'un militant nationaliste arrêté lundi, et sur lequel avait été découvert des explosifs et une arme à feu.

Ce nouveau coup de sonde faisait suite à l'arrestation, lundi 9 février, de Marcel Lorenzoni, ancien bras droit du leader nationaliste François Santoni actuellement incarcéré. La revendication authentifiée de l'assassinat du préfet Claude Erignac par un mouvement indépendantiste non identifié laisse à penser que les enquêteurs entendent désormais explorer entièrement la piste nationaliste et de ne négliger, au dire même de l'un des responsables de l'enquête, « *aucune piste, aucun détail* ». Ce ne pourrait pourtant être qu'une étape dans la recherche des véritables responsables de l'assassinat du préfet de région.

Trois jours après le meurtre du plus haut représentant de l'Etat sur l'île, treize personnes proches du mouvement Collectif de la nation, farouchement opposé au processus électoral, avaient été interpellées. Mardi matin, dix d'entre elles étaient toujours en garde à vue, alors que l'on annonçait l'arrivée à Ajaccio de Gabriel Bestard, le procureur de Paris, supérieur hiérarchique d'Irène Stoller, responsable de la quatorzième section anti-terroriste du parquet de Paris.

Dans le même temps, deux portraits-robots des auteurs présumés de l'assassinat du préfet de région ont été réalisés grâce à des témoins du drame retrouvés par les policiers. Selon les enquêteurs, ils constituent un descriptif assez précis, qui, pour l'instant, n'est utilisé qu'au seul profit des enquêteurs. En cas d'échec, ces portraits pourraient être, par la suite, rendus publics. Par ailleurs, Mustapha et Abdel, les deux jeunes du quartier de Mezzavia, qui avaient été interpellés après avoir été formellement reconnus par un témoin de dix-sept ans, ont été totalement disculpés. Ils ont été libérés lundi en fin de soirée, après soixante-douze heures de garde à vue.

Lors de l'opération menée conjointement, lundi, par les services de police et de gendarmerie, à Ajaccio, Bastellica et dans plusieurs villages de Corse du Sud, plusieurs armes de poing ont été saisies. Dix batons de dynamite et des détonateurs ont été retrouvés dans un logement appartenant à Marcel Lorenzoni. Les policiers interrogeaient encore, mardi matin, les personnes placées en garde à vue sur leurs liens éventuels avec un mystérieux groupe, Sampieru. Selon les services de renseignement présents sur l'île, ce groupuscule composé de dissidents des différentes structures militaires du mouvement nationaliste dont les leaders ont été, en grande partie, neutralisés par la justice, incarnerait une voie radicale et sans compromis du nationalisme pour « *une poignée d'enfants perdus et violents du nationalisme corse* ».

L'arme qui a servi à tuer le préfet Erignac, un Beretta 9 mm, volontairement laissé sur place par les tueurs, avait été dérobée, dans la nuit du 5 au 6 septembre 1997, lors d'une action commando contre la gendarmerie de Pietrosella, au sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Cette opération fut revendiquée, un mois plus tard, par un communiqué de Sampieru. Sans le nommer, de nombreux détails de ce texte désignaient curieusement Marcel Lorenzoni.

INTERROGATIONS

Les motivations de cet abandon du pistolet sur le lieu du crime suscitent encore certaines interrogations. Entre la manipulation grossière tendant à pointer du doigt un coupable tout désigné et une réelle volonté de signer cet assassinat, que signifie la présence de cette arme, dont le numéro n'avait pas été limé, près du corps sans vie du préfet Erignac ?

Le communiqué de revendication du meurtre, parvenu en fin de matinée, lundi, ne permet pas de donner une réponse définitive à cette question. Contrairement au *modus operandi* utilisé lors des revendications précédentes, les auteurs du communiqué, long de trois pages, ont, semble-t-il, préféré l'adresser à d'anciens membres importants du mouvement nationaliste ayant, depuis plusieurs années, abandonné l'action militante. L'un d'eux, est Jean Biancucci, ancien élu de Corse et ancien pilier de *A Cuncolta*, vitrine politique de la branche armée FLNC canal historique. Auparavant, le document parvenait également aux organes de presse locaux. Apparemment anodine, cette légère modification dans le mode de transmission indiquerait que le groupe responsable de l'assassinat du préfet pourrait ne compter dans ses rangs qu'une partie des troupes recrutées pour mener les actions contre la gendarmerie de Pietrosella.

Dans le communiqué, le groupe s'en prend ouvertement au « *reniement ou à la trahison de nombreux leaders nationalistes* ». Cette prise à partie des figures historiques du mouvement autonomiste conduit les enquêteurs à évoquer une possible dérive de type « *Action directe* » au début des années 80, avec un groupe très structuré de personnes déterminées. Dans son texte, ce groupe s'en prend également « *aux arrivistes politiciens de tous bords (...) au soutien apporté par le R. P. R. à des mafieux* ». Selon certains officiers de police judiciaire corses, ce discours radical ne résiste pas à l'analyse des réalités de l'île. La dérive criminelle d'une fraction du mouvement nationaliste a toujours, selon eux, mêlé intimement les intérêts politiques, mafieux et autonomistes. Le racket pur et simple a souvent pris le visage de l'impôt révolutionnaire. Le meurtre crapuleux fut non moins souvent maquillé en action politique. Et les figures mafieuses de la Corse ont su habilement utiliser, pour leur affaires, « *les gâchettes* » de la mouvance nationaliste.

Un magistrat ajaccien ajoute, sous couvert de l'anonymat, que le meurtre du préfet Erignac représente le plus grand défi jamais adressé à l'Etat. « *Si les pouvoirs publics ne se donnent pas les moyens d'infliger des coups sévères aux responsables de la dérive mafieuse de la Corse, il en sera fini de tout espoir. Le territoire sera partagé et organisé par des bandes rivales composées d'élus politiques, de criminels et de nationalistes affairistes* ».

Jacques Follorou avec Pascal Ceaux

« Une action hautement politique »

VOICI des extraits du communiqué dactylographié de trois pages intitulé : « Texte de revendication suite à l'action contre le préfet Erignac » *revendiquant l'assassinat du préfet de Corse.*



VERBATIM

« Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (...) nous est nié depuis des siècles par les grandes puissances politiques qui ont fait débarquer en Corse leurs armées de conquête et d'occupation. (...)

» Le préfet a pour rôle premier de mener à son terme l'entreprise d'uniformisation par la francisation culturelle, une des armes les plus redoutablement efficaces étant la poursuite de la colonisation de peuplement par l'implantation massive de fonctionnaires français.

» L'action que nous revendiquons aujourd'hui est parfaitement réfléchie et hautement politique. Elle n'est pas le fruit d'une quelconque dérive ou l'action isolée de « soldats perdus » de la lutte nationaliste, encore moins une œuvre barbouzarde, comme certains ne manqueront pas de l'affirmer pour masquer leurs contradictions profondes (...)

» Le préfet Erignac a porté à un haut niveau l'action coloniale implacable mais « à visage humain », perfide et insidieuse, s'impliquant personnellement sur des terrains multiples. Dans le domaine agricole, (...) il a joué un rôle sournois (...). En matière d'environnement, il n'a pas hésité à contredire certains organismes officiels, au détriment de la défense des terres agricoles ou du patrimoine forestier. Quant aux POS, l'accord préfectoral est en soi une signature-déclaration de guerre au peuple corse dans l'extrême Sud, où, sous prétexte de parc naturel, toutes les opérations visent à l'ouverture de secteurs du littoral jusqu'ici protégés à l'urbanisation sauvage et au tourisme de masse synonyme de bétonisation (...) »

Le texte n'est pas signé et porte en bas de page la mention suivante : « L'arme utilisée pour l'action contre le préfet Erignac provient de la gendarmerie de Petrosella (MAS sous licence Beretta A 00199). »

L'Inspection des finances et la Cour des comptes ont critiqué les avantages accordés à l'île

PLUSIEURS DOCUMENTS officiels montrent que si la fraude est une pratique fort courante en Corse, elle n'est ni sanctionnée ni découragée par les services de l'Etat, qui ne font pas toujours preuve, eux-mêmes, de la rigueur nécessaire. Ainsi, un rapport de l'Inspection générale des finances, en date du 16 juin 1997, rendu public par *Le Point* daté du 30 août 1997, assure que les Corses fraudent abondamment le fisc.

En matière d'impôts locaux, « *la pratique locale consiste plutôt à éviter de recevoir l'avis d'imposition. Le manque d'empressement des postiers, la fréquence des homonymes, le caractère aléatoire de la dénomination et du numérotage des rues (...), tout cela fait que les avis reviennent par milliers dans les trésoreries* », indique cette note de quinze pages. Quant aux banques, elles « *exécutent avec mauvaise grâce les avis à tiers détenteurs (elles préviennent leurs clients, qui virent leurs avoirs sur d'autres comptes) et les huissiers sont de la plus grande timidité.* »

TORTS PARTAGÉS

Selon l'Inspection des finances, 40 % des entreprises, artisans ou commerçants insulaires, ne déclarent pas la TVA. La note citée par *Le Point* indique que « *l'exemplarité de la sanction du contrôle est faible, car les trois quarts des redressements ne sont pas recouvrés* ». Pourtant, la Corse est « *championne de France* » pour le taux d'allocation aux adultes handicapés, pour le RMI, pour les aides aux personnes de plus de cinquante-cinq ans, explique ce même document.

Un autre inspecteur général des finances avait mis en garde le gouvernement contre les dangers de la zone franche, en avril 1996. Il préconisait notamment la mise en place de « *rendez-vous permettant d'apprécier les effets des mesures prises sur le comportement des acteurs économiques, notamment en matière d'investissement et de création d'emplois.* » Il faisait en effet remarquer déjà que « *les réductions de TVA ou d'autres taxes à la consommation sont absorbées par les intermédiaires ainsi qu'on le conste aujourd'hui pour les carburants.* »

Le rapport public 1997 de la Cour des comptes consacre un chapitre aux aides financières des agriculteurs corses en difficulté. Il note que « *de longue date, l'Etat a manifesté envers les agriculteurs corses une sollicitude dont les résultats n'ont pas été à la mesure des crédits engagés* ». Prenant pour exemple l'application d'une circulaire interministérielle du 24 juillet 1989, signée du ministre de l'agriculture et du ministre du budget, qui décidait d'instituer un régime particulier en leur faveur, dispositif qui avait été précédé de neuf autres au cours des vingt dernières années, la Cour montre que les torts sont largement partagés, par les agriculteurs corses, qui ne fournissent pas les éléments comptables nécessaires, et par le ministère de l'agriculture, qui ne fait pas preuve de la rigueur exigée.

CONTRÔLE MAL EXERCÉ

Les dispositions de la circulaire, « *peu précises, mais beaucoup plus larges que celles qui s'appliquaient aux agriculteurs des autres départements, furent mises en œuvre avec un tel manque de rigueur que leur coût en fut plus que doublé pour l'Etat sans que la situation des agriculteurs corses s'en fût globalement améliorée* », note la Cour.

Les magistrats financiers ont détaillé les procédures suivies. Bien que disposant de 150 fonctionnaires en Corse, le ministère de l'agriculture s'est déchargé de l'examen de la situation des exploitations, qui devait constituer le préalable à l'attribution des aides, sur le centre national d'aménagement ders structures des exploitations agricoles (CNASEA), qui recruta dans l'urgence du personnel sur place. Il s'est également déchargé de la préparation des mandatements et du paiement des aides publiques aux bénéficiaires sur la Caisse régionale du crédit agricole. Les aides ont été distribuées après une analyse exagérément optimiste de la situation financière des exploitations. Les critères d'octroi ont été trop souvent ignorés. Le contrôle de l'emploi des fonds a été mal exercé. La dépense, fixée à 185 millions de francs (elle n'était que de 300 millions de francs pour l'ensemble des agriculteurs de toute la métropole en difficulté), s'est finalement élevée à 441 millions de francs, soit 2,38 fois le crédit ouvert. Pourtant, conclut la Cour, « *cet effort considérable n'a pas eu pour effet d'améliorer la situation des agriculteurs : aggravant leur endettement, il a conduit à l'octroi de nouvelles aides* ». L'agriculture corse a reçu 1 100 millions de francs de fonds publics, de 1990 à 1998.

La zone franche n'a pas provoqué de sursaut économique

AJACCIO
de notre correspondant

Le 26 décembre 1996, a été promulguée la loi relative à la zone franche en Corse. Le projet de loi avait été arrêté par le conseil des ministres le 13 novembre, après accord de la Commission de Bruxelles et après avoir été soumis pour avis à l'Assemblée de Corse dont seulement vingt-six élus contre vingt-quatre, c'est-à-dire toute la droite, l'avaient approuvé du bout des lèvres. Le texte avait été adopté défitivement par le Parlement le 20 décembre.

Les mesures que Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration du gouvernement d'Alain Juppé, avait fait adopter par la majorité RPR-UDF de l'Assemblée nationale étaient destinées à « *compenser le préjudice économique dû à la dégradation de l'image de l'île* », mais elles répondaient, en réalité, à la pression exercée par les organisations socioprofessionnelles, soutenues par l'ensemble des nationalistes, lesquels devaient se déclarer, en fin de compte, totalement insatisfaits.

Ces dispositions sont entrées en application le 1er janvier 1997. Elles sont de trois ordres : une exonération d'impôt sur les bénéfices pendant cinq ans dans la limite de 400 000 francs de bénéfice par période de douze mois, avec des dispositions spécifiques pour un grand nombre d'entreprises ayant leur activité en Corse et hors de Corse ; une exonération de la part communale de taxe professionnelle pendant cinq ans, s'appliquant jusqu'à un montant de base nette imposable de 3 millions de francs par établissement avant l'application de l'abattement de 25 % établi par la loi de 1994 portant statut fiscal de la Corse ; une majoration de l'allègement des charges sociales pour les salariés employés en Corse, s'appliquant principalement aux charges patronales de sécurité sociale sur les bas salaires.

Le volume prévu des exonérations était évalué à 3 milliards de francs par an sur cinq ans, soit 540 millions de francs pour l'année 1997. L'ensemble du dispositif, qui avait d'ailleurs été étendu, au cours du débat parlementaire, aux pêcheurs, aux professions libérales et au secteur agroalimentaire, avait été jugé sévèrement par Emile Zuccarelli, actuel ministre de la fonction publique, à l'époque député (radical de gauche) de Haute-Corse et maire de Bastia.

Il est prématuré de dresser un bilan, qui n'a d'ailleurs été prévu qu'à mi-parcours, c'est-à-dire à la mi-1999. *Toutefois, il* ne semble pas que l'instauration de la zone franche ait provoqué dans l'île un sursaut de nature à promouvoir le développement.

Paul Silvani



Le chef de l'Etat promet de ne pas laisser « le crime et le non-droit s'installer en Corse »

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Cela a ressemblé à une visite-éclair, presque irréelle. Un discours de vingt minutes auprès d'un monument aux morts et de quelques palmiers. Une voix, un visage que l'on devine derrière des gradins occupés par des journalistes, des photographes, des cameramen. Contrairement à ses habituels déplacements en région, le président de la République s'est adressé aux Corses de loin, de très loin. Ces derniers, venus par milliers, se sont amassés sur les quais de l'ancienne gare maritime, dos à la mer. Des haies de gardes républicains et de légionnaires ont formé des barrières. De nombreux policiers quadrillent la foule. Les quartiers aux alentours ont été bouclés, soigneusement débarrassés des voitures en stationnement. Les tireurs d'élite guettent sur les toits.

REPORTAGE

Des milliers de Corses ont écouté M. Chirac dans un quartier bouclé par la police

La République est donc là. Son président, Jacques Chirac, le premier ministre, Lionel Jospin, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, les ministres de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, de la défense, Alain Richard, de la justice, Elisabeth Guigou, de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, de la fonction publique, Emile Zuccarelli, le visage grave, presque de cire. Robert Hue, François Hollande et François Bayrou ont également fait le déplacement, de même que Philippe Séguin qui, lui, préférait se tenir dans la foule plutôt que de figurer à la tribune. Trois préfets, Joël Thoraval, Alain Bidou, Paul Bernard, prédécesseurs de Claude Erignac en Corse, sont présents. La classe politique corse est rassemblée à droite de la tribune. Contrairement à la tradition des voyages officiels, il n'y a pas de longues poignées de main, ni de paroles échangées entre M. Chirac et les représentants locaux. Le président de la République vient, parle. Il repart.

La foule, elle, avait été grave dans la matinée. D'elle-même, elle avait allongé le quart d'heure d'« île morte » en vingt-cinq minutes de protestation silencieuse, estimant l'initiative des élus locaux « *honteusement* » minimaliste. L'après-midi, elle devient plus joyeuse, nombreuse, disparate lorsqu'elle attend le cortège officiel. Beaucoup plus de jeunes, de lycéens, mais aussi des hommes et des femmes se mêlent aux personnes âgées. « *Ça pourrait être l'ambiance d'un concert de Johnny* », plaisante une jeune femme. Par bribes, on peut entendre au gré des conversations, « *ce sera difficile* », « *c'est l'engrenage* ». Puis une certaine attention se concentre, au fil des minutes, sur le parterre invisible, pourtant désert. Lorsque M. Chirac arrive, un homme brandit un petit drapeau français, le seul dans la foule. Une femme pied-noir s'exclame en scrutant l'ambiance : « *Mon Dieu, on dirait l'Algérie française.* »

L'hommage au préfet Erignac est écouté avec la même émotion manifestée les jours précédents. L'attention est grande quand le président accuse « *la folie meurtrière, la politique du pire, la dérive mafieuse* » d'avoir armé « *le bras de quelques-uns contre ce que représentait le préfet, c'est-à-dire l'Etat, dont il était l'incarnation et le symbole* ». On applaudit une première fois lorsque M. Chirac martèle : « *Nous ne le tolérerons pas.* » Le public écoute dans un silence impressionnant le chef de l'Etat affirmer que « *les assassins seront punis car ce sont les assassins d'un homme, mais aussi les ennemis de la République* ». Une voix d'homme s'élève pour demander « *la vérité, M. Chirac !* » au mot « *assassins* ». La formule : « *La France est fière de la Corse et les Corses sont fiers d'être français* » suscite d'autres applaudissements très nourris, tout comme la promesse solennelle de ne pas laisser « *le crime et le non-droit s'installer en Corse* ».

« ON VOUDRAIT Y CROIRE »

Un homme âgé est rassuré : « *C'est exactement le langage que nous attendions, le rappel de l'Etat à ses responsabilités, l'engagement que la Corse puisse renaître dans la République.* » Une femme, elle, est plus sceptique : « *Ça nous fait du bien d'entendre ça, on voudrait y croire. Mais j'ai bien peur que tout cela ne soit du spectacle. L'Etat, y compris lorsque les amis de M. Chirac étaient au pouvoir, a trop joué avec l'impunité. C'est tout de même pour des raisons d'Etat que certaines enquêtes ont été bloquées* », s'insurge-t-elle. Des communistes sont satisfaits et, à la fois, inquiets : « *Ils ont une obligation de résultats, sinon c'est l'assurance de l'impunité.* »

Une autre jeune femme, « *militante de rien du tout* » mais présente à toutes les manifestations depuis vendredi, est partagée : « *Symboliquement, c'est exactement ce que nous attendions. voir autant de hauts personnages de l'Etat venir dire " basta ", " stop ", je dis bravo. Sincèrement, j'ai de l'espoir mais j'attends de voir. Des magistrats ont été trop écœurés à cause du comportement de leur hiérarchie. Les contrôles fiscaux des entreprises, on sait qu'ils n'existent pas. Certains élus locaux exercent un pouvoir absolu sur leur territoire. Les faux employés communaux, les faux employés à l'hôpital, des élus qui se passent le pouvoir de père en fils, d'autres qui fricotent avec des voyous, c'est tout cela qu'il faudrait pointer du doigt. L'Etat n'en a jamais pris les moyens. En aura-t-il le courage aujourd'hui ?* » Elle est soulagée par ce discours d'ordre républicain, puis réfléchit : « *Tout de même, ça fait un peu le père qui vient nous fustiger, nous haranguer. Moi, je suis d'accord, la Corse, la France ça ne fait qu'un, mais faut pas qu'ils nous trahissent, Chirac-Jospin. Parce qu'on a toujours un peu de nationalisme dans notre cœur. Et pourtant, je ne les aime pas, les nationalistes !* »

Une autre femme du Manifeste pour la vie, elle, est ulcérée : « *Pour nous, le préfet, il fait partie de nos morts et de nos souffrances. Mais visiblement, nos morts ne sont pas les leurs. Chirac n'a pas dit un mot sur tous ces meurtres de militants, d'élus, de citoyens, de fonctionnaires qui ont précédé cet assassinat qui, j'en conviens, est symboliquement très important. Mais ça fait des années que la Corse est une zone de non-droit et que nous, nous le payons : 140 morts en six ans. Et pas un mot ! Notre douleur à nous, elle ne compte pas ?* » Une autre femme ajoute : « *On ne peut pas faire appliquer la loi à leur place. Il y a un gouvernement, des administrations qui ont des devoirs. Ils n'ont qu'à faire leur boulot.* »

Dominique Le Guilledoux

Bernard Bonnet va occuper les fonctions de préfet

PASSÉES la surprise, l'indignation et la manifestation d'unanimité de la République autour de son président et du premier ministre, lundi 9 février, l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, contraint le gouvernement à définir en hâte une riposte au défi lancé à l'Etat. Lionel Jospin s'attendait à être interrogé, mardi après-midi, lors de la séance des questions, à l'Assemblée nationale, sur la situation créée ou révélée par le meurtre du préfet et sur la façon dont il entend réagir. Son intention n'était pas d'annoncer des mesures précipitées ou improvisées, même si, dès lundi soir, une réunion a été organisée, à l'hôtel Matignon, au niveau des directeurs des cabinets, pour coordonner les actions des ministères de l'intérieur et de la justice, notamment.

Deux décisions ont été prises rapidement. La première est le remplacement de Claude Erignac, dont le successeur doit être désigné mercredi 11 par le conseil des ministres. L'accord s'est fait sans difficulté, semble-t-il, entre l'Elysée, Matignon et le ministère de l'intérieur sur le nom de Bernard Bonnet. Parfaitement au courant des dossiers qu'il va trouver, cet ancien élève de l'ENA, âgé de cinquante ans, a certes choisi la carrière préfectorale, mais il a aussi détenu des postes importants dans l'administration policière, notamment en Corse, justement, où, de janvier 1991 à novembre 1992, il avait été préfet adjoint pour la sécurité.

Directeur central de la police territoriale, au ministère, jusqu'en juillet 1993, M. Bonnet avait occupé, au début de sa carrière, différentes fonctions à l'administration centrale. Charles Pasqua, redevenu ministre de l'intérieur, l'avait nommé, en juillet 1993, préfet des Pyrénées-Orientales. Il était encore, ces jours-ci, à Perpignan car il n'avait pas encore pris son poste dans le Haut-Rhin où il avait été nommé par le conseil des ministres le 21 janvier. Son premier passage à Ajaccio lui avait bâti dans l'île une image de rigueur mais aussi d'homme ouvert au dialogue.

La deuxième décision prise a été de renforcer les moyens judiciaires au service de l'enquête menée sur l'assassinat du préfet. Le procureur de la République de Paris, Gabriel Bestard, a été dépêché mardi matin à Ajaccio, où il a rejoint devait rejoindre le chef de la 14e section (antiterroriste) du parquet, Irene Stoller, et l'un des substituts de cette section, Bernard Fos. Il est rarissime que le procureur de Paris, supérieur hiérarchique de la section antiterroriste, se déplace ainsi dans le cadre d'une enquête.

Par ailleurs, lors de son passage à Ajaccio, lundi, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, s'est entretenu avec les responsables de ses services. Un renforcement des moyens dont ils disposent est envisagé à court terme, le ministre estimant nécessaire une « *remise en ordre en matière fiscale et douanière* » en Corse. « *L'Etat de droit concerne tous les services de l'Etat* », a déclaré M. Strauss-Kahn avant de se rendre en Corse où, a-t-il dit, l'activité fiscale et douanière « *s'exerce dans des conditions particulières, et il convient d'y mettre fin* ».

Rompant avec la pratique des gouvernements Balladur et – dans une première période – Juppé, M. Jospin entend que la politique de l'Etat en Corse soit définie par le premier ministre, avec l'ensemble du gouvernement, et non pas confiée au seul ministre de l'intérieur.

« Une poignée de hors-la-loi, ennemis de leur propre terre »

***LE PRÉSIDENT** de la République a rendu, lundi 9 février, un hommage national à Claude Erignac, préfet de Corse assassiné vendredi 6. Voici le texte intégral de l'allocution de Jacques Chirac :*


VERBATIM

« C'est l'émotion et la tristesse qui nous rassemblent aujourd'hui. Mais c'est aussi l'indignation et le refus. Un homme est mort, vendredi soir, lâchement assassiné. Cet homme, le préfet Claude Erignac, nombreux ici sont ceux qui l'ont connu, qui l'ont aimé. Personnellement, je lui portais la plus grande estime. Qui était-il ? D'abord un homme de cœur et de conviction. Ensuite un homme de contact, attentif à tout et à tous. Enfin et surtout, un serviteur de l'Etat, auquel il a consacré toute sa vie.

» De l'Yonne à la Loire, du Gers aux Yvelines, puis en Corse, Claude Erignac incarnait une certaine idée du service public, fondée sur le dévouement, l'intégrité, la rigueur morale, la disponibilité et l'ouverture d'esprit. Ici, en Corse, il laissera sa marque grâce à l'action qu'il a conduite pour lutter contre la violence, soutenir l'économie, affirmer l'identité culturelle de l'île. Cévenol, grand sportif, homme de culture et curieux de toutes les cultures, Claude Erignac était un exemple. Il aurait sans doute dit qu'il n'avait fait que son devoir dans les différents postes qu'il avait occupés avec maîtrise et talent, et c'est vrai. Mais faire son devoir en étant toujours estimé, apprécié, obéi, c'est tout simplement accomplir un parcours exemplaire. C'est pourquoi l'émotion est si forte et la tristesse si lourde.

» Mais au-delà de cette peine légitime et de l'immense chagrin que vivent son épouse, ses enfants, ses amis, c'est un profond sentiment d'indignation que nous ressentons au fond de nos cœurs. A travers Claude Erignac, c'est l'autorité de l'Etat et l'intégrité de la France que certains ont voulu attaquer et mettre en cause. La folie meurtrière, la politique du pire, la dérive mafieuse, ont armé le bras de quelques-uns contre ce que représentait le préfet Claude Erignac, c'est-à-dire l'Etat, dont il était l'incarnation et le symbole.

» Nous ne le tolérerons pas. Et je l'affirme ici, en présence du chef du gouvernement, au nom de l'ensemble des pouvoirs publics et au nom de tous les Français, de Corse comme du continent. Non, nous ne le tolérerons pas. Les assassins seront punis car ce sont les assassins d'un homme mais aussi les ennemis de la République. C'est la France unanime, c'est la France debout, par delà les différences, par-delà les clivages politiques, que nous représentons ici.

» La France est une et indivisible. Certes, elle est faite de régions, de provinces, différentes les unes des autres, avec chacune ses habitants, ses coutumes, son histoire et parfois sa langue. C'est particulièrement vrai de la Corse, dont l'identité et la spécificité sont reconnues de tous. La France est diverse et c'est notre richesse. Mais il n'est qu'une France. Il n'est qu'un territoire national, soumis, partout à la même loi et au même droit. La France est fière de la Corse et les Corses sont fiers d'être Français. Contre cette volonté et cette évidence, une poignée de hors-la-loi, ennemis de leur propre terre, joue la carte de la violence extrême dans un jeu absurde.

» Garant de l'unité nationale, je le dis solennellement ici, à Ajaccio : nous ne laisserons pas le crime et le non-droit s'installer en Corse. Nous ne laisserons pas attaquer l'Etat et ses serviteurs. Nous ne laisserons pas se défaire l'unité du pays. La tragédie que nous vivons interpelle notre conscience. Elle appelle de chacun, en Corse comme sur le continent, le recueillement, la réflexion, mais aussi la mobilisation. Elle exige un sursaut collectif au nom de la démocratie et de la République. L'Etat assumera sans défaillance toute ses responsabilités. Je demande à nos concitoyens corses, et en particulier aux jeunes, de garder foi en l'avenir. Ensemble, nous saurons sortir de cette trop longue période de doute et de violence Ensemble, nous saurons construire notre destin commun. »

L'Etat apporte 1,5 milliard de francs d'aides spécifiques

COMBIEN la Corse coûte-t-elle à la France ? La question surgit de façon récurrente chaque fois que la Corse revient dans l'actualité. En 1989, lors de la grande grève des fonctionnaires insulaires, Michel Rocard, alors premier ministre, avait suscité un tollé sur l'île et une certaine approbation ailleurs en affirmant : « *L'Etat sait bien que la Corse a atteint le plafond de la solidarité qu'elle peut attendre du continent.* » Depuis, ce thème est devenu une sorte de leitmotiv, le coût global des transferts de l'Etat étant souvent confondu avec les interrogations sur le bon usage des fonds pubics.

Globalement, avant la mise en place de la zone franche qui entraîne des coûts supplémentaires, les dépenses de l'Etat pour la Corse atteignaient quelque 12 milliards de francs par an. Mais il s'agit d'un chiffre brut; qui n'inclut pas les recettes (impôts, cotisations sociales, etc.) et comprend, en revanche, des transferts que l'Etat effectue pour chaque région ou département de France, qui eux aussi « coûtent » à l'Etat (salaires des fonctionnaires, retraites, dotations aux collectivités locales, etc.)

Selon un chiffrage officiel établi à l'époque du gouvernement Juppé et qui ne semble pas avoir été actualisé depuis, l'Etat retire 5 milliards annuels de la Corse. Ses dépenses nettes sont donc de 7 milliards. Sur ces 7 milliards, 270 millions proviennent de fonds européens (ceux-ci transitent par les institutions nationales de chaque pays membre de l'UE). 3 milliards sont dus au poids des retraités dans la population corse. L'évaluation des avantages spécifiques de la Corse est la suivante : 900 millions pour la dotation de continuité territoriale ; 400 millions pour les taux réduits de TVA et d'accises sur les tabacs et alcools ; enfin, 370 millions pour le statut fiscal de 1994. Au total, environ 1,5 milliard par an. Soit près de dix fois moins que le chiffre global jeté en pâture à l'opinion...

Jean-Louis Andreani

Le gouvernement est favorable à la création d'une commission d'enquête sur l'usage des fonds publics dans l'île

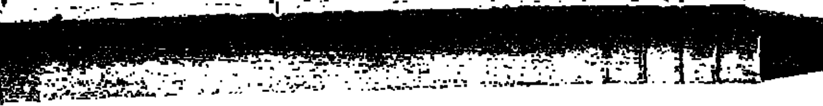
LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale examinera, mercredi 11 février, une proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics en Corse. Interrogé lundi sur RTL, le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a indiqué que « *le gouvernement est favorable* » à la création d'une telle commission, qui serait, selon lui, « *un élément pour assainir la situation en Corse* ». « *Si elle voit le jour,* [cette commission] *devrait disposer de tous les moyens d'investigation pour éviter d'éventuelles erreurs qui seraient commises notamment dans l'utilisation des fonds publics en Corse* », a-t-il ajouté.

Dans l'exposé des motifs de leur proposition, déposée en septembre, les députés du groupe Radical, Citoyen et Verts évoquent « *la survenance de quatre cents à cinq cents attentats par an, tout au long des dernières années* », entraînant « *destructions* » et « *dissuasion de l'investissement, sans parler du désarroi de la population* ». Ils soulignent que, « *si l'utilisation des fonds publics en Corse s'effectue dans des conditions critiquables sur le plan de l'opportunité ou de la régularité, il importe que cela soit corrigé* ». « *Dans le cas contraire, il est également de l'intérêt de la Corse que cela soit établi et qu'elle soit en quelque sorte lavée de tout soupçon* », ajoutent-ils.

Le socialiste Yves Tavernier (Essonne) a été nommé rapporteur sur cette proposition au sein de la commission des finances de l'Assemblée. Si la majorité de la commission y est favorable, les députés se prononceront en séance publique. En cas d'accord de la majorité de l'Assemblée, une commission d'enquête, composée à la proportionnelle des groupes, se mettra alors en place, et disposera d'un délai de six mois pour rédiger un rapport qui sera rendu public, sauf décision contraire des députés.

Dans un courrier adressé aux membres de la commission des finances, Roger Franzoni, député (radical de gauche) de Haute-Corse, rappelle qu'une proposition similaire, qui avait été déposée sous la précédente législature par Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, dont il est le suppléant, n'avait pas été « *retenue par la majorité RPR-UDF d'alors* ». Celle-ci lui avait préféré la formule d'une « *mission d'information commune sur la Corse* », créée le 22 octobre 1996, à la demande de José Rossi, député (UDF) de Corse-du-Sud. Le bureau de cette mission, qui avait dû interrompre ses travaux du fait de la dissolution de l'Assemblée, avait décidé d'en publier les comptes rendus.

Jean-Baptiste de Montvalon



le conseil des ministres : il s'agit de Bernard Bonnet, qui avait exercé les fonctions de préfet délégué pour la sécurité en Corse au début des années 90.

...eaux nationalistes

...retrouvés par les policiers

...s avantages accordés à l'î...

de sursaut économique

Les médecins généralistes bénéficieront d'une revalorisation de leurs honoraires

Plus dépensiers, les spécialistes verront leurs tarifs gelés mais aucune sanction ne leur sera appliquée

La Caisse nationale d'assurance-maladie a annoncé, mardi 10 février, que l'enveloppe accordée en 1997 aux soins de ville avait été respectée. Les généralistes bénéficieront donc d'une hausse d'honoraires. En revanche, les dépenses des spécialistes ont dérapé. Dans un entretien au *Monde*, le président de cette caisse, Jean-Marie Spaeth (CFDT), juge que l'assurance-maladie est engagée *« dans une sortie de crise »*.

LES DÉPENSES de soins de ville ont été relativement bien tenues en 1997, première année d'application de la réforme de la Sécurité sociale mise en œuvre par Alain Juppé. C'est ce qui ressort des résultats rendus publics, mardi 10 février, par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), qui doit négocier avec les syndicats de médecins signataires des conventions médicales, jeudi 12, les objectifs de dépenses pour 1998 et une revalorisation des honoraires des généralistes. L'enveloppe accordée aux hôpitaux publics pour 1997 (242,8 milliards de francs) devrait aussi être tenue selon Jean-Marie Spaeth (CFDT), le président de *cette caisse*.

Les soins de ville bénéficiaient, en 1997, d'une enveloppe de 261,8 milliards. Si ce plafond de dépenses a été globalement respecté, la situation est contrastée suivant les professions. Les soixante mille généralistes ont tenu dans leur enveloppe de *141 milliards de francs* (honoraires et prescriptions). Ils bénéficieront donc de deux mesures : une revalorisation d'honoraires, qui pourrait majorer la consultation de près de 4 francs (110 francs actuellement) ; la rétrocession d'une partie de la provision qui leur était destinée en cas de bonne tenue des dépenses qui se traduira par un chèque de 9 300 francs en moyenne par médecin (avec un maximum de 13 500 francs), selon la CNAMTS.

L'enveloppe de 53,4 milliards de francs pour les « autres prescriptions » (antirétroviraux, prescriptions hospitalières faites en ville, dentistes etc.) a aussi été respectée. En revanche, *les spécialistes* ont dépassé de 310 millions de francs leur plafond des dépenses *(67,4 milliards), et ils n'auront donc* ni hausse de leurs tarifs, ni rétrocession de leur propre provision. Toutefois, aucune sanction (reversement d'honoraires) ne leur sera appliquée, confirme M. Spaeth.

Le dérapage des spécialistes est modeste, mais il se concentre sur *deux spécialités : les gastro-entéro*logues et, surtout, les radiologues. Cette situation est d'autant plus *« inacceptable »*, selon M. Spaeth, que ces derniers avaient signé, en 1996, un accord avec sa caisse dans lequel ils s'engageaient à réduire leurs dépenses de 500 millions de francs en 1997. Cette augmentation plus forte que prévu des dépenses des cinquante mille spécialistes va peser sur les négociations entre les caisses et les syndicats médicaux pour la répartition de l'enveloppe 1998 des soins de ville.

GROUPES DE TRAVAIL

Au terme d'un accord négocié entre l'assurance-maladie et le *gouvernement, cette enveloppe* a été fixée à 267,5 milliards de francs, soit une hausse de 2,1 % par rapport à 1997. Les caisses et les deux syndicats signataires des conventions médicales, MG-France pour les généralistes et l'UCCSF (chirurgiens) pour les spécialistes, devront s'entendre sur sa répartition entre ces deux catégories de praticiens, mais aussi entre honoraires et *prescriptions*.

Enfin, le ministère de l'emploi et de la solidarité a confirmé, lundi, la mise en place de quatre groupes de travail chargé de réfléchir à une réforme du système de soins : partage de l'information entre médecins et caisses dans le cadre de l'informatisation ; participation des praticiens libéraux aux programmes de santé publique ; évolution du rôle des unions régionales de médecins ; évolution des modes de rémunération et de régulation, qui devra remettre à plat le système de sanction financière (reversements d'honoraires) qui devait être imposé aux médecins trop dépensiers à partir de 1999.

Ces groupes seront coordonnés par François Stasse, conseiller d'Etat et ancien directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Celui-ci devra, explique Martine Aubry dans un entretien au *Quotidien du médecin* du 9 février, *« proposer au gouvernement les réformes qui lui paraîtront nécessaires et qui recueilleront l'adhésion du plus grand nombre »*.

Jean-Michel Bezat

Jean-Marie Spaeth, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie

« Nous sommes engagés sur la voie d'une sortie de crise »

« Les dépenses d'assurance-maladie pour 1997 sont connues. *Ces résultats vous satisfont-ils ?*

– Pour la deuxième année consécutive, on constate une cassure *dans le rythme* d'augmentation des dépenses de santé, sans avoir versé dans le rationnement des soins qu'annonçaient les partisans de l'immobilisme. Cette meilleure utilisation des fonds publics au profit des dépenses médicalement utiles permet non seulement de redistribuer *une provision* d'honoraires aux soixante mille généralistes, mais aussi de revaloriser le tarif de leur consultation en 1998. On aurait pu faire la même chose pour les spécialistes si certains d'entre eux, les radiologues en particulier, avaient respecté l'engagement *souscrit par leurs représentants en* 1996.

– Au-delà de ces chiffres, quel bilan faites-vous de l'année 1997, première année d'application du plan Juppé ?

– On a progressé sur le plan de l'équité du financement, avec l'élargissement de la CSG à l'ensemble des revenus ; il faut accélérer dans cette voie pour la cotisation des entreprises, cela réduira aussi les incertitudes sur les re*cettes. Surtout, on a réalisé le gros* œuvre du plan de réforme de la Sécurité sociale. Nous avons précisé, par contrat avec l'Etat et avec les professions de santé, quels sont les *rôles et les responsabilités de cha*cun, avec un seul objectif : placer le système de soins au seul service des patients. Ainsi, l'option médecin référent va-t-elle permettre d'enrichir la pratique médicale, de *mieux articuler le préventif* et le curatif. Chaque médecin doit pouvoir exercer en toute liberté, mais il doit avoir *en tête la dimension* économique de son activité, prendre conscience qu'il est ordonnateur de dépenses de la collectivité.

» C'est pour cela que l'assurance-maladie a mis à sa disposition un guide des médicaments gé*nériques qui lui permet, sans* modifier la qualité de sa décision thérapeutique, de choisir un médicament moins cher. En 1997, nous avons aussi refondé la prévention : les adolescents bénéficieront d'une visite dentaire gratuite et d'une meilleure prise en charge des soins *nécessaires. Nous sommes aussi* engagés dans la généralisation du dépistage des cancers féminins. Nous avons ainsi mis en place les fondations d'une politique non *plus seulement* d'assurance contre la maladie, mais plus généralement de préservation de la santé.

– *Georges Jollès*, vice-président de la CNAMTS et du CNPF, souhaite *« un reflux de l'Etat »*. Comment vous situez-vous dans ce débat ?

– *Les grandes orientations* de politique de la santé publique et les grands équibilibres économiques dépendent, sans ambiguïté, du Parlement. C'est désormais un *consensus qui transcende* les clivages politiques puisque les lois de financement de la Sécurité sociale ont été adoptées par deux majorités successives. Nous sommes ainsi sortis d'une gestion comptable a *posteriori de la Sécurité sociale*, en faveur d'objectifs de dépenses fondés sur des choix médicaux clairs, à la définition desquels est associé le corps médical.

» Le périmètre de la responsabilité de la CNAMTS, et donc des partenaires sociaux qui la gèrent, a été, à leur demande, précisé dans une convention que nous avons conclue avec l'Etat. Cette conven*tion, qui consacre des engage*ments de l'Etat sur le moyen terme, doit permettre qu'enfin la gestion de l'assurance-maladie ne soit plus tributaire des échéances électorales. *La majorité de gestion de la* CNAMTS n'a aucune hésitation sur sa prise de responsabilité, mais *l'Etat doit nous laisser l'exercer.*

– Vous réclamez donc plus d'autonomie ?

– C'est l'intérêt de tous de réhabiliter la démocratie sociale. Or, aujourd'hui, notre action est corsetée par des contraintes administratives d'un autre temps, liées par exemple au statut d'établissement public de la Caisse nationale. Savez-vous, par exemple, que *le di*recteur de la CNAMTS ne désigne pas lui-même ses principaux collaborateurs ? *Nous devons disposer* de marges de manœuvre plus amples : la CNAMTS doit changer de statut pour devenir une « entreprise publique de santé », ce qui nous laisserait *l'espace nécessaire* pour agir au nom des assurés sociaux. Je souhaite qu'on avance sans tarder sur ce changement.

– Craignez-vous que le patronat se retire de la CNAM ?

– *La Sécurité sociale est un élé*ment structurant de la société, un élément fondamental de la cohésion sociale. Elle est en outre un lieu important de confrontation des composantes de la société civile. Une grande partie du patronat a, fort heureusement, cette vision. Dans les récentes *élections* des vingt-deux présidences des Unions régionales d'assurance-maladie, *quinze* sont de la délégation employeurs : on est loin du désengagement ! J'entretiens avec le représentant du CNPF à la CNAMTS des relations ouvertes qui font la solidité de *la majorité* actuelle. Très franchement, il ne me semble pas que Georges Jollès soit dans l'état *d'esprit de quitter* la CNAMTS.

– Selon vous, le plan Juppé a donc mis la Sécurité sociale sur la bonne voie ?

– Nous sommes engagés sur la voie d'une *sortie de crise, crise du* régime d'assurance-maladie, crise d'identité du corps médical, mais l'avenir des plus belles lois dépend d'abord des hommes et des femmes qui les appliquent. Nous avons franchi une première étape et nous abordons une nouvelle ère : *ce n'est pas le moment de le*ver le pied. Mais l'horizon est dégagé car je note que personne, du point de vue politique ou syndical, n'a d'alternative à la voie qui est *désormais tracée.* »

Propos recueillis par Bruno Caussé

Cinq fédérations syndicales sur sept vont signer l'accord salarial dans la fonction publique

LE MINISTRE de la fonction publique, Emile Zuccarelli, et cinq fédérations de fonctionnaires sur sept devaient signer, mardi 10 février, l'accord salarial négocié dans la nuit du 28 au 29 janvier (*Le Monde* du 30 janvier). Ces cinq fédérations sont Force ouvrière, dont le gouvernement avait activement recherché l'adhésion, la CFDT, l'UNSA, la CFTC et la CGC, qui représentent 1,3 million d'agents dans les trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), selon les derniers résultats des élections professionnelles. En revanche, la CGT, première organisation représentative des trois fonctions publiques, et la FSU, première dans la fonction publique d'Etat, qui représentent près de 820 000 voix, ont refusé de signer.

La CGT et la FSU estiment en effet que les mesures salariales proposées ne permettent pas de garantir le pouvoir d'achat des agents sur la période 1996-1999. La CGT juge que les mesures offertes aux bas salaires *« ne se traduisent par aucun gain de rémunération réelle pour les débuts de carrière »* et qu'elles *« n'ont que des effets très limités sur les échelons immédiatement supérieurs »*. La FSU note que *« les agents de catégorie A et B restent quasi totalement ignorés »*. Ces deux organisations déplorent en outre que le gouvernement n'ait pas pris d'engagement sur la date d'effet de la réduction du temps de travail, et sur sa compensation par des créations d'emplois.

Les cinq autres fédérations de fonctionnaires, au contraire, estiment que l'accord garantit le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires pour la période 1997-1999 et qu'il propose, pour les agents de la catégorie C, un rattrapage significatif des pertes subies en 1996, année où le gouvernement d'Alain Juppé avait décidé un gel des augmentations générales. Elles se félicitent d'avoir obtenu le principe de la réduction du temps de travail hebdomadaire à 35 heures. La CFDT, qui rappelle que ce dossier est pour elle *« prioritaire »*, estime que l'engagement du gouvernement à ouvrir des discussions est *« un point d'appui pour l'action »*.

Marc Blondel, président de la confédération Force ouvrière, considère que l'accord permet de *« concrétiser l'attachement de FO à la pratique contractuelle »*. FO, qui s'était éloignée de cette politique au moment des accords Durafour de 1990, et qui n'avait pas signé l'accord salarial de 1993, opère ainsi un retour remarqué dans le jeu contractuel. La CGC signe, mais précise que *« des prolongements doivent être rapidement donnés à cette signature par l'ouverture de discussions sur l'évolution des qualifications et la situation des personnels d'encadrement des fonctions publiques »*.

Rafaële Rivais

La gauche refait son unité pour adopter le projet sur les 35 heures

Mme Aubry a satisfaction à l'Assemblée nationale

DEUX mois après l'examen du projet de loi sur l'immigration, qui avait transformé les rangs de la gauche « plurielle » en foire d'empoigne, et quelques semaines après les nouvelles discordances entendues lors du mouvement des chômeurs, le vote solennel du texte sur les 35 heures, mardi 10 février, à l'Assemblée nationale, devait fournir au gouvernement l'occasion de se féliciter de l'unité retrouvée des députés de la majorité.

Dès la fin de l'examen du texte, vendredi 6 février, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, *n'a pas manqué de remercier « l'ensemble des membres de la majorité »* qui, a-t-elle ajouté, *« se reconnaît aujourd'hui »* dans ce projet de loi. Tout sourire, Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) arborait, peu après, une liste des dix amendements adoptés émanant des rangs écologistes. Oublié, l'ultimatum adressé, le 31 janvier, par les délégués du conseil national des Verts à leurs députés, leur enjoignant d'*« infléchir significativement le texte de loi »* (*Le Monde* du 3 février) : M. Cochet, qui a obtenu d'être le porte-parole des Verts sur le projet de loi, au détriment du trublion Noël Mamère, vantait, dans les couloirs de l'Assemblée, les mérites de *« l'efficacité »* face à *« la rhétorique »*.

« Lors de l'examen des projets de loi sur l'immigration et la nationalité, soulignait-t-il, *on est parti bille en tête. Aucun de nos amendements n'a été retenu. On a réfléchi, et on s'est dit qu'il valait mieux être un peu plus modestes dans nos ambitions. »* Moins démonstratif, le porte-parole du groupe communiste, *Maxime Gremetz (Somme)*, ne semblait pourtant pas peu fier d'entendre, dans l'après-midi, Pierre Lellouche (RPR, Paris) le complimenter sur les résultats *« engrangés »* par son groupe.

La déclaration des députés communistes, qui s'étaient dits, le 3 février, *« préoccupés par l'évolution du projet »* de loi, ne devrait pas avoir d'incidence lors du vote. Au groupe, *on se félicitait* au contraire, lundi 9, de la prise en compte de plusieurs de ses amendements. Restent quelques *« inquiétudes »*, notamment sur le *SMIC, qui devraient être rappe*lées, mardi, à la tribune de l'Assemblée.

Aux yeux du gouvernement, la pointe d'amertume manifestée à plusieurs reprises par le représentant du Mouvement des citoyens, Jacques Desallangre (Aisne), ne *prêtait guère à conséquence, étant* donné l'intérêt relatif manifesté par cette formation à la réduction du temps de travail. Les radicaux de gauche ? Leur bataille en faveur de l'annualisation les a placés *quelque peu en porte-à-faux* : contraint de se défendre d'être un *« sous-marin ou une taupe du CNPF »*, Michel Crépeau (Charente-Maritime) devait avoir l'occasion de revenir sur le sujet lors des explications de vote. Quant aux autres contestataires, qu'ils soient représentants de la Gauche socialiste, ex-poperenistes ou refondateurs communistes, ils ne sont guère intervenus lors des débats, jugeant sans doute la partie jouée d'avance.

Face à une majorité ainsi ressoudée, l'opposition aura du mal, en dépit d'un vote unanime contre le texte de Mme Aubry, à effacer des hésitations apparues lors des *débats*, tant sur le fond que sur la stratégie à adopter. En faisant porter sur Gilles de Robien *(UDF-DL, Somme)* la responsabilité d'engager les hostilités contre le gouvernement, le 27 janvier, la *droite* a pris le risque de troubler son image d'opposant.

HÉSITATIONS TACTIQUES

De fait, « oubliant » au passage les critiques émises par le député de la Somme contre le caractère *« autoritaire »* du projet de loi, le gouvernement et sa *majorité* ont pu reprendre à leur compte la défense et illustration de l'aménage*ment-réduction* du temps de travail prononcée par celui qui a attaché son nom à une première loi sur le sujet.

Ainsi ralentis dans leur élan, les députés RPR et UDF ont également semblé sur la défensive lorsqu'il s'est agi, pour eux, de ne pas *apparaître comme les fers de* lance du CNPF. Un *« projet alternatif »* de l'opposition semblait-il se dessiner en faveur de la baisse des charges ?

Le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, prenait ouvertement ses distances, laissant à de maigres troupes le soin de défendre une proposition de loi massivement rejetée par des députés socialistes.

Les divergences de la droite sur le fond se sont doublées d'hésitations tactiques. Entre le débat de fond et la guerre procédurière, la droite – notamment *RPR* – a en effet refusé de choisir. Interventions *« substantielles »* lors de la discussion *générale, suivie d'une* guérilla parlementaire, menée par à-coups, contre l'avis des principaux orateurs des groupes UDF et RPR : la stratégie de l'opposition a souffert d'un manque de lisibilité.

Jean-Baptiste de Montvalon

M. Migaud donne des pistes pour une réforme de l'ISF

LE RAPPORTEUR général du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS, Isère), estime que *« la refonte de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ne peut être dissociée de celle de la transmission d'entreprise et des droits de succession sur l'outil de travail »*, dans un entretien au quotidien *La Tribune*, mardi 10 février. Tout en indiquant que l'ISF *« doit être réformé »* et que *« la question de l'élargissement de son assiette se pose »*, M. Migaud envisage *« l'institution d'un taux spécifique, plus réduit, pour les biens nouvellement intégrés dans l'assiette de l'ISF »* dont le supplément de recettes *« financerait l'allègement des droits de succession »*.

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES : Ahmed Ghayet, délégué** auprès du premier secrétaire du PS, chargé de la citoyenneté, a fait savoir, dans une lettre du vendredi 6 février à François Hollande, qu'il se retirait de la liste socialiste à Paris pour les élections régionales en Ile-de-France. Représentant des jeunes issus de l'immigration, et conseiller de Martine Aubry, M. Ghayet s'était vu rétrograder de la quinzième à la dix-neuvième place, jugée non éligible, en raison de la place supplémentaire accordée au Mouvement des citoyens.

■ **Marie-Christine Blandin, présidente** (Verts) du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, a déclaré, lundi 9 février, que sa reconduction à la tête de la région ne constituait pas un *« préalable »*. *« Je ne suis pas une guerrière »*, a-t-elle expliqué, en référence aux propos de Dominique Voynet, pour laquelle un refus des socialistes de reconduire Mme Blandin serait un *« casus belli »*.

■ **AGRICULTURE : *« la prime à l'herbe*** sera reconduite pour cinq ans », a annoncé, lundi 9 février, Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, après avoir reçu le feu vert de la Commission européenne. Le montant actuel de cette prime – 300 francs par hectare – ne devrait pas être relevé (contrairement à ce que demandent les éleveurs de bovins) mais les parcelles bénéficiaires seront mieux identifiées, selon le ministre.

JUSTICE Un procès exceptionnel s'est ouvert, lundi 9 février, devant la cour d'assises du Nord, à Douai. Antoine Taboni est accusé de sévices, violences et viols sur ses enfants. L'une de ses filles, Leyna, avait tenté de le tuer, en 1994. Son arrestation avait permis aux enquêteurs de découvrir cet enfer familial. ● AUSSITÔT après son père, pour qui le jugement sera rendu mercredi, Leyna comparaîtra dans le box des accusés jeudi pour cette tentative de meurtre. ● LA COUR D'ASSISES ayant à juger successivement deux affaires étroitement imbriquées, de nouveaux jurés devraient être désignés par tirage au sort pour examiner le cas de Leyna. ● FACE À SON PÈRE qui nie les faits et s'estime *« victime d'un crime presque parfait »*, la jeune femme a détaillé, lundi, les violences subies durant des années. *« Si on le met dehors,* a-t-elle conclu, *il nous tuera tous. »*

L'inceste, des viols et un enfer familial devant les assises du Nord

Antoine Taboni comparaît à Douai, depuis le 9 février, pour mauvais traitements, sévices et viols sur ses enfants. L'une de ses filles, Leyna, avait tenté de le tuer, en 1994, avant de le dénoncer. Elle sera à son tour, jeudi, dans le box des accusés

DOUAI
de notre envoyé spécial

Le 8 décembre 1994, Leyna tire quatre balles sur son père alors qu'il quitte à vélo le lycée Roger-Salengro de Houplines, où il occupe un contrat emploi-solidarité d'agent d'entretien. Ce lundi 9 février, la jeune femme est devant la cour d'assises du Nord, à Douai… mais sur le banc des parties civiles.

PROCÈS

Dans le box des accusés a pris place son père. Antoine Taboni est poursuivi pour *« viols sur mineure de quinze ans par ascendant légitime, viols sous la menace d'une arme par ascendant légitime, viols par ascendant sur une personne particulièrement vulnérable en raison d'un état de grossesse connu de l'auteur »*.

Au cours de leurs investigations, les enquêteurs chargés de la tentative d'homicide volontaire ont finalement abouti à la mise en cause de Leyna. Elle révélera avoir agi parce qu'elle ne supportait plus les sévices sexuels dont elle dit être victime depuis l'âge de treize ans. Aujourd'hui âgée de vingt-neuf ans, la jeune femme comparaîtra, jeudi 12 février, après le procès de son père, devant cette même cour, en compagnie de son compagnon, pour *« tentative d'assassinat»*.

Antoine Taboni est à l'aise lorsqu'il s'installe sur le banc des accusés. Il jette un œil dans la salle, observe Leyna puis son épouse, également partie civile. Rien ne semble l'émouvoir, pas même la lecture de l'arrêt de renvoi, pourtant particulièrement sordide.

L'homme faisait régner un climat de terreur dans sa famille. Il infligeait des mauvais traitements tant à sa femme qu'à ses quatre filles. Alors qu'il partage son lit avec Leyna depuis plusieurs années, il la viole une première fois la veille de ses treize ans.

Dans la maison familiale, il impose la présence de sa propre belle-sœur, qui devient sa maîtresse et avec laquelle il aura deux autres filles. Ce ménage à trois tiendra vingt-cinq ans. Dans une pièce de son garage, qu'il appelle le *« trou »*, son domaine exclusif, un lit est installé. C'est là que, à plusieurs reprises, Leyna sera victime des pires violences physiques et sexuelles. Alors qu'elle a une vingtaine d'années et qu'elle vit en concubinage, enceinte de six mois, elle est de nouveau violée.

Antoine Taboni nie tout. A peine admet-il quelques *« corrections »*, administrées à ses filles, mais d'actes sexuels envers son aînée, aucun. *« Je suis là alors que je ne devrais pas l'être, car je suis victime, victime d'un crime presque parfait,* explique-t-il. *J'ai tout fait pour ma fille. » « Vous êtes accusé de l'avoir violée»*, glisse le président Jean-Claude Monier. Antoine Taboni se lance alors dans des digressions et de confuses explications.

Il n'en démord pas : la victime c'est lui. *« Leyna avait cinq ans, elle pleurait, alors elle venait dans mon lit,* poursuit-il. *Le plus souvent c'était elle qui voulait venir. J'ai toujours été une troisième mère pour mes enfants. La deuxième, c'était Marie-Elisabeth, ma belle-sœur. Je me suis marié avec ma femme lorsqu'elle était enceinte de Leyna, ce n'était pas un mariage d'amour, j'ai assumé mes responsabilités. Le vrai amour c'était avec Marie-Elisabeth, elle avait seize ans. C'était elle ma vraie femme, mais tout le monde était consentant. on a tout construit ensemble.*

– Comment étiez-vous avec vos enfants ? demande le président.

– Un papa poule. Je les emmenais en promenade, à la piscine. D'un autre côté j'étais assez autoritaire.

– Etiez-vous violent ?

– Non. Vous savez, l'amour et la haine se côtoyent souvent. Le problème de ma fille c'est qu'elle est débordante d'imagination. Elle me disait qu'elle faisait de la lévitation, des messes sataniques. »

La ligne de défense de l'accusé fait bondir l'avocat général, Luc Frémiot.

« Je ne dis que la vérité, insiste Antoine Taboni. *Je croyais que c'était un amour et je ne voulais pas croire ce qu'elle me disait : qu'elle avait des pouvoirs occultes, qu'elle était proche de Satan. »*

Leyna s'avance justement à la barre. *« Il me considérait comme sa troisième femme,* commence-t-elle.

– Que se passait-il exactement ? interroge le président.

– Dès que je faisais une bêtise, j'y avais droit, précise Leyna. *Il voulait tout m'apprendre sur l'acte sexuel. Il me donnait 20 francs après, une petite récompense. Quand je refusais, il me donnait des coups avec une batte de base-ball. Il faisait régner la terreur à la maison. Il était dans sa chambre à l'étage et dès qu'il voulait quelque chose il tapait avec sa bouteille sur le sol, je devais monter pour savoir ce qu'il voulait. C'est là qu'il m'a violée la première fois. Il disait que c'était normal, qu'il m'aimait très fort, que tous les papas font ça. J'ai essayé d'en parler à ma mère, elle n'a pas voulu me croire. »*

Lorsqu'elle s'installe avec son compagnon, avec qui elle aura son premier fils, Leyna est toujours victime des violences sexuelles de son père.

« Pourquoi avoir conservé des occasions de rencontre avec lui ? demande le président.

– A une personne comme lui, on ne peut pas dire non, il vous manipule, dirige votre vie. Il nous faisait travailler dur, on devait l'aider dans ses activités de brocante. Soit on travaillait, soit il nous claquait sur le carreau.

– C'est-à-dire ?

– Il nous dérouillait, je ne sais pas comment vous dites ça, vous… »

L'avocat général s'approche de Leyna. A bout, la jeune fille est en pleurs.

« Pouvez-vous nous parler de l'ambiance à la maison ? demande-t-il.

– C'était la terreur toujours. Nous étions sur le qui-vive. Quand j'ai quitté la maison, à vingt ans, il m'a dit qu'il s'en prendrait à ma plus jeune sœur.

> « C'était la terreur toujours. Nous étions sur le qui-vive. Quand j'ai quitté la maison, à vingt ans, il m'a dit qu'il s'en prendrait à ma plus jeune sœur »

– Vous vous êtes sacrifiée ? suggère l'avocat général.

– C'étaient mes petites sœurs, reprend Leyna. *Ma vie de toute façon était déjà foutue. »*

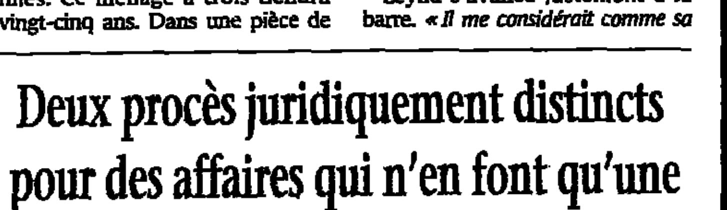
La jeune fille se lance alors dans de longues explications sur le comportement violent de son père. *« Il nous faisait marcher pieds nus, même quand il pleuvait. Il disait que c'était une expérience qu'on devait vivre, comme un parcours du combattant. Une fois, il nous a emmenées à la mer. En fait de vacances, il nous faisait grimper sur les murs d'un blockhaus, en araignée, les pieds et les mains à plat. A la maison, on ne pouvait pas se laver. L'eau chaude c'était pour lui et Babette* [Marie-Elisabeth]. *A mes sœurs et à moi, il avait donné deux boites de conserve : la première pour se laver, la seconde pour se rincer. Ensuite on devait les nettoyer pour manger dedans. Il voulait que l'on vive ce qu'il avait vécu dans son enfance, en Algérie.*

– Que pensez-vous aujourd'hui de tout ça ? conclut l'avocat général.

– Je crois qu'il est malade. Si on le met dehors, il nous tuera tous, tous ceux qui sont contre lui aujourd'hui. »

Le procès devait se poursuivre, mardi 10 février, avec l'audition des témoins.

Acacio Pereira



Deux procès juridiquement distincts pour des affaires qui n'en font qu'une

DOUAI
de notre envoyé spécial

Le procès qui s'est ouvert à Douai devant la cour d'assises du Nord, *lundi 9 février, constitue une* sorte de première juridique. Aussitôt après le jugement d'Antoine Taboni, *qui doit être rendu* mercredi soir, la cour se réunira de nouveau dès le lendemain pour juger, pendant deux jours, Leyna, pour la tentative d'assassinat contre son père.

De partie civile, la jeune femme deviendra alors accusée. *« Quel que soit l'arrêt rendu par la cour d'assises contre Antoine Taboni, je ne demanderai pas le report du procès de ma cliente »*, a expliqué hors audience Mᵉ Laurence Csizmadia-Giraud, avocat de Leyna.

La situation est pourtant suffisamment originale pour que l'on s'interroge sur le déroulement de ce second procès. Une cour d'assises peut-elle, successivement, juger un père accusé de viols, puis sa fille accusée de tentative d'assassinat sur la personne de ce père ? Les deux audiences n'auraient-elles pas dû être plus clairement dissociées ? Pour contourner cette difficulté, le président de la cour d'assises fera procéder, jeudi, au tirage au sort de neuf nouveaux jurés. Le président et ses assesseurs auront donc à connaître des deux affaires mais le jury populaire aura été renouvelé.

Plusieurs personnes, susceptibles d'être désignées comme jurés, jeudi, ont néanmoins assisté, lundi, à la première journée du procès d'Antoine Taboni.

Comment cette première audience ne pourrait-elle pas peser sur la seconde ? Et que se passerait-il pour Leyna si, par hypothèse, son père *venait* à être *acquitté* des viols et sévices dont il est accusé ?

Si juridiquement les deux procès sont *distincts*, l'un et l'autre dossiers se sont bien sûr révélés, lundi, dès les premiers débats, complémentaires *et étroitement* imbriqués. Au point que Mᵉ Eric Dupond-Moretti, avocat d'Antoine Taboni, *suivi en cela* par l'avocat général et les conseils des parties civiles, a demandé que certaines pièces *du second dossier* – la tentative d'assassinat – soit versées au premier – les violences sexuelles. La cour devra donc trancher cette inédite situation.

A. Pe.

…auche refait son unit…
…our adopter le projet
…sur les 35 heures

…migaud donne des pistes
…ur une réforme de l'ISF

Confirmation des responsabilités dans l'accident à l'Opéra de Séville

LA COUR D'APPEL de Paris, dans un arrêt du 6 février, a confirmé le jugement du 19 décembre 1996, concernant la responsabilité – à 50 % chacun – de l'Opéra de Paris et d'un constructeur de décors, Manudecors, dans l'accident survenu, le 16 juillet 1992, lors d'une répétition d'*Otello* de Verdi, à Séville. Une artiste des chœurs avait été tuée et quarante-trois personnes blessées, dont dix gravement, par une partie du décor qui s'était effondré. Cinq responsables de l'Opéra de Paris (dont Pierre Bergé, à l'époque président du conseil d'administration, et Georges-François Hirsch, alors administrateur général), et deux responsables de Manudecors, ont été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis *« pour les délits d'homicide et blessures par maladresse, imprudence, inattention, négligence et inobservation des règlements »*. Le metteur en scène d'*Otello*, Petrika Ionesco, a bénéficié d'une relaxe. Pierre Bergé est actuellement président d'honneur de l'Opéra national de Paris et Georges-François Hirsch directeur de l'Orchestre de Paris.

Le DAL s'invite à la mairie de Paris

UNE CENTAINE de familles menacées d'expulsion de leur logement ont envahi, lundi 9 février, avec le soutien de l'association Droit au logement (DAL), une salle de restaurant de la mairie de Paris située en face de l'Hôtel de Ville où se tenait le conseil de Paris. A un peu plus d'un mois de la fin de la trêve hivernale des expulsions, le DAL, qui dispose d'une liste de 5 000 familles en attente d'un HLM à Paris, entendait *« faire avancer les choses »*. Les représentants des familles ont été reçus par Michel Bulté, adjoint au maire chargé du logement, avec promesse d'une nouvelle rencontre le 17 février. Elles revendiquent notamment un appartement pour quelque 350 familles en attente de logement social depuis huit à vingt-cinq ans, et pour 500 autres, locataires de vingt-cinq immeubles insalubres appartenant à la Ville de Paris, dans l'Est parisien, et visées par une procédure d'expulsion.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : le ministre de l'éducation nationale a décidé d'ouvrir une négociation** *« portant sur l'ensemble du dispositif de formation continue des personnels »* dans les meilleurs délais, pour répondre *« à une demande des fédérations syndicales »*, a fait savoir le ministère dans un communiqué publié lundi 9 février. Les déclarations de Claude Allègre sur les absences des enseignants, notamment pour se former, avaient provoqué l'inquiétude et l'irritation des syndicats.

■ **TRANSPORTS : environ 5 000 contrôleurs dépendant de la direction lyonnaise de la SNCF** ont entamé un mouvement de grève, lundi 9 février, pour protester contre l'agression de l'un d'eux samedi. Le mouvement touche une partie des départements du Rhône, de la Drôme, de l'Ain et de la Loire. Une femme chargée du contrôle d'un train effectuant la liaison entre Saint-Etienne et Le Puy avait été agressée par un voyageur sans billet qui l'avait menacée au cutter avant de lui tordre violemment le bras, malgré l'intervention de deux passagers.

■ **PERSONNES ÂGÉES : l'Association des directeurs d'établissements d'hébergement pour personnes âgées (Adehpa)** s'est félicitée, lundi 9 février, de la fermeture administrative de la maison de retraite l'Hermitage à Schoeneck (Moselle) décidée par la préfecture en raison des *« conditions inacceptables »* d'accueil. Dans un communiqué, l'Adehpa a rappelé qu'elle *« demande depuis longtemps la fermeture de 5 à 6 % des établissements »* et *« l'accroissement des moyens mis à la disposition des personnes âgées »*.

■ **PITBULLS : le gouvernement a achevé la rédaction de son projet de loi « sur les animaux dangereux et errants »**, qui vise notamment à interdire l'importation, la vente, l'élevage et l'acquisition des chiens comme les pitbulls en France, a annoncé lundi 9 février le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec. Des sanctions à la fois administratives et pénales, pouvant aller jusqu'à la confiscation des animaux, sont prévues par ce texte. Le projet de loi doit à présent être adressé au Conseil d'Etat.

Jean-Marc Deperrois est condamné à verser 500.000 francs aux parents d'Emilie Tanay

Condamné pour l'empoisonnement de la fillette, il a de nouveau clamé son innocence

Jean-Marc Deperrois a été condamné en audience civile, lundi 9 février à Rouen, à verser 250.000 francs de dommages et intérêts à chacun des parents de la petite Emilie Tanay. Il avait été condamné, en mai 1997, à vingt ans de réclusion criminelle pour l'empoisonnement de la fillette. Jean-Marc Deperrois s'est dit à nouveau innocent, alors que plus de 200 personnes s'étaient rendues au tribunal pour le soutenir.

ROUEN
de notre correspondant

Jean-Marc Deperrois, condamné le 25 mai 1997 à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Rouen pour l'empoisonnement d'Emilie Tanay, neuf ans, a été condamné en audience civile, lundi 9 février 1998, à payer 250 000 francs de dommages et intérêts à chacun des parents de la victime. Il devra en outre verser un franc de dommages et intérêts pour le préjudice subi aux laboratoires Bellon, fabricant de la Josacine, antibiotique pour enfants qui avait servi à l'empoisonnement par l'adjonction de cyanure.

Huit mois après le procès qui s'était achevé dans le tumulte sur un arrêt reconnaissant Jean-Marc Deperrois coupable d'avoir empoisonné par erreur la fillette en juin 1994, l'audience civile de la cour de Rouen s'est déroulée lundi dans une atmosphère très tendue. La forte mobilisation des amis et partisans du condamné, convaincus de l'erreur judiciaire, ne s'est pas démentie. Le comité de soutien s'était mobilisé autour d'Anne-Marie Deperrois, l'épouse de Jean-Marc, et environ deux cent cinquante personnes étaient présentes dans la cour du palais de justice.

Il n'était pas question, lundi, de recommencer l'audience criminelle. Le président de la cour, Jean Reynaud, n'a pas manqué de le répéter à un public parfois survolté acquis à la cause de Jean-Marc Deperrois. Ce dernier n'a guère laissé de temps à l'avocat de la famille Tanay, Mᵉ Laurent de Caunes, pour prouver à ses juges sa volonté de se battre. *« Je suis innocent, ce n'est pas moi, je n'ai rien fait. Pourquoi m'accusez-vous ? On a voulu me briser. Je suis brisé. On a voulu me broyer. Ma vie est broyée. On a voulu me laminer. Je suis laminé »*, a-t-il déclaré d'une voix forte, avant d'être rappelé à l'ordre par le président.

« ZOLA AUX PETITS PIEDS »

L'audience s'est poursuivie dans une passion que l'avocat général, le procureur Marc Gaubert, n'a pas voulu tolérer en ce qu'il a appelé *« ce jour de justice ordinaire »*. En demandant 500 000 francs de dommages et intérêts pour chacun des parents d'Emilie, Mᵉ de Caunes a tenté de faire valoir la douleur d'un père et d'une mère. *« A la mort d'une enfant et à la destruction d'une famille, les dommages et intérêts constituent une forme de réparation sans pour autant prétendre à une compensation, à une atténuation du drame que les Tanay vivent toujours »*. Pour Mᵉ de Caunes il y a eu en plus *« les proclamations théâtrales d'innocence et l'utilisation à cette fin de moyens quasi frauduleux pour faire croire à l'erreur judiciaire »*. Et pire encore, *« ces accusations contre les parents qui aggravent leur préjudice »*.

Mᵉ Charles Libman, l'avocat de Jean-Marc Deperrois, a, lui aussi, trouvé matière dans les commentaires d'après-procès, dénonçant chez les accusateurs de son client *« les quelques Zola aux petits pieds et à la petite plume »* qui ont *« décidé de mener une campagne contraire à celle que, il y a un siècle, Zola menait pour démontrer l'innocence d'un citoyen »*. Il y a aussi l'essentiel, selon lui, la *« présomption d'innocence qui subsiste jusqu'à ce que la cour suprême de justice rende son arrêt »*.

Mᵉ Libman, qui espère une décision favorable de la cour de cassation contre l'arrêt de la cour de Rouen, a plaidé pour *« la réforme nécessaire de la cour d'assises »* qui ferait que Jean-Marc Deperrois serait *« la dernière victime de l'infaillibilité prétendue des juges »*. Quant au montant des dommages réclamé, il lui a semblé exorbitant. S'il y a douleur incommensurable de parents, celle-ci, par nature, *« ne se mesure pas. Alors, pourquoi se mesure-t-elle à un million de francs ? »*, a-t-il demandé.

Après deux heures de délibéré, la cour a condamné Jean-Marc Deperrois à verser 250 000 francs à chacun des époux Tanay. Son mari reparti dans sa cellule, Anne-Marie Deperrois a indiqué qu'elle ne disposait pas de la somme réclamée et assuré que le comité de soutien *« restera mobilisé »*. Ses membres travaillent actuellement sur les analyses de la Josacine empoisonnée.

La cinquantaine de policiers dépêchés aux abords du palais de justice de Rouen pour contenir d'éventuels débordements n'a finalement pas eu à intervenir. La passion qui animait les amis de Jean-Marc Deperrois était retombée à l'issue de l'audience, comme s'ils avaient d'autres combats à mener après cet épisode, passage obligé d'un long combat. La bataille se poursuit également par la voie des maisons d'édition. Plusieurs livres ont déjà été écrits sur cette affaire. Anne-Marie Deperrois vient de publier *Erreur sur le coupable* (Edition no1) et Corinne Tanay, *Lettres à Emilie* (Grasset).

Etienne Banzet

SOS-Racisme réclame la création d'un ministère de la ville

RENNES
de notre correspondante régionale

« Si SOS-Racisme est passé de mode, c'est seulement dans les médias, martèle Fodé Sylla. *Si on nous voit moins à la télévision, c'est que nous avons choisi d'être au quotidien avec les plus démunis, dans les quartiers et nous y sommes bien seuls. »*

L'ovation du président est à la hauteur d'une certaine euphorie qui a marqué le cinquième congrès de l'« Association des potes », à Rennes, du 5 au 8 février. Beaucoup de jeunes à la casquette vissée sur le crâne, des militants de la première heure : au moins cinq cents délégués se sont déplacés.

Cette assiduité à débattre des *« ghettos urbains »* et de la lutte contre le Front national a rassuré les responsables du mouvement, après *« quelques années difficiles »*. *« C'est la dynamique impulsée par les pétitionnaires contre les lois Debré qui a sorti SOS de l'ornière »*, a reconnu Fodé Sylla. Pour ce *« congrès de la maturité »*, comme l'a répété à l'envi le président, en place depuis cinq ans et qui y demeure, le bureau national s'est largement renouvelé. Les statuts ont en outre subi pas mal de modifications pour répondre aux critiques de la Cour des comptes qui leur reprochait leurs à-peu-près.

« À QUOI SERT UN GOUVERNEMENT ? »

Les rapports avec un gouvernement de gauche, bien plus regardant sur ses subventions, changent eux aussi. *« Que le ministère de la ville soit supprimé est notre plus grande déception*, a insisté Fodé Sylla. *Nous en réclamons un, doté d'un plan d'urgence. »* Selon lui, les « quartiers difficiles » d'il y a quinze ans, lorsque naissait SOS-Racisme, tendent à devenir *« des ghettos, des zones de non-droit marquées par la violence autodestructrice »*.

« Si un gouvernement ne s'attaque pas à cela, à quoi sert un gouvernement ? », a-t-il poursuivi. Les emplois-jeunes eurent, eux aussi, droit à quelques piques de la part du président de SOS-Racisme : *« A quoi bon en créer s'ils ne vont pas à ceux qui connaissent le plus la misère ? »*

Sous un calicot proclamant *« Centre-ville, quartiers, égalité des droits »*, le congrès a, en outre, formulé une série de propositions. Elles concernent à la fois la lutte contre le racisme – une campagne de pétitions doit être lancée pour que celle-ci soit inscrite en préambule de la Constitution – et la mise en œuvre de mesures sociales de manière à accroître le nombre de services publics, d'équipements culturels et d'animateurs dans les cités. *« Nous ne sommes pas là seulement pour défendre les blacks et les beurs propres sur eux »*, a rappelé le président, fier d'annoncer l'ouverture de trente *« maisons de potes »* dans les cités.

Martine Valo

Face-à-face inédit entre Arno Klarsfeld et Maurice Papon sur le terrain de la morale

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Qui a remis à la police française les listes des juifs à arrêter le 10 janvier 1944 à Bordeaux ? Les autorités allemandes, la section d'enquêtes et de contrôle (SEC) du commissariat général aux questions juives ou la préfecture régionale de Bordeaux ? Laissée sans vraie réponse lors de l'instruction menée à l'audience par le président Castagnède (*Le Monde* du 6 février), la question réapparaît, lundi 9 février, avec les avocats des parties civiles.

S'appuyant sur un rapport de la gendarmerie qui mentionne que *« les listes ont été remises le 10 au soir par l'intendant de police »*, alors placé sous l'autorité du préfet Sabatier, l'accusation laisse entendre que c'est la préfecture, par l'intermédiaire de son service des questions juives, qui aurait été le fournisseur de ces listes. Elle observe également que, dès le 17 décembre 1943, la police allemande s'était adressée à la préfecture pour que leur soient communiquées des listes.

A l'inverse, tenant compte d'une note du chef du service des questions juives, Jacques Dubarry, datée de mars 1944, la défense soutient que ce sont les Allemands ou encore la SEC, inféodée à l'occupant, qui se sont chargés de ces remises de listes. Elle affirme que jamais la préfecture n'a répondu à la demande des Allemands formulée en décembre.

Pour tenter de clore un débat qui paraît sans fin, Maurice Papon produit cette fois un document, inédit au dossier : un procès-verbal de la procédure intentée à la Libération contre Lucien Dehan, responsable de la SEC, qui sera finalement jugé, condamné à mort et exécuté. Selon Dehan lui-même, interrogé en 1947, *« Mayer* [NDLR : responsable SS] *avait fait taper des listes dactylographiées et avait découpé dans ces listes, nom par nom, des bandes de papier qu'il avait groupées par quartiers et qu'il avait distribuées soit à la police soit à la feldgendarmerie »*. Les Allemands, selon l'accusé, disposaient donc bien de leurs propres listes.



« Participer volontairement à ce que l'on sait être un crime n'est-il pas suffisant pour en être complice sans pour autant en avoir désiré les conséquences ? »

Sourds aux arguments de la défense, les avocats de la partie civile, tel Mᵉ Alain Lévy, continuent d'argumenter. Quand Mᵉ Arno Klarsfeld intervient, sous le regard médusé de ses confrères : *« Moi, je vous crois, Maurice Papon, lorsque vous dites que la préfecture n'a pas remis de listes en décembre. La police allemande a d'ailleurs procédé elle-même à des rafles avec des résultats maigres. Et, de toute façon, vous n'auriez pas agi sans instructions de Vichy. Je vous crois lorsque vous dites que vous n'avez pas voulu la déportation de vos compatriotes, juifs français. Je veux bien croire aussi que vous avez voulu faire des radiations de juifs intéressants, une expression qui, je vous crois encore, exprime davantage la maladresse que le mépris. »*

Prenant littéralement à contrepied ses confrères, Mᵉ Klarsfeld veut surtout pointer du doigt la spécificité de la rafle de janvier 1944, qui marque l'abandon des juifs français par Vichy : *« Je vous crois, Maurice Papon. Mais, dites-moi alors par quels textes légaux, la police française a procédé cette fois aux arrestations des juifs français, alors que ceux-ci n'étaient même pas en infraction par rapport aux ordonnances allemandes ? »*

– *« Vous parlez de textes, mais nous étions en guerre !*, s'exclame l'accusé. *Vous comprenez bien qu'il n'y avait plus de lois. Et puis, il y avait l'article 3 de la convention d'armistice qui faisait que la police française pouvait être saisie à tout moment par les autorités allemandes ! »*

Mᵉ Klarsfeld veut néanmoins démontrer que, si les opérations menées auparavant contre les juifs étrangers pouvaient s'apparenter à des mesures de *« sûreté générale »*, celles que Vichy laissait faire à l'encontre des juifs français étaient menées, cette fois, en toute illégalité. Maurice Papon ne relève pas, se retranche derrière sa défense : *« Je ne me suis jamais retrouvé dans un processus opérationnel*, dit-il pour couper court.

– *« Participer volontairement à ce que l'on sait être un crime n'est-il pas suffisant pour en être complice sans pour autant en avoir désiré les conséquences ?*, reprend Mᵉ Klarsfeld.

– *En droit ou en morale ?*, demande l'accusé. *En droit, nous sommes dans la pagaille qu'a créée la Cour de cassation qui a rejeté mon pourvoi* [NDLR : en janvier 1997, la Cour de cassation a estimé que, pour renvoyer un accusé de complicité de crime contre l'humanité devant les assises, il n'était pas nécessaire que celui-ci eût adhéré à une politique d'hégémonie idéologique ni qu'il eût fait partie d'une organisation déclarée criminelle par le tribunal de Nuremberg]. »

« INHUMAINE INJUSTICE »

L'accusé, cependant, ne répond pas encore sur le terrain de la morale. Puis Mᵉ Klarsfeld évoque *« l'inhumaine injustice »* qu'a pu commettre l'accusé envers les juifs. *« Je me bats toujours contre l'injustice*, rétorque Maurice Papon. *Pour autrui, pour mon prochain et pour moi-même. Après, on s'occupe de la mort. Mais il faut d'abord tordre le cou à l'injustice. »* Mᵉ Klarsfeld insiste. *« Il n'aurait pas fallu perdre la guerre de 1940 !*, s'emporte Maurice Papon.

– *On peut perdre la guerre sans commettre un crime contre l'humanité.*

– *Etablissez-le d'abord, le crime contre l'humanité ! »*

Alors Mᵉ Caroline Daigueperse, conseil du consistoire central, revient sur ce terrain de la morale, que dédaigne à fouler l'accusé : *« Etes-vous au moins allé à la synagogue du 10 au 12 janvier ?*

– *Ce que je constate à regret*, répond Maurice Papon sur le ton de la confession, *c'est que, dans ces assises, on est appelé parfois à dire des choses qu'on préférerait garder secrètes dans son cœur. Je répondrai à contre-cœur (...). C'est la vie qui m'a appris le courage et c'est le courage qui me permet d'être ici et de me défendre. Si je dis que je n'ai pas eu le courage d'y aller, c'est parce que j'avais la sensibilité d'un jeune homme de trente ans et que je n'étais pas encore au fait des coups de l'existence. Maintenant, j'ai reçu assez de coups pour savoir où j'en suis.*

– *Ne pensez-vous pas que la lâcheté dont vous avez fait preuve est condamnable ?*

– *Oh ! L'épaisseur entre la lâcheté et le courage*, interrompt l'accusé, *c'est quelque chose qu'il faut aborder avec précaution. Soyez prudente ! A votre âge, n'essayez pas de donner des leçons à un vieux barbon de quatre-vingt-sept ans. »*

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Le procès pourrait s'achever le 21 mars

Le président Jean-Louis Castagnède a rendu public, lundi 9 février, un nouveau calendrier prévisionnel de la fin des débats. Selon cette dernière mouture, toujours susceptible de modifications, le procès de Maurice Papon s'achèverait le samedi 21 mars, journée consacrée à une dernière prise de parole de l'accusé, au délibéré et au verdict.

L'examen des faits proprement dit se terminerait aux alentours du 17 février, avant l'examen de la résistance de Maurice Papon. Les plaidoiries des parties civiles auraient lieu du 6 au 13 mars, le réquisitoire le 16, la défense conservant la parole du 18 au 20 mars, après une journée « blanche » le 17. Il reste encore à la cour d'assises à entendre plus d'une quarantaine de témoins.

Le périphérique nord de Lyon restera payant

Raymond Barre a décidé, lundi 9 février, de fermer provisoirement TEO, après l'annulation par le Conseil d'Etat du contrat de concession à un consortium privé. Cet équipement neuf, qui a coûté 6 milliards de francs, est un héritage encombrant de son prédécesseur, Michel Noir

LYON
de notre envoyé spécial

Le président de la Communauté urbaine de Lyon (Courly) et maire (UDF) de Lyon, Raymond Barre, a décidé de fermer, lundi 9 février, à partir de 22 heures, la voie routière qui relie l'est et l'ouest de l'agglomération lyonnaise, dénommée plus communément TEO (Trans est-ouest). Même s'il ne l'a pas dit explicitement, M. Barre ne veut pas que les Lyonnais s'habituent à emprunter gratuitement une voie qui, en tout état de cause, redeviendra payante. Seul le viaduc sur le Rhône qui dessert les communes de Caluire, Rillieux et Villeurbanne reste ouvert à la circulation. Cette décision fait suite à l'arrêt rendu, vendredi 6 février, par le Conseil d'Etat, qui a annulé la délibération votée le 18 juillet 1991 par le conseil de la Courly sous la présidence de Michel Noir : celle-ci portait sur la réalisation de cet ouvrage d'art et autorisait son président à signer la convention de concession passée avec le consortium d'entreprises formé par les sociétés Bouygues et Dumez. La fermeture de TEO sera effective jusqu'à l'entrée en application d'une nouvelle délibération du conseil de la Courly qui se réunira en urgence le 16 février.

Tout en qualifiant cette affaire de *« malencontreuse »*, M. Barre a réaffirmé la *« nécessité »* et l'*« utilité »* de cet équipement pour l'agglomération lyonnaise, et souhaité son achèvement. Dans l'immédiat, il a demandé aux services de la Courly d'étudier toutes les conséquences de l'arrêt du Conseil d'Etat et de tirer les enseignements du rapport que devait lui remettre rapidement le groupe d'experts chargé d'examiner les termes du contrat de concession. M. Barre a souligné qu'il *« faudra tenir compte des charges et obligations* [résultant de la résiliation du contrat] *qui concernent non seulement le concessionnaire mais également la communauté »*.

Le président de la Courly s'est prononcé à nouveau pour le *« maintien d'un péage à un niveau approprié »*, dans le cadre d'une politique commerciale *« mieux adaptée aux besoins des Lyonnais »*. Mettant en garde contre les *« solutions démagogiques »*, M. Barre plaide pour un partage des charges entre le contribuable et l'usager, dans le double souci de préserver la capacité d'investissement de la communauté urbaine et de ne pas trop alourdir la fiscalité locale, qu'il avait promis de stabiliser durant toute la durée de son mandat. Mettant implicitement en cause son prédécesseur, M. Barre affirme vouloir agir *« dans la transparence »* afin que les Lyonnais *« se rendent bien compte de ce qui s'est passé »* et comprennent clairement *« l'effort qui leur sera demandé »*.

VIDE JURIDIQUE

Sensiblement sur la même longueur d'ondes, les conseillers socialistes de la Courly, *« pas surpris »* par l'arrêt du Conseil d'Etat, se déclarent eux aussi opposés à la gratuité totale du périphérique est-ouest et favorables à l'instauration d'un péage – uniquement sous le tunnel de Caluire – d'un montant équivalent à celui d'un ticket de bus, soit 8 francs. Sans rejeter *a priori* le principe d'une régie directe, la création d'une société d'économie mixte leur apparaît la solution la plus adaptée pour pallier ce vide juridique et seule capable de pouvoir prendre en compte à terme l'ensemble des problèmes de communication à l'échelle de l'agglomération. Sur un registre plus politique, Jacky Darne, président du groupe socialiste, demande la démission d'Henry Chabert, vice-président de la Courly et adjoint (RPR) au maire de Lyon, impliqué *« directement »*, selon M. Darne, avec *l'équipe précédente dirigée* par Michel Noir, dans la gestion *« invraisemblable et coûteuse »* de ce dossier.

Conseiller régional (Verts), Etienne Tête – à l'origine du recours devant le Conseil d'Etat – reste, lui, favorable par principe à la *« gratuité totale »* du périphérique pour assurer de meilleures relations entre l'est et l'ouest de l'agglomération. Le maintien d'un péage *« plus pédagogique qu'économique »* a, selon lui, plus une *« valeur par défaut »* pour faire adopter d'autres projets d'infrastructures. Le chantier du tronçon ouest du périphérique reste en effet à financer. Son coût est estimé à 8 milliards de francs pour une longueur de 14 km.

Vincent Charbonnier

Un coup d'arrêt aux péages urbains ?

Le coup d'arrêt provisoire donné à TEO par le Conseil d'Etat marquera-t-il un tournant dans la nouvelle tendance des élus à vouloir construire des infrastructures urbaines à péage ? La période d'incertitude qui s'ouvre pour le périphérique nord de Lyon donne une certaine crédibilité à cette hypothèse. Pour autant, la décision du Conseil d'Etat ne porte pas sur le fond : ce n'est donc pas l'opportunité de tels équipements qui est mise en cause à travers elle.

Au-delà de la procédure, c'est, sur le terrain, le boycott spectaculaire des automobilistes de l'agglomération lyonnaise – témoignant d'un rejet, d'ordre économique et social mais peut-être aussi politique –, qui montre les limites du péage urbain. Car sans le carton rouge administratif, ce mouvement massif des usagers aurait sans doute, faute de recettes, conduit les concessionnaires de TEO vers un redressement judiciaire.

Les logiques souterraines d'un projet faramineux

AU MOMENT OÙ un équipement neuf de 6 milliards de francs doit être mis en sommeil – *« TEO dort »*, ricanent certains Lyonnais – en attendant de décider qui va payer, il n'est peut-être pas inutile de revenir sur la manière dont ce projet faramineux a été mené, ou plutôt malmené. En remontant à sa genèse.

Dès janvier 1989, soit deux mois avant d'être élu maire de Lyon sous l'étiquette RPR, Michel Noir lançait, à la « une » de son journal de campagne, *J'habite Lyon*, l'idée d'un périphérique. *« On a oublié le passage d'ouest en est. D'où l'asphyxie de la rue Marietton et du tunnel de la Croix-Rousse. Ce contournement nord est donc une priorité »*, écrivait M. Noir, en proposant un tracé moins ambitieux que celui qu'il a mis en œuvre. Un mois plus tôt, dans la même publication électorale – regorgeant d'encarts publicitaires financés par les grands groupes de BTP –, Henry Chabert (RPR), futur adjoint à l'urbanisme de M. Noir, avait ouvert la voie à une concession de l'équipement au privé en évoquant la nécessité *« d'un véritable contournement nord de Lyon »* qui, selon lui, devait coûter *« sans doute un peu plus d'un milliard de francs »*.

Et M. Chabert de s'interroger : *« Pourquoi pas, dans ce cas, envisager également un péage comme dans toutes les grandes villes* [seule Marseille avec le tunnel Prado-Carénage expérimentait un péage urbain] *pour en accélérer la construction conformément à une proposition faite par Michel Noir ? »* Après sa nette victoire aux municipales, M. Noir ne tarda pas à lancer son « grand chantier » dont le coût prévisionnel s'élevait alors à 3,8 milliards de francs, la participation du concessionnaire – Bouygues, auquel fut associé Dumez (groupe Lyonnaise des eaux) – devant représenter 77 %. Mais lorsque les travaux débutèrent, le devis atteignait 6 milliards de francs et, malgré le système de concession au privé – pour trente-cinq ans –, les collectivités locales devaient supporter 52 % de l'investissement !

ABSENCE TOTALE D'APPEL D'OFFRES

On a aujourd'hui un début d'explication sur ces dérapages. Dans un rapport rendu le 27 janvier 1997, la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes a en effet observé que ce projet, engagé avec *« un contrôle minimum des assemblées délibérantes »*, avait donné lieu à *« une consultation limitée à deux sociétés* (Bouygues et Dumez) *et biaisée dès le départ »*. Selon les magistrats, la construction aurait été *« décidée et conduite par un cercle restreint qui a privilégié la rapidité plutôt que la régularité des procédures »*, les *« choix principaux et les décisions majeures »* étant arrêtés lors de réunions se déroulant *« dans la stricte confidentialité »*.

En s'interrogeant sur la réalité de la *« mise en compétition des offres présentées »*, la chambre régionale sacrifiait à l'euphémisme puisque le Conseil d'Etat – intervenant au terme d'une procédure engagée par Etienne Tête, conseiller régional (Verts) et ancien conseiller communautaire, adversaire aussi solitaire qu'opiniâtre du projet TEO – vient de sanctionner une absence totale d'appel d'offres, contraire à une directive européenne (*Le Monde* des 8-9 février). La mise en perspective du feuilleton TEO et de sa logique ne serait pas complète si l'on ne rappelait que les groupes Bouygues et Dumez, majoritaires au sein du consortium concessionnaire, sont impliqués dans le « dossier des comptes suisses », dernier rebondissement, en attente de jugement, de l'affaire Noir-Botton.

Entre 1987 et 1990, sept virements d'un montant total de 2,3 millions de francs ont été effectués par la société Bouygues Nigeria limited sur un compte genevois ouvert au nom d'une société panaméenne. Martin Bouygues, PDG du groupe, mis en examen pour *« abus de biens sociaux »* le 22 décembre 1995, a indiqué que son père, Francis, décédé, lui avait confié que ces versements avaient été opérés pour *« soutenir l'action politique de Michel Noir »*.

Par ailleurs, entre 1989 et 1991, Dumez Nigeria a versé sur un autre compte suisse 6,1 millions de francs, dont une partie aurait *« très vraisemblablement servi à rembourser Pierre Botton des dépenses engagées au profit de Michel Noir »*, selon les déclarations du PDG de Dumez international, André Kamel, devant le juge Philippe Courroye. M. Botton, gendre de M. Noir qui fut aussi son directeur de campagne pour les municipales de 1989, a, quant à lui, toujours soutenu que ces virements sur des comptes suisses dont il était l'ayant droit économique – et dont le total avoisine 10 millions de francs – étaient destinés à son beau-père afin de *« financer son ascension politique »*.

Robert Belleret

204 millions de francs aux armées en 1997 grâce à la vente de biens immobiliers

EN 1997, le ministère de la défense a vendu, dans le cadre de la professionnalisation de ses forces et de la restructuration de son parc immobilier, pour 204 millions de francs de sites devenus inutiles. C'est le bilan que dresse la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers (Mrai) dans la lettre *Objectif défense* expédiée aux commandants d'unités.

Dirigée par Alain Villaret, ingénieur général des Ponts et Chaussées, une équipe de sept « vendeurs » – six civils et un militaire – de la Mrai est chargée de négocier les contrats dont les montants vont intégralement dans les caisses du ministère de la défense. Pour 1997, elle a instruit 134 dossiers qui ont rapporté 204 millions de francs. En dix ans, la Mrai a conclu 600 ventes. *« Malgré ce rythme soutenu*, indique *Objectif défense*, *plus de 500 sites cherchent preneur. »*

Les collectivités locales fournissent le gros des opérations : plus de la moitié sont, en effet, réalisées au profit de communes ou de groupements de communes, les autres l'ayant été au bénéfice des départements et des régions. Une quarantaine d'affaires, généralement des actifs immobiliers d'un montant inférieur à 1 million, ont été conclues avec des particuliers pour de petits cantonnements, voire des mess de garnison.

Objectif défense précise encore que le prix se négocie à l'amiable avec l'acheteur pour des petites infrastructures d'une valeur inférieure à 1 million. Au-delà de cet investissement, la vente se fait aux enchères publiques, sauf dans le cas où une collectivité locale, en se déclarant intéressée, bénéficie légalement d'une priorité. C'est ce qui explique, selon la Mrai, que la vente aux enchères est l'exception.

« MAXIMUM » EN 1998

Armée par armée, les ventes en 1997 se sont réparties de la manière suivante : 152 millions de francs pour l'armée de terre ; 8,4 millions pour l'armée de l'air ; 5,4 millions pour la marine et 3 millions pour la gendarmerie. Les hôpitaux, parce que les bâtiments en question ne se transforment pas aisément en bureaux ou en logements, sont les plus difficiles à vendre. D'autres installations, comme des casernes, des bases aériennes ou aéronavales, posent des problèmes. Ce qui n'a pas empêché, par exemple, la vente – toute récente – de l'hôpital Scrive, en plein cœur de Lille, au ministère de l'intérieur pour y implanter les services administratifs de la région Nord-Pas-de-Calais.

Selon M. Villaret, l'année 1998 devrait permettre d'atteindre *« un maximum »* de cessions. En effet, Alain Richard, ministre de la défense, a d'ores et déjà annoncé qu'il précisera à l'été prochain la liste des ventes qui seront programmées durant le deuxième trimestre de 1998.

Polémique sur le traitement des déchets en Ile-de-France

PHILIPPE DOMINATI, président du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (Syctom), qui regroupe 90 communes et 5,5 millions d'habitants d'Ile-de-France, a affirmé, mardi 10 février : *« Si nous n'obtenons pas rapidement de réponse des pouvoirs publics sur notre plan de gestion des déchets, l'Ile-de-France sera incapable de respecter la loi sur l'obligation de traiter toutes les ordures ménagères avant 2002. »* Le président du Syctom, conseiller (UDF) de Paris et conseiller régional, a indiqué n'avoir reçu aucune réponse de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sur le programme de construction de deux nouvelles usines d'incinération à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) et à Tremblay (Seine-Saint-Denis), ainsi que sur la reconstruction de l'usine d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). *« Il reste 400 000 tonnes d'ordures à aller chaque année en décharge*, a dit M. Dominati. *Nous avons la volonté politique et le financement pour régler le problème. Il nous manque l'accord du gouvernement. »* Mme Voynet avait critiqué le projet d'usine d'incinération à Vitry (*Le Monde* du 30 septembre 1997).

DÉPÊCHES

■ **PYRÉNÉES-ORIENTALES : une mission de conciliation sur la carrière de Vingrau** a été confiée à Huguette Bouchardeau par le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. A l'occasion d'un déplacement sur le site, lundi 9 février, Dominique Voynet a demandé à l'ancien ministre de l'environnement d'organiser le dialogue entre la municipalité, le comité de défense de Vingrau et la société Omya, qui souhaite depuis huit ans exploiter une deuxième carrière dans ce village. Six femmes observent depuis le 29 janvier, une grève de la faim à l'entrée du site pour empêcher l'extraction du carbonate de calcium. Par un jugement du 28 janvier, le tribunal administratif de Montpellier avait rejeté la requête des opposants à cette extension, tout en prévoyant le gel de l'exploitation d'une partie du gisement pendant trois ans. – *(Corresp.)*

HORIZONS

PORTRAIT

Les Jeux de Tsutsumi

Considéré comme l'homme le plus riche du monde au début des années 90, Yoshiaki Tsutsumi est à l'origine de l'organisation des XVIIIes Jeux olympiques d'hiver à Nagano. Les compétitions devraient promouvoir son empire, qui comprend 70 % des pistes de ski de l'archipel, ainsi que de nombreux complexes sportifs et immobiliers

AFP

UN homme a déjà remporté les Jeux olympiques de Nagano. Président d'honneur du Comité olympique japonais, président de l'association nationale de ski et « capitaine » du plus grand empire économique familial du pays, le groupe Seibu, Yoshiaki Tsutsumi a assouvi une ambition de plus de trente ans : faire venir les Jeux dans l'un de ses fiefs, le nord de la préfecture de Nagano, où il possède hôtels, stations de ski et golfs. Dès que Nagano posa sa candidature aux XVIIIes Jeux d'hiver, ceux-ci sont devenus pour les médias japonais les *« Jeux de Tsutsumi »*. Et Yoshiaki Tsutsumi a montré que c'était bien le cas.

Lorsque la controverse entre la Fédération internationale de ski (FIS) et le Comité d'organisation des Jeux de Nagano (NAOC) à propos du point de départ de la piste de descente masculine à Hakuba a pris, à quelques semaines de l'ouverture des Jeux, un tour si âpre qu'elle risquait de compromettre toute la manifestation, M. Tsutsumi est intervenu. Peu après, le NAOC capitulait, acceptant d'élever le départ de 1 680 à 1 765 mètres. Makoto Kobayashi, directeur général du NAOC, qui avait déclaré qu'il démissionnerait plutôt que de modifier ce point de départ, conserva ses fonctions, sans autre crédit désormais que d'être le relais de la volonté du « maître » des Jeux. Yoshiaki Tsutsumi avait confirmé aux yeux des Japonais et des étrangers qu'il demeurait l'empereur du sport nippon.

A Lausanne, son nom – et non celui de son groupe – figure à côté de celui du président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, sur la plaque commémorative des donateurs ayant financé le Musée de l'olympisme. M. Tsutsumi collecta 10 millions de dollars auprès d'entreprises nippones. Peu après, Nagano était choisi comme site des Jeux...

En faisant venir les Jeux d'hiver à Nagano, Yoshiaki Tsutsumi entendait promouvoir une région où il a fortement investi. Le nouveau TGV nippon, qui met Nagano à 80 minutes de Tokyo, s'arrête à Karuizawa, fief du groupe et lieu de villégiature estivale à mi-chemin entre la capitale et la ville des Jeux. Quant à la « route olympique », qui mène de Nagano au plateau de Shiga, où ont lieu plusieurs épreuves, elle dessert les stations de ski et les golfs de Seibu. *« Les Jeux personnels de Tsutsumi sont déjà terminés »*, dit-on à Nagano.

Le visage taillé à coups de serpe, puissamment bâti pour ses soixante-quatre ans, Yoshiaki Tsutsumi fuit les feux de la rampe. Au pinacle de la puissance, il reste en retrait, exerçant une influence considérable par ses relations dans les plus hautes sphères du pouvoir. Au début des années 90, la revue américaine *Forbes* avait fait de lui l'homme le plus riche du monde, estimant sa fortune à quelque 20 milliards de dollars. Contrairement aux *zaibatsu* de l'avant-guerre, Seibu n'a jamais eu de vocation industrielle. Le groupe a prospéré grâce aux terrains acquis par le fondateur et à l'industrie des loisirs. Les actifs de l'empire étaient évalués à 400 milliards de dollars à l'apogée de la « bulle » spéculative de la fin des années 80.

La récession ne semble guère avoir entamé l'empire Tsutsumi. Le groupe comprend, outre la compagnie de chemin de fer, la plus grande chaîne d'hôtels de luxe du Japon (une soixantaine), des complexes touristiques, des golfs, des stations de ski, des parcs d'amusement et une équipe de base-ball, Seibu Lions. Une autre partie de l'empire est constituée par le groupe Saison (distribution), qui fut un des fers de lance de la révolution de la consommation au Japon mais est désormais en grande difficulté (*Le Monde* du 7 février). Arbitre des modes dans les années 80, Saison est connu aussi pour le mécénat avant-gardiste orchestré par le demi-frère de Yoshiaki, Seiji Tsutsumi, figure de la jet-set, qui le dirigea de longues années avant de prendre quelque distance. Yoshiaki, l'un des enfants illégitimes du fondateur, Yasujiro (1889-1964), fut désigné comme successeur par son père, qui le préféra à Seiji, pourtant fils légitime et aîné, auquel n'est revenue qu'une parcelle de l'empire.

La saga des Tsutsumi est l'une des grandes *success stories* du monde des affaires nippon, mais c'est aussi une histoire de famille shakespearienne avec ses rivalités entre héritiers légitimes et illégitimes, les ruptures, les reniements et les frasques du pater familias, dont les échos franchissaient les murs de la grande maison du quartier bourgeois de Hiroo, à Tokyo.

Il y a presque un siècle, Yasujiro, fils d'un paysan de la préfecture de Shiga, avait quitté son village pour la capitale avec pour bagage l'argent de la vente des biens de son grand-père (son seul parent après la mort de ses parents) et la promesse qu'il lui avait faite de fonder *« une famille honorable »*. Il avait alors dix-huit ans, de l'ambition et un esprit d'entreprise hérité des marchands de sa province natale, qui, au XVIIe siècle, sillonnaient le pays, la palanche à l'épaule. Apre au gain, roublard et ne s'embarrassant guère de scrupules, même à l'égard d'un proche, Yasujiro était à sa mort l'un des plus puissants hommes d'affaires japonais, ex-président de la Chambre basse et mentor de premiers ministres. Il était surtout célèbre pour ses aventures amoureuses, qui lui donnèrent une progéniture que ses biographes ont renoncé à dénombrer. On lui connaît sept enfants, dont trois peuvent être considérés comme légitimes, mais, de ses liaisons avec des soubrettes ou des employées lutinées çà et là en sont nés sans doute une cinquantaine...

> La saga des Tsutsumi est l'une des grandes « success stories » du monde des affaires nippon, mais c'est aussi une histoire de famille shakespearienne avec ses rivalités entre héritiers légitimes et illégitimes, les ruptures, les reniements et les frasques du pater familias

« Emprunter et acheter de la terre », telle était la recette du patriarche. Elle fonctionna si bien qu'elle fit de lui l'un de ces rares grands entrepreneurs sans lien avec les familles propriétaires des *zaibatsu*. Dès les années 20, il misa sur l'essor d'une classe moyenne. Il acheta des terres à Hakone (région de montagnes et de lacs entre le mont Fuji et la mer) et à Karuizawa, qui allaient devenir des lieux de villégiature de la haute société (c'est à Karuizawa que l'empereur Akihito, alors prince héritier, rencontra la future impératrice), puis de tourisme de masse. Alors que les Tokyoïtes fuyaient la capitale sous les raids américains de 1945, Yasujiro resta sur place pour acheter leurs terrains...

Dans le Japon dévasté après la défaite, les familles princières, privées de leurs revenus de l'Etat, étaient aux abois, et Yasujiro acheta leurs demeures au centre de la capitale. Il les remplacera par des hôtels qui prirent, noblesse oblige, le nom de Prince-Hotel. Il créa aussi sa compagnie de chemin de fer. Ses investissements portèrent leurs fruits dans les années 50 et 60, lorsque, stimulée par la guerre de Corée puis par la haute croissance, l'économie décolla. L'envolée des prix fonciers démultiplia la valeur de ses avoirs, lui permettant d'emprunter à tout-va. Ainsi fleurirent hôtels, golfs, stations de ski et grands magasins. Il restait aux héritiers à faire prospérer l'empire.

En affaires comme en famille, Yasujiro se conduisit en chef de clan despotique et brutal. De la même manière qu'il déshérita au lendemain de la guerre un de ses fils, Kiyoshi, pour les inclinations socialisantes de son épouse – qu'il avait cherché à mettre dans son lit –, le patriarche évinça Seiji de sa succession. Attiré par la littérature plus que par les affaires, Seiji, qui publia des recueils de poèmes et des essais – dont une autobiographie, *Un printemps comme un autre* –, était né en 1927, lui aussi d'une maîtresse (qui devint par la suite la troisième femme de son père). Etudiant, il avait adhéré au Parti communiste. Yasujiro haïssait les « rouges », mais il avait surtout compris que son fils rejetait autant le capitalisme que ce que lui-même représentait.

LA sœur de Seiji, Kuniko, était aussi une rebelle. Dans les années 50, elle a fui, à Paris, ce père tyrannique qui l'avait déjà mal mariée à deux reprises. Après une vie de bohème, elle y représenta Seibu. Dans les années 70, elle était, avec Dewi Sukarno, femme de l'ex-président indonésien, l'une des deux Japonaises du « gratin » parisien. Flamboyante, connue pour ses aventures amoureuses, Kuniko avait hérité de son père le goût du risque, mais non le sens des affaires. Et celles dans lesquelles elle se lança se soldèrent par des fiascos. La gérance du casino de Trouville fut le plus retentissant : une faillite qui la conduisit, en novembre 1979, à passer une nuit au commissariat de police de la station balnéaire normande. Seiji paya la caution et elle fut relâchée, puis lavée de toute malversation. Sa vie s'acheva tristement à Paris en 1997.

Lorsque le patriarche mourut en 1964, tout le monde pensait que Seiji allait lui succéder. Il s'était assagi et réconcilié avec son père. Mais Yasujiro se méfiait de ce fils trop critique, trop différent. Il lui préférait Yoshiaki, l'enfant de Tsuneko, la femme qu'il aima sans doute le plus, et qu'il avait modelé à son image. Seiji le savait. Peu avant sa mort, son père lui avait demandé *« de ne pas compliquer les affaires de la famille »*. L'empire irait à Yoshiaki. Seiji en recueillerait les miettes. *« Un enfant ordinaire et taciturne »*, écrit de Yoshiaki Leslie Downer, auteur de *The Brothers : the saga of the richest family in Japan*, une passionnante biographie des Tsutsumi. Yoshiaki est l'antithèse de Seiji : pendant que ce dernier préparait la révolution, il écoutait les leçons de son père. Il en hérita l'autoritarisme, le sens des affaires et le goût des femmes.

COMME son père, il ne délègue rien : *« Je n'ai pas besoin de brillants sujets : ici, la tête, c'est moi »*, dit-il. Comme lui aussi, il a toujours limé les bénéfices en réinvestissant les profits. Et Seibu a eu longtemps la réputation de ne payer pratiquement pas d'impôts, sauf sur ses terrains. Mais personne ne connaît l'étendue exacte de l'empire foncier de Yoshiaki Tsutsumi, écrit Leslie Downer.

Le judoka Yasujiro inculqua à son fils la passion du sport, et celui-ci en fera une des grandes activités du groupe, popularisant le ski (70 % des pistes de l'archipel sont gérées par Seibu) et le golf. Dans les années 60, le jeune Yoshiaki rêvait déjà de faire venir les JO à Nagano, et il entreprit de persuader les municipalités que Seibu développait : Yamanouchi, sur le plateau de Shiga, et Karuizawa, où Seibu possédait déjà 4 500 hectares. Elles ne purent s'entendre sur une candidature commune, et les Jeux de 1972 furent attribués à Sapporo. Revenu à la charge trente ans plus tard, il gagnera, non sans avoir connu quelques revers.

La frénésie de construction de golfs (plus de 2 000 à travers le pays) et la loi sur les complexes touristiques de 1987, taillée sur mesure pour servir les intérêts de Seibu et d'autres promoteurs, suscitèrent des réactions de l'opinion. Au printemps 1990, pour la première fois de sa vie, Yoshiaki dut faire marche arrière : d'abord dans son fief, à Karuizawa, où il dut renoncer à la construction d'un golf, puis à Shiga.

Là, l'opposition des habitants et d'un vieux montagnard ermite et têtu, Norio Yamamoto, qui l'avait déjà contraint à transplanter 12 000 arbres sur les pentes du mont Yakebitai lorsqu'il y créa des pistes de ski, l'obligea à abandonner le projet de construire une autre piste sur le mont Iwasuge (qu'a épargné le développement qui fait face, à Yakebitai), où il voulait situer la descente des J.O. *« L'objectif était clair : mettre toute la région sous la coupe de Seibu »*, écrit Buntaro Taniguchi dans son livre *Le Drapeau japonais et les Jeux*.

Quelques jours après ces défaites, Yoshiaki abandonnait la présidence du Comité olympique japonais : lui qui s'était comporté jusqu'à présent avec l'arrogance d'un seigneur sur son domaine pour imposer ses projets devait adopter un profil plus bas devant la fureur de la presse populaire, qui dénonçait le *« fascisme olympique »*.

Le NAOC se retourna vers la station de Habuka, fief du groupe concurrent, Tokyu. Vieilles blessures : au lendemain de la guerre, la rivalité des fondateurs des deux groupes, Keita Goto, surnommé « le Voleur », et Tsutsumi, dit « le Pistolet » (pour une sombre affaire remontant aux années 20), avait donné lieu à la « bataille de Hakone », où le premier monopolisait les transports et le second les terrains. L'affaire finira devant les tribunaux. Cette fois, Seibu et Tokyu se partagent à l'amiable le « gâteau » des Jeux.

Philippe Pons

La Corse n'est qu'un symptôme *par Max Gallo*

ON veut tuer la nation française. Tel est le sens symbolique de l'assassinat du préfet Erignac. C'est cela qu'on masque en parlant de crime contre l'Etat et la République. Certes, les institutions sont remises en cause par ce crime. Mais, à s'en tenir là, on ne va pas au fond, comme si l'on craignait de nommer le mal, parce qu'on est impuissant à le soigner ou, pis, responsable de sa genèse.

Car il est trop simple de parler de la Corse. Oui, c'est à Ajaccio que le meurtre s'est produit. Oui, il y a une histoire de la violence politique insulaire. Mais elle dit, bien plus que la crise de la société corse, la crise de la nation française.

En fait, la Corse est le lieu où se nouent les deux crises nationales de la seconde moitié du XXᵉ siècle français. La première est celle de la décolonisation. Les partis politiques – de gauche et de droite – sont incapables de régler la fin de l'empire colonial. Et la Corse éprouve de plein fouet les soubresauts de cette crise : *elle peuplait* les rangs des fonctionnaires coloniaux. Durant la crise de mai 1958, elle accueille un *« comité de salut public »* après Alger. Puis elle reçoit les rapatriés d'Algérie.

Mais cette première crise nationale a été résolue. De Gaulle a offert une issue, au-dessus des partis, fort de sa légitimité nationale conquise en juin 1940. Il place la *souveraineté nationale au centre* de sa politique, et le président, expression de toute la nation, par *l'élection au suffrage universel*, au cœur du système institutionnel.

De Gaulle s'en va. Fin de cette *séquence. Deuxième crise* nationale, qui commence précisément dans les années 70-75 et dont les *premiers signes se manifestent* en Corse, conflit avec les rapatriés. La Corse fait ainsi la jonction entre *deux crises*.

Mais la deuxième n'est pas identifiée comme une crise nationale. *Le faire serait reconnaître* que la nation reste un cadre d'interprétation. Or les commentateurs et les *politiques s'y refusent. Mais dès* lors qu'on replace dans ce cadre national les problèmes d'aujourd'hui, *la crise nationale* aveugle tant elle est intense.

Désagrégation de la société nationale *par le* chômage et la misère. Violences endémiques dans des « ghettos » liées à la baisse des capacités d'intégration de la nation. Crise de la représentation politique nationale : nombre croissant d'abstentionnistes. Crise des mœurs politiques : ministres emprisonnés, *premier ministre* suicidé, palais de l'Elysée taché de sang par le suicide du collaborateur du *chef de l'Etat*. Maire de la capitale et président du Conseil constitutionnel perquisitionnés. Faillite des institutions financières *liées à l'Etat* (Crédit lyonnais), soupçon d'incendie criminel pour faire disparaître les traces de cette faillite.

Qu'on ose au moins nous dire, puisque c'est le choix qui a été fait par la plupart : oui, la nation française « de papa » est morte, oui, nous voulons l'Europe fédérale des régions

A tout cela il faudrait ajouter une baisse de la natalité, une crise dans le fonctionnement de l'école, etc. Et, pour couronner le tout, choix unanime des élites politiques et culturelles de renoncer à la souveraineté monétaire. Et, bientôt, disparition de la monnaie nationale.

Comment ne pas parler de crise nationale ? Et comment s'étonner qu'à Montpellier on rêve de faire partie d'une grande Catalogne ? Qu'en Savoie certains remettent en cause le rattachement de 1860 ? *Qu'on envisage de créer un département* basque, pour mieux permettre sans doute sa « fusion » avec le Pays basque espagnol ? Qu'un rapport conforme aux directives européennes propose le développement des langues régionales – le français étant, peut-être, l'une d'entre elles ? Mais pourquoi diable, alors, le Conseil constitutionnel a-t-il refusé la notion de peuple corse ?

Qui ne voit, qui ne sait parmi les responsables que la logique européenne conduit explicitement à une *Europe fédérale des régions* ? Que restera-t-il, dès lors, d'une nation dépourvue de souveraineté ? Des références muséographiques ! On comprend, dans ces conditions, que les plus jeunes, en Corse ou ailleurs, cherchent un sens et un destin *collectifs hors de la nation* française.

Car appartenir à une nation relève d'un équilibre *instable* où rien n'est jamais définitivement joué. Il faut le *« vouloir vivre et décider ensemble »*, le vouloir maintenir, comme impératif catégorique, la cohérence de la nation. Et cela relève du symbolique : fierté d'une histoire commune, d'une langue commune, d'une exception partagée. Etre français, c'est être chouan et bleu, parce que la nation existe avant les partis qui la divisent et qu'elle ne les nie pas mais les intègre dans son histoire nationale.

Ce qui est significatif, désespérant et inquiétant dans la période actuelle qui, par tant de côtés, rappelle la fin de la IVᵉ République, c'est qu'aux partis défendant leur boutique, confortant leur majorité (je donne un super-surgénérateur à celle-là, et un petit surgénérateur à celui-ci ; je donne Maastricht à ceux-ci et la nation à ceux-là), ne s'oppose qu'un Front national qui caricature *et* insulte l'idée de nation en prétendant la défendre.

En 1958, il y avait de Gaulle, le condamné à mort par Vichy. Aujourd'hui, il y a Vichy. On en est là. Avec l'hypocrisie en plus. Car on nous harangue au nom de la Ré*publique et de la France*. Qu'on ose au moins nous dire, puisque c'est le choix qui a été fait par la plupart : oui, la nation française « de papa » est morte, oui, nous voulons l'Europe fédérale des régions, oui, le lien entre les Basques, les Flamands, les Savoyards, les Catalans, les Bretons, ce ne sera pas d'être des citoyens français, continuateurs et bâtisseurs d'une histoire nationale, mais d'être détenteurs de l'euro. Avec lequel ils pourront acheter un billet pour entrer au musée de notre histoire nationale.

Qu'on ose au moins proclamer cette cohérence ! Elle pourra sauver la vie d'autres patriotes qui, comme le préfet Erignac, font leur devoir.

Mais peut-être les hommes politiques reculent-ils devant cette franchise parce qu'ils sentent qu'il existe, en dépit de tout, un peuple français et une nation française. Et qu'ils les craignent.

Max Gallo *est écrivain.*

Le lycée de demain au risque de la démagogie *par Pierre Merle*

LA référence philosophique à la mode, la rhétorique éducative consensuelle et la pédagogie Coué permettent-elles d'intervertir, sans risquer de mentir, démagogie *et démocratie* ?

Ces millions de lycéens récemment interrogés n'ont pas répondu *à une enquête, nous dit-on* (point de vue de Philippe Meirieu dans votre page Débats du 16 janvier). *Soit. Tout étudiant débutant* en sciences humaines en conviendra volontiers. S'agit-il pour autant d'un débat démocratique ? Il est permis d'en douter : entre des lycéens pas toujours volontaires et des professeurs plutôt dubitatifs, voire réticents, la réflexion risque de tourner court. Mais soyons optimiste : quelques discussions pas*sionnées ont sûrement eu lieu*, ici et là, bercées par l'enthousiasme adolescent du grand soir.

L'aporie de la démarche est alors patente : d'un côté, des questionnaires qui atomisent les acteurs sociaux ; de l'autre, des débats dont on ne saura finalement rien ou pas grand-chose si ce n'est qu'ils pourraient « remonter » par le biais des établissements ou des rectorats jusqu'aux experts et décideurs. Bref, une procédure qui évoque quelque peu le *« centralisme démocratique »* d'une autre époque, et, paradoxalement, l'enquête *« jeunes » d'une autre majorité*, cette montagne de questionnaires qui accoucha d'une souris.

Une consultation alors ? *Style* référendum à questions ouvertes et choix multiples ? Pas davantage ! Pour trois raisons. La première, d'ordre méthodologique, est bien connue : elle tient à l'effet d'imposition de tout questionnement, aux effets de contexte produit par la passation d'un questionnaire dans l'enceinte de la classe par les professeurs eux-mêmes, par l'impossibilité, enfin, d'opérer une exploitation analy*tique et statistique rigoureuse* de l'ensemble des questionnaires.

Toutes les réponses seront lues, nous dit-on ! Par qui ? Avec quelles grilles de lecture, quels types de codage, quels croisements et regroupements de variables ? Comment oublier que la complexité de l'univers lycéen n'est pas plus saisissable dans l'immédiateté de la lecture de questionnaires *que la structure* de la matière n'est visible à l'œil nu ?

La deuxième raison renvoie à *l'étonnante réduction du débat* démocratique à la technique d'enquête. Le b.a.-ba de l'étymologie *– le suffixe cratie –* est en effet quelque peu malmené : quels pouvoirs sont accordés aux lycéens ? *Quelle* garantie de l'utilité sociale de leur réflexion leur est donnée ? Quelle sélection de leurs désirs et de leurs craintes ? Bref, quand il s'agira de faire des choix et d'agir, où finira le travail des experts, où commencera celui des censeurs ? Voilà un bien curieux mélange des genres qui associe, sans autre forme de procès et de précaution *épistémologique, l'activité scientifique* et l'action sociale, et supprime, sans coup férir, le dilemme *wébérien du savant et du politique*. Enfin, la question des *« savoirs à enseigner dans les lycées de demain »*. Question ouverte et à *« haut risque »*, nous dit-on.

Mais, tout de même, une attention, même élémentaire, à l'actualité permet de savoir que le nouveau ministre de l'éducation nationale ne manque ni d'idées ni de convictions fortes sur ce que *devrait être le lycée de demain*, la place de l'informatique, le contenu des savoirs, la nécessaire adap*tation aux mondes de demain*... Et il faut s'en réjouir : les changements n'émergent pas de l'indifférence ou de la prudence politiquement correcte. Or il n'est guère envisageable qu'un ministre mette en œuvre des « recommandations » qui divergeraient sensiblement des projets qui sont les siens.

Est-ce à dire qu'il ne faut pas « interroger » les élèves ? Que l'expérience subjective de leur *rapport à l'école ne doit pas être* connue ? Evidemment non. Mais l'instrumentalisation des réponses *existe, et le risque démagogique* est présent plus sûrement que le *« risque démocratique »*, d'autant que la consultation repose sur une illusion largement entretenue : nous ne saurions rien de ces lycéens. C'est avoir la mémoire bien courte.

La consultation repose sur une illusion largement entretenue : nous ne saurions rien de ces lycéens. C'est avoir la mémoire bien courte

C'est oublier le puissant mouvement protestataire de l'automne 1990 et les décrets de 1991 *leur accordant des droits collectifs* élémentaires (droits de réunion, d'association, de publication). C'est oublier les paroles *qui* furent les leurs, la violence aussi, qui mine le quotidien d'une partie des établissements.

Ces mêmes lycéens, promus pour un jour citoyens à part entière par la magie d'un questionnaire, restent en grande partie privés de droits individuels à l'intérieur de leur établissement. Solliciter leur parole sur les *« savoirs à enseigner »* ne serait-il pas aussi une façon de refouler la vio*lence que l'institution scolaire* fait peser au quotidien sur ses membres : quel droit d'expression en classe ? *Quelle véritable* garantie concernant une évaluation et une orientation équitables, et non dépendantes des stéréotypes sociaux ? Quelle défense contre la punition arbitraire ou l'humiliation publique subie en cours ? Quel respect de la personne dans une institution scolaire doublement hiérarchisée par l'établissement (des « grands lycées » aux ZEP) et la *filière (de la section* « royale » aux sections « poubelles »), voire la classe, par le *choix des options ? Trop souvent*, aussi, de subtiles distinctions dans les mots, les gestes et les regards *contiennent symboliquement des* apartheid « soft ». Bref, l'organisation du lycée signale continûment à chacun son appartenance à l'aristocratie lycéenne ou au *vulgum pecus*.

Tout cela est bien connu ? Evidemment. Mais il s'agit du cœur de la condition lycéenne, qui oriente significativement le désir d'apprendre, le sens des études et la relation aux savoirs. Changer les programmes ? Pourquoi pas !

Mais, plus fondamentalement, changer l'organisation du lycée et la place du lycéen, ne plus faire dépendre la reconnaissance de la personne de son statut scolaire, substituer la discussion au jour le jour au « grand débat » d'un seul soir... Se rappeler la leçon tocquevillienne qui fait émerger l'égalité politique de l'égalisation des conditions économiques des personnes. Et si fonder la démocratie scolaire dans les pratiques était le premier des savoirs, celui qui favoriserait la diffusion de tous les autres au plus grand nombre ?

Pierre Merle *est maître de conférences de sociologie à l'IUFM de Rennes.*

Ce que la démocratie exige de l'école

par Jean-Paul Roux

DANS son plaidoyer en faveur d'une rénovation de l'école paru dans *Le Monde* du 6 février, le ministre de l'éducation nationale interpelle chaque *citoyen, et la nation* tout entière. L'impérieuse rénovation du système éducatif doit s'appuyer sur *les lois Savary et Jospin, qui ont* engagé la dynamique de sa transformation. Il n'est nul besoin d'une nouvelle réforme mais de la constance d'une volonté politique qui fasse de *« l'école de tous »*, demain, *« l'école pour tous »*.

Le paradoxe est frappant : l'école, qui accueille un nombre toujours plus important de jeunes autrefois socialement écartés, échoue encore à répondre efficacement à leurs besoins. Tout se passe *comme si le rôle* et la finalité du système éducatif devaient obéir à l'attention et à la satisfaction exclusives *de ceux* qui ont déjà les meilleurs atouts. Cette exclusion est moralement inacceptable, socialement injuste *et économiquement* dévastatrice.

Nous sommes en passe d'atteindre l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat et, pourtant, cette légitime « massification » ne s'est pas accompagnée de l'indispensable démocratisation. Devant la diversité des situations et l'accroissement des inégalités sociales, le respect strict du principe d'égalité oblitère les réelles possibilités d'*« égalisation des conditions »*, signe de la dynamique démocratique selon Tocqueville. Pour peu que l'on soit soucieux d'une égalité qui ne soit pas éthérée, il convient alors de mettre en correspondance les situations inégales des élèves avec un examen particulier et différencié de leurs parcours. Il s'agit, autrement dit, d'opérer la révolution copernicienne par laquelle le système éducatif doit, au contraire de ce qui s'est fait jusqu'à présent, *s'adapter à la diversité* et à l'hétérogénéité de son public en se gardant bien de renoncer aux exi*gences requises pour chaque* niveau d'apprentissage.

La réalité d'un élève modèle *n'étant jamais que la négation* concrète de la réalité multiple des élèves, la logique éducative doit donc *délaisser les critères de* conformité et les principes normatifs. Elle doit placer l'élève dans sa *singularité au centre du* système scolaire et valoriser les ressources et richesses de chacun dans une trajectoire d'excellence individualisée.

Préparer l'école de demain, c'est promouvoir aujourd'hui une *école qui concilie formation, intégration* et correction des inégalités en développant le sens civique des jeunes autant que leur *épanouissement* personnel. Parce que laïque, l'école reste le lieu privilégié du « vivre ensemble », du plaisir d'apprendre, de l'éveil au sens critique, de la socialisation et de l'apprentissage de la citoyenneté. Parce qu'elle n'est pas un sanc*tuaire retiré du monde*, l'école ne doit plus se montrer indifférente aux bouleversements contemporains *qui ont cours dans tous les* champs de la connaissance et de la société.

La complexité du monde contemporain ne peut se laisser déchiffrer par l'appréhension fragmentaire et parcellisée des disciplines. Elle commande que soit mobilisée, par-delà l'acquisition nécessaire des savoirs fondamentaux requis et délivrés par les disciplines, une démarche interdisciplinaire permettant d'établir des liens entre les contenus des savoirs et de contextualiser les connaissances.

Il s'agit de donner du sens – dans la plénitude des deux acceptions du terme : signification *et direction – à toute acquisition* comme condition d'une appréhension de l'organisation *complexe du monde. Dans cette* optique, les programmes ne doivent plus être conçus comme *des normes à atteindre mais* comme des moyens d'accès à certains niveaux de compétences.

Pour paraphraser Henri Poincaré, l'addition des disciplines ne fait pas plus l'éducation d'un jeune qu'un tas de briques ne fait une *maison. Il convient*, en conséquence, de réorganiser les savoirs disloqués, par le réaménagement des champs disciplinaires et par l'articulation *organique* des formations générale et professionnelle constitutives de la formation tout au long de la vie. C'est de ce chantier de réflexions que pourront naître des solutions aux problèmes récurrents de l'allègement *des programmes ou des redoublements* de classe.

Cette vision globale du système *scolaire induit une continuité* éducative qui valorise les capacités de l'élève, l'aide à construire son projet de formation, s'efforce de remédier à ses difficultés et pallie enfin les ruptures constatées entre le primaire et le collège, et entre le lycée et le supérieur, génératrices d'échec.

Cela suppose que l'établissement scolaire devienne un centre de vie, ouvert, lieu de rencontres des activités sociales, culturelles et sportives de la cité. A ce titre, l'établissement scolaire ne serait plus un lieu extraterritorial, soustrait à *la réalité qui* l'environne, mais inséré dans la cité, lieu privilégié d'exercice et d'apprentissage *de la démocratie*.

Dans l'intérêt mutuel de l'élève et de l'éducateur, cela exige aussi *que l'on mette en place une pédagogie* du projet, que l'on dessine un projet d'établissement au service de la communauté éducative, que l'enseignant conçoive un projet éducatif au service de l'élève, enfin, que l'élève établisse un projet *pour son avenir*.

Soyons réalistes, monsieur le ministre, inventons l'école de demain !

Jean-Paul Roux *est secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale.*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Cacophonie européenne

POUR comprendre l'Europe, *« il faut être génial ou français »*, estimait lundi le secrétaire d'Etat américain. La boutade de Mme Albright visait la complexité des multiples institutions dans lesquelles sont regroupés les Etats du Vieux Continent. Elle traduisait aussi la réalité des sentiments américains sur une Europe qu'ils acceptent qu'à condition qu'elle soit faible. Mais il faut reconnaître qu'elle pourrait fort bien s'appliquer à la bizarrerie des Quinze, qui proclament régulièrement leur désir de parler d'une seule voix sur la scène mondiale, et qui offrent, à propos de l'Irak, leur habituelle division. Alors que la majorité des pays membres réprouve, à des degrés divers, le projet américain de recours à la force contre Bagdad, alors que la France se démène pour tenter de l'éviter, la Grande-Bretagne a d'entrée de jeu fait savoir qu'elle s'y associerait et l'Allemagne a confirmé qu'elle prêterait son concours passif à une opération militaire.

Pourtant la dissonance la plus flagrante ne vient pas de Helmut Kohl. Fidélité à l'OTAN, délégation quasi automatique de pouvoir sur les affaires qui concernent le Proche-Orient : la position prise avec une certaine discrétion par le chancelier – les bases aériennes allemandes seront à la disposition de Washington – est simplement traditionnelle. Plus gênante pour l'Europe est la tonitruante prise de position de Tony Blair. Oubliant qu'il assume actuellement la présidence de l'Union, celui qui s'est lui-même porté candidat à un futur leadership européen, sans même consulter ses partenaires, sans chercher par égard pour eux à tempérer ses propos, a pris position dès la première heure en faveur de la menace militaire contre l'Irak en promettant qu'il y apporterait son concours. Il s'est promptement, toujours sans consulter ses partenaires sur les éventuels messages à transmettre, transformé en VRP du président américain et de son attitude délibérément offensive.

Les optimistes feront peut-être valoir qu'entre Tony Blair qui, dans son ardeur pro-américaine, se fait plus royaliste que le roi et propose aux Nations unies des projets de résolution inacceptables, et la France qui s'évertue avec une belle constance à ramener Saddam Hussein à la raison pour éviter le pire, il existerait un partage des rôles. On peut se demander aussi si l'Europe aurait eu réellement plus de poids en ayant préféré à cette cacophonie la mise au point laborieuse d'une position consensuelle, forcément minimaliste ou équivoque.

Cette situation vient en fait nous rappeler que la politique extérieure commune est toujours dans les limbes et que le seul projet européen solide – même avec tous les débats qu'il suscite encore – est pour l'instant l'euro.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

A propos de « zapping » *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LES LIGNES MAGINOT, on a vu le peu qu'elles empêchent, face aux agressions armées. Devant les invasions langagières, ne retombons pas dans les mêmes illusions. A quoi bon nous enterrer derrière interdits légaux et nostalgies indignées – ces casemates –, alors que les satellites les contournent en ouvrant des *boulevards aux nouveaux ennemis héréditaires* que sont devenus les anglicismes !

Une seule stratégie peut encore les contrer : la guerre de mouvement. Comme celle des militaires, elle est affaire de rapidité et d'imagination. Les termes étrangers doivent être francisés avant que les tout-puissants usagers ne les *aient adoptés tels quels, ce que, par snobisme* ou paresse, ils font de plus en plus tôt. Souvenons-nous de deux batailles gagnées naguère : logiciel, qui a fait pièce à *software* ; et plaisance, qui a triomphé de *yachting*. Ces victoires durables étaient celles de l'à-propos.

C'est aux nouveaux objets usuels d'importation qu'il est urgent de trouver des équivalents, car leur emploi intensif sous l'appellation d'origine *n'appauvrit pas seulement* notre patrimoine verbal, il imprègne esprits et sensibilités. Prenons exprès l'exemple d'une partie perdue : *zapper* et ses dérivés. Le mot *made in USA* a été adopté en France aussi vite que la chose, depuis leur apparition, vers 1986. Nos dictionnaires accueillants aux américanismes traitent de puriste quiconque s'en inquiète, et sourient des vaines tentatives de francisation. De fait, le *québécois pitonner* – planoter sur des boutons – n'a pas « pris », pas plus que *saute-chaîne*, malgré son pittoresque, pour nommer l'appareil.

Le passé et les arrière-plans de l'anglais *to zap* nous sont transmis, à notre insu, avec le vocable. Avant de désigner le changement fréquent de programmes télévisés, notamment en vue d'échapper à la publicité (1984), le verbe est marqué par son origine – l'onomatopée *zap*, imitant le bruit d'un projectile, 1929 –, en *signifiant, avec un complément* d'objet, flinguer (1942), cogner, taper (1967).

Déjà, « zapper » connaît, en français, des extensions figurées : papillonner, ne plus savoir se tenir longtemps à une même activité de l'esprit ou du corps. De geste commode, le *zapping* est devenu un comportement maniaque, un *travers d'époque ayant engendré une génération* de « zappeurs », c'est-à-dire d'étourdis compulsifs, mais désignés de façon amusée, à peine péjorative. Informations, débats d'idées et divertissements ont d'abord subi cette liberté donnée au spectateur, puis ils ont adapté leurs programmes au besoin forcené de sautillement qui avait été créé.

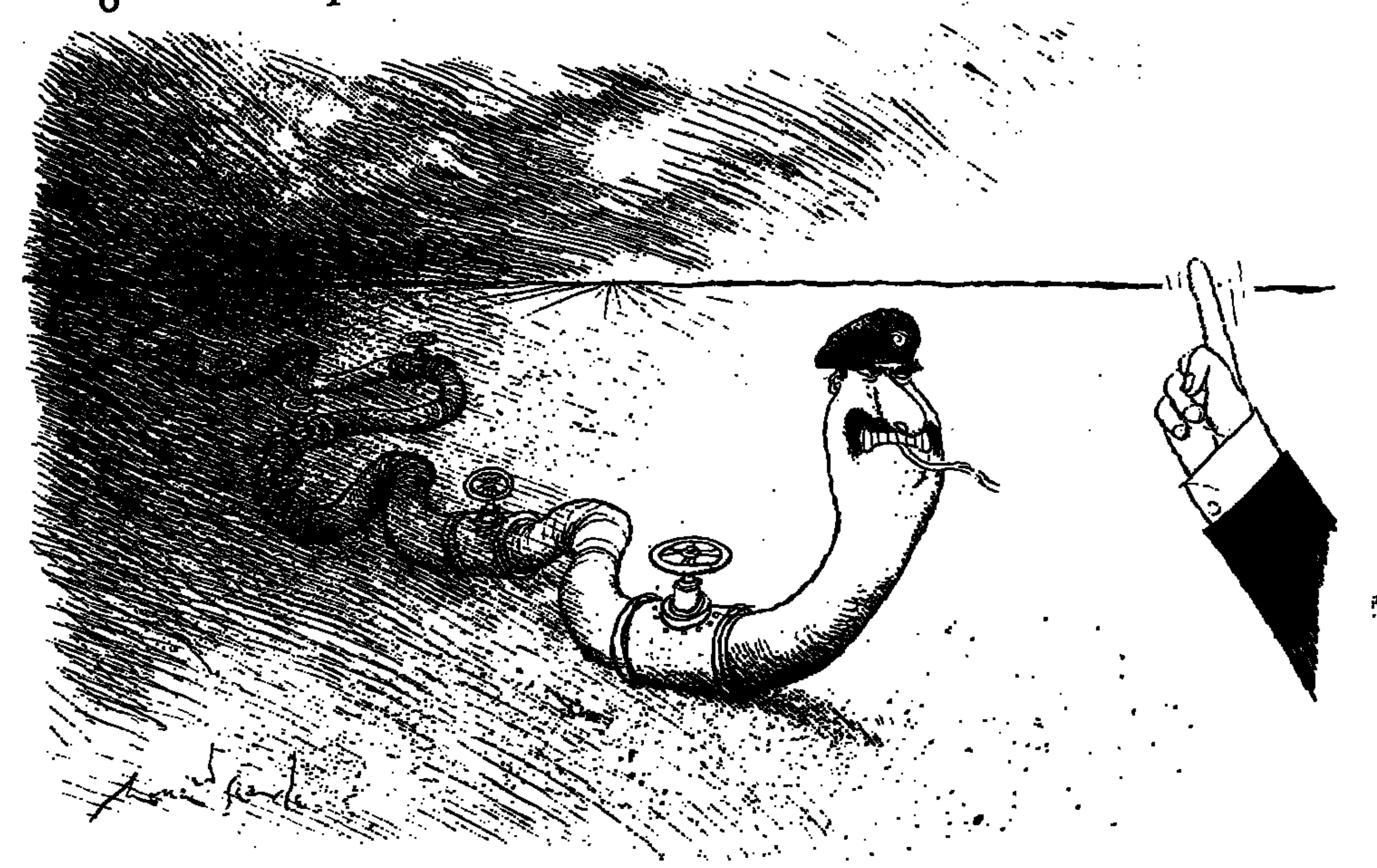
Les « actualités », les parlotes et les spectacles tels *que l'audiovisuel nous les fournit*, selon des règles de coq-à-l'âne désormais communes aux deux genres, vont au devant du « zappage » général. Le mot d'ordre des rédactions passe brutalement du « toute la gomme » sur tel événement à un « ras-le-bol », sans autre raison que de précéder le recul programmé de la curiosité publique. *Le* flux et le reflux d'intérêt suivent le même rythme, qu'il s'agisse des voyages du pape ou de morts célèbres. « Le procès Papon a trop duré », lancent les Parisiens à qui revient des assises de Bordeaux, sans savoir expliquer pourquoi il faudrait « en finir ». Tout sujet finit par « trop durer ». « Ne pas lasser », « rendre l'antenne », sont, pour les animateurs, la clé des Audimat. Les faits mêmes sont sommés d'épargner la patience du spectateur, de flatter sa distraction, en s'auto-« zappant ». *Demain*, l'Histoire, telle une fiction, sera taxée de longueurs.

Cet alignement de l'émission du message sur les exigences versatiles du récepteur ne tient pas seulement à l'essor de la télécommande, mais aux connotations du mot sous lequel l'instrument s'est répandu. Qu'il connaisse ou non les sens antérieurs de *to zap*, *l'usager en* adopte plus ou moins le contenu d'extrême *violence. Il est mis* sur la voie par l'identité des gestes : on change de chaîne du bout du bras comme on tirerait « dans le tas ».

Pour rendre sensible la responsabilité du *zapping* dans l'inaptitude nouvelle à fixer son esprit, chez parents et enfants, il aurait fallu, au lieu de s'y résigner comme à une fatalité, forger des équivalents français plus *explicitement négatifs* : « zieuter », « zigzaguer », ou le *presque-homophone* « laper » – au sens d'ingurgiter par petites quantités de façon brouillonne, sale, bestiale. Trop tard, de dix ans ! Mais la leçon vaudra pour de nouveaux assauts. Œuvre anonyme et collective, la riposte aux anglicismes peut et doit s'imposer, dans le mois qui suit leur irruption, par sa justesse concise, son recul amusé, *son charme*.

Il est vrai que les techniques et les mœurs de la communication ont neutralisé les meilleures résistances de notre langue aux manipulations et abêtissements : le mauvais esprit des bistrots que chantait Prévert, le talent inventif du zinc.

La ligne Saddam *par Ronald Searle*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La hausse du coût de la vie

LE GOUVERNEMENT voit surgir *une fois de plus devant* lui le problème des prix. La hausse de ces jours derniers éveille d'autant plus d'inquiétude que, si elle se poursuivait, elle pourrait entraîner à bref délai un nouveau relèvement des salaires. La CGT a déjà posé le problème devant le Conseil économique. Aussi le gouvernement envisage-t-il diverses mesures pour enrayer le mouvement.

En ce qui concerne les prix industriels, l'augmentation des prix de revient consolide la hausse. C'est celle des prix agricoles qui inquiète le plus le gouvernement, mais c'est aussi sur elle qu'il peut agir le plus efficacement, dans la mesure où elle est due à des causes psychologiques. Il y a beaucoup de chances pour qu'elle ne soit que passagère.

M. Pierre Abelin, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, déclarait hier soir à la radio que, *s'il y avait dans la hausse actuelle* une part justifiée, due à l'augmentation des prix de revient, elle était aussi pour une part injustifiée. *« Il y a des mercantis qui spéculent, des vendeurs qui cherchent à faire fortune en rançonnant les consommateurs. Il y a des clients qui ont tendance à s'inquiéter et qui, par des achats précipités, créent artificiellement les hausses qu'ils redoutent le plus. Ce processus malsain de hausse doit être arrêté, et il le sera. »*

Concluons avec M. Abelin qu'*« au moment où nous avons le droit d'escompter des perspectives plus favorables il ne faut pas qu'une fébrilité de mauvais aloi vienne compromettre la traversée en vue du port »*.

M. T.

(11 février 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les 35 heures, la proie et l'ombre

Suite de la première page

Ce faisant, M. Jospin ne se contente pas d'honorer une promesse de campagne et de donner en partie satisfaction à sa majorité « plurielle » : il exprime sa conviction que, dans un pays où les négociations sociales sont peu fécondes, l'Etat doit parfois se substituer à la société – ou la loi au contrat – pour créer un mouvement de réforme.

Y avait-il, d'ailleurs, une alternative à cette approche régalienne chère à la gauche ? Jean Gandois, *qui a démissionné* de la présidence du CNPF au lendemain de la conférence sur l'emploi du 10 octobre 1997, en reste persuadé. Fin septembre, au *cours d'une rencontre discrète* avec le premier ministre, il lui avait proposé une autre voie : l'Etat aurait fixé l'objectif des 35 heures et un calendrier de négociation pour les partenaires sociaux – jusqu'à mi-1999 –, mais il *n'aurait imposé aucune date-butoir*, la loi ne pouvant intervenir qu'au terme des négociations. M. Gandois n'avait pas mis dans la confidence l'aile la plus libérale du patronat, mais il se faisait fort de la convaincre.

M. Jospin a probablement douté des capacités du « patron des patrons » à persuader ses pairs. Il sait aussi que, dans un pays où sept millions de personnes sont victimes du chômage ou en situation précaire, les rapports de forces sur le marché du travail ne sont pas favorables aux salariés. L'accord patronat-syndicats du 31 octobre 1995 sur la réduction et l'annualisation du temps de travail lui en a fourni une illustration supplémentaire : décliné *dans trente et une branches* seulement (sur les cent vingt-huit comptant plus de dix mille salariés), il ne s'est pas traduit par des accords à l'avantage des salariés.

La loi se devait donc, selon M. Jospin, de rééquilibrer les rapports de forces entre les chefs d'entreprise et les salariés, au profit des seconds. Tout, dans la démarche adoptée, confirme qu'il s'agit bien d'une réforme de *gauche ; tout, dans son application*, risque pourtant de se renverser, tant l'environnement économique et social semble, de prime abord, jouer contre elle. Un *fait n'a sans doute pas été suffisamment* relevé : si la majorité des salariés approuve une réduction de la durée du travail, celle-ci n'est pas leur revendication prioritaire.

Or, pour que les 35 heures réussissent *à grande échelle et génèrent* des emplois, il faut un fort consensus social autour de cette idée. Face à un patronat profondément hostile, il faut aussi des relais syndicaux aussi puissants que convaincus du bien-fondé d'une *telle* démarche. *Or* seule la CFDT a fait de la baisse du temps de travail l'axe majeur de sa réflexion et de son action revendicative. Critiques sur une forme de partage de travail qu'elles jugent, au fond, bien malthusienne, la CGT et FO estiment que seul un accroissement conjoint du pouvoir d'achat *et de l'activité économique* permettra de faire reculer durablement le chômage.

LE PRIX DE L'AMBIVALENCE

Enfin, il faut que le prix de la réduction du temps de travail (modération des salaires, accroissement de la flexibilité) ne soit pas trop élevé. Sur ces points, une profonde ambivalence a toujours marqué l'attitude des gouvernements de gauche. *Dans leur souci* de ne pas tout régler par la loi et de tenir compte des contraintes économiques, ils ont laissé une grande marge de manœuvre aux *partenaires sociaux*, ouvrant la boîte de Pandore dès le premier septennat de François Mitterrand : possibilité de moduler les horaires collectifs sur l'année, en *1982*, dans le cadre de la semaine de 39 heures ; soutien du gouvernement Fabius aux négociations patronat-syndicats sur la flexibilité en 1984...

A la faveur des 35 heures, le patronat va pousser les feux pour *obtenir plus de flexibilité et justifier* une modération salariale accrue, au nom, plaidera-t-il, non sans quelques solides raisons parfois, du maintien de la compétitivité des entreprises. Philippe Séguin a beau jeu, comme il l'a fait le *8 février* au *« Grand Jury RTL-Le Monde*-LCI », de relever que le gouvernement, *pour faire accepter* sa loi-couperet, a dû faire au patronat des « concessions ». Cela n'a pas empêché que certaines branches importantes comme la banque, la métallurgie, la chimie ou le grand commerce de centre-ville *aient* déjà pris ou annoncé des mesures.

De son côté, le président de la commission sociale du CNPF, Georges Jollès, n'a pas caché, dans un entretien au *Monde* (du 20 janvier), que *« nombre de branches [seront] contraintes de s'interroger sur le contenu de leurs conventions collectives »*, arguant que leurs rigidités actuelles sont incompatibles avec les 35 heures.

Que fera le gouvernement devant un phénomène qui va immanquablement entraîner un déplacement des négociations des branches vers les entreprises et, probablement, une révision à la baisse des garanties sociales ? Rien, sans doute. *Même si un surcroît* de contraintes est plus supportable à 35 heures qu'à 40 heures hebdomadaires, les déclarations de Dominique Strauss-Kahn et de Martine Aubry sur l'annualisation du temps de travail en disent long sur l'embarras de la gauche. Comme si les socialistes étaient encore un peu honteux de reconnaître que la *« grande réforme de la législature »* aura un coût social et qu'au nom de la solidarité avec les chômeurs les salariés ont peut-être lâché la proie pour l'ombre.

Jean-Michel Bezat

TÉLÉCOMMUNICATIONS En quatre ans, Ericsson est passé de la septième à la deuxième place mondiale au palmarès des constructeurs de télécommunications, derrière l'américain Lucent (ex-AT & T). ● L'EXPLOSION de la téléphonie mobile, sur laquelle le groupe suédois avait parié dès le début des années 90, explique cette ascension. Le français Alcatel, ex-numéro un, et l'allemand Siemens n'avaient pas anticipé ce phénomène. ● LA PLANÈTE compterait, désormais, 200 millions d'abonnés au téléphone mobile, contre un peu plus de 136 millions fin 1996. Ils pourraient être 280 millions fin 1998. ● L'ÉVOLUTION technologique se poursuit. Après les mobiles, ce sont les équipements liés au développement d'Internet et du multimédia qui ont le vent en poupe. ● NOUVEAU PATRON d'Ericsson, Sven-Christer Nilsson devra négocier ce nouveau virage.

Le téléphone mobile bouleverse le palmarès des industriels

En quatre ans, le suédois Ericsson est passé du septième au deuxième rang mondial, derrière l'américain Lucent (ex-AT & T). Le français Alcatel, ex-numéro un, a perdu plusieurs places, de même que l'allemand Siemens. Ils paient leur entrée tardive dans les mobiles

ERICSSON est la star montante de l'industrie des équipements de télécommunications. Certes, le groupe suédois n'est pas parvenu, en 1997, à détrôner l'américain Lucent Technologies (l'ancienne branche matériels d'AT&T) de sa place de numéro un mondial, comme les résultats du début d'année auraient pu le laisser présager. Mais Ericsson, qui avait évincé d'une courte tête l'américain Motorola de la deuxième marche du podium mondial en 1996, a réduit l'écart le séparant du numéro un.

Les ventes de l'industriel suédois se sont élevées l'an passé à 167,7 milliards de couronnes (125,6 milliards de francs), quand celles de Lucent Technologies (hors activité microélectronique) ont excédé 25 milliards de dollars, soit 150 milliards de francs. Motorola a pour sa part réalisé quelque 20 milliards de dollars (120 milliards de francs) dans les télécommunications.

200 MILLIONS DE MOBILES

L'ascension d'Ericsson – le groupe n'était classé qu'au septième rang mondial en 1993 – tient à un élément : le téléphone mobile. Ce marché connaît partout dans le monde une véritable explosion. En France, on a recensé plus de 860 000 nouveaux abonnés en décembre 1997 et, sur l'année, le parc d'abonnés a progressé de plus de 3,3 millions, pour atteindre 5,8 millions.

Cela suppose autant de terminaux téléphoniques vendus. Cela entraîne aussi, de la part des différents opérateurs, des achats importants de matériels pour équiper les infrastructures des réseaux, afin de soutenir cet afflux de nouveaux clients. Par exemple, en 1997, France Télécom a investi 6 milliards de francs dans l'Hexagone.

A l'échelle de la planète, on compterait quelque 200 millions d'abonnés au téléphone mobile, contre un peu plus de 136 millions fin 1996. Et on parle de 280 millions fin 1998. Les ventes mondiales de terminaux mobiles et d'équipements pour les réseaux de téléphonie mobile se seraient élevées à 38 milliards de dollars en 1997, selon l'Observatoire mondial des systèmes de communication (Omsyc). Elles auraient contribué pour 77 % à la croissance des ventes totales mondiales d'équipements de télécommunications, qui auraient atteint 130 milliards de dollars (+ 5 %).

Cette explosion ne peut qu'être positivement ressentie par un groupe comme Ericsson, qui a massivement concentré ses efforts et investi dans ce secteur ces dernières années. L'activité dans les mobiles (terminaux et équipements de réseaux) compte pour environ 65 % dans les ventes totales du groupe. Elle a progressé de 87 % en 1997.

L'essor des mobiles se traduit par un réaménagement général de la hiérarchie mondiale des fabricants d'équipements. Car ceux qui n'ont pas cru au développement de ce marché au début de la décennie connaissent depuis quelques années une croissance plus modeste que les autres. Souvent, il s'agit des constructeurs historiquement les plus puissants dans les équipements pour les réseaux fixes.

ÉCARTS CHEZ LES TÉNORS

Alcatel, qui, en 1993, était encore le numéro un mondial de cette industrie, a ainsi cédé du terrain. En 1997, ses ventes dans les télécommunications ont atteint 82,9 milliards de francs, en hausse de 13 % par rapport à une année 1996 qui avait été mauvaise (ventes en baisse). Le groupe français se situerait désormais au septième rang mondial.

L'allemand Siemens est un peu dans le même cas. Classé au troisième rang mondial en 1993, il se situe actuellement au sixième. En 1997, ses ventes dans les télécommunications ont atteint 25,6 milliards de marks, soit 85,7 milliards de francs. Devancés par le japonais NEC (dont les comptes annuels ne seront clos que fin mars), Siemens et Alcatel le sont aussi par le canadien Northern Telecom, qui, porté par une croissance de 51 % de ses ventes dans les mobiles en 1997, a clos l'année passée sur un chiffre d'affaires total de 15,45 milliards de dollars (92,7 milliards de francs).

Parmi les ténors des mobiles, on constate aussi des écarts. Motorola n'a ainsi enregistré, en 1997, qu'une croissance de 10 % de son chiffre d'affaires dans ce secteur. La différence tient souvent aux choix de standards. Ericsson est par exemple très lié à la norme européenne GSM (Global System for Communication), alors que Motorola défend essentiellement une norme américaine (le CDMA).

Or le standard GSM, opérationnel commercialement depuis 1992, a le vent en poupe. En 1996, ce sont les réseaux construits selon cette norme qui ont contribué le plus à la croissance du nombre d'abonnés au téléphone mobile dans le monde, selon la banque d'affaires américaine Merrill Lynch. Cette dernière estime que, fin 1997, on devait compter pas loin de 240 réseaux GSM dans le monde.

Philippe Le Cœur

L'essor des équipements pour les réseaux de données

Pour le magazine américain *Forbes*, la société la plus dynamique au monde est californienne. Elle s'appelle Cisco, et est spécialisée dans les matériels assurant les communications sur les réseaux d'ordinateurs des entreprises et entre ceux-ci et les réseaux publics de télécommunications. Un marché porteur puisque Cisco, comme ses rivaux américains 3 Com, Bay Networks, Cabletron, ou Ascend, affiche ces dernières années des taux de croissance de 30 % à 50 %.

Le phénomène Internet n'est pas étranger à une telle croissance, qui fait de ces équipements pour réseaux le deuxième marché des télécommunications (près d'un quart des ventes totales d'équipements), après les mobiles. Mais depuis quelques mois, la croissance s'est ralentie chez 3 Com, chez Cabletron... et les fabricants historiques réagissent. L'américain Lucent a acquis les sociétés Octel, Livingston et Prominet. Alcatel a racheté à l'américain Sprint ses parts dans Alcatel Data Networks.

Un nouveau patron préparera l'entrée d'Ericsson dans l'ère du multimédia

STOCKHOLM
de notre correspondant

Sa nomination a surpris jusque dans l'entreprise, où il travaille pourtant depuis seize ans. Lorsque Sven-Christer Nilsson a été désigné pour succéder à Lars Ramqvist à la tête d'Ericsson, le 29 janvier, plus d'un expert en télécommunications a haussé le sourcil. L'entreprise la plus rentable de Suède, fleuron de l'empire industriel et financier des Wallenberg, ne venait-elle pas de choisir pour grand chef un outsider ? Agé de cinquante-trois ans, M. Nilsson dirigeait jusqu'alors l'unité d'Ericsson chargée du standard américain de téléphonie mobile (AMPS). Officier de réserve de l'armée suédoise – avec le grade de capitaine d'artillerie –, il est réputé bon meneur d'équipe. Il devra le prouver, à la tête de 100 000 employés, une fois sa nomination entérinée par l'assemblée générale des actionnaires, le 30 mars.

Les analystes interrogés par *Le Monde* estiment que M. Nilsson devrait se placer *« dans la continuité »*. En poste depuis 1990, M. Ramqvist occupera désormais la présidence du conseil d'administration de la firme qui, sous sa férule, s'est hissée au deuxième rang mondial de l'industrie des télécommunications. Présente dans plus de cent trente pays, Ericsson a bénéficié de l'essor de la téléphonie mobile, avec des ventes en hausse de 87 % en 1997, à 42,3 milliards de couronnes (32,5 milliards de francs). Le chiffre d'affaires total du groupe a grimpé la même année de 35 % à 167,7 milliards de couronnes, pour un bénéfice avant impôts record de 17,2 milliards de couronnes (en hausse de 70 %). Le carnet de commandes de l'entreprise en est à son vingt-cinquième trimestre de croissance ininterrompue.

Peu de traces *« significatives »* de la crise asiatique sur ces résultats, affirme la compagnie, malgré *« une augmentation plus modeste des commandes »* dans cette région. Mieux, la Chine est devenue en 1997 le premier marché de la multinationale en prises de commandes. De la capacité de ce pays à rester hors de la crise dépendra donc largement l'impact de cette dernière sur Ericsson. *« Mais on oublie que la majeure partie de la croissance du groupe a été générée hors d'Asie, avec des positions très fortes en Amérique du Sud et en Europe, où le poids de la Russie s'est affirmé »*, note Gunnar Andersson, analyste à la banque suédoise Handelsbanken.

INTÉGRER VOIX ET DONNÉES

Au-delà de ces performances, qui font d'Ericsson le titre le plus coté à la Bourse de Stockholm, M. Nilsson devra répondre à ceux qui s'interrogent sur la stratégie de l'entreprise dans le domaine des communications intégrant voix, données et multimédias. *« En dépit d'un certain nombre d'alliances (avec Juniper, ACC, Cisco, etc.), la société est encore sous-représentée dans ce domaine »*, estime Peter Knox, analyste à l'Union de banques suisses (UBS). Il préconise davantage de prises de participation, voire d'acquisitions, dans un secteur qui pourrait devenir le principal moteur du marché.

Cette évolution n'a, semble-t-il, pas échappé à Ericsson. Le groupe est en train de restructurer, au profit de ces nouveaux produits, sa division Infocom Systems, qui construit les centraux téléphoniques. Environ 10 000 de ses 38 000 employés devraient être licenciés ou affectés à d'autres activités (*Le Monde* du 5 décembre 1997). Si M. Nilsson a été choisi, c'est précisément parce qu'il a une culture tournée vers l'informatique qui pourrait là se montrer fort utile, croit savoir Douglas Smith, analyste chez Salomon, Smith and Barney. Il y voit un signe de la volonté d'Ericsson d'intensifier ses efforts dans un domaine où *« la société n'a pas encore convaincu »*. Une orientation d'autant mieux venue, ajoute-t-il, que la très forte croissance du secteur de la téléphonie mobile s'essoufflera un jour ou l'autre.

Benoît Peltier

Jean-François Théodore, PDG de la SBF-Bourse de Paris

« Paris a toutes les cartes en main pour être la place financière naturelle de la zone euro »

Les présidents des Bourses allemande, suisse et française ont signé, lundi 9 février, un accord de coopération visant à offrir aux adhérents des trois marchés un accès direct à l'ensemble des produits qu'elles proposent. Cette alliance doit permettre aux marchés continentaux de rivaliser avec Londres, qui revendique la première place financière, dans la perspective du lancement de la monnaie unique.

« *Que contient l'accord de coopération que vous avez signé, lundi 9 février, avec vos homologues allemand et suisse ?*

– Le marché européen s'unifie avec le lancement de la monnaie unique. Il faut fournir aux membres de notre marché une offre globale paneuropéenne. L'accord vise à permettre aux adhérents des Bourses allemande, suisse et française de travailler, derrière un seul écran, sur l'ensemble des produits qu'elles proposent, ce qui permettra une diminution des coûts, un accroissement de la liquidité et une plus grande efficacité. C'est le concept d'« Euro Alliance » appliqué d'abord aux produits dérivés et destiné à être étendu aux marchés d'actions.

» Dans le domaine des produits dérivés de taux d'intérêt, l'« Euro Alliance » est un accord entre Eurex, fusion des marchés à terme allemand et suisse, et les marchés parisiens. Cette alliance reste ouverte à d'autres participants européens. Dès le mois d'avril 1998, tous les membres des marchés dérivés de Paris seront automatiquement et en bloc membres des marchés dérivés germano-suisses, et réciproquement. D'autres étapes de coopération suivront, avec pour objectif *une unification totale à l'horizon* 2002.

» Un autre volet de la coopération concerne le lancement, en collaboration avec la société Dow Jones, d'une famille d'indices boursiers européens : un indice de référence Europe, comprenant environ 700 valeurs, un indice de référence Euro contenant 350 titres de la future zone euro, avec dans chacun des cas, deux indices plus étroits, composés de 50 valeurs.

– *Les valeurs françaises seront-elles bien représentées dans ces nouveaux indices ?*

– Qui dit indice à 50 valeurs dit indice très sélectif. Le Dow Jones aux Etats-Unis n'en contient que 30. En l'état actuel des choses, la représentation française souffrira un petit peu de la concentration insuffisante de nos sociétés cotées. *La liste des* valeurs composant ces indices sera connue incessamment. Leur calcul commencera à la fin du mois de février, l'objectif étant qu'ils puissent servir de support de négociation sur les marchés dérivés à partir du mois de juin.

– A quel rang se trouvera cetté structure *unifiée dans le panorama* européen ?

– Pour les produits dérivés d'actions et d'indices boursiers, au premier rang. Sur les produits dérivés de taux d'intérêt, nous pouvons prétendre occuper la première place face au *Liffe de Londres.* Enfin, sur les marchés d'actions, les Bourses allemande, suisse et française réunies représentent la moitié de la capitalisation boursière de l'Europe continentale.

– *Pour parvenir à cet accord, Paris n'a-t-elle pas été obligée de faire d'importantes concessions, notamment avec l'introduction d'un mode de cotations électroniques sur le Matif ?*

– Non, le challenge de l'euro et la compétition européenne s'imposent à tous et imposent à tous d'évoluer. Dans cette volonté de construction d'un grand marché européen, chacun fait des efforts. Le Matif français introduit, parallèlement à la criée, un système de cotations électroniques sur les produits dérivés de taux d'intérêt. De leur côté, *les Allemands* font un effort important pour informatiser leurs marchés d'actions et *fédérer* leurs Bourses régionales.

» Toute période de changement rapide suscite logiquement des interrogations. Nous pensons qu'une cotation duale, à la criée et électronique, sur le Matif, avec des possibilités d'arbitrage entre les deux systèmes, va générer de l'activité et constitue un atout supplémentaire. Nous n'avons pas d'idées préconçues *sur ce que* donnera la répartition de la cotation duale en pourcentage d'activité. De façon honnête et égalitaire, nous mettrons tous les moyens à la disposition des deux systèmes, et c'est le marché qui, comme toujours, tranchera.

– Les accords de coopération permettront-ils de rivaliser avec Londres ?

– Il n'y a pas de rivalité de principe vis-à-vis de Londres, qui, au niveau des entreprises de marché, est plutôt sur la défensive. Nous avons repris l'avantage : le pourcentage de négociations françaises effectuées aujourd'hui à Londres est infinitésimal. Le problème du Stock Exchange de Londres n'est pas aujourd'hui la conquête mais la conservation de son marché domestique.

» On peut rappeler que le marché *à terme du Liffe n'a jamais réussi* à s'implanter sur les produits français, où le Matif est resté maître. Sur les produits allemands, la contre-offensive lancée par le marché à terme de Francfort est en train de porter ses fruits : en janvier, il a totalisé 56 % du volume total du contrat Bund contre 20 % il y a dix-huit mois.

» *Nous ne nous construisons* cependant pas en nous opposant à un marché, fût-ce Londres. Nous nous *construisons pour être* le marché de référence de la zone euro, qui sera la deuxième zone monétaire mondiale. Le bloc euro, qui représentera 40 % du commerce mondial, 25 % du PIB mondial et 20 % de la capitalisation boursière mondiale, sera sur les marchés d'actions et plus encore sur les produits de taux d'intérêt, très *attractif* pour les *investisseurs*. Les marchés de la zone euro seront beaucoup plus que l'addition des marchés nationaux qui la composeront.

> Cotation électronique ou à la criée ? C'est le marché qui, comme toujours, tranchera

» Je ne sais pas si le fait que Londres ne participe pas dès l'origine à la zone euro est une chance pour nous, mais c'est certainement une malchance pour elle. Etre au moins trois ans en dehors de la *zone euro sera un désavantage* compétitif important pour les intervenants purement londoniens. Sur nos métiers, trois ans, c'est presque une éternité.

– Si Londres se retrouve handicapée, quels sont en revanche les atouts spécifiques de Paris ?

– Sans pouvoir être exhaustif, car nos atouts sont plus nombreux que les Français le pensent, on peut citer : *la qualité* de nos hommes de marché et de l'environnement technique *et réglementaire* dans lequel ils évoluent, la qualité de nos systèmes de cotations et de règlement-livraison, la qualité de nos intermédiaires financiers, notamment des spécialistes en valeur du Trésor, la force de notre marché obligataire et le potentiel de croissance important pour les marchés d'actions. Francfort sera le siège de la *Banque centrale européenne*, mais celle-ci interviendra de façon décentralisée. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale est à Washington, mais ce n'est pas pour autant la capitale financière. Il ne dépend que de Paris d'être la place financière la plus naturelle de la zone euro. Elle a toutes les cartes en main.

– La place de Paris ne souffre-t-elle pas toutefois de certains *handicaps insurmontables*, par rapport à Londres, notamment en matière de fiscalité pour les opérateurs de marché ?

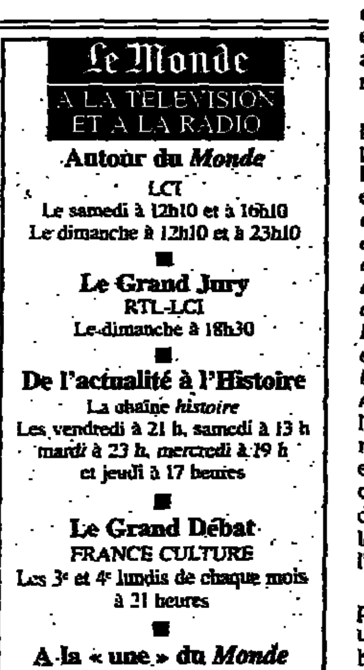
– Dans un univers unifié comme l'Europe, tout ce qui est facteur de différenciation devient aussitôt un avantage ou un désavantage compétitif. Ce que l'on peut souhaiter, c'est d'assister rapidement à une harmonisation. Dans le domaine *de la régulation des marchés*, par exemple, la question d'une COB européenne va se poser. Il en va de même en matière de fiscalité.

– Dans un univers de marché de plus en plus informatisé et abstrait, la notion géographique de place financière a-t-elle encore un sens ?

– Aujourd'hui, tous les marchés d'actions du monde sont informatisés, les marchés de changes et d'obligations au comptant le sont *aussi, et pourtant la notion de* place financière conserve un sens... Une place financière, au sens moderne, c'est à la fois un nœud de communications et un point d'entrée pour les opérateurs.

» Nous avons la chance d'être les deux, non seulement pour les opérateurs de marché français mais aussi pour le monde extérieur dans la zone euro. Ce ne sera pas le cas de *Londres, qui restera une place* "offshore". Si nous ne commettons pas d'erreur, si nous nous organisons bien, le marché unifié que nous constituons avec nos partenaires allemand et suisse deviendra la référence, et Paris en sera un point d'accès privilégié. »

Propos recueillis par François Bostnavaron et Pierre-Antoine Delhommais



Warren Buffett prend des risques sur le marché de l'argent métal

LONDRES
de notre correspondant à la City

« Son succès est fondé sur trois commandements : patience, discipline, rationalisme », écrit Roger Lowenstein, l'auteur de *The Making of An American Capitalist*, la seule biographie plus ou moins autorisée de Warren Buffett. Avec l'acquisition de 20 % de l'offre mondiale d'argent *via* les achats massifs sur les marchés internationaux au cours des six derniers mois, le « sage d'Omaha », entame un nouveau jeu. Patience : aucune. Discipline : aucune. Rationalisme : aucun.

PORTRAIT

> Tranquille, sage et honnête, il ne possède ni yacht ni collections d'impressionnistes

Le cours du métal blanc est à ce *point explosif et instable qu'on* ne peut laisser un tel butin de 130 millions d'onces languir à l'ombre des entrepôts londoniens. *« C'est un peu comme un motel infesté de cafards. Il est plus facile d'obtenir une chambre que de claquer la porte en exigeant d'être remboursé. Avec l'argent, il n'y a pas de sortie évidente même si Monsieur Buffett est presque un Dieu en terme d'investissements. Dès qu'il bouge, les cours vont chuter »*, prédit Andy Smith, analyste auprès de l'UBS. Ajoutez à cela le souvenir du retentissant échec des frères Hunt, en 1979-80, dans leur tentative d'étranglement du marché, restée dans les mémoires du London Bullion Market comme le « krach de l'argent ».

Sans oublier la plainte déposée *par un investisseur canadien devant* un tribunal new-yorkais contre Pilbro, le courtier de Salomon Brothers-Smith Barney, accusé de manipulation du marché, qui pourrait porter préjudice au financier du Nebraska, très lié à la banque d'investissement. Enfin, le fait d'avoir utilisé pour son négoce Londres, où les *inventaires d'argent* restent peu surveillés par la Banque d'Angleterre et non pas New York, hyper-réglementé, ajoute au mystère de cette offensive rendue publique le 4 février. A première vue, une route semée d'embûches pour le sexagénaire au sourire un peu carnassier, conscient que son image de financier tranquille, sage et honnête, est sa meilleure arme auprès des investisseurs.

DERRIÈRE SON AMI BILL GATES

Dans le cas de Buffett, confondre sa fortune et sa personnalité serait *erroné. D'après le magazine Forbes*, avec 23,4 milliards de dollars fin 1996 (140 milliards de francs), le magnat est le deuxième Américain le plus riche après son ami Bill Gates, fondateur de Microsoft. Il est directeur-général de Berkshire Hathaway.

Voilà qui suffit à alimenter la légende d'un enfant surdoué qui a commencé à jouer à la Bourse dès l'âge de onze ans. Pourtant, il ne fait aucun usage agréable de sa fortune. Il ne possède ni yacht, ni collections d'impressionnistes. A l'inverse de Soros, il ne passe pas son temps à faire du bien autour de lui. Il conduit lui-même une Lincoln d'un autre âge. Ses bureaux, où il travaille week-ends et congés entouré d'une équipe de six personnes dévouées, sont situés dans la même rue d'Omaha que sa maison, banale.

Il est provincial et fier de l'être, *joue au golf à ses heures dans* un *country club*, déteste Wall Street et passe ses vacances dans sa villa de Laguna Beach, en Californie, à lire des rapports de société. Son seul écart : être démocrate dans un Etat solidement républicain.

Dans la dernière lettre confidentielle adressée aux actionnaires de sa firme, son message est simple : *« Pour investir avec succès, vous n'avez pas besoin de comprendre la théorie de la gestion de portefeuille, le prix des options ou les marchés émergents. Comme investisseur, votre objectif est d'acheter à un prix raisonnable des valeurs qui produiront un revenu substantiel dans cinq, dix ou vingt ans. »*

S'il est devenu très riche, c'est d'abord, dit-on, par son flair pour les entreprises à fort potentiel de croissance. Sa compagnie privilégie *les placements dans des groupes* poursuivant une stratégie à long terme dans des secteurs hors des modes, comme l'agroalimentaire, les articles de consommation et les services financiers.

ANTI-CHASSES GARDÉES

En général, le spéculateur du Middle West a du temps et sait attendre avant de céder une participation, comme le montrent les colossales plus-values réalisées lors du récent rachat de Salomon Brothers par Travelers ou grâce au retour à la bonne santé de la compagnie aérienne US Air. De plus, comme le *déclare Charlie Munger, le vice-pré*sident de la société, associé de longue date et complice de toujours, l'homme se moque des chasses gardées des *majors* et des corporatismes de tout poil : *« Travailler avec Warren est merveilleux car il déteste le cérémonial et la bureaucratie. Les décisions stratégiques sont parfois prises en un quart d'heure. »*

Un métal devenu une matière première banale réagissant à la seule loi de l'offre et de la demande et actuellement sous-évalué ; un pari sur le retour de l'inflation et l'essor *du placement-refuge* ; le mauvais rendement actuel des actions américaines jugées trop chères... Sa dernière aventure avec l'argent est instructive de la méthode Buffett. La diversification équilibrée est toujours au menu : les élans téméraires *sur l'argent ont été par exemple* prudemment précédés de l'acquisition de 2 milliards de dollars de titres du Trésor américain, sûrs et solides.

Reste un côté sentimental chez celui qui incarne toujours l'Américain moyen, avec ses goûts culinaires simples et son zèle d'entreprendre. *« Pour les spéculateurs nord-américains aimant le risque, l'argent demeure un placement vedette. Mais à l'inverse de l'or, il y a peu de titres miniers spécifiques. Ils sont donc contraints de se rabattre sur les achats physiques »*, souligne Stewart Murray, patron de Gold-Fields Mineral Services. Dans le pays profond, malgré l'abolition au siècle dernier de l'étalon-argent, le métal blanc garde une valeur mythique, voire une dimension éthique. Voilà cette fois qui correspond à la personnalité de Warren Buffett.

Marc Roche

Les principales participations

D'après le rapport annuel 1996-1997 de Berkshire Hathaway :

- American Express : 10,5 %
- *Coca-Cola* : 8 %
- Walt Disney : 3,5 %
- Federal Home Loan Mortgage : 9 %
- Gillette : 8,5 %
- Washington Post : 16 %
- Wells Fargo : 8 %
- Salomon Brothers : 18 % (ramené à 3,1 % du groupe Travelers)
- Le groupe possède également des intérêts dans la confiserie, l'immobilier, l'assurance et l'édition.

Plan social dans le Nord chez ANF Industrie

LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS ferroviaires ANF-Industrie, filiale du *groupe canadien Bombardier*, a présenté au comité d'entreprise, lundi 9 février, un plan social comportant la suppression de 213 postes sur les 1 231 personnes du site de Crespin (Nord). Selon la direction, ce plan vise à renforcer sa compétitivité sur le marché national et international alors que les commandes de ses principaux clients, la SNCF et la RATP, se contractent et que les surcapacités de production atteindraient 25 % en Europe.

La direction a promis qu'une concertation approfondie serait engagée avec les partenaires sociaux pour mettre en œuvre *« les solutions les plus appropriées (pré-retraites, aménagements du temps de travail, reclassements...) »*.

DÉPÊCHES

■ **RAILTRACK : la société privée propriétaire du réseau ferré britannique** pourrait proposer, jeudi 12 février, au gouvernement britannique de se substituer au consortium défaillant pour construire la ligne à grande vitesse entre Londres et le tunnel sous la Manche. Sa solution, techniquement moins chère, permettrait de gagner 15 minutes entre Paris et Londres.

■ **DAEWOO : le constructeur automobile sud-coréen** devra mettre un terme, *sur demande du tribunal régional de Wiesbaden*, à une campagne publicitaire en Allemagne qui cassait trop les prix au goût des concessionnaires de Volkswagen et Audi. Daewoo promettait jusqu'à 19000 francs pour la reprise d'un ancien véhicule.

■ **APPLE : le groupe américain** a annoncé lundi 9 février que sa part des ventes mondiales d'ordinateurs personnels a reculé à 2,6 % au dernier trimestre 1997, contre 3,3 % au trimestre précédent et 10,6 % en 1995.

■ **AN 2000 : le problème du passage à l'an 2000**, qui risque de rendre inopérants certains systèmes informatiques, sera l'*« une des priorités »* du sommet des 8 pays les plus industrialisés (G8), en mai à Birmingham, a annoncé, lundi 9 février, un porte-parole du premier ministre britannique.

■ **SEMICONDUCTEURS : la crise asiatique coûtera 10 points de croissance** au marché des semiconducteurs en 1998, a affirmé lundi 9 février le cabinet d'études américain Dataquest, qui table sur une croissance de 7 %, à 160 milliards de dollars.

■ **INCO/ FALCONBRIDGE : les deux sociétés minières canadiennes,** numéros un et deux mondial dans le nickel, ont indiqué lundi 9 février avoir entamé des discussions sur les moyens de réduire leurs coûts de production. Les deux groupes, très affectés par la chute du prix du nickel, précisent toutefois qu'ils n'ont aucun plan de fusion au Canada.

Rapprochement de Vendex et KBB dans la distribution aux Pays-Bas

AMSTERDAM
de notre correspondant

La Commission européenne étudiera sans nul doute à la loupe le rapprochement annoncé lundi 9 février aux Pays-Bas. Car l'OPA amicale de *Vendex sur Koninklijke Bi*jenkorf Beheer (KBB) pour la somme de 1,7 milliard de florins (environ 5 milliards de francs) donnera naissance à un groupe en position quasi dominante sur son marché intérieur, dans le secteur des grands magasins. Vendex International possède la chaîne V & D. KBB, qui vit des années difficiles, est propriétaire de Bijenkorf (haut de gamme), de la chaîne bon marché Hema, et, aux Etats-Unis, des magasins de jouets F. A. O. Schwarz. Désormais, les consommateurs néerlandais auront beau avoir l'impression du choix – les enseignes subsisteront –, leur argent *tombera toujours dans* la même escarcelle. Jan Michiel Hessels, le futur président de la nouvelle société, a cependant déjà prévenu : l'opération se fera dans son ensemble ou ne se fera pas.

S'il aboutit, le projet débouchera sur la création d'un groupe affichant des ventes (hors alimentation) de 24,6 milliards de francs, pour un résultat d'exploitation de *1 milliard*. A l'heure actuelle, Vendex possède plusieurs enseignes de supermarchés (Edah, Konmar) avec une part de marché de 11 %. L'objectif est de se retirer de cette activité lorsque la part de marché aura atteint 20 %. Vendex, qui terminera cet été le processus de scission de sa branche services (Vedior, Bis, *Abilis*), *et KBB concentreront* alors leurs forces sur la distribution non alimentaire : grands magasins, chaînes de bricolage, de mode, etc.

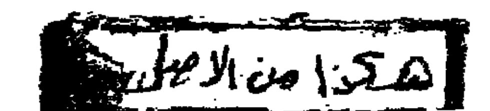
CONCURRENTS ÉTRANGERS

Il y a plus de vingt ans, une tentative de prise de contrôle de KBB par Vendex avait échoué. Mais la situation a profondément changé : *« Nous avons observé tous les mouvements de concentration autour de nous »*, a déclaré Jan Michiel Hessels, faisant allusion entre autres au rachat des filiales européennes de Makro par Metro et à la constitution en France du groupe Pinault-Printemps-Redoute. Les Néerlandais, confrontés à un *marché domestique* d'à peine 15,5 millions de consommateurs, sont inquiets de ces concentrations. Ils voient arriver sur leur territoire des concurrents étrangers, comme la chaîne de mode féminine Hennes & Mauritz.

Enfin, les distributeurs néerlandais font le même constat que leurs compatriotes dans le secteur de la finance, dix ans plus tôt : l'ouverture des marchés et l'unification de l'Europe avec l'arrivée prochaine de l'euro sont source de risques pour les firmes de taille moyenne, mais aussi d'occasions de croissance pour celles qui savent s'allier à temps. C'est dans cet esprit que Vendex et KBB affirment avoir *« identifié des opportunités d'expansion en Europe, tant de façon autonome que par voie d'acquisitions. Cela requiert une puissance financière importante qu'aucune des deux sociétés ne possède séparément »*. Actuellement, seuls 400 des 2 400 points de vente de la future société se trouvent à l'étranger, principalement en Belgique.

Alain Franco

SI CETTE ANNÉE



Les radios associatives veulent être reconnues d'utilité sociale

Malgré de faibles moyens, ces 527 petites stations, qui emploient au total 1 100 personnes et s'appuient sur 12 000 bénévoles, jouent souvent un rôle de service public. Leurs responsables réclament un statut et une répartition plus équitable des fréquences

*« **APRÈS AVOIR** donné la parole, nous nous efforçons de faire circuler la parole »* : seize ans après leur naissance, les 527 radios associatives – dont certains responsables *étaient réunis à Paris* du 6 au 8 février lors du congrès du Conseil national des radios associatives (CNRA) – s'adaptent à l'évolution de la société. Rurales, *musicales*, scolaires, d'intégration ou confessionnelles, elles vantent leur aptitude à recréer le lien social. Au nom de cette utilité sociale, elles revendiquent un rôle en matière d'aménagement du territoire.

Leurs ambitions sont à l'aune de leurs moyens, qui sont loin d'être identiques. Au total, elles emploient 1 100 personnes et 12 000 bénévoles. La moitié d'entre elles ont un budget inférieur à 400 000 francs. Les plus petites comme Radio Margeride, en Lozère, qui diffuse musique, petites annonces et programmes des festivités locales, fonctionnent avec une dizaine de bénévoles. En Ile-de-France, Radio Valois s'ef*force de faire* se rencontrer la population rurale et les nouveaux habitants, qui travaillent à Paris ou autour de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Treize stations seulement peuvent compter sur un budget supérieur à *1 million de francs*. Avec ses 2,5 millions de francs, Radio Canal Sambre fait figure d'exception ; d'ailleurs, *elle* a obtenu d'être intégrée dans le plan État-région du Nord-Pas-de-Calais, au titre de la restructuration du bassin de la *Sambre*, une *zone* particulièrement touchée où les taux de chômage battent des records. *« Grâce au travail que nous avons réalisé sur la mémoire en faisant parler les habitants, nous contribuons à recréer une identité et un lien social dans une population jadis très solidaire et que la crise a rendu xénophobe »*, explique Francine Augier, directrice de Radio Canal Sambre. Depuis 1985, cette femme de théâtre a mis toute son énergie dans deux objectifs : *pro*fessionnalisme des équipes et création radiophonique. Dans sa *grille, elle a prévu des émissions* pour les communautés algérienne, marocaine, berbère ou consacrées aux cultures urbaines, mais elle veille à ce qu'aucun lobby, chapelle, parti, syndicat y agisse en terrain conquis.

UN LIEN ENTRE LES QUARTIERS

Ce souci de faire se rencontrer les gens est commun à la plupart des radios. *« Aujourd'hui je peux passer un disque de Bob Dylan à côté de la musique arabe »*, se réjouit Ahmed Lrhziel, responsable de Fréquence Soleil, une radio d'intégration de Toulouse. Il a bataillé plusieurs années pour réussir la multiculturalité, c'est-à-dire pour passer d'une « radio mosaïques » où les différentes expressions *voisinent* dans des espaces séparés à un programme où un Portugais, un Marocain et un Africain peuvent dialoguer sur *leurs cultures respectives*.

Les radios associatives s'efforcent aussi de créer un lien entre les quartiers. A Montpellier, Radio Clapas (7 salariés et 50 bénévoles) a imaginé un jumelage entre deux écoles, l'une située en zone d'éducation *prioritaire (ZEP)* et l'autre en centre-ville. *« Les enfants découvrent des lieux où ils n'ont pas l'habitude d'aller et aussi qu'ils ont des soucis comparables sur le chômage, etc. »*, raconte Jean-Paul Gambier, un des responsables de cette station.

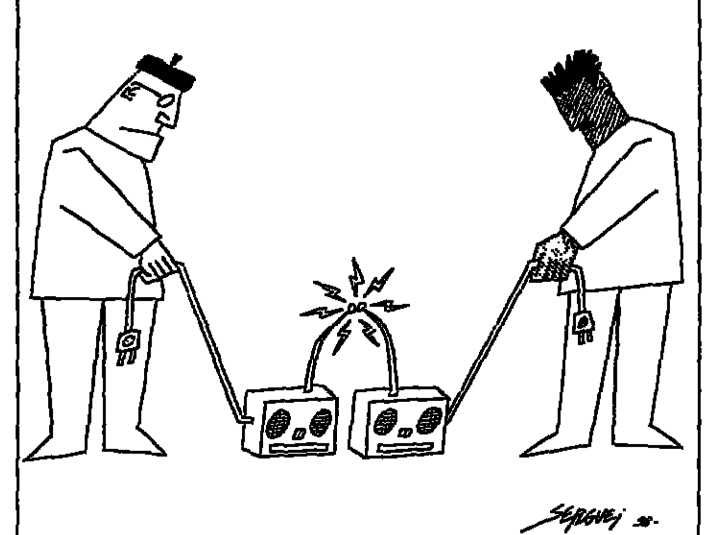
A Crolles (Isère), Radio Grésivaudan a installé un studio dans le LEP horticole : après avoir préparé les *émissions* (reportages, interviews, revue de presse, etc.) avec leurs enseignants, les élèves émettent en direct. Pour se donner les moyens d'être *« l'outil de communication sociale »* de proximité qu'elle souhaite être, Radio Grésivaudan *utilise quelques* ruses, par exemple en lançant un disque de musique rock juste après le magazine agricole. *« C'est ainsi qu'on arrive à faire que les gens se croisent et s'acceptent par l'intermédiaire des ondes »*, explique Eric Labaj.

Certaines radios arrivent à « surfer » sur les évolutions institutionnelles. C'est le cas de CFM, en Tarn-et-Garonne, où Hugues de Vesins estime être passé *« de la radio de clocher à la radio de pays »*. A force d'installer des émetteurs, de réclamer des fréquences, CFM a accru sa zone de diffusion, au point de déposer une demande de subvention au titre *du programme européen Leader 2* pour les zones de pays. Il est vrai qu'avec ses deux studios et ses deux programmes locaux à Caylus et à Caussade, CFM a atteint une sophistication digne des radios commerciales.

« Nous sommes particulièrement bien placés pour favoriser le développement des communautés de communes. A cet égard, nous remplissons une mission de service public », soutient Hugues de Vesins. Très éclectiques, les programmes de CFM *comprennent* une émission sur les cafés de philo de Montauban, une autre intitulée « Allan Music Box », *destinée aux* habitants anglophones de cette région, et des émissions sur les réfugiés politiques, la musique techno, les spectacles, etc.

Les responsables de ces radios ont en commun de se débattre *dans les difficultés financières* et administratives. Ils embauchent des CES et courent après les emplois-jeunes et les subventions. Mais leur plus grande exaspération vient du système d'attribution des fréquences. Ils ont l'impression d'être mal servis par rapport aux groupes. *« Les radios associatives perdent des fréquences là où la demande sociale est la plus forte*, assure Jean-Paul Gambier. *Notamment dans les grandes villes. »*

Françoise Chirot



Mme Trautmann favorable à un statut

Devant le congrès du CNRA, Catherine Trautmann, *ministre de la* culture et de la communication, a évoqué la mise au point d'une *« sorte de statut de la radio associative »*. *« Je souhaite clarifier l'espace des radios associatives, notamment par une définition de leurs missions »*, a déclaré la ministre, qui estime que la définition actuelle qui se réfère au statut juridique et à la limite des ressources publicitaires n'est pas satisfaisante. Cette analyse est partagée par les responsables du CNRA *qui souhaitent que la loi distingue clairement* trois secteurs : le public, le commercial et la communication sociale de proximité.

A propos de la non-reconduction automatique des fréquences, dont les responsables des *radios associatives craignent* qu'elle les gêne dans leurs négociations avec leurs bailleurs, Catherine Trautmann a précisé qu'il ne s'agit pas *« d'instaurer la précarité mais que le Conseil supérieur de l'audiovisuel puisse faire respecter les engagements pris à son égard »*.

« L'Européen » vise une diffusion de 100 000 exemplaires

***LES PROJETS** se multiplient dans le paysage* des hebdomadaires d'actualité en pleine crise d'identité. Un an après le succès de *Marianne*, se lance, dans un tout autre registre, *L'Européen*, dont le premier numéro paraîtra le 25 mars. *L'Européen* est un hebdomadaire thématique qui veut trouver sa place à côté des titres généralistes. Il est né de la collaboration du groupe britannique Barclay, propriétaire de *The European* – et actionnaire minoritaire du *Monde* –, et du *Monde*, qui détient 35 % du capital.

Christine Ockrent en est la directrice de la rédaction, et Jean-Pierre Langellier, ancien chef du service étranger du *Monde*, est directeur-adjoint de la rédaction. Les rédacteurs en chef sont Anne-Line Roccati (*Le Parisien*), Guillaume Malaurie (*L'Express*), Jean-Michel Boissier (*Courrier international*) et Jean-Pierre Séréni (*L'Express*). Michel-Antoine Burnier est conseiller de la direction et Nata Rampazzo directeur artistique. Le directeur de la publication est Pierre de Boisguilbert, qui représente le groupe Barclay.

L'idée est partie de la volonté de la famille Barclay d'élargir l'audience de *The European*, l'hebdomadaire fondé par Robert Maxwell. Implanté dans l'immobilier et l'hôtellerie de luxe, le groupe s'est diversifié dans les médias en reprenant également *The Scotsman* et *Sunday Business*. Il a travaillé à une relance de *The European*, sous l'impulsion d'un ancien responsable du *Sunday Times*, Andrew Neil, qui a abouti au passage en tabloïd du *journal en juin 1997. Simultanément*, les frères Barclay sont entrés en contact avec plusieurs éditeurs européens pour faire des déclinaisons du journal.

Mais *L'Européen* se distinguera très largement de *The European*. Si quelques articles seront repris du journal anglais – au ton plutôt antieuropéen –, l'essentiel de l'hebdomadaire aura un contenu original, avec une priorité donnée aux sujets économiques, sociétaux et culturels. Le sport, la consommation et les faits divers seront également présents, à côté d'articles sur Bruxelles. Les journalistes du *Monde* – et notamment les correspondants à l'étranger – sont appelés à collaborer à *L'Européen*. Un couplage publicitaire est prévu avec *Le Monde* pour les petites annonces internationales.

« UN TERRITOIRE NATUREL »

« C'est un magazine d'information pour les Français qui ont compris que leur territoire naturel c'est l'Europe, explique Christine Ockrent. *Il ne s'agit pas d'être l'organe officiel de Bruxelles, mais de voir comment nos voisins réagissent face aux mêmes problèmes que nous et quelle vision ils ont de nous. » « Nous voulons être au cœur du débat nécessaire, mais très insuffisant, sur l'Europe. Comment se fait-il que nos intellectuels ne s'emparent pas de l'Europe ? »*, s'interroge la directrice de la rédaction. *L'Européen* confrontera les points de vue français aux éditoriaux parus dans les autres pays.

« Nous voulons aussi être utile, être un outil d'accès aux autres pays européens. C'est une façon de répondre au lieu commun selon lequel l'Europe n'intéresserait personne », précise Christine Ockrent, qui s'appuie également sur son émission de télévision « France Europe Express » sur France 3 pour prouver le contraire. Un sondage réalisé en septembre 1997 par Ipsos pour le ministère des affaires étrangères montre que l'Europe bénéficie en France d'une image favorable. L'enquête traduit aussi les attentes et les inquiétudes sur l'avenir de la construction européenne.

L'hebdomadaire, d'une centaine de pages, sera vendu 15 francs. L'objectif de diffusion est de 80 000 exemplaires la première année, et 100 000 exemplaires – 60 % en kiosques et 40 % par abonnements – le plus vite possible. Il s'adresse principalement aux cadres et aux étudiants.

L'Européen, dont le premier numéro sortira le jour anniversaire du traité de Rome, compte sur l'accélération du calendrier européen et sur les questions qui surgiront lors de la mise en place de l'Euro, pour réussir son implantation et élargir son audience. Si l'exemple français donne satisfaction, d'autres versions de *L'Européen* pourront voir le jour, en association avec des éditeurs de presse, en Espagne, en Italie, en Allemagne, etc.

Alain Salles

Canal Plus et Warner Bros créent une société commune

CANAL PLUS, LA SOGECÁBLE, OPÉRATEUR DE CANAL PLUS Espagne, Telepiù, *Le Studio Canal Plus*, et *le groupe* Warner Bros ont annoncé, lundi 9 février, la création d'une société de production et de distribution de films. Elle devrait produire et distribuer de quatre à six longs-métrages par an pendant les cinq prochaines années. Warner Bros et le groupe Canal Plus *seront à parité au capital de la société*, présidée par le producteur américain Steve Reuther. Avec cet accord, les films produits par la société seront diffusés en exclusivité sur les chaînes premiums de Canal Plus en Europe. La chaîne cryptée assurera la distribution des longs-métrages en France, en Allemagne et en Espagne.

DÉPÊCHES

■ **SATELLITE : pour près de 1,6 milliard de francs**, le groupe britannique Pearson, propriétaire du *Financial Times* et des *Echos*, a cédé sa participation de 6,3 % détenue dans le capital de la Société européenne de satellites (SES), opérateur d'Astra. Un investisseur institutionnel européen, dont l'identité n'a pas été révélée, s'est porté acquéreur des parts de Pearson.

■ **PUBLICITÉ : Havas Intermédiation cède l'Office spécial de publicité (OSP)**, régisseur des *Journaux officiels* et les sociétés Régie Club International (RCI) et Inflight Media Marketing (IMM), régisseur de magazines distribués dans les avions, à Havas Media Communication, également filiale d'Havas. Havas Intermédiation avait déjà vendu sa principale activité, la régie publicitaire IP, au groupe germano-luxembourgeois CLT-UFA.

■ **AUDIOVISUEL : le groupe de presse espagnol Recoletos (Pearson) *est entré dans* le capital** de la chaîne de télévision privée Antena 3 à hauteur de 10 % à l'issue d'une augmentation de capital. Le géant des télécommunications Telefonica, qui détient 25 % d'Antena 3, avait signé en septembre 1997 un accord avec Recoletos dans le domaine du multimédia pour l'Espagne et l'Amérique latine. – (*AFP*)

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mardi 10 février au même niveau que la veille. L'indice Nikkei des principales valeurs s'est inscrit à 17 205,09 points en clôture.**

■ **LE DOLLAR était stable, mardi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,8145 mark et 6,08 francs.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 299,20-299,70 dollars, contre 301,70-302,20 dollars lundi à la clôture.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE se sont légèrement repliés, lundi 9 février. Le prix du baril light sweet crude échéance mars a cédé 7 centièmes à 16,63 dollars.**

■ **WALL STREET a légèrement reculé, lundi, sous l'effet de prises de bénéfice. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 0,11 % pour finir à 8 180,52 points.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

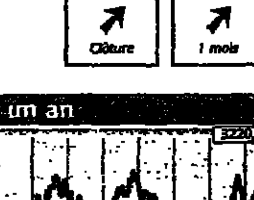
Record à Paris

APRÈS AVOIR OUVERT sur une note incertaine, la Bourse de Paris a poursuivi mardi 10 février son mouvement de hausse, l'indice CAC 40 atteignant un nouveau plus haut historique dans un marché calme. *« Nous sommes dans un marché incertain, qui semble vouloir marquer une pause. Les gens sont attentifs »*, explique Thierry Slamas, de BZW. En milieu de journée, le CAC 40 dépassait les 3 240 points, en hausse de 0,57 %, après avoir touché un nouveau plus haut historique à 3 249,23 points.

« Les bonnes performances de certaines valeurs compensent les replis. Mais on n'a pas de mouvement général. Il nous faudrait une bonne consolidation pour voir le marché repartir fortement », expliquait un autre intervenant.

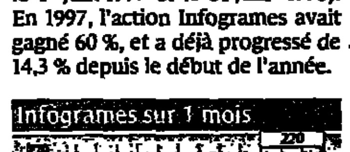
Du coté des valeurs, Michelin perdait 1,5 % et Lafarge progressait de 3,4 % bénéficiant de l'annonce d'une hausse des ventes de ciment. Progression aussi d'Eurotunnel qui s'adjugeait 3,3 % à la suite de la conversion d'une partie de la dette de l'opérateur du tunnel sous la Manche à 11,68 francs par action.

Par ailleurs, le groupe Deutsche Borse, la Bourse suisse et leur filiale commune Eurex, d'une part, Matif SA et Monep, d'autre part, ont signé un protocole d'accord créant Euro Alliance, ont indiqué les organismes de place mardi dans un communiqué.



Infogrames, valeur du jour

L'ACTION Infogrames Entertainment a enregistré, lundi 9 février, la plus forte hausse de la séance à la Bourse de Paris sur le marché à règlement mensuel. La valeur a gagné 5,3 %, à 200 francs, dans un volume de transactions de 156 000 titres. Le producteur et distributeur de logiciels de loisirs a annoncé une hausse spectaculaire de 165 %, à 806,9 millions de francs, de son chiffre d'affaires au cours du premier semestre de son exercice 1997-1998 (compris entre le 1er juin 1997 et le 31 juin 1998). En 1997, l'action Infogrames avait gagné 60 %, et a déjà progressé de 14,3 % depuis le début de l'année.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 10/02	Var. % 09/02	Var. % 31/12
Eurotunnel	6,45	+5,73	+11,20
Lafarge	412,40	+3,10	+4,43
Dassault Systemes	194	+2,89	+5,72
Technip	621	+2,64	-2,20
Sanofi	698	+2,34	+4,17
Renault	199	+2,31	+17,54
Chargeurs	343	+2,05	-4,72
Elf Aquitaine	667	+1,98	-4,71
ISIS	559	+1,82	-15,30
SGE	183,50	+1,66	+17,62
BAISSES, 12 h 30			
Metrologie Inter.	14,05	-3,36	-12,18
Coflexip	618	-3,25	-7,06
Ingenico	143,30	-3,17	+21,75
Eiffage	324,20	-2,98	+13,55
Michelin	318,50	-2,89	+5,11
G.F.C.	557	-2,62	+6,09
CGIP	2256	-2,59	+4,44
Cipe France Ly #	194	-2,51	-4,62
Comptoirs Mod.	2940	-2,45	-4,54
Vallourec	393	-2,36	+9,47

VALEURS LES PLUS ACTIVES

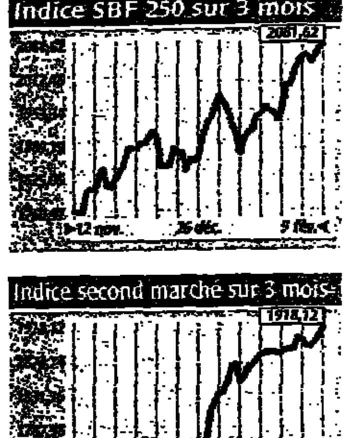
SÉANCE, 12 h 30	10/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Casino Guichard	579622	210532322,60
Rhone Poulenc A	743982	200954541,10
Paribas	313555	179086744
Alcatel Alsthom	186664	144973821
France Telecom	522551	143018618,60
Societe Generale	161530	141790961
Elf Aquitaine	197491	130871557
Carrefour	35502	123637009
Lafarge	237486	97612380,70
Axa	182309	97309054

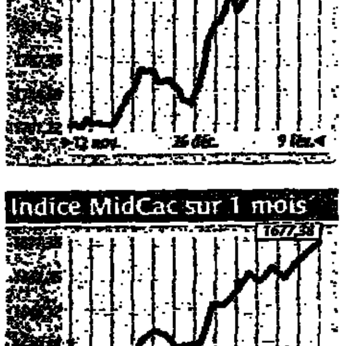
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

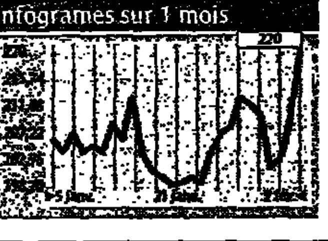
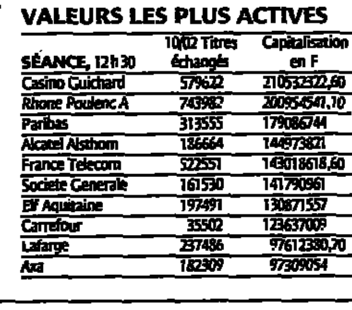
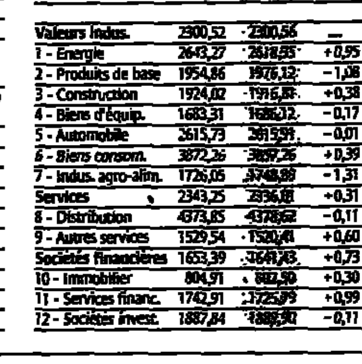
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 10/02	Var. % 09/02	Var. % 31/12
Supra	47,40	+10,23	+10,10
Soduce Exp.(Li)#	526	+4,59	-5,39
Dane-Elec Memory #	83	+4,93	+43,10
Guerbet	220	+4,76	+10
Pisc. Desjoyaux #	100	+4,71	+2,14
BAISSES, 12 h 30			
Normal #	120	-6,90	-10,38
Mecatherm #	218	-5,79	-21,29
BD Lease #	119,10	-4,64	+22,53
Deville	68	-4,22	-2,57
Gel 2000	38,50	-3,99	-2,28

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	09/02	06/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2194,57	2190,53	+0,19
Ind. gén. SBF 250	2081,62	2076,95	+0,23
Ind. Second Marché	1918,12	1906,30	+0,62
Indice MidCac	1677,38	1672,90	+0,27
Valeurs Indus.	2300,52	2300,56	—
1 - Energie	2643,27	2618,55	+0,95
2 - Produits de base	1954,86	1976,12	-1,08
3 - Construction	1924,02	1916,81	+0,38
4 - Biens d'équip.	1683,31	1686,12	-0,17
5 - Automobile	2615,73	2615,91	-0,01
6 - Biens consom.	3872,26	3857,26	+0,39
7 - Indus. agro-alim.	1726,05	1748,88	-1,31
Services	2343,25	2336,18	+0,31
8 - Distribution	4373,85	4378,62	-0,11
9 - Autres services	1529,54	1520,41	+0,60
Sociétés financières	1653,39	1641,43	+0,73
10 - Immobilier	804,91	802,50	+0,30
11 - Services financ.	1742,91	1725,79	+0,99
12 - Sociétés invest.	1887,84	1889,90	-0,11






Surplace à Tokyo et Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a fini étale mardi 10 février au terme d'échanges fournis, la hausse de valeurs liées à l'immobilier et au marché intérieur ayant été contre-balancée par des prises de bénéfice sur les grandes multinationales. L'indice Nikkei a fini sur un gain infime de 0,09 point à 17 205,09, ayant oscillé entre 17 161 et 17 256 points durant la séance. *« L'indice a fait du surplace mais le volume important montre que les fonds étaient largement présents sur le marché »*, indique Kunihiro Hatae, de Tokyo Securities.

Wall Street avait aussi observé une pause lundi, les opérateurs consolidant leurs positions avant de se lancer à l'assaut du dernier record établi en août 1997 à 8 259,31 points. L'indice Dow Jones a cédé 8,97 points (0,11 %) à 8 180,52 points. Il avait grimpé à 8 216,65 en début de journée avant de retomber en raison d'une résistance importante au dessus des 8 200 points.

Bob Seijas, de Merrill Lynch, estime que Wall Street devrait continuer à progresser, *« à moins d'une nouvelle révélation* [dans le scandale Clinton] *à Washington »*.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/02	Cours au 06/02	Var. en %
Paris CAC 40	3226,54	3216,66	+0,31
New-York/DJ indus.	8197,22	8189,49	+0,09
Tokyo/Nikkei	17205	17040,10	+0,96
Londres/FT100	5603,90	5629,70	-0,46
Francfort/Dax 30	4563,55	4496,33	+1,47
Frankfort/Commer.	1472,42	1457,13	+1,04
Bruxelles/Bel 20	3209,95	3209,95	—
Bruxelles/Général	2638,85	2625,55	+0,50
Milan/MIB 30	1269	1269	—
Amsterdam/Gé. Cbs	655,90	651,60	+0,66
Madrid/Ibex 35	707,63	713,83	-0,88
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3393,70	3395,20	-0,04
Hong Kong/Hang S.	10873,20	10485,90	+3,56
Singapour/Strait t	1543,72	1536,91	+0,44

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

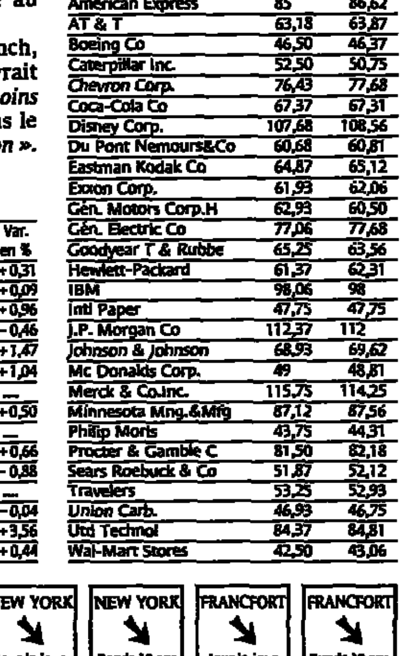
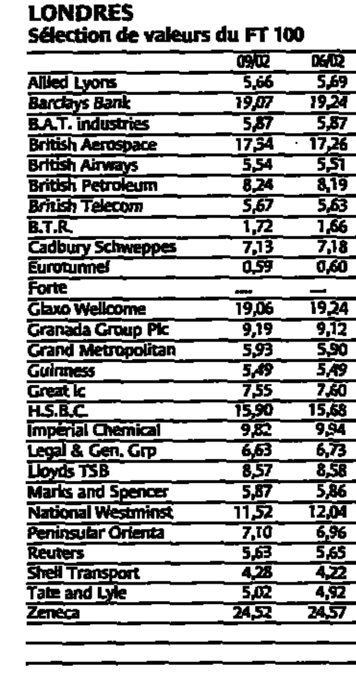
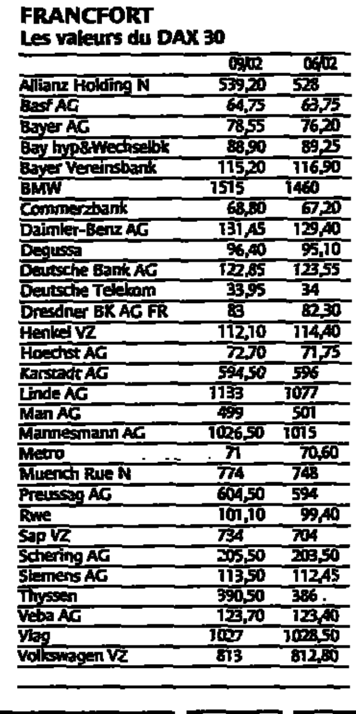
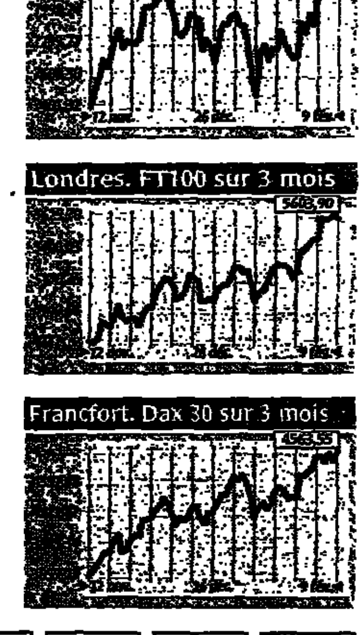
	09/02	06/02
Alcoa	75,25	75,93
Allied Signal	41,18	41,31
American Express	85	86,62
AT & T	63,18	63,87
Boeing Co	46,50	46,37
Caterpillar Inc.	52,50	50,75
Chevron Corp.	76,43	77,68
Coca-Cola Co	67,37	67,31
Disney Corp.	107,68	108,56
Du Pont Nemours&Co	60,68	60,81
Eastman Kodak Co	64,87	65,12
Exxon Corp.	61,93	62,06
Gén. Motors Corp.H	62,93	60,50
Gén. Electric Co	77,06	77,68
Goodyear T & Rubbe	65,25	63,56
Hewlett-Packard	61,37	62,31
IBM	98,06	98
Intl Paper	47,75	47,75
J.P. Morgan Co	112,37	112
Johnson & Johnson	68,93	69,62
Mc Donalds Corp.	49	48,81
Merck & Co.Inc.	115,75	114,25
Minnesota Mng.&Mfg	87,12	87,56
Philip Moris	43,75	44,31
Procter & Gamble C	81,50	82,18
Sears Roebuck & Co	51,87	52,12
Travelers	53,25	52,93
Union Carb.	46,93	46,75
Utd Technol	84,37	84,81
Wal-Mart Stores	42,50	43,06

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/02	06/02
Allied Lyons	5,66	5,69
Barclays Bank	19,07	19,24
B.A.T. industries	5,87	5,87
British Aerospace	17,54	17,26
British Airways	5,54	5,51
British Petroleum	8,24	8,19
British Telecom	5,67	5,63
B.T.R.	1,72	1,66
Cadbury Schweppes	7,13	7,18
Eurotunnel	0,59	0,60
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	19,06	19,24
Granada Group Plc	9,19	9,12
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,49	5,49
Great Ic	7,55	7,60
H.S.B.C.	15,90	15,68
Impérial Chemical	9,82	9,94
Legal & Gen. Grp	6,63	6,73
Lloyds TSB	8,57	8,58
Marks and Spencer	5,87	5,86
National Westminst	11,52	12,04
Peninsular Orienta	7,10	6,96
Reuters	5,63	5,65
Shell Transport	4,28	4,22
Tate and Lyle	5,02	4,92
Zeneca	24,52	24,57

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	09/02	06/02
Allianz Holding N	539,20	528
Basf AG	64,75	63,75
Bayer AG	78,55	76,20
Bay hyp&Wechselbk	88,90	89,25
Bayer Vereinsbank	115,20	116,90
BMW	1515	1460
Commerzbank	68,80	67,20
Daimler-Benz AG	131,45	129,40
Degussa	96,40	95,10
Deutsche Bank AG	122,85	123,55
Deutsche Telekom	33,95	34
Dresdner BK AG FR	83	82,30
Henkel VZ	112,10	114,40
Hoechst AG	72,70	71,75
Karstadt AG	594,50	596
Linde AG	1133	1077
Man AG	499	501
Mannesmann AG	1026,50	1015
Metro	71	70,60
Muench Rue N	774	748
Preussag AG	604,50	594
Rwe	101,10	99,40
Sap VZ	734	704
Schering AG	205,50	203,50
Siemens AG	113,50	112,45
Thyssen	390,50	386
Veba AG	123,70	123,40
Viag	1027	1028,50
Volkswagen VZ	813	812,80

LES TAUX

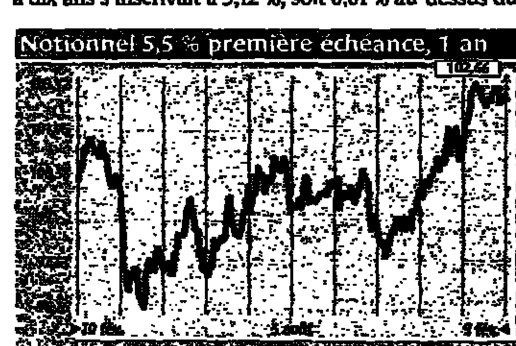
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert sur une note stable, mardi 10 février. Après quelques minutes de transactions, le contrat à terme notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, était inchangé par rapport à son niveau de clôture de lundi, à 102,64 points.

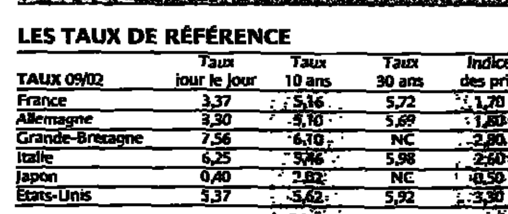
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,12 %, soit 0,01 % au-dessus du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, les emprunts américains avaient terminé la séance sur une nouvelle baisse dans un marché calme en l'absence de publication d'indicateurs économiques. Le taux de l'obligation à 30 ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, s'était établi à 5,95 % en clôture.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	5,16	5,72	1,70
Allemagne	3,30	5,10	5,69	1,80
Grande-Bretagne	7,56	6,10	NC	2,80
Italie	6,25	5,46	5,98	2,60
Japon	0,40	2,02	NC	0,50
Etats-Unis	5,37	5,62	5,92	3,30



MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/02	Taux au 06/02	indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,39	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

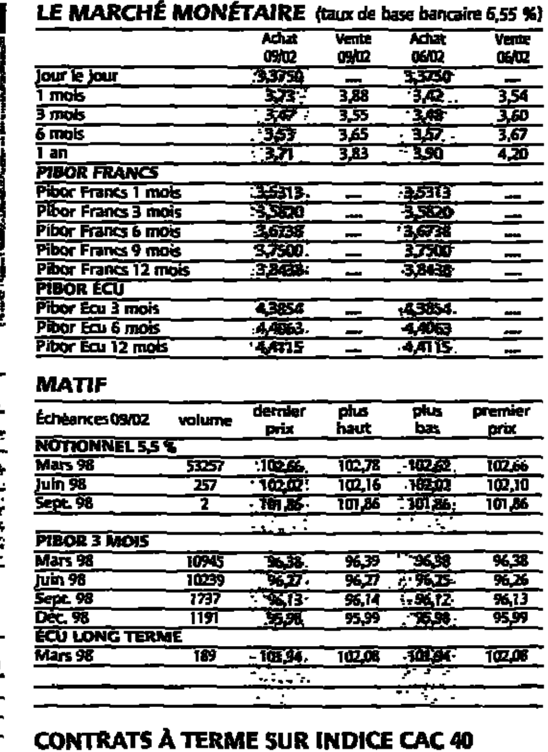
	Achat 09/02	Vente 09/02	Achat 06/02	Vente 06/02
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,73	3,88	3,42	3,54
3 mois	3,47	3,55	3,48	3,60
6 mois	3,53	3,65	3,57	3,67
1 an	3,71	3,83	3,90	4,20
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,5820	—	3,5820	—
Pibor Francs 6 mois	3,6738	—	3,6738	—
Pibor Francs 9 mois	3,7500	—	3,7500	—
Pibor Francs 12 mois	3,8438	—	3,8438	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3854	—	4,3854	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4063	—	4,4063	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4115	—	4,4115	—

MATIF

Échéances 09/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	53257	102,66	102,78	102,62	102,66
Juin 98	257	102,02	102,16	102,02	102,10
Sept. 98	2	101,86	101,86	101,86	101,86
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	10945	96,38	96,39	96,38	96,38
Juin 98	10239	96,27	96,27	96,25	96,26
Sept. 98	1737	96,13	96,14	96,12	96,13
Déc. 98	1191	95,98	95,99	95,98	95,99
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	189	101,94	102,08	101,94	102,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	9608	3231	3252	3225	3240
Mars 98	391	3242	3257,50	3242	3257,50
Avril 98	1	3261,50	3261,50	3261,50	3261,50
Juin 98	—	—	—	—	—



LES MONNAIES

US/F ↗ 6,0803 | US/DM ↗ 1,8166 | US/¥ ↗ 124,1300 | DM/F ↗ 3,3519 | £/F ↗ 9,9475

Vigueur du yen

LE DOLLAR était stable, mardi matin 10 février, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,8145 mark et 6,08 francs. Il reculait légèrement face à la devise nippone, à 123,50 yens.

La veille le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer avait noté que les gouverneurs des banques centrales du G10 n'avaient pas discuté des parités de change au cours de leur réunion mensuelle, ce que les opérateurs avaient interprété comme une approbation par les autorités monétaires internationales des niveaux actuels.

La demande de report du lancement de l'Union monétaire formulée, lundi, par 155 professeurs d'économie allemands *n'avait guère eu d'impact* sur le marché des changes et n'avait guère permis de renforcer le deutschemark. Le franc cotait, mardi matin, 3,3510 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/02	% 06/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,1900	+0,02	322	346
Ecu	6,6080	+0,05	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,0803	+1,13	5,7000	6,3000
Belgique (100 F)	16,2400	+0,02	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,3700	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3935	+0,01	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,9600	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,4165	+0,26	7,9800	8,8200
Gde-Bretagne (1 L)	9,9475	+0,32	9,4600	10,3100
Grèce (100 drach.)	2,1185	+0,14	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,8700	-0,12	69	79
Suisse (100 F)	416,0300	+0,10	402	426
Norvège (100 k)	80,4900	+0,06	75,5000	84,5000
Autriche (100 sch)	47,6360	+0,01	46,0500	49,1500
Espagne (100 pes.)	3,9555	+0,05	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2401	+1	3,8800	4,4800
Japon (100 yens)	4,8767	+0,67	4,6500	[illegible]
Finlande (mark)	110,6000	+0,07	104	115

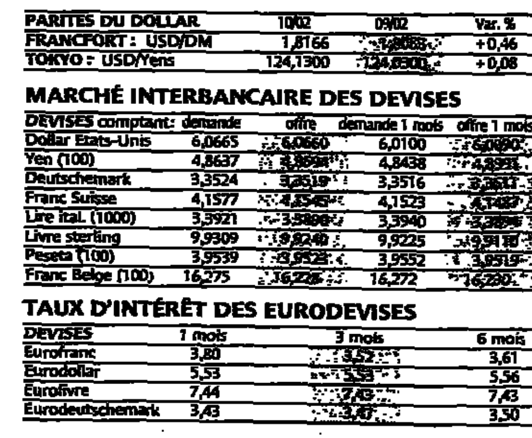
PARITES DU DOLLAR	10/02	09/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8166	1,8083	+0,46
TOKYO : USD/Yens	124,1300	124,0300	+0,08

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0665	6,0660	6,0100	6,0090
Yen (100)	4,8637	4,8598	4,8438	4,8393
Deutschemark	3,3524	3,3519	3,3516	3,3511
Franc Suisse	4,1577	4,1545	4,1523	4,1487
Lire ital. (1000)	3,3921	3,3898	3,3940	3,3895
Livre sterling	9,9309	9,9240	9,9225	9,9110
Peseta (100)	3,9539	3,9523	3,9552	3,9519
Franc Belge (100)	16,275	16,226	16,272	16,230

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,80	3,52	3,61
Eurodollar	5,53	5,53	5,56
Eurolivre	7,44	7,43	7,43
Eurodeutschemark	3,43	3,47	3,50

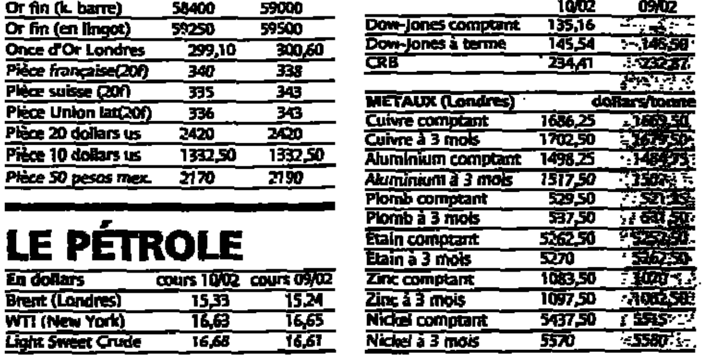


L'OR

	cours 09/02	cours 06/02
Or fin (k. barre)	58400	59000
Or fin (en lingot)	59250	59500
Once d'Or Londres	299,10	300,60
Pièce française(20f)	340	338
Pièce suisse (20f)	335	343
Pièce Union lat(20f)	336	343
Pièce 20 dollars us	2420	2420
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2170	2190

LE PÉTROLE

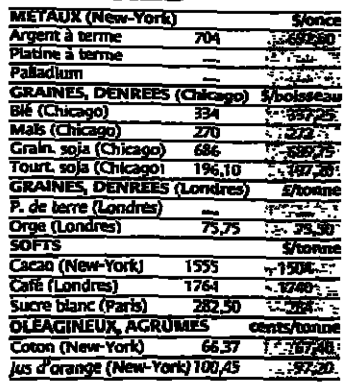
En dollars	cours 10/02	cours 09/02
Brent (Londres)	15,33	15,24
WTI (New York)	16,63	16,65
Light Sweet Crude	16,68	16,61



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/02	09/02
Dow-Jones comptant	135,16	[illegible]
Dow-Jones à terme	145,54	146,58
CRB	234,41	232,37
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1686,25	1669,50
Cuivre à 3 mois	1702,50	1679,50
Aluminium comptant	1498,25	1484,75
Aluminium à 3 mois	1517,50	1502
Plomb comptant	529,50	521,50
Plomb à 3 mois	537,50	531,50
Etain comptant	5262,50	5252,50
Etain à 3 mois	5270	5262,50
Zinc comptant	1083,50	1070
Zinc à 3 mois	1097,50	1082,50
Nickel comptant	5437,50	5515
Nickel à 3 mois	5570	5580

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	704	692,60
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	334	337,25
Maïs (Chicago)	270	272
Grain. soja (Chicago)	686	689,75
Tourt. soja (Chicago)	196,10	197,20
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	75,75	75,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1555	1506
Café (Londres)	1764	1740
Sucre blanc (Paris)	282,50	284
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	66,37	67,48
Jus d'orange (New-York)	100,45	97,20



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 10 FÉVRIER

Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,41 %
CAC 40 : 3234,18

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	960	960	—	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	925	—	44,35
Renault (T.P.)	1955	1952	- 0,15	95,36
Rhone Poulenc(T.P)	2487	2480	- 0,28	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1300	1300	—	71,43
Thomson S.A (T.P)	965	952	- 1,34	44,45
Accor	1245	1250	+ 0,40	20
AGF-Ass.Gen.France	326,90	326,40	- 0,15	5
Air Liquide	934	935	+ 0,10	14
Alcatel Alsthom	776	777	+ 0,12	30
Atos CA	938	935	- 0,31	—
Axa	534	536	+ 0,37	7,50
Bail Investis	837	836	- 0,11	64,40
Bazar Hot. Ville	645	644	- 0,15	16
Bertrand Faure	420	415	- 1,19	4
BIC	443	436	- 1,58	3
BIS	500	501	+ 0,20	8
B.N.P.	338	338,60	+ 0,17	5,40
Bollore Techno.	849	838	- 1,29	7,50
Bongrain	2835	2805	- 1,05	61
Bouygues	814	808	- 0,73	12
Bouygues Offs.	250,60	251	+ 0,15	2
Bull#	61,90	61,20	- 1,13	—
Canal +	1196	1210	+ 1,17	20
Cap Gemini	625	628	+ 0,48	2
Carbone Lorraine	1906	1902	- 0,20	18
Carrefour	3457	3469	+ 0,34	26
Casino Guichard	360,10	364,20	+ 1,13	4,50
Casino Guich.ADP	252,40	254	+ 0,63	4,75
Castorama Dub.(Li)	792	782	- 1,26	11
C.C.F.	419,30	418	- 0,31	5,80
Cegid (Ly)	724	725	+ 0,13	30
Cerus Europ.Reun	35	34,80	- 0,57	10
CGIP	2316	2256	- 2,59	40
Chargeurs	336,10	343	+ 2,05	7
Christian Dalloz	745	750	+ 0,67	12
Christian Dior	677	676	- 0,14	6,38
Ciments Francais	286,30	285,90	- 0,13	1,39
Cipe France Ly #	199	194	- 2,51	2,50
Clarins	539	530	- 1,66	7,20
Club Mediterranee	410,40	413,50	+ 0,75	4,58
Coflexip	639	618	- 3,28	7
Colas	1045	1055	+ 0,95	25
Comptoir Entrep.	13,95	14,05	+ 0,71	7,50
Comptoirs Mod.	3014	2940	- 2,45	24
CPR	473,60	474,30	+ 0,14	22
Cred.Fon.France	97	96,80	- 0,20	28
Credit Lyonnais CI	331,90	330	- 0,57	10
CS Signaux(CSEE)	201	199	- 0,99	5,50
Damart	3950	3950	—	67
Danone	1189	1201	+ 1	17
Dassault-Aviation	1325	1321	- 0,30	31,50
Dassault Electro	614	612	- 0,32	6,40
Dassault Systemes	188,90	194	+ 2,69	1,70
De Dietrich	310	309,50	- 0,16	5,30
Deveaux(Ly)#	798	807	+ 1,12	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	51,25	50,70	- 1,07	—
Dexia France	735	738	+ 0,40	15,70
DMC (Dollfus Mi)	144,10	141,50	- 1,80	4
Dynaction	153,20	153	- 0,13	3
Eaux (Cie des)	912	911	- 0,10	12
Eiffage	334	324,20	- 2,93	8
Elf Aquitaine	654	667	+ 1,98	14
Eramet	260	259,40	- 0,23	6,60
Eridania Beghin	1065	1079	+ 1,31	35
Essilor Intl	1880	1905	+ 1,32	14,50
Essilor Intl.ADP	1715	1716	+ 0,05	15,30
Esso	509	507	- 0,39	4
Eurafrance	2470	2472	+ 0,08	53
Euro Disney	9,20	9,10	- 1,08	0,68
Europe 1	1380	1389	+ 0,65	19
Eurotunnel	6,10	6,45	+ 5,73	—
Fimalac SA	534	535	+ 0,18	16
Finextel	110	109,90	- 0,09	3,91
Fives-Lille	375	375	—	14
France Telecom	271,50	275,90	+ 1,62	—
Fromageries Bel	4350	4350	—	58
Galeries Lafayette	3785	3733	- 1,37	11
GAN ex.dt sous	151	150	- 0,66	4
Gascogne (B)	517	510	- 1,35	14
Gaumont #	479,10	480,90	+ 0,37	2,50
Gaz et Eaux	2438	2421	- 0,69	55
Geophysique	628	625	- 0,47	8
G.F.C	572	557	- 2,62	19
GrandVision	230	229,90	- 0,04	4,50
Groupe Andre S.A.	645	643	- 0,31	6
Groupe GTM	428	427	- 0,23	8
Gr.Zannier (Ly) #	141,90	144	+ 1,47	2,20
Guilbert	931	930	- 0,10	12
Guyenne Gascogne	2000	1990	- 0,50	30
Hachette Fili.Med.	1360	1363	+ 0,22	15
Havas	439,50	440	+ 0,11	3,50
Havas Advertising	845	842	- 0,35	13
Imetal	729	723	- 0,82	16
Immeubl.France	395	386,20	- 2,22	6
Infogrames Enter.	220	219,50	- 0,22	—
Ingenico	148	143,30	- 3,17	3
Interbail	168	169	+ 0,59	17,15
Intertechnique	1350	1346	- 0,29	15
ISIS	549	559	+ 1,82	—
Jean Lefebvre	375	370	- 1,33	10
Klepierre	900	891	- 1	28
Labinal	1618	1622	+ 0,24	21,50
Lafarge	400	412,40	+ 3,10	10
Lagardere	223	222,70	- 0,13	3,70
Lapeyre	356,50	356,60	+ 0,02	5,60
Lebon	280,10	280,30	—	7
Legrand	1345	1339	- 0,44	4,10
Legrand ADP	858	858	- 0,58	6,56
Legris indust.	243	243	—	[illegible]
Locindus	819	820	+ 0,12	[illegible]
L'Oreal	2541	2496	- 1,77	14
LVMH Moet Hen.	1112	1129	+ 1,52	6,30
Marine Wendel	821	823	+ 0,24	17
Metaleurop	62,90	62,20	- 1,11	8
Metrologie Inter.	14,60	14,05	- 3,76	—
Michelin	328	318,50	- 2,89	3,30
Moulinex #	153,80	152	- 1,17	4
Natexis	351,20	355	+ 1,08	10
Nord-Est	122,50	122	- 0,40	5,50
Nordon (Ny)	411	—	—	—
NRJ #	950	950	—	6
Olipar	64,10	64,20	+ 0,15	—
Paribas	570	567	- 0,52	13
Pathe	1125	1123	- 0,17	10
Pechiney	243	239,50	- 1,44	3,30
Pernod-Ricard	376	375	- 0,26	4,20
Peugeot	866	871	+ 0,57	3
Pinault-Print.Red	3778	3785	+ 0,18	32
Plastic Omn.(Ly)	807	810	+ 0,37	8,50
Primagaz	513	504	- 1,75	8,50
Promodes	2635	2603	- 1,21	14
Publicis #	581	590	+ 1,54	4,80
Remy Cointreau	104,40	104	- 0,38	4,60
Renault	194,50	199	+ 2,31	3,50
Rexel	1975	1955	- 1,01	15,60
Rhone Poulenc A	267	271,30	+ 1,61	3,50
Rochette (La)	24,10	24,05	- 0,20	1,20
Rue Imperiale(Ly)	5610	5680	+ 1,24	120
Sade (Ny)	217,90	220	+ 0,96	12,50
Sagem SA	3190	3180	- 0,31	26
Saint-Gobain	791	800	+ 1,13	17
Salvepar (Ny)	480	475	- 1,04	18,50
Sanofi	682	698	+ 2,34	6,60
Sat	1775	1755	- 1,12	29
Saupiquet (Ns)	535	540	+ 0,93	10
Schneider SA	358,90	364	+ 1,42	5
SCOR	320,90	319,90	- 0,31	10
S.E.B.	790	779	- 1,39	11,20
Sefimeg CA	376	377,10	+ 0,29	14,60
SEITA	245	247,10	+ 0,85	6,60
Selectibanque	72,50	71	- 2,06	6
SFIM	1105	1110	+ 0,45	30
SGE	180,50	183,50	- 1,66	5
Sidel	421	420,70	- 0,07	4,50
Silic CA	925	925	—	37,34
Simco	470	462	- 1,70	20,76
S.I.T.A	1207	1204	- 0,24	12
Skis Rossignol	123	124	+ 0,81	2,50
Societe Generale	881	875	- 0,68	17,50
Sodexho Alliance	3333	3362	+ 0,87	26
Sogeparc (Fin)	395,10	395,40	+ 0,07	15,26
Sommer-Allibert	209,10	209,30	+ 0,04	4
Sophia	250	250	—	17,25
Spir Communic. #	420,80	418,50	- 0,54	15
Strafor Facom	463,10	461	- 0,45	7
Suez Lyon.des Eaux	782	774	- 1,02	12
Synthelabo	794	792	- 0,25	5,32
Technip	605	621	+ 2,64	10,50
Thomson-CSF	208	208	—	2,80
Total	643	646	+ 0,46	10,50
UIF	457	454	- 0,65	14,68
UIS	216	216,70	+ 0,32	14,97
Unibail	662	670	+ 1,20	29
Union Assur.Fdal	795	796	+ 0,12	19
Usinor	85,30	85,70	+ 0,46	3
Valeo	452,80	458,10	+ 1,17	2
Vallourec	402,50	393	- 2,36	6
Via Banque	181,50	181,10	- 0,22	12
Worms & Cie	359	362	+ 0,83	5
Zodiac ex.dt divid	1262	1275	+ 1,03	11,50
Elf Gabon	1012	1014	+ 0,19	89

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	127,90	127	- 0,70	1,18
Adecco S.A.	2002	2005	+ 0,14	13,13
Adidas AG #	873	873	—	2,71
American Express	526	516	- 1,90	1,13
Anglo American #	255	—	—	2,88
Amgold #	265	258	- 2,64	6,94
Arjo Wiggins App.	15,60	15,60	—	0,28
A.T.T. #	386,20	382,90	- 0,85	1,68
Banco Santander #	229	228,50	- 0,21	0,88
Barrick Gold #	122	123,20	+ 0,98	0,36
B.A.S.F. #	216,40	215,20	- 0,55	4,18
Bayer #	257	260	+ 1,16	4,19
Crown Cork ord.#	310	304	- 1,93	1,28
Crown Cork PF CV#	289	282	- 2,42	2,42
Daimler Benz #	432	431	- 0,23	2,71
De Beers #	138,50	134	- 3,24	0,69
Deutsche Bank #	407,20	406,50	- 0,17	4,44
Diageo PLC reg.	55,15	56,50	+ 2,44	—
Dresdner Bank	279,40	277	- 0,85	3,82
Driefontein #	42	41,25	- 1,78	0,37
Du Pont Nemours #	363	369,90	+ 1,90	1,60
Eastman Kodak #	400	392,10	- 1,97	2,27
East Rand #	1,35	1,38	+ 2,22	0,10
Echo Bay Mines #	12,95	12,85	- 0,77	0,15
Electrolux #	437,50	438,90	+ 0,32	6,53
Ericsson #	247,80	245,10	- 1,08	1,38
Ford Motor #	315	319,70	+ 1,49	2,12
Freegold #	31	30,70	- 0,96	1,33
Gencor act.regr.	10,70	10,75	+ 0,46	1,36
General Elect. #	465,50	465,60	+ 0,02	1,55
General Motors #	366	381,10	+ 4,12	2,51
Gle Belgique #	668	661	- 1,04	14,24
Hanson PLC reg.	28,50	28,70	+ 0,70	0,39
Harmony Gold #	20,80	21,15	+ 1,68	0,47
Hitachi #	50	50	—	8,21
Hoechst #	236,20	239,20	+ 1,27	3,45
I.B.M #	605	594	- 1,81	[illegible]
I.C.I #	100,40	100	- 0,39	1,22
Ito Yokado #	334	337,50	+ 1,04	0,59
Kingfisher plc #	99,10	101,50	+ 2,42	0,65
Matsushita #	95,50	94,90	- 0,62	0,24
Mc Donald's #	299,90	299	- 0,30	0,42
Merck and Co #	692	700	+ 1,15	2,32
Mitsubishi Corp.#	52,05	52,65	+ 1,15	0,16
Mobil Corporat.# ■	427,70	427,80	+ 0,02	2,95
Morgan J.P. #	676	686	+ 1,47	4,96
Nestle SA Nom. #	10190	10260	+ 0,68	78,56
Nipp. MeatPacker #	79	81	+ 2,53	0,71
Nokia A	502	494	- 1,59	3,94
Norsk Hydro #	275,80	270	- 2,10	4,78
Petrofina #	2086	2095	+ 0,43	49,82
Philip Morris #	269	264,30	- 1,74	2,09
Philips N.V #	405,20	401,40	- 0,93	3,59
Placer Dome Inc #	79,70	79,25	- 0,56	0,53
Procter Gamble #	498	493	- 1	1,32
Quilvest	334	330	- 1,19	13,93
Randfontein #	13,15	13,20	+ 0,38	0,62
Rio Tinto PLC #	81,70	80	- 2,08	1,01
Royal Dutch #	324	323	- 0,30	2,91
Sega Enterprises	117,10	120	+ 2,47	0,58
Saint-Helena #	16,50	16,50	—	1,51
Schlumberger #	465	457,10	- 1,69	1,14
SGS Thomson Micro.	422,50	414	- 2,01	—
Shell Transport #	42,05	42,50	+ 1,07	0,50
Siemens #	375,10	379	+ 1,03	3,70
Sony Corp. #	555	556	+ 0,18	0,98
Sumitomo Bank #	77,10	78,75	+ 2,14	0,17
T.D.K #	443,60	444	+ 0,09	0,96
Telefonica #	197	195,30	- 0,86	1,18
Toshiba #	29,80	30,45	+ 2,18	0,20
Unilever act. Div.#	368,50	369,90	+ 0,37	1,63
United Technol. #	514	509	- 0,97	1,56
Vaal Reefs #	290	278	- 4,13	9,64
Volkswagen A.G #	3625	3595	- 0,82	22,14
Volvo (act.B) #	163	165	+ 1,22	2,25
Western Deep #	136	133,30	- 1,98	3,77
Yamanouchi #	153,20	152,10	- 0,71	0,39
Zambia Copper	13,05	13,60	+ 4,21	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 10 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	2,400
CEPME 9% 89-99 CA#	107,09	4,389
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,395 ↑
CFD 9,7% 90-03 CB	121,81	0,213 o
CFD 8,6% 92-05 CB ■	121,80	0,071
CFF 10% 88-98 CA#	103,93	3,128 o
CFF 10,25%90-01 CB#	115,40	9,408
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,65	6,364
CNA 9% 4/92-07	125,25	7,027
CRH 8,6% 92/94-03	117,20	5,356 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	104,65	8,034
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,13	8,553 o
EDF 8,6% 92-04 #	118,75	7,304
Finansder 9%91-06#	125,86	1,548
Finansd.8,6%92-02#	113,97	0,481
Floral9,75% 90-99#	107,30	5,489
OAT 9/85-98 TRA	—	1,724
OAT 9,50%88-98 CA#	102,05	6,064
OAT TMB 87/99 CA#	—	8,185 d
OAT 8,125% 89-99 #	105,22	5,677
OAT 8,50%90/00 CA#	108,82	7,089
OAT 85/00 TRA CA#	102,80	2,397
OAT 10%5/85-00 CA#	112,55	7,178
OAT 89-01 TME CA#	101,45	8,252 d
OAT 10% 90-01 ecu	—	9,648
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	4,171
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,55	7,801
OAT 8,5% 87-02 CA#	—	1,363 o
OAT 8,50% 89-19 #	136,50	2,985
OAT 8,50%92-23 CA#	—	6,347
SNCF 8,8% 87-94CA	106,25	0,265
Suez Lyon.Eaux 90	979,90	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	50,10	50
Baccarat (Ny)	600	664
Bains C.Monaco	635	635
Bque Transatlant.	213	207,50
B.N.P.Intercont.	880	866
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cle) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	460	457
Champex (Ny) ◆	18,50	18,50
CIC Un.Euro.CIP	496	490
C.I.T.R.A.M. (B)	2698	2700
Generali Fce Assur	1255	1268
Continental Ass.Ly.	551	551
Darblay ◆	450	450
Didot Bottin	740	759
Eaux Bassin Vichy ◆	3000	3080
Ecla	1320	1310
Ent.Mag. Paris ◆	1494	1494
Fichet Bauche	47,20	46,50
Fidei	34	33,10
Finalens ◆	289,90	289,90
F.I.P.P. ◆	265,50	265,50
Fonciere (Cie)	615	614
Fonc. Lyonnaise #	765	780
Foncina #	555	555
Francarep	301,90	310
France S.A. ◆	1221	1221
From. Paul-Renard ◆	1050	1157 d
Gevelot	1165	1165
G.T.I (Transport)	308	308,80
Immobail	183	183
Immobanque	668	655
Locamion (Ly) ●	600	600
Lucia ◆	57	57
Monoprix ◆	360	360
Metal Deploye ◆	372	372
Mors	5,10	5,05
Navigation (Nle) ◆	119,40	119,40
Optorg	349	355,10
Paluel-Marmont ◆	488	488
Exa.Clairefont(Ny)	902	903
Parfinance	250	252,30
Paris Orleans	280,20	280
Promodes (CI) ◆	1900	1900
PSB Industries Ly	545	544
Rougier #	334	333
Saga ●	131	131
S.I.P.H. ◆	266,20	266,20
Sofragi ◆	4890	4890
Taittinger	3400	3450
Tour Eiffel ◆	286	286
Vicat	500	505
Caves Roquefort	1850	1850
Elyo	310,50	310,50
Finaxa	426,60	419,90
Gaillard (M) ●	1500	1500
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	210	210
Gd Moul.Strasbourg ◆	2000	2000
Hotel Lutetia	389,90	383
Hotels Deauville	625	625
Immeubl.Lyon (Ly)	550	540
L.Bouillet (Ly) ●	315	315

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 10 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	44,55	44,55
AFE #	560	580
Aigle #	367	378
Albert S.A (Ns)	150	150
Altran Techno. #	1975	2040
Arkopharma#	327	326,50
Montaignes P.Gest.	2100	2100
Assystem #	222,50	223
Bque Picardie (Li) ◆	849	849
Bque Tarneaud(B)#	371	371
Bque Vernes ◆	159	159
Beneteau CB#	1602	1600
B I M P	114	114
Boiron#(Ly)	387	385
Boisset (Ly) #	342	340
But S.A.	280,40	281
Cardif SA ◆	965	985
C.E.E #	90	92
CFPI # ◆	395	395
Change Bourse (M)	234	234
CNIM CA#	182,50	187,50
Codetour #	375	377
Comp.Euro.Tele-CET	295	295
Confiandey #	282	282
C.A. Hte Normandie	336	336
C.A. Paris IDF	850	849
C.A.Ille & Vilaine	299	295
C.A.Loire Atl.Ns # ◆	291	291
C.A.Pas de Calais	546	548
C.A.du Nord#(Li)	504	504
C.A. Oise CCI	322	320
C.A. Somme CCI	332	332
C.A.Toulouse (B)	425	420
Devanlay	626	622
Devernois (Ly)	620	640
Ducros Serv.Rapide	28	29
Emin-Leydier (Ly)#	355	382
Europ.Extinc.(Ly)	436	434
Expand s.a.	810	800
Factorem	635	637
Faiveley #	217	218,38
Finacor	57	58
Fininfo	740	740
Assur.Bq.Populaire	664	669
Gautier France #	281	281
Gel 2000	40,10	38,58
GEODIS #	368	368
GFI Industries #	1100	1122
Girodet (Ly) # ◆	28,50	28,50
GLM S.A.	239,30	239,30
Gpe Guillin # Ly	235,60	235,10
Kindy #	150	150
Guerbet	210	220
Hermes internat.1#	446	455,80
Hurel Dubois	690	682
ICBT Groupe #	180	185
I.C.C.#	150	150
ICOM Informatique	455	460
Idianova ◆	73,70	73,70
Int. Computer # ◆	82,60	82,60
IPBM	62	63
M6-Metropole TV	660	657
Manitou #	840	836
Manutan	505	510
Marie Brizard #	599	600
Maxi-Livres/Profr#	38,05	38
Mecelec (Ly)	64	66
MGI Coutier #	290	287
Monneret Jouet Ly#	130	134,90
Naf-Naf #	90	88,20
Norbert Dentres.#	750	759
NSC Groupe Ny	840	815
Onet #	940	942
Paul Predault	138	135
P.C.W. 19	—	
Petit Boy # ◆	89,50	89,50
Phyto-Lierac #	236	234
Pochet ◆	711	711
Poujoulat Ets (Ns)	204,50	214
Radiall #	724	720
Robertet #	1130	1125
Rouleau-Guichard ◆	254,90	254,90
Securidev #	101	99,40
Smoby (Ly)#	556	560
Sofco (Ly) ◆	11,50	10,45
Sofibus ◆	370	370
Sopra #	853	868
Steph.Kelian # ◆	75	75
Sylea	630	616
Teisseire-France	177	180
TF1	645	646
Thermador Hol. #	339,90	336
Trouvay Cauvin #	120,50	124,70
Unilog	970	970
Union Fin.France	670	670
Viel et Cie #	163,80	167
Vilmorin et Cie #	505	502
Virbac	535	530

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 10 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	35	35
Belvedere	815	826
BVRP	243	240
Coil	141,80	135
Electronique D2	400	402
FDM Pharma n.	134	139,90
Genset	453	449,90
Guyanor action B	14,40	14,35
High Co.	172,90	169
Infonie	79,50	79,88
Joliez-Regol	80	80
Mille Amis	38,50	37,58
Naturex ●	71	71
Olitec	813	850
Picogiga	200	199,10
Proxidis	20	20
R21 Santé	395	394,90
Stelax	6,90	6,90

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 10 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	824	824
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	138,20	124,40
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon detaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	150,45	143,29
Agipi Actions (Axa)	132,66	126,34
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2420,73	2384,96
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14452	14452
Natio Epargne	2265,61	2243,38
Natio Oblig. M.T. C/D	882,60	873,86
Natio Ep. Croissance	3648,19	3576,66
Natio Ep. Patrimoine	154,37	151,34
Natio Epargne Retraite	177,97	174,45
Natio Epargne Trésor	11529,87	11506,96
Natio Euro Valeurs	1186,55	1163,26
Natio Euro Oblig.	1056,32	1045,86
Natio Euro Opport.	1162,80	1159,61
Natio Inter	1141,42	1119,04
Natio Opportunités	209,02	204,92
Natio Revenus	1134,41	1125,18
Natio Sécurité	11347,57	11347,57
Natio Valeurs	1526,50	1496,53
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94113,33	94113,33
Oblig. ttes caté.	285,26	283,04
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	939,63	912,26
Nord Sud Dévelop. C ◆	2650,25	2644,96
Nord Sud Dévelop. D ◆	2504,20	2499,20
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	319,21	312,85
Patrimoine Retraite D	309,55	303,48
Sicav Associations C ◆	2456,36	2456,36
CDC TRESOR		
Fonsicav C	20016,33	20016,33
Mutual. dépôts Sicav C	19640,02	19620,40
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	320,87	314,58
Écur. Capitalisation C	263,17	263,17
Écur. Expansion C	84577,43	84577,43
Écur. Géovaleurs C	3895,76	3849,37
Écur. Investis. D PEA	255,02	250,02
Écur. Monépremière	11534,75	11534,75
Écur. Monétaire C	13228,72	13228,72
Écur. Monétaire D	12261,62	12261,62
Écur. Trésorerie C	324,65	324,65
Écur. Tresorerie D	312,05	312,05
Écur. Trimestriel D	2065,04	2089,04
Éparcourt-Sicav D	197,08	197,08
Géoptim C	13412,34	13214,13
Géoptim D	12319,78	12137,71
Horizon C	2511,33	2462,09
Prévoyance Ecur. D	108,34	108,34
Sensipremière C	13936,17	13901,42
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12336,78	12312,16
Écur. Sécuripremière C	12231,35	12219,15
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	121756,79	121756,79
Atout Amérique	205,37	200,36
Atout Asie	94,28	91,98
Atout France Europe	970,78	947,30
Atout Futur C	920,37	897,92
Atout Futur D	857,34	836,43
Coexis	2014,52	1980,85
Dièze	2379,13	2339,36
Elicash ◇	967303,79	967303,79
Eurodyn	3019,92	2946,26
Indicia ◆	1981,50	1937,48
Moné.J C ◇	12135,47	12135,47
Moné.J D ◇	11496,20	11496,20
Oblifutur C	572,64	563,07
Oblifutur D	548,71	539,54
Oraction	1528,16	1490,89
Revenu-Vert	1198,29	1178,26
Sévéa ◆	116,71	113,86
Synthésis	19221,29	18881,42
Uni Associations ◇	119,85	119,85
Uni-Foncier	1587,94	1549,21
Uni-Garantie C	1966,24	1933,37
Uni-Garantie D	1406,63	1383,32
Uni-Régions	1740,64	1698,19
Univar C ◇	314,52	314,52
Univar D ◇	301,42	301,42
Univers Actions	273,55	266,88
Univers-Obligations	260,31	255,96
CIC BANQUES		
Francic	168,11	163,21
Francic Pierre	152,35	147,91
Europe Régions	262,54	254,85
CIC PARIS		
Associc	1092,81	1092,81
Cicamonde ◆	1691,59	1642,32
Converticic	432,76	426,36
Ecocic ◆	1842,57	1788,90
Mensuelcic ◆	10112,57	10012,45
Oblicic Mondial	4093,83	4033,33
Oblicic Régions	1225,18	1207,87
Rentacic	164,54	162,11
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1393,99	1380,19
Lion 20000 C	17415,86	17415,86
Lion 20000 D	16294,08	16294,08
Lion-Associations C	11280,78	11280,78
Lion-Associations D	10690,84	10690,84
Lion Court Terme C	26887,93	26887,93
Lion Court Terme D	23688,55	23688,55
LionPlus C	1633,42	1601,39
LionPlus D	1558,12	1527,57
Lion Trésor	2565,27	2539,87
Oblilion	2293,43	2270,72
Sicav 5000	822,72	806,59
Silvafrance	1379,37	1352,32
Silvam	634,82	622,37
Silvarente	258,47	255,40
Silvinter	897,70	880,10
Trilion	5179,73	5113,26
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2517,36	2468,02
CM Option Dynamique	149,34	145,34
CM Option Equilibre	283,31	277,08
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	171,02	166,44
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	941,83	941,83
Créd.Mut.Ep.Ind. C	163,59	159,21
Créd.Mut.Ep.J	23303,84	23303,84
Créd.Mut.Ep.Monde	1873,15	1823,02
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1937,64	1899,65
Créd.Mut.Ep.Quatre	1095,98	1074,49
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	107,23	105,13
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	584,59	559,42
Saint-Honoré Capital	20795,19	20189,50
St-Honoré March. Emer.	701,06	670,87
St-Honoré Pacifique	686,18	656,63
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1858,26	1858,26
Stratégie Actions	1207,54	1161,10
Stratégie Rendement	2075,02	2007,77
LA POSTE		
Amplitude Amérique C	128,58	125,44
Amplitude Europe C	192,01	187,33
Amplitude Europe D	188,81	184,20
Amplitude Monde C	1131,02	1103,45
Amplitude Monde D	1079	1052,68
Amplitude Pacifique C	97,82	95,43
Elanciel D PEA	209,89	204,77
Emergence Poste D PEA	164,81	160,79
Géobilys C	695,35	685,07
Géobilys D	657,89	645,17
Kaleis Dynamisme C	1192,73	1169,34
Kaleis Equilibre C	1131,61	1109,62
Kaleis Serénité C	1076,67	1066,01
Latitude C	150,83	150,83
Latitude D	137,41	137,41
Oblitys D	651,25	641,63
Plénitude D PEA	229,48	223,88
Poste Gestion C	15131,79	15131,79
Revenus Trimestr. D	5307,18	5254,63
Solstice D	2378,86	2372,93
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38612,70	38612,70
Actimonétaire D	30591,33	30591,33
Cadence 1 D	1068,51	1057,93
Cadence 2 D	1070,19	1059,59
Cadence 3 D	1059,22	1048,73
Capimonétaire C	417	416,58
Capimonétaire D	376,26	375,88
Sogeoblig C/D	9579,04	9484,20
Interoblig C	7816,45	7739,06
Interselection France D	799,77	784,09
S.G. France opport. C	2331,19	2285,48
S.G. France opport. D	2206,73	2163,46
Sogenfrance C	2208,28	2164,98
Sogenfrance D	2004,84	1965,53
Sogépargne D	304,29	301,26
Soginter C	2621,30	2569,90
Fonds communs de placements		
Favor D	1613,71	1582,07
Sogefance D	1746,31	1731
Sogenfrance Tempo D	266,35	261,11

SYMBOLES
⁘ cours du jour; ◆ cours précédent.

OLYMPISME La Chamoniarde Karine Ruby a décroché le premier titre olympique pour la sélection française aux Jeux d'hiver de Nagano, mardi 10 février, en s'imposant dans le slalom géant du snowboard. Deuxième de la première manche, Isabelle Blanc a perdu la médaille d'argent en tombant à la dernière porte du second parcours. ● LES CHUTES de neige ont encore perturbé le programme, le super-G dames étant reporté et la descente messieurs ne devant pas avoir lieu avant le jeudi 12 février. ● EN HOCKEY SUR GLACE, l'équipe de France n'a plus de chances de participer à la phase finale du tournoi en dépit de sa victoire (5-2) sur le Japon. ● SUR 5 KILOMÈTRES, la Russe Larissa Lazutina a décroché à 32 ans son premier titre olympique.



Quand Karine Ruby roule sur l'or, Isabelle Blanc manque d'argent

Snowboard (slalom géant). Grande favorite de la première épreuve olympique de surf féminin, la Savoyarde n'a pas déçu ses supporteurs en dépit des conditions atmosphériques épouvantables. En revanche, l'autre postulante française au podium a manqué la dernière porte

NAGANO
de notre envoyée spéciale

Allongée les bras en croix dans l'aire d'arrivée, elle a risqué un œil inquiet sur le tableau de chronométrage. *« J'ai vu et j'ai pleuré »*, a dit Karine Ruby. Des larmes de soulagement. Car rarement victoire olympique n'a été si annoncée et si méritée. A tout juste vingt ans, la snowboardeuse d'Argentière (Haute-Savoie) n'a pas voulu y croire trop tôt. *« Si je n'avais pas gagné, j'aurais été trop déçue »*, a avoué celle qui a enlevé huit des neuf courses disputées depuis le début de la saison. Avec ses longs cheveux blonds nattés, son regard limpide et ses taches de rousseur, Karine Ruby a tout d'un ange, mais elle fait figure d'épouvantail sur la Coupe du monde FIS (Fédération internationale de ski) (*Le Monde* daté 8-9 février), qu'elle a déjà remportée deux fois. Sur son casque d'entraînement, cette étudiante en BTS de commerce arbore d'ailleurs l'effigie d'une sorcière.

Les autres poupées maléfiques qu'elle collectionne depuis qu'elle en a gagné une dans une course sont restées au chalet familial, dans l'appartement que ses parents lui ont aménagé au rez-de-chaussée. Au milieu de la confusion et des embrassades, Karine a pensé à eux, dans le sillage desquels elle a tracé ses premières courbes à surf il y a neuf ans. Elle avait alors onze ans. Douée, elle a vite suivi sur les pentes raides des Grands-Montets les « garçons ». Elle rêve d'imiter ses deux demi-frères aînés, Stéphane et Jérôme, le premier créateur du magazine de surf *White Spirit*, le second guide à la Compagnie de Chamonix et adepte du surf extrême. Mardi 10 février, elle a projeté ses 60 petits kilos pour 1,65 mètre dans la légende olympique : première médaille d'or féminine d'un sport tout neuf.

A cause du report de la course provoqué par le mauvais temps, le tirage au sort des dossards a été refait. Karine devait s'élancer en deuxième position dans la tempête de neige. Le tracé de la première manche dessiné par son entraîneur Pierre Garnier ne l'a pas empêchée de frôler la chute dans le haut du parcours. *« Les traceurs sont désignés sur leurs capacités à placer des portes qui donnent à peu près les mêmes chances à tout le monde*, a-t-elle expliqué. *Pierre ne m'a rien dit ou demandé et je me suis fait surprendre par la dureté de la neige. »* La seconde manche a été difficile à gérer. La consigne du coach était simple : sobriété du geste, parcours propre. Mais avec près de deux secondes d'avance sur sa compatriote Isabelle Blanc dans la première manche, Karine ne pensait qu'à arriver en bas sur ses deux pieds. *« Dans ces cas-là, on n'est pas vraiment dans un esprit de course*, a-t-elle expliqué pour justifier les quelques fautes commises, qui lui ont valu le sixième temps de la seconde manche. *On risque d'accrocher sur les imperfections du parcours, de se bloquer. »*

C'est ce qu'a voulu éviter Isabelle Blanc. Engagée comme jamais dans la pente, elle a surfé sur le fil du rasoir, ajustant son précaire équilibre par des moulinets des bras. Un dernier appui et la médaille d'argent pouvait être gagnée. Mais, dans les dernières fractions de seconde, l'incroyable s'est produit : Isabelle Blanc a manqué la quarante-sixième porte. La dernière.

SOLIDARITÉ

Au supplice, Isabelle a renfilé sa veste. C'était fini, ou reparti pour quatre ans, pour une autre olympiade. Sans craquer, avec la dignité d'une championne, l'infortunée Française a reçu les accolades de sympathie des coureurs et entraîneurs de toutes nationalités. Une scène de solidarité rare et émouvante, jamais vue dans le ski alpin où l'on ne vit qu'entre gens du même pays. Les snowboardeurs, eux, luttent pour conserver le droit d'évoluer en Coupe du monde au sein d'équipes professionnelles internationales. Alors chacun y est allé de son petit mot d'encouragement. Dans toutes les langues. Si Isabelle n'a pas tout compris, elle y a puisé la force de rester là à sacrifier aux sacro-saintes interviews.

Ses premiers mots ont été pour Karine Ruby : *« Bravo à la gagnante. »* Les deux jeunes femmes n'ont pas toujours été amies. Isabelle a vingt-deux ans. Elle dominait le circuit ISF (Fédération internationale de snowboard) lorsque Karine a débarqué avec sa glisse pure et fluide, devenant la vedette sur le circuit FIS, concurrent. Grâce aux regroupements organisés par l'Association nationale de snowboard (ANS), elles ont appris à se connaître et à s'apprécier. Isabelle Blanc s'inspire de sa rivale. *« En la regardant, j'ai compris qu'il fallait surfer sans se laisser parasiter par les questions. »* Mardi, à Nagano, elle y est presque parvenue.

Venue tard au snowboard, Isabelle, qui est née à Nîmes, n'a pas la technique déliée de Karine. Elle l'a payé cet automne en se brisant un poignet à l'entraînement. Elle a aussi dû consentir des sacrifices pour être présente à Nagano. Comme celui d'accepter exceptionnellement de tourner cette saison sur un circuit FIS trop conservateur et trop directif à son goût *« pour marquer les points nécessaires à la qualification pour les Jeux, pour figurer parmi les quinze premières et avoir un bon dossard ici »*. Confiante, elle avait *« encore mieux surfé dans la seconde manche que dans la première »*. *« Dans les trois ou quatre dernières portes, j'allais si vite que j'ai pris la dernière du mauvais côté. »* Elle devra encore patienter.

Son entraîneur, Xavier Perrier-Michon, aussi. Incrédule, pleurant à chaudes larmes dans son masque antibrouillard, le colosse a fixé longtemps le parcours déserté par les surfeuses. Quand, résigné, il est venu se jeter dans les bras de son élève, Isabelle s'est enfin laissé submerger par sa peine tout en balbutiant des excuses. Elle reviendra aux Jeux olympiques disputer le titre à Karine Ruby, si elle maintient sa forme et ses résultats. Elle l'a juré : *« J'ai appris ici que je pouvais y arriver, il ne me reste qu'à le prouver. »*

Patricia Jolly

Paul Reiter, conquérant de l'inutile

Ski alpin (combiné). Vainqueur du slalom, l'Autrichien prétend au titre dans une spécialité

NAGANO
de notre envoyé spécial

Les météorologues nippons ne se sont pas trompés : il neige encore dru sur Hakuba mardi matin. Comme on dit dans certains coins des Alpes, *« ça bacagne ! »*. Le programme du ski alpin est désormais en recomposition permanente. On devait commencer dimanche par l'épreuve reine, la descente hommes, avec, dans la foulée, la descente du combiné et le super-G féminin. On a finalement eu droit, mardi 10 février, en guise de première épreuve alpine, au slalom du combiné.

Le combiné est une épreuve baroque. Il marie les deux disciplines antagonistes du ski alpin, le slalom et la descente. A son origine, il était censé saluer le talent du skieur le plus complet, capable de s'exprimer aussi bien dans les virages courts que dans les trajectoires à grande vitesse. Aujourd'hui, les vertus de ce panaché bâtard paraissent bien désuètes. Depuis un bon quart de siècle, la spécialisation à outrance a favorisé la « fabrication » rationnelle de trois catégories de skieurs alpins : les slalomeurs, les géantistes et les descendeurs. Les champions tout-terrain forment désormais un petit groupe insolite de dinosaures en voie de disparition.

Les vrais survivants de l'ère de la polyvalence, dépositaires de l'esprit des pionniers, ne sont en réalité que trois, les Norvégiens Lasse Kjus et Kjetil-Andre Aamodt, et l'Autrichien Gunther Mader. Quelques-uns, comme Christian Mayer, Hermann Maier, Mario Reiter, Paul Accola ou Kristian Ghedina se souviennent sporadiquement que, tout jeunes, ils ont bénéficié d'une formation à toutes les disciplines. A l'occasion des Jeux olympiques, ils se disent qu'une médaille, fût-elle obtenue avec opportunisme dans une compétition dévaluée par une participation de qualité réduite, est toujours bonne à prendre.

Se pose la question de savoir si, dans l'évolution actuelle de la haute compétition, le combiné sert la cause du ski alpin et s'il a encore sa place aux Jeux olympiques. La réponse est négative. Le laborieux spectacle offert, mardi, à Nagano, sous un ciel chargé de flocons et dans une ambiance de course régionale, n'avait rien de bien exaltant. Pour autant les grands ordonnateurs du mouvement olympique, qui militent pour un programme encore plus dense, ne trouvent rien à y redire. On se contentera donc de noter que Reiter (1er) et Kjus (2e), vainqueur de l'épreuve à Lillehamer, ont pris une sérieuse option pour les médailles et qu'Aamodt, Mader, Maier et Mayer peuvent encore espérer. Pour la petite histoire, on retiendra qu'Andrej Bachleda (3e), le Polonais de Saint-Gervais (Haute-Savoie), a fait un beau slalom, skiant en la circonstance sur les traces de son père, deux fois médaillé d'un combiné, en 1970 et 1974. Pour connaître le verdict final, il faudra attendre le résultat de la descente de ce combiné qui doit avoir lieu jeudi si le ciel le veut bien...

Gilles Chappaz

Larissa Lazutina fait sa trace en solitaire

Ski de fond (5 km classique dames). A trente-deux ans, la spécialiste russe rencontre enfin le succès

NAGANO
de notre envoyé spécial

La question était malvenue, la réponse a été expéditive. Interrogée sur l'absence de sa rivale et néanmoins coéquipière Elena Välbe lors de l'épreuve de ski de fond qui l'a couronnée, Larissa Lazutina, toute fraîche championne olympique du 5 kilomètres, a préféré éluder. Les deux femmes ne s'aiment pas, c'est de notoriété publique dans le ski de fond. Elles ont pourtant plus d'un point commun : elles sont russes, collectionnent les titres de championnes du monde (dix pour Välbe, quatre pour Lazutina), n'avaient jamais ni l'une ni l'autre remporté de titre olympique individuel en arrivant à Nagano et ont toutes deux un enfant.

Longtemps, Larissa Lazutina a souffert d'être rejetée dans l'ombre de sa coéquipière, de trois ans sa cadette. Elles ont pourtant partagé plus d'un podium et, notamment, la première marche de celui du relais des Jeux de Lillehammer (1994). Mais les années n'ont fait que creuser le fossé entre les deux championnes. L'absence de sa rivale, écartée de la sélection russe pour ce 5 kilomètres disputé en style classique, n'a pourtant rien changé à la course de Larissa Lazutina. Deux jours plus tôt, la présence menaçante d'Elena Välbe ne l'avait d'ailleurs pas empêchée de décrocher sa première médaille olympique individuelle, en terminant deuxième du 15 kilomètres, derrière une autre de ses coéquipières, Olga Danilova.

Mardi 10 février, sous les flocons de neige, Larissa Lazutina est partie en douceur, réalisant le quatrième temps intermédiaire après 1 800 mètres de course (le 5 kilomètres est disputé selon le système du contre-la-montre). Sur un parcours vallonné ne laissant aucun répit aux concurrentes, elle a porté l'estocade dans la côte qui précède l'entrée sur le stade de ski de fond, en devançant de cinq secondes la Tchèque Katerina Neumannova, une robuste skieuse qui présente la particularité d'avoir terminé 18e de l'épreuve de VTT des Jeux olympiques d'Atlanta, il y a deux ans.

SUBMERGÉE PAR L'ÉMOTION

A l'arrivée, Larissa Lazutina s'est laissée tomber dans la neige fraîche et n'a pu retenir ses sanglots. *« J'ai été submergée par l'émotion*, raconte-t-elle. *C'est le sommet de ma carrière. »* A trente-deux ans, pour sa troisième expérience olympique, la fondeuse russe rencontre enfin le succès. A Albertville, en 1992, elle revenait à la compétition après avoir donné naissance à une petite Alicia et n'avait pas retrouvé la forme qui lui avait permis de remporter la Coupe du monde 1990. A Lillehammer, elle était restée au pied des podiums olympiques, quatrième du 10 kilomètres et cinquième du 15 kilomètres. Une année plus tard, en 1995, elle remportait pourtant trois des quatre épreuves individuelles des championnats du monde de Thunder Bay (Canada), s'inscrivant parmi les plus grandes fondeuses de l'histoire.

Mais la carrière de Larissa Lazutina n'aura pas été aussi rectiligne que ses traces dans la neige d'Hakuba. En 1997, elle rentre bredouille des championnats du monde de Trondheim (Norvège), terrassée par une mauvaise grippe qui dégénère en otite. Surtout, elle ne supporte plus l'ambiance qui règne dans l'équipe russe. Selon elle, Alexandre Grouchine, le responsable de l'équipe, favorise outrageusement Elena Välbe et oblige les autres skieuses à suivre la même préparation que sa protégée. Après Trondheim, Lazutina songe à tout laisser tomber.

Elle se ravise et, au printemps, va voir le président de la fédération russe pour lui demander de pouvoir bénéficier d'une préparation individualisée, hors des structures fédérales. Elle obtient son accord pour une période probatoire d'un an. L'appui d'un sponsor lui permet d'engager un entraîneur personnel, Alexandre Kravtsov. Elle se prépare chez elle, près de Moscou, part effectuer des stages en Estonie et en Finlande. Dès le début de saison, la forme est là : Larissa remporte deux épreuves de Coupe du monde. *« Depuis que je m'entraîne seule, je me sens beaucoup mieux*, dit-elle. *Dans un groupe, il est inévitable que des problèmes surgissent. Et comme j'ai mauvais caractère... »* Jeudi 12 février, Larissa Lazutina prendra la première le départ du 10 kilomètres, une course-poursuite au départ de laquelle les écarts enregistrés sur le 5 kilomètres seront conservés. Elle sera donc bien placée pour monter une nouvelle fois sur le podium, avant une course de relais qui semble promise à l'équipe de Russie, au sein de laquelle elle devra probablement cohabiter avec Elena Välbe. Restera alors à disputer le 30 kilomètres, une épreuve dans laquelle les ambitions des deux rivales se télescoperont sans doute. Mais son premier titre olympique a ouvert l'appétit de Larissa Lazutina. *« Avec Välbe, la bataille est à venir »*, glisse-t-elle d'un air gourmand.

Gilles van Kote



PLATTAU/REUTERS/MAXPPP

Longtemps dans l'ombre de sa coéquipière Elena Välbe, Larissa Lazutina accède à la consécration.

Dans le tournoi de hockey sur glace, l'équipe de France glisse vers la sortie



Dominés en début de match, les Français ont néanmoins battu les Japonais 5-2.

ALOGHI/REUTERS/MAXPPP

MARDI 10 FÉVRIER, à Nagano, l'équipe de France de hockey sur glace rencontrait l'Allemagne avec pour objectif de prendre la deuxième place du groupe B. Celle-ci lui permettrait de disputer le match de classe-ment pour les 9e et 10e places. Une façon de se conso-ler après avoir été sortie de la phase finale.

L'équipe de France, quart-de-finaliste surprise aux Jeux olympiques d'Albertville (1992), n'en finit plus de s'évaporer dans la médiocrité, victime de la crise fi-nancière de sa fédération. Difficile de se préparer à l'échéance olympique avec un entraîneur, l'Américain Herb Brooks, engagé à la va-vite au début de l'au-tomne et payé à la journée, pour une simple pige.

Pour les Français, le tournoi avait mal commencé. L'équipe s'était emmêlé les crosses à peine poussée la porte de la patinoire « Aqua Wing » de Nagano. Sa-medi 7 février, une poignée d'heures après la cérémo-nie d'ouverture, elle affrontait son premier adversaire du tournoi olympique, la Biélorussie, un nouveau ve-nu aux JO que les hockeyeurs français observaient avec une visible perplexité. « *Nous ne les connaissons pas*, avouait Jean-Philippe Lemoine, le capitaine. *Il faudra donc nous méfier.* »

Ce souci de prudence n'empêchait pas la rencontre de basculer rapidement d'un seul côté. La France en-caissait quatre buts et n'en rendait pas le moindre. La destinée olympique des Tricolores tournait court. Le règlement de ce tournoi étrange, joué en deux temps pour satisfaire les exigences de la NHL nord-améri-caine, oblige en effet à gagner son groupe de qualifi-cation pour forcer la porte des quarts de finale.

Lundi 9 février, les Français s'imposaient face au Ja-pon au terme d'un match agréable dans une patinoire rendue bruyante par un public bon enfant, mais il était trop tard. La Biélorussie, décidément très forte, prenait le meilleur sur l'Allemagne (8-2) et s'offrait le droit de jouer les phases finales avec les « grands ». Ecartés du tournoi, les hockeyeurs français observe-ront de loin les six « Dream Teams » renforcées par les joueurs de la NHL – Canada, Etats-Unis, République Tchèque, Russie, Suède, Finlande – occuper en se-conde semaine la glace de Nagano et, sûrement, toutes les conversations.

La suite pour l'équipe de France ? Continuer à subir la crise fédérale en essayant d'en souffrir le moins possible. Continuer à s'entraîner avec des moyens in-suffisants et tenter d'y croire pour revenir au plus près de l'élite mondiale. Mais, pour cela, il lui faut désor-mais penser à autre chose qu'à ce tournoi et se trou-ver un entraîneur avec lequel parler vraiment d'avenir.

Changement de programme

NEIGE, neige et neige... Pour faire face à ces conditions météorologiques, normales en hiver mais perturbatrices pour l'organisation des Jeux de Nagano, les militaires sont mobilisés, et les engins mécaniques s'activent.

Pour gagner du temps, pour conserver encore des jours de réserves dans le planning, les responsables du comité d'organisation ont décidé de donner le feu vert à deux épreuves mardi, le slalom du combiné alpin messieurs et le slalom géant du snowboard dames. Puis il a fallu « pondre » un nouveau calendrier prévisionnel. Si le ciel n'en décide pas autrement (les météorologistes sont optimistes) le programme de la journée de mercredi devrait donc être chargé :

- **Ski alpin** : Super-G dames (à 5 heures, heure française) et descente d'entraînement messieurs
- **Saut à skis** : petit tremplin (K 90) individuel messieurs (1 h 30)
- **Ski acrobatique** : finales des bosses, messieurs et dames (4 heures)
- **Patinage de vitesse** : 3 000 m dames (7 heures)
- **Hockey sur glace dames** : Suède-Canada (4 heures) ; Japon-Chine (8 heures) ; Etats-Unis-Finlande (12 heures).
- **Luge** : monoplace dames, 3e et 4e manches (5 heures)
- **Biathlon** : 20 km messieurs (5 heures)
- **Curling**. Messieurs : Norvège-Japon ; Etats-Unis-Suisse ; Allemagne-Canada ; Suède-Grande-Bretagne (5 heures). Dames : Canada-Danemark ; Japon-Suède ; Norvège-Allemagne ; Grande-Bretagne-Etats-Unis (1 heure) ; Japon-Norvège ; Etats-Unis-Danemark ; Canada-Grande-Bretagne (11 heures).

Manon Rhéaume, « gardien papillon », protège les Canadiennes

La jeune femme a eu le privilège de jouer deux matches avec les hommes de la NHL

NAGANO
de notre envoyée spéciale

La question est usée, mais Manon Rhéaume y répond de bonne grâce. Non, elle n'a pas l'impression de réaliser quelque chose d'extraordinaire en défendant les buts du Canada dans le premier tournoi olympique de hockey sur glace féminin jamais disputé. Elle est simplement « *fière de représenter son pays* ». Le discours est convenu, mais l'insistance que chacun met à lui rappeler qu'elle est en train d'écrire un morceau d'histoire ne peut manquer de faire sourire intérieurement cette fine jeune femme brune aux yeux verts.

A vingt-cinq ans, elle a déjà réalisé tout ce dont rêvent tous les hockeyeurs. En 1992, l'année même où le hockey sur glace féminin était reconnu comme membre à part entière de la famille des sports olympiques, elle est devenue la première femme à jouer dans le prestigieux championnat national américain masculin (NHL) pour l'équipe de Tampa Bay.

« *C'était un arrangement valable pour les deux parties*, explique un chroniqueur spécialisé, *ils avaient besoin de publicité pour se lancer et elle triplait son salaire qui était estimé à 35 000 dollars annuels* (environ 210 000 francs), *en assurant la promotion de l'équipe.* »

L'opération ne présentait pas grand risque pour la jeune Canadienne. Devant sa cage, elle exposait peu son minois et ses membres délicats aux contacts musclés qui caractérisent le jeu masculin. Débarrassée de son harnachement, elle courait les shows télévisés, en robe moulante et talons hauts, et multipliait les interviews après l'entraînement. Elle avait même fait la « une » du très sélectif hebdomadaire américain *Sports Illustrated*.

L'association n'a pas duré. Manon Rhéaume n'y comptait pas. « *Sur la glace, elle était un peu débordée*, dit un témoin des deux matches qu'elle a joués contre les Boston Bruins en 1992 et Saint Louis en 1993, *mais son esprit de compétition lui a permis de ne jamais se trouver dans des situations embarrassantes.* »

« AIDER LA DÉFENSE »

« *C'était une grande expérience*, dit-elle nullement vexée. *Et si c'était à refaire, je le referais. Ça m'a ensuite ouvert une porte sur la Ligue mineure et ça m'a permis de gagner ma vie pendant cinq ans.* » Manon Rhéaume s'est désormais établie en Californie du Nord, à Sacramento. « *C'est une base idéale*, explique-t-elle, *car je joue au hockey sur patin à roulettes pendant la saison d'été, et au hockey sur glace en Ligue mineure à Los Angeles durant l'hiver.* »

Elle a rejoint ses coéquipières de la formation canadienne en septembre 1996. Il lui a fallu se réajuster au jeu féminin, « *plus lent* » et qui interdit les chocs physiques délibérés. « *C'est différent au niveau des tirs et de la vitesse d'exécution*, dit-elle, *mais ça favorise une plus grande finesse de patinage et ça rassure les parents qui, en autorisant leurs filles à jouer, donnent au Canada une formidable relève.* »

Chez les dames qui « *gardent le palet plus longtemps* », Manon Rhéaume a retrouvé le plaisir de jouer au « *gardien papillon* » : moins contrainte de « *couvrir sa cage* » que lorsqu'elle défendait une équipe masculine, elle a pu quitter sa zone pour « *aider la défense* » au cours des treize confrontations qui ont opposé son équipe à sa grande rivale américaine, ces deux derniers mois pour la préparation des Jeux.

« *Nous avons pensé que c'était le meilleur moyen d'être encore plus fortes pour les Jeux* », explique-t-elle. Depuis 1990, les Canadiennes n'ont pas abandonné un seul titre mondial à la concurrence, mais les Américaines ne désarment pas. Les critères de sélection ont été revus à la hausse, et l'issue de la confrontation risque d'être aussi incertaine que chez les hommes, avec l'opposition de la Chine, la Finlande, le Japon et la Suède.

En attendant, en deux matches du tournoi olympique, Manon Rhéaume n'a pas encaissé un seul but.

P. Jo.

Les Japonais ont joué au nom de leurs ancêtres

BIEN SÛR, ils savaient que cela serait difficile, mais les hockeyeurs japonais croyaient en leur chances. Las ! Ils ont terminé derniers du groupe B, battus par les Allemands et les Français, et malgré leur match nul contre les Biélorusses. Pourtant, ils n'ont pas été ridicules et ont servi des parties pleines de fougue devant un public enfiévré.

Il est fini le temps des matches insipides, quand les joueurs, bien trop polis dans ce monde de brutes, s'excusaient auprès de leurs adversaires pour un coup de crosse maladroit ou saluaient l'arbitre qui les sanctionnait. En hockey, le Japon était tout simplement victime d'un trop grand choc des cultures.

En 1995, le Japon est toujours perdu dans le groupe C de l'élite mondiale. Les dirigeants s'inquiètent, Nagano et ses Jeux olympiques approchent. Ils appellent d'abord le Canadien Dave King à la rescousse. Celui-ci a un bon curriculum : il a mené les Canadiens à la médaille d'argent à Albertville, en 1992. Une fois l'entraîneur trouvé, reste à dénicher les talents. La solution n'est pas au Japon. Elle est au Canada, à Vancouver notamment. Là-bas s'épanouit une importante communauté japonaise, héritière des émigrants, ou des prisonniers de la seconde guerre mondiale. Les enfants et les petits-enfants de ces Japonais-là sont restés sur place, ont adopté la culture locale et se sont donc mis au hockey sur glace. Comme ils peuvent obtenir la double nationalité, le tour était joué : à Nagano, l'équipe nationale comporte six joueurs venus du Canada.

En 1996, Dave King rentre dans son pays pour s'occuper des destinées olympiques des Canadiens, mais garde un œil sur ses élèves japonais. C'est un Suédois, Björg Kinding, qui les prend en main. King a apporté la tactique, Kinding a apporté une préparation physique rigoureuse.

Eliminée à Nagano, l'équipe du Japon a pourtant gagné quelques certitudes : elle se sent capable de rejoindre l'élite. A condition que les Japonais du Canada jouent encore le jeu.

PODIUMS

PATINAGE DE VITESSE

500 m messieurs
Le Japonais Hiroyasu Shimizu, 23 ans, a donné au Japon sa première médaille d'or des Jeux de Nagano en s'imposant dans le 500 m (distance dont il détient le record du monde) devant les Canadiens Jeremy Wotherspoon, leader de la Coupe du monde, et Kevin Overland. Au cours de l'épreuve, le Néerlandais Erben Wennemars s'est fracturé un bras lors d'une collision avec le Norvégien Grunde Njos.

SKI DE FOND

5 km classique dames
Avec un temps de 17 min 37 s, Larissa Lazutina devance de 4 s 8 la Tchèque Katerina Neumannova. La Norvégienne Bente Martinsen est troisième, à 11 s 5. La Russe avait déjà obtenu l'argent dans le 15 km classique. A Albertville en 1992 et à Lillehammer en 1994, elle avait été championne olympique en relais. Les Françaises Sophie Villeneuve, Annick Pierrel, Karine Philippot et Anne-Laure Condevaux sont respectivement 32e, 49e, 52e et 64e.

SNOWBOARD

Slalom géant dames
Karine Ruby, grande favorite de l'épreuve, avait pris le meilleur temps de la première manche, avec 1 s 95 d'avance sur sa compatriote Isabelle Blanc et 2 s 35 sur l'Italienne Lidia Trettel. Elle a joué la prudence dans la seconde manche, se classant sixième, et précédant finalement l'Allemande Heidi Renoth de 1 s 83 et l'Autrichienne Brigitte Koeck de 2 s 8. Isabelle Blanc a manqué la dernière porte et a laissé échapper la médaille d'argent. Charlotte Bernard et Nathalie Desmares ont pris, respectivement, les 16e et 17e places.
Agée de vingt ans, Karine Ruby a été championne du monde en slalom et en slalom géant en 1996 et elle a gagné les Coupes du monde dans les deux spécialités en 1995, 1996 et 1997.

HOCKEY SUR GLACE

Tour préliminaire

- **Groupe A**

Samedi. Kazakhstan-Italie : 5-3 ; Autriche-Slovaquie : 2-2. Dimanche. Autriche-Kazakhstan : 5-5 ; Slovaquie-Italie : 4-3. Mardi. Kazakhstan-Slovaquie : 4-3. Classement : 1. Kazakhstan, 5 pts ; 2. Slovaquie, 3 ; 3. Autriche, 2 ; 4. Italie, 0.
Le Kazakhstan est qualifié pour la phase finale.

- **Groupe B**

Samedi. Biélorussie-France : 4-0 ; Japon-Allemagne : 1-3 ; Lundi. Biélorussie-Allemagne : 8-2 ; Japon-France : 2-5. Classement : 1. Biélorussie, 4 pts ; 2. France, 2 ; 3. Allemagne, 2 ; 4. Japon, 0.
La Biélorussie est qualifiée pour la phase finale.

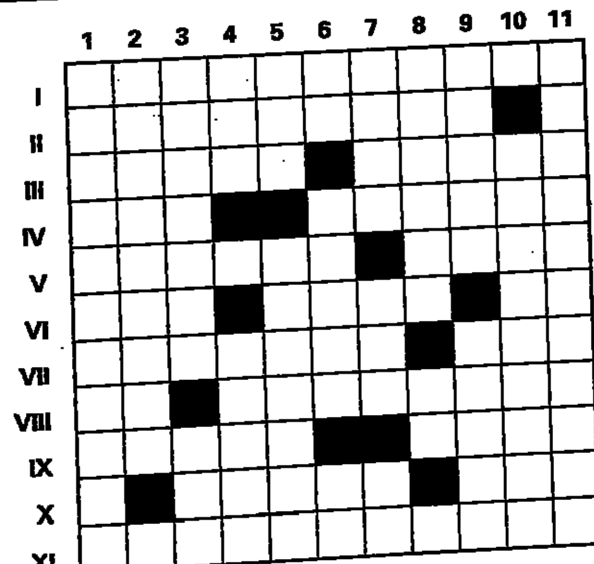
LES FRANÇAIS EN PISTE

Voici les Français engagés dans les épreuves de mercredi 11 février : **BIATHLON (20 km messieurs)** : Thierry Dusserre, Andreas Heymann, Raphaël Poirée, Julien Robert ; **SAUT À SKIS (Concours individuel K 90)** : Nicolas Dessum, Jérôme Gay ; **SKI ACROBATIQUE (Finale bosses messieurs)** : Anthony Hemery, Fabrice Ougier, Julien Régnier-Lafforgue ; **SKI ALPIN (Super-G dames)** : Régine Cavagnoud, Florence Masnada, Carole Montillet, Mélanie Suchet.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98036

SOS *Jeux de mots* : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Unité de temps, unité de lieu. – II. Dame de cœur. – III. Mordent au passage. Pris pour ne pas froisser. – IV. D'un auxiliaire. Se débarrassait. – V. Boris y retrouve ses amis à la campagne. Pour le peuple mais pas pour les amis de Boris. – VI. Annonce la fin. Dieux scandinaves assez belliqueux. Conjonction. – VII. Passage en bonne et due forme. Venues du futur. – VIII. Personnel. Fis du commerce sans scrupule. – IX. Ressortit les images à Nicée. Un minimum que certains voudraient encore abaisser. – X. Comme un vieux bout de gras. Ignorant. – XI. Ne poussent pas à la construction.

VERTICALEMENT

1. Réprobation divine. – 2. Se force à copier. – 3. Laissent traîner leur queue au passage. Donne du travail. – 4. Espace d'aventures. Capitale yéménite. – 5. Symboles de richesse. Détestèrent. – 6. Le cérium. Parti à la recherche de la Toison d'or, il revint avec Médée. Démonstratif. – 7. Sport d'hiver. Prépare les grands commis. Au cœur d'un rêve. – 8. Pastel. La bonne dose pharmaceutique. – 9. Guidas. Enrichît la terre. – 10. Attend le retour du dalaï-lama. – 11. Ont une pensée pour ceux qui resteront.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98035

HORIZONTALEMENT

I. Dessus-de-lit. – II. Ecouteur. Or. – III. Grue. Mère. – IV. Rif. Laçât. – V. Atrium. Ilet. – VI. Duègne. Tari. – VII. Are. Ata. Ton. – VIII. Té. Piratage. – IX. Nasalisât. – X. Opérette. Rt. – XI. Notes. Ondée.

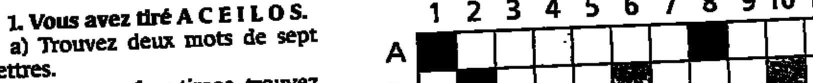
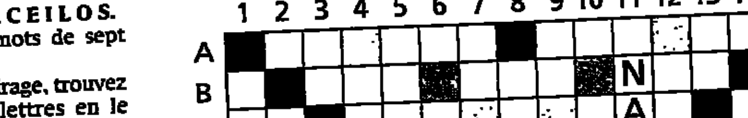
VERTICALEMENT

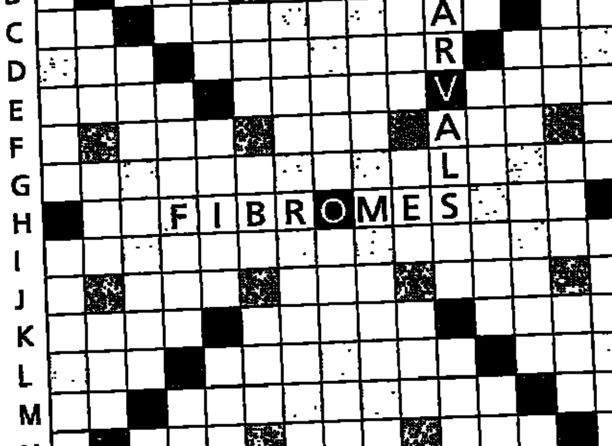
1. Dégradation. – 2. Ecriture. Pô. – 3. Soufrée. Net. – 4. Sue. Ig. Pare. – 5. Ut. Punaises. – 6. Sem. Métrât. – 7. Duel. Aalto. – 8. Errait. Tien. – 9. Eclatas. – 10. Io. Aérogare. – 11. Trottinette.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 56

A la recherche du troisième mot



1. Vous avez tiré A C E I L O S.

a) Trouvez deux mots de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A A M N O R S. Trouvez deux sept-lettres – E G I L N S T. Trouvez deux sept-lettres. En utilisant quatre lettres différentes du tirage précédent, trouvez quatre huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 18 février.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 4 février.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) COTEAUX, G 7, 96.

b) CAHOTEUX, E 1, 94 – COUTEAUX, 5 B, 88 – COMATEUX, 6 F, 78 – COSTEAUX, *costauds*, 10 F, 77.

c) ACETEUX, ou les anagrammes CETEAUX et EXECUTA – COUTEUX – OUATEUX – EXAUCAT – COMTAUX – COSTAUX, *des côtes* – EXCUSAT.

Michel Charlemagne


Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26


PRINTED IN FRANCE

Combat de Gascon

Rue de Castiglione, un homme du terroir fait de la résistance



DESSINS DESCLOZEAUX

SI PARIS *n'a jamais été mauvaise* fille avec la province qui venait s'installer dans ses murs, elle ne lui a cependant jamais demandé de l'enseigner dans ce qu'il convenait de savoir du bon goût ou pas. C'est particulièrement vrai pour tout ce qui touche à la cuisine des cimes, moments intenses où la capitale cire ses escarpins à talons rouges et fait en sorte de n'y retrouver aucun fétu de paille d'aucun sabot plébéien.

Presque tous issus de nos régions, les stars-toques qui se distinguent près de la Seine prennent garde de masquer le plus possible leurs particularismes pour atteindre à l'universel et fondre leurs œuvres dans un brassage culturel qui suffit largement à leur gloire. Aucun cassoulet, aucune cotriade, aucune choucroute ne vient troubler l'ordonnance de leur carte. Marquis désormais poudrés, les voilà installés à la Cour, parlant « pointu », personnages suaves et urbains, plénipotentiaires sur terre d'un monarque gastronome et de droit divin. Et comment faire autrement ? Sans évoquer une nouvelle fois le Michelin, on le voit mal remettre l'ordre du Saint-Esprit à des aubergistes s'exprimant en patois et servant l'aligot sur des nappes à carreaux.

Certes, ce n'est pourtant pas le cas d'Alain Dutournier et de son Carré des Feuillants, rue de Castiglione, qui néanmoins échappe avec constance depuis des années aux trois étoiles suprêmes du juge rouge. Curiosité cocasse, qui fait sourire à chaque nouvelle sortie du guide, ce veto *exprimerait-il l'agacement des inspecteurs* de l'avenue de Breteuil devant la réussite de ce champion du terroir, arrivé dans la capitale avec son pays landais d'entre Dax et Peyrehorade dans la besace, et toujours animé par la furieuse envie d'en promouvoir les climats ? Une sorte de poète-paysan qui ferait de la résistance. Puni.

Peu importe l'étoile manquante, l'homme fait l'unanimité. Phénomène assez surprenant de restaurant sur lequel chacun y va de son couplet et de ses compliments. Troublant comme plébiscite. A près de cinquante ans, lui pourrait encore s'étonner de ce long périple qui le mène de l'auberge familiale d'un pays patagonien jusqu'aux pieds de la colonne Vendôme. Il n'avait qu'un certificat d'ancien popotier du chef de corps des troupes d'infanterie de marine de Toulon, quand il entre dans la carrière. Les maisons où l'on enseigne les futurs cracks dans l'art de ne pas gâter les sauces ne seront pas pour lui. Il se débrouille. Travaille à façon. Voyage. Tout de même, comment exploiter ce fonds patrimonial du Sud-Ouest qui lui tient au corps et au cœur ? Ouverture périlleuse, en 1973, du Trou gascon, place Daumesnil, mince consulat où il se *fait assez vite repérer – l'endroit est* toujours coté en actions profitables – et lancement du Carré des Feuillants, en 1986. Succès depuis.

MILDIOU ! MAIS C'EST TRÈS BON

C'est devenu une idée reçue d'accuser les Jacobins d'avoir ravagé les arts et traditions populaires dans leur quête du centralisme d'Etat. Des Attila ne laissant dans nos campagnes que cendres derrière eux. Dutournier démontre pourtant que tout n'a pas été saccagé, et qu'avec de la patience et beaucoup d'habileté on peut convaincre les gourmands curieux de la distinguée cité.

Exemple. A Paris, les civelles – alevins d'anguilles – sont préparées à l'espagnole, cuites au court-bouillon et *mariées d'huile d'olive*, d'ail et de piment ; laissez-moi vous les présenter comme chez moi à la façon sud-Adour, légères et dorées, saisies à cœur, débarrassées de leur linceul de gras. Je sais de quoi je parle, j'allais les pêcher la nuit, les lendemains de clair de lune, les pibales, en essayant d'éviter le maître d'école, qui lui aussi pratiquait ce sport.

Ne jamais s'échapper trop loin de la mère patrie ; travailler sur les marges, s'appuyer sur les cousins. Dutournier vient de mettre au point *un plat qui devrait faire date : huîtres* de Marennes préparées en chaud-froid, leur eau de mer en gelée d'huîtres, avec copeaux de foie gras sur toasts. En deux passages : un coup l'huître, la seconde bouchée pour le toast. Saisissant. Saisissant et *éclairant, car nous sommes toujours* dans le terroir, mais conduit jusqu'aux approches du point de rupture. On s'y retrouve pourtant, comme avec ces langoustines pimentées à la nougatine d'ail doux, réduction de muscat de Rivesaltes au piment d'Espelette. Mildiou ! mais c'est très bon.

L'équipe fait corps. Avec un patron qui aime le rugby et les taureaux offerts aux capes de Vic-Fezensac, rien à craindre pour le client. On est aimable, solaire. Ça roule. Et nous, nous voilà pris au piège ; en obligation de trouver ce qui cloche ; un peu trop de quoi dans quoi ? Non, laissons aller, il y a de la générosité, du travail et beaucoup d'allant dans toute cette violence de démonstration calmée. Truffe *fraîche râpée en salade « bon pain »* ; quartier d'agneau de lait des Pyrénées rôti sur l'os et curry de légumes de saison ; noix de saint-jacques en croûte de truffe – c'est la saison – et de chou : c'est bien. Une troisième étoile ne changerait rien à *l'affaire ; Alain Dutournier garderait* tout de son accent gascon.

Jean-Pierre Quélin

★ Le Carré des Feuillants, 14, rue de Castiglione 75001 Paris. Tél. : 01-42-86-82-82. *Menu déjeuner, 285 F.* Carte : environ 700 F.

Le hareng

Un produit de roi à un prix de gueux, tel est le hareng. A 35 francs en moyenne du kilo, entre un filet de hareng fumé et un filet de bœuf, il n'y a pas photo. On sera surpris d'apprendre en outre qu'à poids égal ce dernier contient dix fois moins de vitamine C. Hélas, le hareng *se vend mal (près de trois fois moins que le* saumon fumé) et ses adeptes prennent de l'âge : *« 70 % d'entre eux ont plus de cinquante ans. »* Eric et Stefen Peters, deux jeunes frères qui viennent d'ouvrir une boutique de *sandwichs scandinaves à Paris* (Nils, 36, rue Montorgueil, 75001 Paris), sont persuadés que *« c'est par méconnaissance que les jeunes générations, sauf au nord de la France, ne goûtent jamais de harengs »*. Dans leur petit local bleu et rouge, ils proposent les traditionnels *smorrebrod*, des tranches de pain de seigle recouvertes de harengs marinés, ce qui change de l'hégémonique hamburger du quartier des Halles.

Les harengs des frères Peters *provienneut de la* mer du Nord, comme beaucoup de ceux que nous mangeons en France. C'est à 90 % d'Islande, de Norvège et du Danemark que Jean-Marie Boussemaere, principal négociant de hareng en France, a fait venir l'an dernier plus de 10 000 tonnes de ce *poisson. Depuis quarante ans qu'il est dans* le métier, il a vu peu à peu les grands saurisseurs de Boulogne et Fécamp arrêter d'armer des bateaux pour la pêche et se tourner vers lui pour acheter ces harengs nordiques pêchés, dépecés et surgelés en mer. *Désormais*, ce sont des blocs de 8 à 18 kilos, empilement de filets figés par le froid, qu'il livre aux saurisseurs français. Comme le raconte Jacques Marra, directeur de la maison Delpierre, *« le hareng ainsi reçu est lentement décongelé, puis plus ou moins longuement salé et fumé »*. Deux variétés sont ensuite mises en vente : les filets doux, qui peuvent ne contenir que 4 % de sel et constituent l'essentiel des ventes, et ceux dits au naturel, qui sont plus salés, à 7 % au minimum. La polémique fait rage *actuellement dans la profession* quant aux nouvelles méthodes de salage du hareng par injection (sans doute à juste titre, car ces procédés, déjà employés pour le jambon, avaient été loin de donner satisfaction). Certains harengs fumés sont aujourd'hui en passe de devenir des pièces de *musée. Bouffis, bucklings, kippers ou* gendarmes sont devenus des raretés quasi impossibles à trouver. En guise d'alternative aux filets doux ou au naturel, seuls subsistent les rollmops, friandise préférée de Georges Simenon, lequel raffolait de ces harengs non pas fumés, mais marinés au vinaigre et enroulés autour d'un gros cornichon ou de rondelles d'oignons.

Guillaume Crouzet

★ *Filets de hareng doux aux marques J.-B. Delpierre*, Emile Fournier ou Nord-Morue, 35 F environ le kilo.

BOUTEILLE

Sud de la Cabane de Magnan

Vin de pays d'oc

■ A Vauvert, dans le Gard, Gilles Perraudin, architecte de renom, se joint au concert des artistes à *double casquette en jouant* avec les cépages viognier et chardonnay, et un vin blanc nommé « Sud de la Cabane de Magnan » – son nom cadastral. Un chai pharaonique construit en blocs de calcaire brut de carrière assemblés à joints vifs abrite la gestation de ce « vin-messager » issu d'une nouvelle plantation au rendement maîtrisé. Le vin naît de la fermentation de grains entiers, encuvés par gravitation naturelle et à température contrôlée. Une partie de la *récolte est élevée en fûts neufs de chêne* de France. Le premier millésime, l'an passé, nous avait enchanté. Après onze mois d'élevage sur lies fines, le 1996 explose de senteurs de fruits, de violette, et se prolonge par des notes minérales. Gras en bouche, long et chaleureux, il est destiné, par sa puissance, aux accords complexes et raffinés de la haute cuisine. Il est conseillé de le passer en carafe et de le servir entre 11 et 14 degrés.

★ ***Sud de la Cabane de Magnan : 70 F la bouteille franco.* Domaine des Pierres plantées. Chemin des Salines 30600 Vauvert. Tél. : 04-66-73-34-08. Télécopie : 04-66-73-34-82.**

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA TERRASSE DE CRÉTEIL

■ Elégante maison dont on cherche en vain la terrasse, mais dotée aux jours cléments d'un beau jardin, tout à fait au calme, tant pour déjeuners intimes que pour réunions de famille. Produits de *qualité, accueil serein*, dans cet intérieur aux tons pastel. La devise de l'établissement est *« la santé par la mer »*, car Rungis n'est pas loin. Jean-Pierre Crème concocte un menu ichtyophagique : bouillabaisse de l'Atlantique, raie pochée aux câpres, saint-jacques poêlées aux girolles, lotte ou filet de rascasse braisé au gingembre frais, huîtres d'Oléron et de Marennes. Beaux plats de viande également, tel l'émincé de charolais aux deux poivres. De confortables desserts, une bonne carte des vins, à proximité de la Marne. Menu : 160 F. A la carte, compter 200 F.

★ **Créteil. 39, avenue de Verdun (94000). Tél. : 01-42-07-15-94. Fermé dimanche soir.**

Brasseries

L'ASSEMBLÉE

■ *En apparence, c'est un reluisant et bien banal débit de tabac, juste* derrière l'Assemblée nationale, doté d'une intéressante cave à cigares. A l'étage, au-dessus de la mezzanine, se cache un agréable restaurant décoré de boiseries claires, meubles contemporains, et un ordinaire de table réglé par un arrivage régulier de poissons et un choix judicieux de belles viandes. Tout cela à petit prix. Ce jour, c'est la terrine de saumon sauce ciboulette, le marbré de foie d'oie aux champignons. Et aussi la fri*cassée de poisson au basilic et tagliatelles, ou le boudin aux pommes. Les* viandes, bavette d'aloyau, pavé de rumsteck grillé, entrecôte de veau normande, sont toutes de provenance sérieuse. Avec l'ambiance bonhomme, cependant, d'un vrai bistrot de quartier. Brouilly, cuvée Georges Fessy, chinon Clos de La Hégronnière. Menus : 78 F, 98 F et 158 F. A la carte, compter 200 F.

★ **Paris. 13, rue de Bourgogne (75007). Tél. : 01-45-51-62-07. Fermé le dimanche.**

Gastronomie

LE RELAIS DU PARC

■ Juxtaposer sur une même carte le pâté en croûte « comme à Vieu » *accompagné de fruits* râpés à cru, *une salade de bœuf à la thaïlandaise*, une soupe de crevettes à la citronnelle et des coquillettes au beurre, truffe et jambon au jus de rôti, pourrait bien relancer le vieux débat entre partisans du « tout-terroir » et tenants du volapük culinaire. Est-ce un clin d'œil d'Alain Ducasse, depuis l'annexe chic de son restaurant de l'avenue Raymond-Poincaré, à ce que devrait être la carte d'inspiration londonienne de tout nouveau restaurant à la mode ? Ou bien s'est-*il employé, plus simplement, à brouiller les cartes devant* les ambitions parisiennes de Terence Conran ? Le nouveau cadre « colonial » après deux mois de travaux se prête, il est vrai, à ces mariages insolites entre une épaule d'agneau de lait confite aux abricots parfumés d'épices et un gravlax de saumon à la sauce moutarde douce. La véritable trouvaille, pourtant, c'est le travers de bœuf à la rôtissoire, sauce Choron, pilpil au lard et oignons. Un fameux bas morceau, négligé des bouchers ! Un plat qui fera école. Ne pas manquer le *dulce de leche* et feuillantine au caramel. Quelques signatures de prestige dans une carte des vins dont une bonne partie n'excède pas 200 F. Vins au verre également. Carte entre 350 F et 400 F.

★ **Paris. 55-57, avenue Raymond-Poincaré (75116). Tél. : 01-44-05-66-10. *Ouvert tous les jours de 12 h 30 à 14 h 30 et de 18 h 30* (dîner avant-spectacle) à 22 h 30**

Jean-Claude Ribaut

Poursuite du beau temps

LE BEAU TEMPS *qui règne sur* la quasi-totalité de la France va se maintenir au cours des prochains jours. Un anticyclone puissant et stable, centré sur le nord de l'Italie et recouvrant une grande partie de l'Europe, est à l'origine de ce temps à l'avant-goût de printemps.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée sera ensoleillée. La Bretagne et le Cotentin seront toutefois visités par des nuages, sans conséquence. Il fera de 11 à 14 degrés.

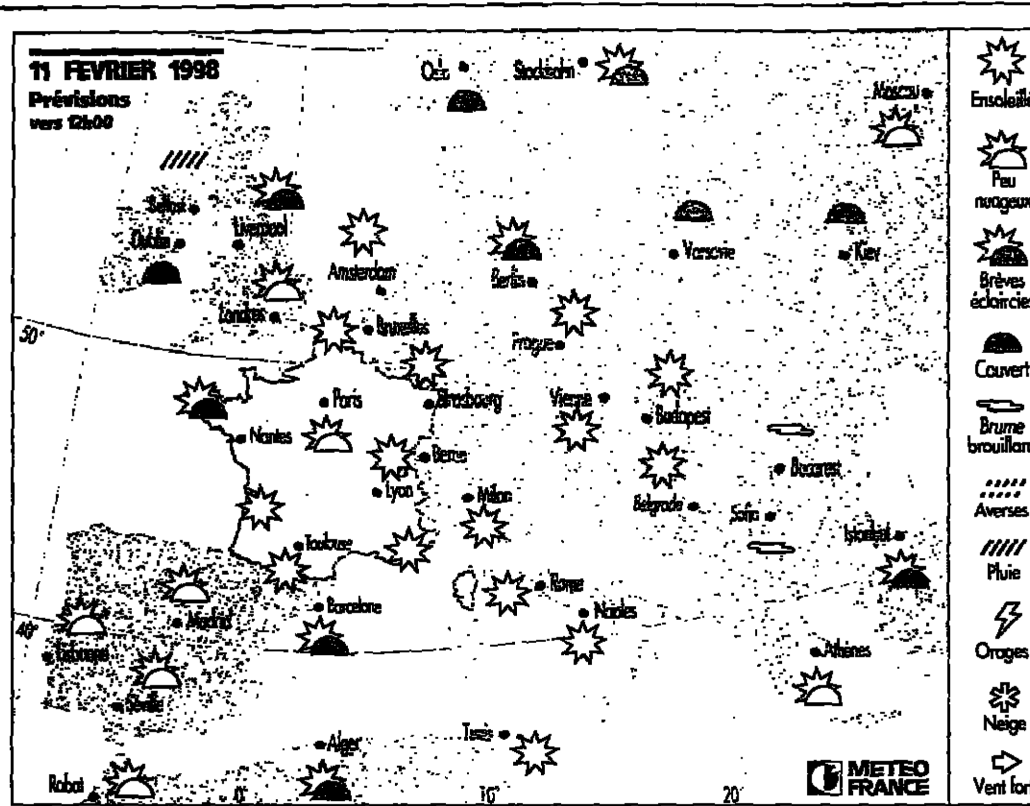
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil sera généreux, avec seulement des filaments nuageux circulant haut dans le ciel. Le vent de sud-ouest atteindra 50 km/h en pointes dans le Pas-de-Calais. Il fera de 11 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brillera du matin au soir. Les brouillards seront très rares et se localiseront quasi exclusivement dans le val de Saône. Les températures deviendront agréables l'après-midi, atteignant 12 à 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera. Seuls quelques rares bancs de brouillard matinaux pourront retarder de quelques heures son apparition. Il fera de 15 à 17 degrés, 18 ou 19 dans le Pays basque ainsi qu'au pied des Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Ce sera une nouvelle journée de grand beau temps, sans aucun nuage. Les températures seront à nouveau très douces pour la saison, atteignant au cours de l'après-midi 13 à 16 degrés en plaine.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brillera toute la journée. Seul le pourtour du golfe du Lion pourra connaître des passages nuageux temporaires en matinée. Les vents resteront très faibles. Les températures continueront à être agréables, avec des maxima compris entre 14 et 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 11 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/31 P	KIEV	0/4 C	VENISE	4/16 S	LE CAIRE	8/16 N
				POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	11/18 N	VIENNE	1/12 S	MARRAKECH	12/20 S
				ST-DENIS-RÉ.	27/30 C	LIVERPOOL	8/10 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/21 P
				EUROPE		LONDRES	7/14 N	BRASILIA	22/29 P	PRETORIA	22/31 S
				AMSTERDAM	4/10 S	LUXEMBOURG	1/8 S	BUENOS AIR.	13/21 N	RABAT	14/20 S
FRANCE métropole		NANCY	2/11 S	ATHENES	5/14 N	MADRID	2/10 S	CARACAS	24/28 N	TUNIS	9/18 S
AJACCIO	5/16 S	NANTES	4/14 S	BARCELONE	8/14 N	MILAN	1/13 S	CHICAGO	1/3 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/18 S	NICE	7/15 S	BELFAST	9/14 P	MOSCOU	-5/-1 S	LIMA	25/28 P	BANGKOK	25/32 N
BORDEAUX	3/15 S	PARIS	4/12 S	BELGRADE	4/13 S	MUNICH	-2/9 S	LOS ANGELES	10/16 N	BOMBAY	21/33 S
BOURGES	3/15 S	PAU	3/16 S	BERLIN	4/10 N	NAPLES	7/17 S	MEXICO	9/21 S	DJAKARTA	27/31 S
BREST	7/12 N	PERPIGNAN	5/15 S	BERNE	-2/9 S	OSLO	-3/5 C	MONTREAL	-9/0 N	DUBAI	19/26 N
CAEN	5/11 S	RENNES	5/13 S	BRUXELLES	3/10 S	PALMA DE M.	7/17 S	NEW YORK	3/10 C	HANOI	17/24 S
CHERBOURG	5/12 N	ST-ETIENNE	6/15 S	BUCAREST	-5/5 C	PRAGUE	1/10 S	SAN FRANCIS.	8/13 S	HONGKONG	17/19 P
CLERMONT-F.	5/18 S	STRASBOURG	0/11 S	BUDAPEST	2/11 S	ROME	7/15 S	SANTIAGO/CHI	13/27 S	JERUSALEM	9/16 C
DIJON	0/8 S	TOULOUSE	5/14 S	COPENHAGUE	4/7 P	SEVILLE	12/17 S	TORONTO	-3/5 P	NEW DEHLI	14/26 S
GRENOBLE	1/13 S	TOURS	4/13 S	DUBLIN	10/14 C	SOFIA	-4/7 C	WASHINGTON	4/17 N	PEKIN	1/12 N
LILLE	5/12 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-1/9 S	ST-PETERSB.	-4/-2 N	**AFRIQUE**		SEOUL	-5/5 S
LIMOGES	3/14 S	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	3/10 S	STOCKHOLM	1/6 N	ALGER	10/19 N	SINGAPOUR	25/31 S
LYON	5/15 S	FORT-DE-FR.	22/29 S	HELSINKI	-5/2 N	TENERIFE	13/16 S	DAKAR	21/25 S	SYDNEY	21/25 P
MARSEILLE	5/14 S	NOUMEA	26/31 N	ISTANBUL	3/8 N	VARSOVIE	2/5 C	KINSHASA	23/30 P	TOKYO	-1/7 S

Situation le 10 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 février à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ***HAUTE ÉGYPTE.*** *Il reste des places sur les vols Corsair affrétés par Etapes nouvelles les 14 et 15 février. Une semaine dans l'ancienne Thèbes, avec hébergement en demi-pension dans un hôtel simple, le Pharaon, sur le Nil, coûte 1 990 F, vol et transferts inclus (prix par personne en chambre double, sans les taxes ni les assurances). La croisière de Louxor à Assouan sur un bateau 5 étoiles revient à 4 200 F (conditions similaires). Inconvénient : départs pour le retour vers Paris et Lyon à minuit. Réservations : 01-42-80-55-66.*

■ **SUISSE.** 2 600 établissements membres de la Société suisse des hôteliers sont présentés dans la nouvelle livraison du *Guide Suisse des hôtels 1998* (carnets, photos couleurs, commentaires). Diffusion gratuite sur demande, par Suisse Tourisme, tél.: 01-44-51-65-51.

TECHNOLOGIE

La fréquence d'horloge des puces électroniques franchit la barre du gigahertz

Plus « rapides », les nouveaux microprocesseurs sont mieux adaptés au traitement de la vidéo numérique

LE CAP symbolique du gigahertz (GHz) pour la fréquence d'horloge des microprocesseurs est sur le point d'être franchi. Digital et IBM viennent d'annoncer (les 2 et 4 février respectivement) que cette frontière est désormais à leur portée.

Les deux fabricants ne prévoient pas de produits commerciaux avant la fin de 1999 ou le début de l'an 2000. Néanmoins, Digital, récemment racheté par Compaq (*Le Monde* du 28 janvier), annonce la disponibilité de la première version de sa nouvelle puce baptisée Alpha 21264 et cadencée entre 550 et 600 mégahertz (MHz) pour l'été 1998. La firme américaine réalise, au passage, un autre exploit en dotant ce processeur de 15,2 millions de transistors. C'est-à-dire beaucoup plus que ceux qui sont commercialisés actuellement par Intel (7,5 millions avec le Pentium II) ou AMD (8,8 millions avec le K6).

Les progrès du procédé de gravure qui passera de 0,35 micron de largeur de trait, encore utilisée cet été, à 0,28 micron d'ici à la fin de l'année doivent permettre à Digital d'augmenter la fréquence d'horloge à 850 MHz. Au-delà, vers la fin de 1999, la firme devra faire appel à la gravure à 0,22 micron pour franchir la barre du gigahertz. Mais le laboratoire IBM d'Austin (Texas) a pris les devants. En utilisant la gravure à 0,25 micron, une équipe de quinze ingénieurs a conçu le premier prototype de puce supportant des fréquences d'horloge jusqu'à 1 100 MHz (soit 1,1 GHz). Mais elle ne comprend, pour l'instant, qu'un million de transistors et ne présente, donc, qu'un intérêt purement démonstratif.

La fréquence d'horloge d'un processeur détermine pour une bonne part sa vitesse de fonctionnement. Elle mesure la cadence à laquelle il exécute chaque opération élémentaire. Ainsi, à 1 GHz, la durée d'exécution est de 1 nanoseconde, soit un milliardième de seconde. Si l'on compare le mode de fonctionnement d'une puce à celui d'une chaîne de fabrication dans une usine automobile, la durée d'exécution est assimilable à celle du cycle qui, dans un atelier, mesure le temps d'exécution de l'opération la plus longue. La nanoseconde correspond donc au délai nécessaire pour qu'un ouvrier de la « chaîne » électronique effectue son travail et transmette sa pièce à l'opérateur suivant.

« Pour les opérations qui font peu appel à la mémoire de l'ordinateur, l'augmentation des performances des processeurs est quasiment proportionnelle à celle de la fréquence d'horloge », explique Bernard Ourghanlian, consultant senior chez Digital France. C'est le cas, par exemple, des calculs de gestion financière, des transactions financières et du travail des serveurs sur Internet.

UN RÔLE DÉTERMINANT

En revanche, les calculs scientifiques, qui font appel à de lourdes matrices de données, tirent moins de bénéfices de l'augmentation de la fréquence d'horloge. Quand cette dernière double, le gain en performance n'augmente que de 70 % au lieu de 100 %, selon Bernard Ourghanlian. Cela est imputable à la lenteur relative des mémoires qui bride les performances des puces. Pour contourner la difficulté, les chercheurs en électronique utilisent des procédures de calcul (exécution dans le désordre, mode prédictif...) qui permettent au processeur de limiter les pertes de temps en accédant à la mémoire « en temps masqué » – c'est-à-dire sans cesser pour autant d'effectuer d'autres tâches.

Depuis la naissance des microprocesseurs, dans les années 70, leur fréquence d'horloge n'a pas cessé de croître. La toute première puce commercialisée par Intel en 1971, la 4004, fonctionnait à 108 kilohertz. Soit dix mille fois moins vite que celles qui sont annoncées pour la fin du siècle. Les progrès s'accélèrent de façon impressionnante. Les microprocesseurs d'ordinateurs de bureau ont mis vingt ans pour franchir la barre des 100 MHz avec le Pentium d'Intel lancé en 1992. En huit ans, ils devraient décupler encore leur fréquence d'horloge.

Les progrès de la gravure sur silicium jouent un rôle déterminant dans cette course de vitesse. La largeur des traits avec lesquels les transistors sont « dessinés » sur le silicium détermine la longueur du parcours des électrons. Ce paramètre décisif influence non seulement la cadence de calcul, mais également l'échauffement de la puce. Mal maîtrisé, ce dernier facteur peut interdire l'introduction de la puce dans l'espace confiné d'un ordinateur portable. Franchir le gigahertz constitue donc un indéniable exploit technologique.

« LA PUISSANCE POUR LA PUISSANCE »

Mais à quoi peut servir cette puissance de calcul informatique qui semble croître sans relation directe avec les besoins des utilisateurs d'ordinateurs ? Bernard Ourghanlian reconnaît que l'un des marchés de la nouvelle puce Alpha concerne les utilisateurs qui recherchent *« la puissance pour la puissance »*. Il rappelle que les supercalculateurs construits par l'américain Cray exploitent des batteries de puces Alpha. Les besoins des serveurs, menacés de saturation sur Internet lorsqu'ils sont soumis à une charge difficile à estimer, offrent également un débouché certain pour des puces toujours plus rapides.

Digital cite également une application qui pourrait se développer rapidement au cours des années à venir : le codage MPEG 2. Il s'agit de la numérisation et de la compression des images vidéo suivant la norme utilisée par les vidéodisques numériques (DVD) ou la télévision numérique. *« Sans aucune carte électronique additionnelle, le processeur Alpha 21264 effectue ce codage à la vitesse de 30 trames par seconde en utilisant seulement 50 % de sa puissance »*, déclare Bernard Ourghanlian. Une telle application est aujourd'hui réservée aux professionnels.

Elle concerne, par exemple, les chaînes de télévision numériques qui doivent traiter des images vidéo analogiques avant de les diffuser. De même, les réalisateurs de films comme *Titanic* ou *Men in Black*, qui font largement appel aux images de synthèse et aux effets spéciaux numériques, sont fortement demandeurs de machines assez puissantes pour réduire les fastidieux temps de calcul.

Mais, d'ici peu, le grand public pourrait bien, lui aussi, apprécier ce genre de performances. Le codage MPEG 2 à la maison, cela signifie la possibilité de stocker les images de n'importe quelle source vidéo sur un DVD enregistrable en bénéficiant d'une compression qui divise par dix la taille des fichiers.

Michel Alberganti

Une progression fulgurante des performances

MHz
1500
1000
500
Tranche de silicium dans laquelle les puces d'IBM fonctionnant à 1 GHz ont été gravées
INTEL 486 50 MHZ
INTEL Pentium 60 MHZ
INTEL Pentium 200 MHZ
AMD K6 INTEL Pentium POWER PC G3 266 MHZ
INTEL Pentium II 333 MHZ
DIGITAL Alpha 21264 600 MHZ
DIGITAL Alpha 21264 850 MHZ
INTEL Merced 900 MHZ
DIGITAL Alpha 21264 IBM POWER PC 1 100 à 1 400 MHZ (1,1 à 1,4 GHz)
1989 · 90 · 91 · 92 · 93 · 94 · 95 · 96 · 97 · 98 · 99 · 2000

De 50 MHz à plus de 1 000 MHz entre 1989 et l'an 2000... La fréquence d'horloge des microprocesseurs aura été multipliée par près de 20 en 10 ans. *Un progrès obtenu grâce aux technologies de gravure des transistors dans le silicium.* La puce prototype d'IBM utilise une largeur de trait de 0,25 micron.

Windows NT change la donne

Avec moins de 1 % du marché mondial des microprocesseurs, Digital ne fait pas partie des concurrents sérieux d'Intel. Ses puces sont destinées aux supercalculateurs, aux serveurs et aux stations de travail, plutôt qu'aux classiques ordinateurs de bureau ou aux machines familiales. Parmi les handicaps de Digital arrive en bonne place l'impossibilité de faire fonctionner ses puces Alpha sur le système d'exploitation le plus utilisé par le grand public, *Windows 95*. *Ce dernier est, en effet, spécifiquement écrit* pour les puces d'Intel ou celles qui sont compatibles avec elles (Cyrix, AMD). Mais cet obstacle est levé avec Windows NT, le système d'exploitation que Microsoft cherche à développer tous azimuts. A terme, d'ici quelques années, le progrès de la puissance des puces aidant, le grand public pourrait s'y convertir. Or Windows NT est écrit avec des langages non propriétaires (C ou C++). Du coup, les puces Alpha retrouvent toutes leurs chances *vis-à-vis de celles d'Intel. Ce dernier pourrait donc se trouver* confronté à une nouvelle concurrence. D'autant que Digital fait désormais partie du numéro un mondial des ordinateurs de bureau, Compaq.

ANNIVERSAIRE Né le 10 février 1898 à Augsbourg, mort à Berlin le 14 août 1956, Bertolt Brecht aurait *eu cent ans cette année.* L'Allemagne fête avec faste cet anniversaire : plus *de cent cinquante manifestations* sont prévues dans les théâtres du pays. ● ROMAN HERZOG, président de la République allemande, devait prononcer ce mardi 10 à Berlin un *discours en l'honneur de Brecht,* dont la figure joue un rôle de fédérateur dans l'Allemagne réunifiée. ● Avec son épouse, la comédienne Hélène Weigel, Brecht avait fondé le *Berliner Ensemble en 1949, l'année* de la naissance de la République démocratique allemande, à qui cette scène prestigieuse resta liée jusqu'à la chute du mur, en 1989. ● L'ŒUVRE DE BRECHT rayonne à travers le monde. Considérée comme politique *dans les années 70, elle est aujourd'hui* aimée pour ses contradictions et son aspect humaniste.

Et maintenant, monsieur Brecht, quelle est votre occupation ?

Mardi 10 février, Bertolt Brecht aurait eu cent ans. L'Allemagne fête cet anniversaire comme un événement national, avec un discours du président de la République, Roman Herzog. Retour sur une vie et une œuvre majeures





KONRAD RESSLER / MÜNCHNER STADT MUSEUM



Bertolt Brecht, photographié à Augsbourg par Konrad Ressler en 1927.

– **M. BRECHT** : « *Puis-je lire ma déposition ? Dans ma déposition...*

– **Le Président** : *D'abord monsieur Brecht, nous voudrions vous indentifier.*

– **M. Brecht** : *J'ai dû quitter l'Allemagne en 1933, en février, lors de la prise du pouvoir par Hitler. Puis j'ai été au Danemark, mais lorsque la guerre y devint imminente, en 39, je dus m'en aller en Suède, à Stockholm. J'y demeurais un an, puis Hitler envahit la Norvège et le Danemark et, obligé de quitter la Suède, j'allai en Finlande pour y attendre mon visa pour les Etats-Unis.*

– **M. Stripling** : *Et maintenant, monsieur Brecht, quelle est votre occupation ?*

– **M. Brecht** : *Je suis auteur dramatique et poète.*

– **M. Stripling** : *Auteur dramatique et poète ?*

– **M. Brecht** : *Oui.* »

Cette scène a été filmée. Elle a eu lieu à New York le 30 octobre 1947, devant la Commission des activites antiaméricaines, où Brecht avait été convoqué pour justifier du caractère non communiste de ses activités. L'affaire était sérieuse, mais il sut s'en sortir avec ce mélange de gravité et de rouerie fine qui le caractérisait. En 1947, il avait quarante-neuf ans. Il en connaissait un bout sur la gloire – avant la seconde guerre mondiale, *L'Opéra de quat'sous* avait été un succès mondial – et le déni – Hollywood, où il s'était réfugié, avait boudé son talent. Il n'avait plus cet air merveilleusement canaille qui éclate sur les photos prises à Augsbourg en 1927, où il pose avec un manteau de cuir trop grand, son cigare qu'il manie avec des mines d'enfant émancipé, son œil avide d'en découdre avec la jouissance.

La vie était passée par là, qui avait voilé d'une ombre de tristesse les traits légèrement alourdis. La vie, et le régime nazi surtout : les menaces de mort à l'encontre des artistes et intellectuels avaient contraint l'auteur à fuir dès 1933. D'une manière sidérante, il avait en 1941 (alors qu'il était en Finlande) mis à nu la « résistible ascension » du Führer, dans une pièce écrite comme une lettre ouverte envoyée à ses concitoyens « *pour expliquer au monde capitaliste l'ascension de Hitler en la transposant* ».

Oui, M. Brecht avait une « occupation », qui, dans la bouche de ses interlocuteurs américains, résonnait comme une « suspicion ». Au lendemain même du jour de sa déposition, il prenait à New York un avion pour la vieille Europe. Avec, en tête, cette phrase qu'il avait prononcée devant la commission : « *Nous risquons d'être la dernière génération de l'espèce humaine sur terre.* » C'est cela qui ancre son choix d'opter pour la zone soviétique quand il retrouve l'Allemagne, en 1948, après quatorze ans d'exil. Après un détour par la Suisse, il arrive à Leipzig, où a lieu une rencontre avec des étudiants. L'un d'eux lui demande d'expliciter son choix : « *Monsieur Brecht, que venez-vous donc chercher ici, dans la zone d'occupation soviétique ?* » Selon Heiner Müller, à qui l'histoire fut rapportée, Brecht répondit : « *Je viens chercher ma propre maison et mon propre théâtre pour la fabrication scientifique de scandales.* »

En voilà une, d'« occupation », au double sens du terme : occuper le terrain, s'occuper d'un matériau vivant, polémique et saignant – le temps du monde d'après Hiroshima. Pour Brecht, la question ne se pose pas de savoir s'il est encore possible d'écrire de la poésie après que la bombe nucléaire a fait s'envoler les restes de croyance en l'humanité. Il s'agit d'agir, avec la matière même : la chair sur le plateau d'un théâtre. Exprès, il choisit à Berlin un bâtiment qui renferme une scène d'architecture baroque, le Schiffbauerdamm. Il veut jouer du contraste des formes, mettre le nouveau dans l'ancien. Dès son arrivée, il raye de deux traits de peinture rouge l'aigle impérial qui trône sur le côté de la scène. Message aux générations à venir : n'oublions pas le passé, engageons le présent. Et le présent, en 1949, c'est la naissance de la République démocratique allemande. Contre le nazisme, pour le socialisme. Le Berliner Ensemble que fondent Brecht et son épouse, la comédienne Hélène Weigel, repose sur ces deux piliers. L'œuvre cimente les principes.

Dès lors, *l'« occupation » de Bertolt Brecht s'incrit dans le* « maintenant » d'un pays à reconstruire, d'une utopie à inscrire sur les ruines de Berlin. Le hasard fait bien les choses : le Schiffbauerdamm se trouve à deux coups d'aile de la frontière entre les zones. Là où, en 1961, le mur scellera la guerre froide, cinq ans après la mort du héros mal-aimé des dirigeants de l'Etat. 1949-1956 : cela fait sept ans. Un souffle au regard de l'Histoire. Un monument face au siècle du théâtre.

Mais, pour une fois, la renommée n'a pas lésiné sur le temps. Bertolt Brecht a pu mesurer de son vivant l'impact de son œuvre, qui a ébranlé l'Europe des théâtres dès les années 50. Les *tournées du Berliner Ensemble* ont beaucoup compté dans cette influence. Se sachant regardé de travers par le régime de RDA, qui ne mit pas longtemps à le considérer comme un « *formaliste* », Bertolt Brecht assura ses arrières berlinois en asseyant sa réputation internationale.

Il eut raison. Sa venue en France, en 1954, à l'invitation du Festival international de Paris, fut un événement considérable. Même chose quand le BE se rendit à Londres, en 1956. L'Europe qui n'avait pas fait le voyage de Berlin découvrait « en direct » la force stupéfiante d'une trinité : une œuvre écrite, une réflexion théorique, une application méthodique. Elle s'émerveillait surtout du jeu prodigieux d'Hélène Weigel.

Car l'œuvre était écrite, quand Brecht fonda le Berliner. Les grandes pièces, dites de la maturité, sont nées dans les années 30-40 : *La Bonne Ame de Setchouan* (1938-1942), *Mère Courage et ses enfants* (1939), *Maître Puntila et son valet Matti* (1940), *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* (1941), *La Vie de Galilee* (trois versions, la première datant de 1939). Les années 20 avaient été vu naître *Baal*, *Tambours dans la nuit*, *L'Opéra de quat'sous* (sa consécration, en 1928), *Dans la jungle des villes*, *Sainte Jeanne des abattoirs*, *L'Exception et la Règle*, *Grand'peur et misère du III[e] Reich*... A part donc *Galilée*, sur lequel Brecht reviendra jusqu'à sa mort, toutes les pièces sont prêtes pour qu'ait lieu « *la fabrication scientifique de scandales* », dont le Berliner Ensemble est le laboratoire.

Scandale d'une pensée qui dénonce la société. Scandale d'un théâtre qui engage le spectateur dans la cité. Bertolt Brecht ne veut pas d'un théâtre qui unisse mais divise. Il récuse l'unanimité – aujourd'hui, on emploierait le terme de « pensée unique ». Il se veut moins didactique que pragmatique. « *Quels sont les auteurs que vous aimez ?* », lui demande un journaliste du *Monde*, en 1955 : « *Chaplin et puis... Chaplin. Si vous pouviez repasser à la fin de cette matinée, je vous dirais... Chaplin.* » Malheureusement, il ne sera pas toujours entendu de cette oreille. Un sous-marin théorique va frapper : « l'effet V » (*Verfremdungseffekt*), ou « distanciation », sèmera la terreur dans les années 60-70, quand le théâtre de Brecht régnera en maître sur les scènes européennes. C'est par l'adaptation cinématographique de *L'Opéra de quat'sous* par Pabst (en 1931) que Bertolt Brecht a été connu en France.

> « Il veut d'un théâtre dans la cité.
> Il ne prétend pas que la jeune fille
> de banlieue se reconnaisse dans le théâtre,
> mais que, voyant du théâtre,
> elle soit étonnée par ce qu'elle est, elle »

Gaston Baty avait déjà monté la pièce. Mais le véritable « démarrage » se situe au début des années 50, avec, dans le rôle de pionniers, Jean-Marie Serreau, Roger Planchon et Jean Vilar (qui créa *Mère Courage*, dès 1951). L'essor partit d'un double point d'ancrage : la revue du TNP, *Bref*, où des intellectuels aussi importants qu'Althusser et Barthes exprimaient leur pensée sur Brecht, et les éditions de l'Arche, qui le publiait.

Cette assise joua sur la perception de l'œuvre théâtrale. Passée au crible de l'analyse intellectuelle, elle entra sur scène avec les plus grandes précautions. Gare à l'orthodoxie. « *Il y a trente ans, on ne plaisantait pas avec Brecht* », raconte Georges Lavaudant. « *Je me souviens de mises en scène noyées dans la grisaille, avec des comédiens hiératiques qui parlaient d'une voix lente. C'était terrible. Le non-plaisir. Heureusement, certains sortaient du lot, Bernard Sobel, Roger Planchon, Jean Dasté. Et puis l'œuvre et l'homme Brecht suscitaient énormément de débats.* »

L'Italie fut le cadre d'une rencontre au sommet. La mise en scène de *L'Opéra de quat'sous*, que Giorgio Strehler réalisa en 1956, signa le début d'une ère où Brecht fut moins « *distancié* » que placé dans un univers esthétique et fascinant. L'immense talent de Strehler, et son amitié avec Brecht (qui assista à *Quat'sous*, quatre mois avant sa mort) ont fait du Piccolo Teatro de Milan le pôle par où tout passait. Non sans difficultés, d'ailleurs. Quand le Maestro a monté *La Vie de Galilée*, en 1964, il a été soumis à de fortes pressions du Vatican, qui jugeait la pièce hérétique. « *A l'époque*, explique le critique de *La Repubblica* Franco Quadri, *la censure n'existait plus. L'influence du Vatican s'est exercée par l'argent. Ses protestations ont fait que les dirigeants politiques ont retiré des subventions au Piccolo.* »

On pourrait multiplier les histoires, petites et grandes. Un chiffre : selon son éditeur de l'ex-Ouest Suhrkamp (à qui, dans les années 70, il fut reproché de publier un « *communiste* »), les œuvres de Brecht sont vendues à soixante-dix millions d'exemplaires et traduites en quarante-deux langues. Le rayonnement de l'auteur allemand le plus joué dans son pays (avec Goethe) est mondial, même s'il a connu et connaît des fortunes diverses. Au Royaume-Uni, il a influencé en partie la création de la Royal Shakespeare Company et celle du National Theater. Aux Etats-Unis, le *New York Times* titrait en 1963 : « *Brecht is global, except here.* » C'était alors une « *icône politique* », pour une minorité. Mais aujourd'hui il est le quatrième dramaturge étranger le plus joué aux USA, après Ibsen, Tchekhov et Molière.

Dans les années 80, l'œuvre de Brecht a connu une période de creux. Elle revient en force avec cette fin de siècle, où elle est regardée partout d'un œil neuf – moins comme celle d'un politique que celle d'un humaniste. Bernard Sobel, dont le parcours théâtral est fondé sur la rencontre avec Brecht (il a fait ses débuts au Berliner Ensemble), dit de celui qui fut et reste son plus fidèle allié en pensée : « *Il veut d'un théâtre dans la cité. Il ne prétend pas que la jeune fille de banlieue se reconnaisse dans le théâtre, mais que, voyant du théâtre, elle soit étonnée par ce qu'elle est, elle.* »

Brigitte Salino
(avec Michael Billington à Londres, Claudine Mulard à Los Angeles, Franco Quadri à Milan)

Petit tour du monde brechtien avec Roman Herzog et les Simpson

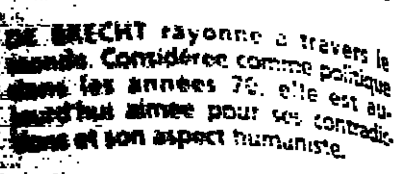
LE PRÉSIDENT de la République allemande, Roman Herzog, devait prononcer mardi 10 un hommage à Bertolt Brecht à l'Akademie der Künste de Berlin. Ce sera le moment le plus important de la journée anniversaire, durant laquelle de nombreux théâtres allemands, et en premier le Berliner Ensemble, consacrent une série de manifestations à l'auteur. Qu'un président de la République s'adresse ainsi à ses concitoyens n'est pas chose commune. Mais les circonstances s'y prêtent.

Les cent ans de la naissance de « *BB* » *tombent bien*, remarque-t-on dans le milieu berlinois de la culture, parce qu'ils permettent de lancer un message à l'Allemagne. A travers la figure de l'auteur le plus joué en son pays avec la gloire nationale incontestée – Goethe –, c'est l'unité allemande qui est mise en avant. Bertolt Brecht peut aujourd'hui jouer un rôle fédérateur, en raison de son histoire. Indissociablement lié à l'ex-RDA, où il fonda son théâtre, longtemps regardé comme « *un communiste* » dans l'ex-Ouest, il est, neuf ans après la chute du mur, également considéré dans les deux parties réunifiées de l'Allemagne, en raison de son œuvre : « *C'est notre Molière* », dit Thorsten Mass, codirecteur du Festival de Berlin.

Plus de cent cinquante productions de ses pièces sont prévues cette année dans les théâtres allemands. Avec deux pôles : Berlin et Augsbourg, ville natale du dramaturge, où la chanteuse Nina Hagen donnera le coup d'envoi (le 22 février) de sa tournée placée sous le signe de Brecht. Hors d'Allemagne, la place consacrée au centenaire varie selon les pays. Si l'Italie et le Royaume-Uni parlent plus de Brecht qu'ils ne le montent, aux Etats-Unis, un festival a lieu en ce moment à Los Angeles, et un certain James Michael Brandon fait campagne sur Internet pour que Brecht soit inclus dans la liste des cent personnalités du siècle. Par ailleurs, Brandon travaille activement sur les « *éléments brechtiens chez les Simpson* ».

B. Sa.









SUHRKAMP VERLAG, BILDARCHIV

Hélène Weigel et Bertolt Brecht, Copenhague, 1936.

Grandeur et misère du Berliner Ensemble

CE MARDI 10, après une journée d'agapes intellectuelles célébrant le 100e anniversaire de la naissance de Bertolt Brecht, les spectateurs du Berliner Ensemble sont invités à se retrouver à une fête à la cantine du théâtre. Après avoir quitté la salle, ils traverseront une petite cour où, l'été, des tables sont installées à l'ombre des arbres. Puis ils descendront quelques marches qui mènent à un demi-sous-sol, pousseront une porte de bois, et entreront dans le saint des saints : la cantine du Berliner Ensemble est le double caché du plateau, l'endroit où, depuis sa fondation, en 1949, s'écrit l'histoire souterraine du théâtre.

Depuis six mois, cette cantine est ouverte aux passants, qui peuvent venir y boire un verre ou déjeuner. Jusqu'alors, elle était réservée à ceux qui gravitaient autour du BE. C'était un club, très fermé, un antre où naissaient les légendes. Il faut savoir qu'aujourd'hui encore le mobilier de la cantine est celui qu'avait voulu Hélène Weigel, l'épouse de Brecht : longues tables de bois, chaises et bancs rudes. La technique a sa table – signalée par un petit panneau – à la droite de l'entrée, juste à côté du comptoir. Les bières sont à portée de main, une odeur tenace d'oignon rôde dans l'air, les murs sont peints de cette couleur marron qui résume l'érotisme de l'ex-Est – bref, c'est coquet. De son vivant, Hélène Weigel s'y asseyait toujours à la même place. Elle avait installé sa chaise de façon que, de son œil gauche (selon ses biographes avisés), elle pouvait voir toux ceux qui entraient et sortaient. De sa chambre aussi, elle surveillait la cantine : l'appartement des Brecht donnait sur le théâtre.

Comédienne exceptionnelle, femme de poigne, Hélène Weigel fut celle sans qui Bertolt Brecht n'aurait probablement pas fait du Berliner Ensemble une des scènes du siècle. Elle laissait à son mari la création, le protégeait jusque dans sa vie privée, tout en veillant à la marche quotidienne du théâtre. D'une certaine manière, elle se comporta comme une épouse d'homme politique, pour qui l'œuvre du mari passe avant les contingences de la vie courante.

En outre, elle bénéficia d'un atout déterminant : son talent d'actrice lui permettait d'être incontestable auprès de ses pairs de la troupe. Du célèbre bureau directorial – où, là encore, sa chaise trône toujours, sous l'œil de la colombe de la paix de Picasso – au plateau, Hélène Weigel cimenta le Berliner Ensemble. Le malheur voulut que le temps ne fut pas donné à Brecht de vivre longtemps. Sept ans après avoir fondé le BE, il mourut brutalement, à l'âge de cinquante-huit ans. Certes, son grand œuvre de dramaturge était accompli. Quelles que soient les pièces qu'il ait pu écrire par la suite, l'enfant d'Augsbourg laissait au monde de quoi nourrir des siècles de théâtre. Certes, son style de metteur en scène – car il fut un grand metteur en scène, un novateur en prise directe sur son temps – était assuré d'un rayonnement international. Mais cela ne suffit pas à protéger son héritage, incarné par le Berliner Ensemble, des pièges et des vautours de l'histoire.

« Comment avoir une vie érotique avec des fantômes ? »

On sait maintenant que l'idylle ne dura pas longtemps entre Brecht et le régime de la RDA. Le BE, fondé la même année et sur les mêmes principes que la République démocratique, fut assez vite accusé par le régime d'être une scène « formaliste » – ce qui était une façon de signifier qu'il ne suivait pas la ligne « révolutionnaire » officielle. Selon ses proches, Brecht aurait même pensé émigrer. Quoi qu'il en soit, il sut protéger son théâtre de trop d'immixtions du régime.

« Si tu ne peux pas maintenir le niveau, ferme le Berliner », dit l'Etat à Hélène Weigel, après la mort de Brecht, en 1956. « La » Weigel (comme on l'appelait) décida de continuer. Fermer le théâtre, c'était fermer sa vie. Elle maintint le cap, en reprenant les mises en scène de son mari, dans le respect le plus strict. Rien ne devait bouger, pas même la nuance d'un gris dans un décor. Le régime y trouva son compte.

Quand, à son tour, Hélène Weigel mourut, en 1971, elle fut remplacée par une femme remarquable, Ruth Berlau, qui essaya de revivifier le répertoire brechtien. En vain. Son mandat prit fin en 1974. Alors commença la période la plus sinistre du Berliner Ensemble : il devint une vitrine officielle du régime. Ce qui y était représenté de Brecht n'avait plus grand-chose à voir avec ce qui y avait été créé. C'était toujours les mêmes mises en scène, mais désossées par le temps et l'usure, décharnées. Un théâtre spectral, qui promenait dans le monde une image muséale. Il en fut ainsi jusqu'à la chute du mur, en 1989. Depuis, la question du Berliner Ensemble ne cesse de poser problème. Le sénat de Berlin a tenté plusieurs solutions pour que revive le théâtre du Schiffbauerdamm. En 1990, il en a confié la codirection à cinq metteurs en scène, venus de l'ex-Ouest et de l'ex-Est : Matthias Langhoff, Peter Zadek, Fritz Marquart, Peter Palitzsch et Heiner Müller. Ça ne pouvait pas tenir : trop de fortes têtes. En 1994, Heiner Müller a repris les rênes tout seul. Mais ce grand dramaturge – le seul contemporain à pouvoir se poser en successeur de Brecht – était atteint d'un cancer, dont il mourut en décembre 1995. Il eut le temps de laisser une mise en scène phénoménale de *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, et de demander au sénat que l'acteur principal de la pièce – Martin Wuttke, le comédien allemand le plus doué de sa génération – prenne sa place au bureau directorial. Ce qui fut fait. Mais Wuttke (qui avait trente-quatre ans) ne réussit pas à faire flancher les vieilles habitudes du BE. Il dut aussi en découdre avec Barbara Schall-Brecht, la fille de Brecht et de Weigel, qui, depuis la mort de sa mère, veille âprement sur l'héritage et surveille de près la marche du théâtre – habitant l'appartement de ses parents, elle est aux premières loges.

Depuis décembre 1996, le Berliner vogue, sans véritable directeur. Le sénat de Berlin a songé le confier à de très jeunes metteurs en scène. Il y a renoncé pour des raisons politiques. Le BE est à nul autre pareil. Il appartient à l'histoire de l'Allemagne et de Berlin, dont il porte les stigmates. « *Comment avoir une vie érotique avec des fantômes ?* », se demandait Martin Wuttke. C'est vrai. Trop de fantômes hantent le bâtiment du Schiffbauerdamm, cantine comprise. « *Il faut un géant pour le remettre sur pied* », observe un homme de culture berlinois, qui ajoute, non sans humour : « *Dans l'Antiquité, Hercule, parmi ses douze travaux, eut à nettoyer les écuries d'Augias. C'est la même chose.* » Quel est l'Hercule qui redonnera vie au théâtre de Brecht ?

Theater Heute, la principale revue théâtrale d'Allemagne, vient de publier dans son numéro de février un article incendiaire demandant au sénat de retirer la subvention de 20 millions de deutschemarks attribuée au Berliner et de donner cette somme à un autre théâtre où serait créé « *un vrai Berliner Ensemble, et non un Brecht Ensemble* ». C'est raide, polémique et insolent – berlinois.

La seule vraie ouverture vient de la proposition faite à Claus Peymann, l'actuel directeur du Burgtheater de Vienne, de prendre la succession de Brecht et de Müller. Il en a les épaules. Ami de Thomas Bernhard, dont il a créé la plupart des pièces – non sans susciter des scandales énormes en Autriche –, cet Allemand se délecte de l'adversité. De plus, il a une revanche à prendre sur son pays et Berlin, qui l'ont rejeté dans les années 70. Claus Peyman a répondu favorablement à l'offre du sénat de Berlin, avec qui il est en train de négocier. Il devrait prendre ses fonctions quand s'achèvera son mandat à Vienne, fin 1999.

B. Sa.

Scènes et livres français

● **Hasard du calendrier.** Ni Stéphane Braunschweig – dont la mise en scène de *Dans la jungle des villes* est présentée au Théâtre de la Colline jusqu'au 22 février – ni Georges Lavaudant – qui va monter à l'Odéon *La Noce chez les petits-bourgeois* et *Tambours dans la nuit* (du 14 mai au 21 juin) – n'ont pensé à la commémoration de Brecht en préparant leur travail. C'est un hasard du calendrier dont ils se réjouissent.

● **40 pièces.** A l'Arche, la maison d'édition qui publie Brecht et gère ses droits en France, on remarque une demande accrue pour la saison (quarante pièces contre vingt à trente d'ordinaire). *La Sainte-Jeanne des abattoirs* connaît un succès inattendu.

● **En librairie.** Du côté des livres, on privilégiera les *Entretiens avec Bertolt Brecht* (Messidor, 1988). La biographie de John Fuegi, *Brecht et Cie* (Fayard, 1995) qui a suscité une polémique, n'a d'intérêt que pour ceux qui connaissent bien l'œuvre.

● **Manifestations.** Le Goethe Institut consacre plusieurs manifestations à Brecht – entre autres, l'exposition des photos extraordinaires de 1927 (17, avenue d'Iéna, Paris-16e, du 2 avril au 27 juin).

La pratique subtile de l'art de ne pas mentir

UN COMBLE de franc-parler, Brecht !

« Des escrocs », les acteurs qui *« se servent d'événements du monde réel »* pour *« nous montrer un monde faux »*.

« Méprisables », les comédiens qui *« se bornent à émouvoir les cœurs »*, transformant alors le public en *« voyeurs »*, chez qui *« l'ordure de l'âme fait surface »*.

« Marchands de drogues », les acteurs qui *« continuent de mijoter dans leur douteuse marmite la vieille émotion à bon marché »* et qui *« accomplissent des passes magnétiques pour provoquer des battements de cœur »*. *« Somnambules qu'il n'est pas permis d'interpeller »*, ces acteurs sont d'autant plus *« condamnables »* qu'ils dégradent leurs spectateurs en autant de *« fugitifs »* : le théâtre est alors un lieu *« fait pour supporter l'existence servile et renoncer aux grandes actions »*.

Brecht dit aux acteurs : ATTENTION, DANGER ! Il a vu que Hitler *« aime beaucoup le théâtre »*, et que *« ses prouesses se situent principalement dans le domaine théâtral. Le maniement en virtuose du projecteur ne le sert pas moins que le maniement en virtuose de la matraque. Ses représentations de gala sont retransmises par radio dans tout le Reich. Dans la dernière, le Führer joue le grand premier rôle. On a rendu obligatoire d'assister aux représentations, pour fortifier dans le peuple le goût du théâtre »*.

Quand Bertolt Brecht évoque ces spectacles géants, il est *« expulsé, proscrit, change plus souvent de pays que de souliers »*. Mais *« les cris qui montent des camps, nous les entendons jusqu'ici. Quels temps que ceux où parler des arbres est presque un crime, parce que c'est faire silence sur tant de forfaits »*.

Théâtre : rencontrer autrui. Ne pas le distraire de *« la honte qui souille aujourd'hui notre terre »*. Ne pas le bercer, ne pas lui mentir. Lui montrer que l'on montre – que surtout cela soit bien clair. Artisans sérieux, les acteurs montreront le plus précisément possible le monde réel. Qu'ils observent sans relâche ce monde réel. *« Avez-vous vu le regard de l'homme malade, lorsqu'on lui a dit qu'il ne guérira pas ? Observez l'étranger comme s'il vous était connu, le connu comme s'il vous était étranger. »*

Brecht recommande à l'acteur de bien étudier les regards, les mains, les voix, dans les transports en commun, dans l'entreprise, dans la rue. Et de s'attarder avec autant de soin sur les photographies de reportage dans les journaux, dans les revues. Et d'aller aussi voir des documentaires, au cinéma. L'observation du monde réel exige volonté, patience, imagination. Bien scruter aussi ce qu'ont fait les peintres, même si ce n'est, parfois, que quelques traits : Brecht recommande, par exemple, *« la combative colombe de la paix de mon frère Picasso »*.

UN PETIT BONHEUR

Attention : lorsque vous montrerez, à votre tour, la vérité de ce qui est, prenez soin d'être bien visible : *« Electricien, donne-nous de la lumière sur le plateau ! Comment pourrions-nous, auteurs et comédiens, présenter dans la pénombre nos reproductions du monde, alors que nous avons besoin de spectateurs éveillés, vigilants même ! »* (Cette recommandation est hélas ! en France, de nos jours, bien peu suivie.)

Surtout ne pas méconnaître le monde passé, le monde lointain, et les œuvres qui nous le racontent. *« J'ai réécrit quelques pièces, toujours examinant avec soin la technique employée, et assimilant ce dont je pouvais tirer profit. »*

C'est vrai ! Il n'est que de lire une version française de la pièce chinoise *Hoeï-Lan-Ki* (en français : *Le Cercle de craie*), qui date du XIIIe siècle : Brecht, non seulement a repris scrupuleusement l'action, mais il a trouvé là une pratique très subtile de cet art de ne pas mentir, qui est chez lui un postulat. De cet art de *« montrer que l'on montre »*. Tous les protagonistes de cette pièce chinoise, qui n'est que crimes, oppressions des nantis sur les pauvres, violences de la police et de la justice, oui, tous prennent soin de « démontrer » sans être impliqués, utilisant un « rien dans les mains, rien dans les poches » dont Brecht a fait une de ses lignes de conduite.

Sur le « jeu » même de l'acteur, Brecht ne s'est peut-être jamais exprimé aussi clairement qu'en quelques mots, lorsqu'il décrit l'art d'Hélène Weigel : *« Elle jouait / Comme si elle était en outre occupée à réfléchir / Tout comme si elle se demandait sans cesse : Comment cela s'est-il passé ? / Elle montrait / Qu'elle avait son idée, et ainsi elle invitait chacun / A s'en faire une. »*

Bertolt Brecht, même très sérieux, avait, pour s'exprimer, le mot simple, clair, juste. Si modeste qu'il fût, il ne pouvait pas ne pas ressentir, en son for intérieur, un petit bonheur, qui lui donnait un air coquin, surtout lorsqu'il fumait l'un de ses cigares ventrus en forme de Zeppelin. Il est hasardeux de « gloser » sur ce que dit Brecht. Qu'on y adhère ou non, mieux vaut simplement l'écouter, ressentir ce petit bonheur, et se taire.

Cet article, qui veut fêter un Brecht centenaire, n'est qu'une suite de citations. Elles sont empruntées à l'édition du tome 4 des *Poèmes* de Brecht, aux éditions de l'Arche. Notons que Stanislas Julien, qui a traduit, en 1831, *Le Cercle de craie* chinois (traduction parue en 1832, à Londres, chez John Murray, Albemarle Street), avoue ses difficultés, tant la langue chinoise de ce temps-là est riche : il nous dit que le dictionnaire de la langue chinoise, le *Phing-tsee-louï-pien*, compte 220 volumes in-octavo, il précise : *« On peut se les procurer, à Canton. »*

Michel Cournot



Jacky Micaelli, chanteuse corse atypique, lutte contre l'enfermement

Cette ancienne agricultrice, amie de Jacques Higelin, hésite entre la timidité et le défi

La chanteuse corse Jacky Micaelli, qui a fait paraître en 1997 son premier disque en solo, *Corsica Sacra*, un recueil de douze chants sacrés, se produit à L'Européen, à Paris, le 10 février. Dotée d'une voix ample et profonde, elle a fait ses classes dans la polyphonie avant que Jacques Higelin ne la révèle au grand public, en 1992, au Grand Rex. Révoltée par la situation de guérilla interne en Corse, elle plaide pour l'ouverture de l'île.

JACKY MICAELLI est née à Bastia il y a quarante-trois ans : c'est une femme corse, forte et volontaire, que la situation de guérilla interne révolte. Chanteuse à la voix ample, agile, profonde, sûrement la plus belle du moment, elle a fait ses classes dans la polyphonie, ce bâton de maréchal de la conscience politique corse. Jacky Micaelli a de l'humour, de la carrure et de la finesse. Sur scène, ou dans la vie, son attitude balance entre la timidité et le défi. Pragmatique et mère de famille, elle semble guidée à la fois par l'intuition immédiate des faits et un sens inné du sacré. « *J'ai chanté avant de parler*, explique-t-elle. *Je devais avoir deux ans. Je n'ai pas choisi, c'est ainsi. Je chante comme on chante dans la salle de bains, mais aussi partout où l'on prie, à l'église ou dans les champs.* »

L'itinéraire musical de Jacky Micaelli est à la fois dans l'orthodoxie insulaire et parfaitement atypique : « *Mon grand-père était chauffeur, mais il chantait des chansons napolitaines d'après-guerre dans les cabarets du port.* » En 1992, Jacky Micaelli surgit aux yeux du grand public là où personne ne l'attend, dans la variété, sur la scène du Grand Rex aux côtés de Jacques Higelin. Jacky tourne alors depuis trois ans avec le premier et seul groupe féminin de l'île, Donnisulana, aujourd'hui dissous. Fidèle, Higelin demeure très souvent posté en coulisse lors des concerts de la chanteuse.

Jacky a une épaisseur humaine particulière, un côté chanteuse de rue, elle porte des blessures internes, des joies d'artiste dans lesquelles l'auteur de *Pars* se reconnaît. « *Je l'ai rencontré à Calvi*, dit-elle, *j'avais l'impression d'avoir été élevée avec lui. Je suis son ange, et inversement.* » Formée au chant par Jean-Paul Poletti, l'un des pionniers de Cantu U Populu Corsu, formation légendaire du début des années 70, Jacky Micaelli gagne en 1986 un concours organisé par Radio France. Son interprétation de *Sottalu Ponte*, une berceuse, lui vaut le droit d'enregistrer « *un 45-tours chez Kalliste. La musique était des Muvrini, le texte de Bartolomeu Dolovici.* »

Jacky Micaelli vient alors d'arrêter l'agriculture. « *J'ai eu deux enfants à dix-huit mois d'intervalle. J'avais fait, comme mon mari, mes études au collège agricole de Bastia. J'ai monté une exploitation dans la plaine orientale. Je cultivais des courgettes, des melons, des tomates. Puis, j'ai essayé les fleurs. Mais voilà, en Corse, on plastique pendant la saison touristique, quand on peut vendre les produits à bon prix. J'ai arrêté. Je chantais de plus en plus. Je suis donc allée dans une école de chant traditionnel à Bastia. C'était mon blues.* »

En 1987, Jacky Micaelli participe à la création de *Gesu al Sepolcro*, un oratorio du compositeur italien Perti, mis en scène par Sergio Bartolo, et monté en Corse et en Italie avec l'aide de la Casa Musicale de Tony Casalonga, installée dans le village de Pigna, un lieu de prédilection de Marcel Pérès, le fondateur de l'Ensemble Organum.

« CESSER DE PLEURER »

Cette passion du Christ, jouée par cinq chanteurs et mise en scène « *comme au théâtre, avec des cagoules, la croix, et tout* », sera jouée à la Fenice de Venise, à la Scala de Milan, en Hollande, en Belgique... « *Quand je chantais le* Perdone, *j'avais l'impression d'être en état de grâce. Ma musique devenait universelle. Avec elle, je me faisais comprendre, elle n'était plus que celle d'un pays.* »

Donnisulana a son temps de gloire, puis part à vau-l'eau, « *beau navire sans gouvernail* ». Jacky Micaelli mène une carrière en zigzag. « *Un coup, j'allais vers l'avenir avec des musiciens de jazz, comme Andy Emler, puis plus loin encore dans le passé, avec Marcel Pérès, qui avait retranscrit des monodies franciscaines.* » Le catalogue des rencontres musicales de Jacky Micaelli est tout sauf confiné : la chanteuse catalane Equidad Barrès, le compositeur Iannis Xenakis (au festival de Lille en 1989), le chanteur breton Denez Prigent, Khaled l'Algérien, le guitariste japonais Kazumi Watanabé. En 1997, paraît un premier disque en solo, *Corsica Sacra*, recueil de douze chants sacrés (chez Auvidis). « *J'ai travaillé dans mon jardin, entre l'étang et la montagne et la mer, en montant des murs en pierre, je fais beaucoup de murs. Le disque m'a secouée.* »

Sur scène, Jacky Micaelli chante en s'accompagnant parfois d'un *cetera*, un luth. « *Je traverse des choses difficiles dans mon pays*, dit-elle. *Je sens que les gens s'étiolent, par besoin, par peur, alors que la Corse devrait être ouverte. Les Corses ont perdu la confiance, ils sont égratignés.* » Elle écrit des chansons voyageuses et humanistes, *Navicella*, « *le voilier de Christophe Colomb qui part* » ; *Algeria*, à propos de l'Algérie (« *qu'elle prenne son envol cette colombe, de la Corse à l'Algérie* »), car, dit-elle, « *on ne doit pas se laisser mourir, et encore refaire des* lamenti. *Il faut bouger, s'agrandir, cesser de pleurer* ».

Véronique Mortaigne

★ Jacky Micaelli, à L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. *20 h 30,* le 10. *Tél. :* 01-43-87-97-13. 110 F.

SORTIR

PARIS

Festival Découvertes
État du théâtre
Voir et découvrir de nouveaux talents, c'est le souhait du Théâtre de proposition qui présente, du 10 février au 22 mars, sa 4e édition du Festival Découvertes/État du théâtre. Le Théâtre de l'étreinte, La Compagnie des Indiscrets et la compagnie Volga présenteront respectivement *Les Bonnes*, de Jean Genet, *Tramps ou il pleut dans mes chaussures*, de Lucie Gougat, et *La Tentation de saint Antoine*, d'après Gustave Flaubert. En ouverture, la compagnie Un brin de thé... aborde les thèmes du pouvoir, des rapports hiérarchiques et de la notion d'interdiction au travers d'*Après la pluie*, une pièce du Catalan Sergi Belbel, mise en scène par Laëtitia Brun.
Théâtre de proposition, 3, cité Souzy, Paris 11e. Mº Boulets-Montreuil. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-43-48-99-30. 70 F et 100 F.

Sophia Domancich Trio
Le trio de la pianiste Sophia Domancich est arrivé à un point d'accomplissement et de dépassement qui le place parmi les grandes formations du genre. Un univers tendre et sombre, enjoué et rêveur auquel participent avec un engagement rare le contrebassiste Paul Rogers et le batteur Tony Levin. Le trio présentera pour l'occasion son nouvel enregistrement *La Part des anges* (Gimini Music/IHL).
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mº Robespierre. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Dandy Warhols
Un goût affirmé pour les poses de rock star, des guitares qui vrombissent, des références millésimées – T. Rex, le Velvet, Syd Barrett – mais également une façon de placer d'ingénieuses mélodies, qui fait des Dandy Warhols l'un des groupes excitants du moment.
La Boule noire (salle Valencia-la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Le 10, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99.

Renée Claude
La chanteuse québécoise Renée Claude rend hommage à Léo Ferré. Un disque consacré au chanteur lui avait valu en 1996 un Grand Prix de l'académie Charles Cros. En 1987, elle avait présenté un tour de chant consacré exclusivement à Brassens. Le public parisien a pu avoir un aperçu de son travail lors de son passage en 1997 au Loup du Faubourg à Paris.
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, du 10 au 21 février. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Bernard Lavilliers
Lavilliers est un maître de l'harmonie et de la mélodie, doublé d'un passionné des mots. Ferré, Cendrars, Baudelaire sont ses principales influences. On retrouve d'ailleurs Ferré dans *Préface*, le titre qui ouvre son dernier album *Clair-Obscur*. Les rythmes du Brésil et de la Jamaïque sont toujours présents dans ses musiques, même si dernièrement elles se sont teintées d'emprunts à la jungle.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mº Opéra. Du 10 au 14 février, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 210 F.

Beethoven toujours jeune avec l'ensemble TM +

BEETHOVEN 1827-1997. JOSEBA TORRE : *Caminos* (création). LUDWIG VAN BEETHOVEN : *Trio op. 70 « Les Esprits »* et *Sonate op. 110*. BRUNO MANTOVANI : *Heiligenstadt, le 6 octobre 1802*. MAGNUS LINDBERG : *Quintette avec clarinette*. Philippe Mercier (récitant), Alain Billard (clarinette), Jean-Pierre Collo et Emmanuel Strosser (piano), Ensemble TM +, Laurent Cuniot (direction). Maison de la Musique de Nanterre, le 8 février.

L'une des principales motivations de l'ensemble TM +, en résidence à Nanterre, est de renouveler l'écoute de certaines grandes œuvres du passé en les rapprochant de pièces récentes judicieusement choisies. Cette séduisante démarche ne va pas sans risques pour les compositeurs contemporains, comme a pu le vérifier l'Espagnol Joseba Torre (né en 1968), dont le solo de piano *Caminos*, donné en création mondiale par Jean-Pierre Collo, a beaucoup déçu au regard de l'ambitieuse enseigne du concert : *Beethoven 1827-1997*. Le déploiement très ostentatoire de son flux (décanté avec application ou brusquement engorgé) rappelle moins en effet l'écriture tentaculaire de Beethoven que l'implacable rhétorique boulézienne des années 50 ! Torre s'en démarque, certes, sur le tard, par le dessin d'une mélodie en octaves (acte hérétique pour les sériels !), mais ne tire pas grand bénéfice d'une telle émancipation par la faute d'une dramaturgie toujours simpliste. Celle, éminemment graduée, du *Trio « Les Esprits »* connait une magistrale restitution grâce à Philippe Aïche (violon), Yves Potrel (violoncelle) et Emmanuel Strosser (piano), maîtres d'une matière unique car collectivement renouvelée à chaque instant par de subtils dosages individuels.

C'est à la surdité de Beethoven que le jeune Français Bruno Montovani (né en 1974) s'est intéressé dans le mélodrame *Heiligenstadt, le 6 octobre 1802* (1996), avec un certain succès. Quoique naïve à bien des égards (les ponctuations de grosse caisse ou de cloche, la résolution de séquences tumultueuses sur un frêle unisson), cette œuvre, procédant d'une sorte de romantisme réactualisé (grandiloquence dix-neuviémiste pour le récitant, qui déclame le fameux testament, mais quarts de ton expérimentaux pour certains membres du sextuor instrumental en charge d'une atmosphère délétère), traduit en effet, par une expression savamment hybride, la relation cauchemardesque de Beethoven avec le monde extérieur des sons.

Hybride, le langage de Magnus Lindberg (né en 1958) l'est également – mais de manière beaucoup plus aboutie – depuis le début des années 90. Incidemment tonal, atonal, spectral ou minimaliste, son *Quintette avec clarinette* (1992) en constitue une prodigieuse illustration. La musique du Finlandais serpente alors avec une étourdissante liberté entre les références esthétiques de l'époque comme entre les repères (thématiques ou rythmiques) qu'elle se donne. Très sensible à l'énergie cinétique de cette œuvre, l'Ensemble TM +, dirigé avec beaucoup d'élan par Laurent Cuniot, la rend étonnamment proche des préoccupations beethovéniennes par son devenir *mutatis mutandis*. Emmanuel Strosser vit intensément ce processus dans l'*Opus 110* en soulignant l'urgence du compositeur à faire le vide autour de lui. Malgré un piano indigne, enclin au parasitage de l'oreille.

Pierre Gervasoni

Les Percussions de Strasbourg recréent la magie d'« Erewhon »

HUGUES DUFOURT : Erewhon. Jean-Paul Bernard, Claude Ferrier, Benoît Gaudelette, Bernard Lesage, François Papirer, Olaf Tzschoppe (membres des Percussions de Strasbourg), Lorraine Vaillancourt (direction). *Présences 98*. Maison de Radio-France, le 5 février. Concert retransmis sur France-Musique le *16 février à 23 h 7*.

Il n'est pas rare d'apercevoir aujourd'hui six percussionnistes au sein d'un grand orchestre. Les voir réunis, seuls, sous la baguette d'un chef relève en revanche d'un parti assez inhabituel. Que les interprètes d'*Erewhon* – chacun encerclé par une meute d'instruments aux allures d'échassiers – aient besoin d'être dirigés ne constitue pourtant pas la principale marque d'exception de cette œuvre d'Hugues Dufourt trop rarement jouée depuis sa création à Royan en 1977. Tout, depuis les qualités éminemment visuelles de l'effectif jusqu'aux vertus insoupçonnées d'un langage qui s'autogénère en permanence, désigne *Erewhon* comme un indiscutable chef-d'œuvre.

Cette « *symphonie en quatre mouvements* » (et non cinq comme on a pu le croire à cause d'un temps mort introduit dans le deuxième volet pour des raisons pratiques) qui utilise cent cinquante instruments de percussion réussit donc à se situer... nulle part (*Erewhon* prend le sens d'un anagramme de « *nowhere* »). Comme Varèse avec *Ionisation* (1931), Dufourt découvre en effet un nouveau monde avec le mérite particulier de rompre justement avec l'épigonisme post-varésien qui ne recourt à la percussion que pour de bruyants cataclysmes. Si l'amorce de l'œuvre paraît, certes, quelque peu apocalyptique avec ses déferlantes de battements inextricables, elle ne recherche en aucun cas la saturation de l'écoute et traduit au contraire l'ouverture progressive d'un champ expressif.

Le discret scintillement d'un tambourin, l'éclat furtif d'une cymbale viennent ainsi élargir la dimension d'un timbre d'abord exclusivement alimenté par les peaux. Des gerbes cristallines obtenues à partir de savants alliages des claviers (vibraphones, crotales, marimbas) poursuivent le processus d'extension sur le plan de l'harmonie et témoignent de l'originalité de Dufourt dans le domaine d'une écriture spectrale qui, en 1977, n'était encore l'apanage que de quelques pionniers.

EFFET HYPNOTIQUE

Les notions de mélodie (investie à l'orée du troisième mouvement par les mélismes ancestraux des *cloches et des gongs*) et d'espace (déduit d'un traitement de plus en plus individuel des six groupes de percussions) connaissent un même phénomène d'exposition graduée avant l'émergence d'un finale qui pourrait exister comme une pièce autonome, plus complexe mais tout aussi séduisante que les pages qui la précèdent. Seulement, l'extrême richesse d'Erewhon s'apprécie aussi sur l'axe de la mémoire. Un exemple : la déflagration d'une plaque de tôle dans le dernier mouvement ne se limite pas à une simple ponctuation mais suscite de multiples associations avec des expériences vécues plus tôt dans l'œuvre à partir d'un signal de même nature.

D'exigeante, la musique de Dufourt devient alors évidente. Chaque tableau – judicieusement dépourvu d'indications programmatiques – prend corps peu à peu comme un paysage mystérieux et attirant. Le deuxième, qui se dégage d'une cinglante rafale de wood-blocks, évoque l'attaque d'un arbre par une légion de piverts ! Le troisième, qui joue sur la résonance des cloches et des gongs, procède d'une très prenante solennité immémoriale. *Quelle* que soit l'image qui s'impose à l'auditeur, la puissance d'évocation d'*Erewhon* produit toujours un effet hypnotique. Création d'un pur esprit, cette magistrale composition de soixante-dix minutes est également l'œuvre d'un authentique poète.

Les jeunes membres de la nouvelle équipe des Percussions de Strasbourg courent comme des elfes à l'ouvrage dans une forêt de pieds métalliques d'où émergent beaucoup de champignons en forme de cymbales ! Par de lascives caresses ou par d'énergiques frictions, ils tirent de savoureuses confidences d'espèces rares qui ont pour nom tarole ou xylorimba. Le microcosme qu'ils habitent séparément a valeur de synthèse des civilisations si l'on en juge par les éléments qui le composent, tels les tambours sahariens, les gongs philippins ou les cymbales chinoises. Il s'apparente en fait à l'antre d'un alchimiste détenteur d'un des secrets de la transmutation du plomb en or. Lorraine Vaillancourt en possède la formule intégrale et conduit, comme en un impressionnant rituel, ses commis d'un soir vers l'enchantement suprême.

P. Gi

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Anastasia
Dessin animé de Don Bluth et Gary Goldman (Etats-Unis, 1 h 25).
Le Bar des amants
Film de Bruno Romy (France, 1 h 30).
Go For Gold !
Film de Lucian Segura (Allemagne-Espagne-France, 1 h 40).
Homère, la dernière Odyssée
Film de Fabio Carpi (France, 1 h 40).
(In)Tolerance Days
Courts métrages de Philippe Vauville, Daniele Cini, Daniel Hiquet, Rémy Giordano, Denis Rabaglia, Michel Hassan, Serge Elenstein, Pepe Danquart et Anthony Souter (France-Italie-Belgique-Allemagne, 1 h 15).
Mad City
Film de Costa-Gavras (Etats-Unis, 1 h 53).
Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin
Documentaire de Yamina Benguigui (France, 2 h 40).
Mère et fils
Film d'Alexandre Sokourov (Russie-Allemagne, 1 h 13).
Mortal Kombat, destruction finale
Film de John R. Leonetti (Etats-Unis, 1 h 30).
Ossos
Film de Pedro Costa (France-Portugal-Danemark, 1 h 33).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Photographies d'architecture : le fonds Alphonse Gosset (1835-1914)
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Du 10 février au 10 mai. 40 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis *de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Damnation de Faust
de Berlioz. Isabelle Vernet (soprano), Daniel Galvez-Vallejo (ténor), Alain Vernhes (baryton), Antoine Garcin (basse), Chœur régional Vittoria d'Île-de-France, Chœur de l'armée française, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction).
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.
Nasser Martin Gousset
Une pêche à nulle autre pareille ! Et quel danseur : c'est vraiment un excentrique qui a sa place aux Inaccoutumés avec son *Solarium*.
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44.
Compagnie Claude Brumachon
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.
Georges Moustaki
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté. Le 10, à 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.
Beethova Obas
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.
Rencontre autour de Bruce Nauman
En contrepoint à l'exposition consacrée à Bruce Nauman au Centre Georges-Pompidou (« Image-Texte 1966-1996 », jusqu'au 9 mars), une rencontre autour de son œuvre est organisée, en présence de Christine Van Zsshe et Jean-Charles Masséra.
Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6e. Mº Montparnasse. 17 h 30, le 10. Tél. : 01-49-54-30-00. Entrée libre.

DERNIERS JOURS

14 février :
Le Visage d'Orphée
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Damien Barbin, Irina Dalle, Michel Fau, Christine Fersen, Elisabeth Mazev, Redjep Mitrovitsa, Guillaume Rannou...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre Préfecture. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.

14 février :
Rimmel
de Jacques Serena, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Michel Bompoil, Jean-Claude Leguay, Océane Mozas et Christèle Tual.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron, Paris 18e. Mº Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. De 50 F à 100 F.

DISPARITION

Halldor Laxness

Un grand romancier de notre temps

L'ÉCRIVAIN ISLANDAIS Halldor Laxness, Prix Nobel de littérature en 1955, est mort dimanche 8 février, dans la banlieue de Reykjavik, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Né le 23 avril 1902, Halldor Laxness – de son vrai nom Gudjonsson – ne domine pas seulement la prose scandinave de ce dernier demi-siècle, mais doit être tenu pour l'un des grands romanciers de notre temps, en qui se retrouve l'art magistral des sagas médiévales. Son infatigable verve conteuse, responsable d'une œuvre riche et touffue, nous aura valu aussi bien des récits au rythme trépidant, qui excellent à tenir en haleine le lecteur le plus exigeant, que des créations de personnages inoubliables comme le gueux indomptable Jon Hreggvidsson (*La Cloche d'Islande*, Aubier-Montaigne, 1979) ou le poète maudit mais magnifié par son verbe, Olafur Ljosvikingur (*Lumière du monde*, Aubier/Unesco, 1989).

Halldor Laxness est d'origine populaire, si cette caractérisation a un sens en son pays, et sa jeunesse, bien islandaise en cela, est tout de suite fascinée par la recherche d'un sens, notamment à travers le spirituel ou le religieux. Il voyage beaucoup et, après un coup d'envoi romanesque au titre éloquent, *Enfants de la nature* (1919), il se veut catholique, avec un long séjour au monastère de Clairvaux, au Luxembourg. Il ne s'y tient pas longtemps : *Le Grand Tisserand de Cachemire* (1927), qui impose son nom, refuse une religion qu'il choisit de ne voir que sous ses aspects négatifs et ses interdits et rompt, donc, avec *Sous le pic sacré* (1924). Le dadaïsme et le surréalisme, qu'il découvre alors, tout comme le freudisme, en lui paraissant proposer une explication « rationnelle » de l'ineffable, le retiennent un temps et dictent le seul recueil de poèmes (1930) qu'il ait publié.

LA RÉVÉLATION DU COMMUNISME

Un séjour aux Etats-Unis l'amène à faire la connaissance d'Upton Sinclair, qui l'engage sur les voies du socialisme, option qu'il intensifie après un voyage en URSS qui lui révèle le communisme. Cette idéologie inspire plus ou moins des romans sociaux de grande envergure, comme *Salka Valka, petite fille d'Islande* (1931-1932, Gallimard, 1939), nom de l'héroïne, une petite fille de pêcheurs qui découvre la lutte des classes et le syndicalisme, thématique classée que sauve le style alerte et disert qui restera la marque de cet auteur jusqu'au bout. Avec *Gens indépendants* (1931), il avait déjà exalté la ténacité et le courage uniques du petit paysan islandais.

Mais on devine bien que ce passage à l'école ne pouvait convenir à un génie par excellence inclassable. Halldor Laxness s'affranchira d'ailleurs de cette tutelle pour descendre en lui-même et se découvrir islandais. Après tout, l'histoire de ce tout petit pays, qui s'est rendu capable d'une production littéraire sans pareille, entre le XIIe et le XIVe siècle, puis a connu une sorte de martyre sous le joug danois pendant plusieurs centaines d'années (l'île ne redevient indépendante qu'en 1944), demeure exemplaire. C'est ce que Laxness va chanter dans ce qui est peut-être son chef-d'œuvre, le long roman *La Cloche d'Islande* (1943-1946), où se lisent le refus de toute tyrannie (« *Un serviteur bien gras n'est pas un grand homme. Un esclave que l'on rosse est un grand homme, car dans sa poitrine habite la liberté* »), le respect comme religieux de la science et des belles lettres et le rêve de beauté, de bonté qui fut toujours cher aux Islandais. Chacun de ces thèmes se trouve incarné en un personnage inoubliable, la belle Snæfridur, « *soleil d'Islande* ».

Ce livre reste une sorte de bible pour les Islandais. Mais on peut lui préférer *Lumière du monde* (1937-1940) dont le héros, un « *pauvre type* », poète, qui subit tous les malheurs possibles, sait se conserver en joie parce qu'il a la poésie, que ce don-là, nul ne le lui enlèvera puisque c'est « *la lumière du monde* ». Cela nous est dit sans pathos. L'un des dons de Laxness tient à un humour souvent subtil, à une ironie rare dans les lettres du Nord (c'est lui qui a traduit Voltaire en islandais) qui occuperont le devant de la scène dans l'impayable *Saga des fiers à bras* (*Gerpla*, 1952). Il s'agit d'une satire parfaite, sur le mode allègre, de la guerre et du faux héros, que renforce, pour le connaisseur, la parodie très réussie de certaines sagas médiévales. Au demeurant, Laxness restera toute sa vie l'un des plus ardents défenseurs des valeurs pacifistes.

Ce tempérament d'inquiet dominé avait lieu, du reste, de voir avec ennui l'évolution de son pays à peine l'indépendance recouvrée : les Etats-Unis s'étaient installés dans l'île en y établissant une station atomique, et c'est contre le matérialisme et le « *modernisme* » qu'apportaient aussi les Américains, autant que contre la menace atomique, que s'élève *Station atomique* (*Atomstodin*, 1948), particulièrement appliquée à défendre les vieilles valeurs éthiques contre la dépravation consécutive à l'« *occupation* » américaine !

Halldor Laxness n'est pas encore parvenu au bout de son itinéraire spirituel. Il fait alors un long bout de chemin avec le taoïsme et tire de la sérénité ainsi acquise la matière des *Annales de Brekkukot* (1957) ou du *Paradis retrouvé* (*Paradisarheimt*, 1960, Gallimard, 1966), superbes romans qui ne doivent plus rien à une inspiration sociale classée – (il a bruyamment rompu avec le communisme dans *Le Temps des poètes* (1962) – et qui défendent, avec quelque tendance au donquichottisme, des valeurs éternelles de vie et de beauté. Il sacrifie une fois encore aux modes de l'actualité en nous offrant un impayable roman dans le goût polysémique, *Ua ou chrétiens du glacier* (1969, Actes-Sud 1988) ou une truculente *Chronique de la cambrousse* (1970) qui se moque allègrement des tendances littéraires de l'heure. Il adapte plusieurs de ses romans pour le théâtre et écrit quelques essais et des autobiographies.

Halldor Laxness demeure par son œuvre romanesque, et plus précisément par son style, traduction d'une vision de la vie tout à fait originale. Il est de ces écrivains dont la présence s'impose derrière l'oeuvre. Il ne suffit pas de dire qu'il a rendu à son pays des lettres de noblesse qui s'étaient perdues : sa stature et le rythme endiablé de sa voix n'ont pas beaucoup d'équivalents dans les lettres occidentales.

Régis Boyer

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Elise
a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère,

Jean-Baptiste,

le 5 février 1998.

Camille et Paul LIGNIÈRES,
36, rue Nicolo,
75116 Paris.

Rachel FROUARD
et Claude GUY,
Stéphanie et Marielle GUY
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Judith,

le 6 février 1998.

Décès

– Mme Marie-France Boehm,
son épouse,
M. Simon Boehm,
M. et Mme Jean-Marie Boehm,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son frère,
Ses belles-sœurs,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian BOEHM,

survenu le 7 février 1998.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 février, à 16 heures, au funérarium d'Antony, 110, rue de Châtenay, à Antony (Hauts-de-Seine).

49, rue de Châtenay,
92160 Antony.
6, jardins de Santa-Lina,
20000 Ajaccio.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Guy BONNEROT,

survenu le 4 février 1998, en sa quatre-vingtième *année*.

Conformément à sa volonté, la cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris.

« Ce jour-là, le soir venu, il leur dit : passons sur l'autre rive. »
Marc IV, 35.

– Ses amis,
Et Michel Coquereau
ont la douleur de faire part du décès de

Soizik COQUEREAU,

survenu le 6 février 1998.

Elle a lutté, jusqu'à ses derniers instants, avec force et dignité contre la maladie.

Nous nous rencontrerons au funérarium de Villepinte (Seine-Saint-Denis), le jeudi 12 février, à 15 heures.

– M. Laurent Deshusses,
son époux,
M. et Mme Maurice Corbeil,
ses parents,
M. et Mme Georges Deshusses,
ses beaux-parents,
Les familles Deshusses, Corbeil et Pictet,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Laurent DESHUSSES,
née Françoise CORBEIL,

dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 26 janvier 1998, à Maubeuge.

4, boulevard de la Marne,
68200 Mulhouse.
18, rue d'Alsace-Lorraine,
59600 Maubeuge.
22, chemin Rieu,
CH 1208 Genève.

– M. Michel Dumas,
Annick et Christian Guillemot
et leurs enfants Flore et David,
Les familles Maury, Berthoud, Gonin et Buss,
ont la douleur de faire part du décès de

Francine DUMAS,

survenu le 8 février 1998, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 février, à 11 heures, au temple de la rue Madame, Paris-6e, l'inhumation ayant eu lieu dans l'intimité familiale.

58, rue de Saint-Jean,
1213 Genève.
119, rue du Maréchal-Lyautey,
85000 La Roche-sur-Yon.

– L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD),
Son conseil d'administration,
Et son président, Henri Caillavet,
tiennent à saluer respectueusement la mémoire de

Claude ERIGNAC,
préfet régional de la Corse,
membre de l'ADMD.

Serviteur de l'Etat, victime d'un lâche attentat, il a toujours honoré les fonctions publiques qui lui étaient confiées. Au sein de l'ADMD, dont il a été l'un des premiers adhérents, il a toujours fait bénéficier celle-ci de ses appréciations et de sa collaboration intellectuelle. L'ADMD assure sa famille de ses condoléances les plus émues.

(*Le Monde* daté 8-9 février.)

– Rouen (Seine-Maritime).

Jean Etienne,
son frère,
Roger Vincent,
son oncle,
M. et Mme Jean-Robert Vincent
et leurs enfants,
M. Gérard Vincent
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Vincent
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Gouyer
et leurs enfants,
Et toute la famille,
François Eurin,
Sophie Cavalié-Bodin,
ses filleuls,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Janine ETIENNE.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 février 1998, à 14 h 30, en *l'église Saint-Romain*, à Rouen, suivie de l'inhumation au cimetière de Mont-Saint-Aignan-Village.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Jean Camus*
et ses enfants,
Catherine Camus
et ses enfants,
Les familles Chaperon, Martin, Mouzaya, Krief, Gasne, Bectarte, Rojas,
Ses nombreux amis,
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Christiane FAURE,
officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a eu lieu le mardi 10 février 1998, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

5, square Henri-Delormel,
75014 Paris.

– Denis, Jean-François, Pascal et Lucile,
ses enfants,
Et tous ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Colette
FLAMENT-BLANCHON,

survenu le 7 février 1998.

Ceux qui l'ont aimée pourront l'accompagner *le vendredi 13 février*, à 9 heures, en l'église Saint-Médard, *Paris-5e*.

Ni fleurs ni couronnes.

– Les familles Delbart, Pagniez, Nègre,
Ses *enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges R. DELBART,
directeur honoraire de l'IRSID,
ancien conseiller scientifique
au CEA,
directeur honoraire
du bureau de normalisation
de la sidérurgie,
président honoraire
de *La Revue de métallurgie*,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur de l'ordre
d'Alphonse-X (Espagne),
médaille d'honneur
de l'Inconfidencia (Brésil),

survenu le dimanche 8 février 1998, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 février, à 10 h 45, en l'église paroissiale de Saint-Germain-en-Laye.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue de Lorraine,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
6, rue J.-Bara,
75006 Paris.

– M. Gérard Glandier,
son époux,
Mlle Laure Glandier,
M. Bernard Glandier,
Ses enfants,
Mme Chantal Rouch,
sa sœur,
Mme Alice Glandier,
sa belle-mère,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-José GLANDIER,

survenu subitement le 7 *février* 1998, à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 12 février, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e (place *Sainte*-Geneviève) où l'on se réunira.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur un livre d'amitié.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, Paris-14e, dans le caveau de famille.

133, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

– Les présidents de la Société des études robespierristes,
Et les membres de la Société
ont la grande tristesse de faire part du décès de

***François* HINCKER,**
membre du conseil d'administration
de la Société des études robespierristes,
secrétaire de la rédaction
des *Annales historiques*
de la Révolution française,

survenu, à Paris, *le 5 février 1998.*

La *levée du corps* aura lieu le mardi 10 février, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Boucicaut, rue des Cévennes, Paris-15e.

L'inhumation se fera le 10 février, à 16 h 30, à Cassanus (Causse-et-Diège, Aveyron).

– Suzanne Huppert,
son épouse,
Jean François Huppert et Nicole Koechlin,
Emilie et Joël Bel Lassen,
ses enfants,
Valentin, Fanny, *Thomas, Simon,* Pierre, Lucas,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Joseph HUPPERT,
directeur de recherche honoraire
au CNRS,

survenu *le 6 février 1998, à Paris.*

L'inhumation aura lieu le 11 février, à 14 h 15, au cimetière du Kremlin-Bicêtre, avenue du Cimetière-Communal, Le Kremlin-Bicêtre.

Ni fleurs ni couronnes.

– Jerry, Egon, Monique et Laurence Drach,
Judith, Oscar, Elena et André Rosowsky,
expriment leur infinie tristesse pour la disparition de leur ami,

Joseph HUPPERT.

« La lumière se lève,
même au sein des ténèbres,
pour l'homme droit. »
Psaume 112.

– L'Association Chercheurs Toujours
a la profonde tristesse de faire part du décès de son président-fondateur,

Joseph HUPPERT,

survenu le 6 février 1998.

Tous les membres de l'Association participent à la douleur de la famille.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et *les* membres du Cercle Gaston-Crémieux,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Joseph HUPPERT,
éminent chercheur en biologie,
membre fondateur du Cercle,

et partagent le chagrin de sa famille et de ses proches.

– Viré.

M. Robert Flety,
son époux,
Vincent, Pierre, François, Bruno,
ses enfants et leurs compagnes,
Ses petits-enfants,
Tous les parents et amis,
font part du décès de

Mme Andrée FLETY,
née BELIGNY,
professeur honoraire
de l'Alliance française.

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, *en* son domicile.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 14 février 1998, à 15 heures, en l'église de Viré (Saône-et-Loire).

– Sa *famille*,
Et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Huguette
LAWRENCE FRIEDMAN,

survenu le 8 *février* 1998.

Suivant son *désir*, une messe sera célébrée jeudi 12 février, à 9 h 30, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e.

Les obsèques auront lieu le même jour à 14 heures, au cimetière de Thiais (Val-de-Marne).

6, villa Robert-Lindet,
75015 Paris.

– Mme Jean-Paul Lery, née Simone Doucet,
son épouse,
Marie-Agnès et Antoine Servant,
Richard et Rozenn Lery,
Nicolas Lery,
Jérôme et Telma Lery,
François-Xavier et Laurence Lery,
ses enfants,
Pierre-Emmanuel Servant,
Diane Servant,
Thomas Lery,
Gautier Lery,
Victoria Servant,
Mathieu Lery,
Mathilde Lery,
Marion Lery,
Guillaume Lery,
ses petits-enfants,
ses frères et sœurs,
beaux-frères et belles-sœurs,
neveux et nièces,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul LERY,
ingénieur
de l'Ecole polytechnique
(*promotion* 1947),

survenu le 7 février 1998, à l'âge de soixante et onze ans.

Il s'est éteint dans la paix du Seigneur, aidé par l'amour des siens.

Ses obsèques seront célébrées par le Père Daniel *Vinson*, le jeudi 12 *février*, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 168, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly (Hauts-de-Seine).

Il sera inhumé au cimetière Saint-Paul, à Granville (Manche), où il souhaitait reposer.

– Mme Anne-Marie Neveux,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Hugues NEVEUX,
professeur émérite de l'université
Paris-X-Nanterre.

– M. Marcel Ory,
son époux,
Isabelle (†),
Hélène et Agnès Ory,
ses filles,
Sa famille,
Micheline, Paule et Josiane,
ses amies d'enfance,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel ORY,
née Paule BRUN,

survenu à Paris, le 6 février 1998, dans sa soixante-quinzième année.

Selon ses dernières volontés, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière *nouveau* de Boulogne (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

63, avenue de la Motte-Picquet,
75015 Paris.

– *L'Association Guizot-Val-Richer*
a la tristesse d'annoncer le décès de sa *présidente et* fondatrice,

Françoise
SCHLUMBERGER-PRIMAT,

le 5 février 1998, à l'âge de quatre-vingts ans.

– *Les amis de*

Nelly SHKLAR-GIBERT,

ont la douleur de faire part de sa disparition, le 27 janvier 1998.

Elle a lutté avec courage et lucidité.

Nous associons à ce deuil le souvenir de son mari.

Nono.

Lamria Maïza-Richard,
12, villa Saint-Jacques,
75014 Paris.

– Mme Louis Soubirou,
M. Gérard Dumas et Mme, née Françoise Soubirou,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis SOUBIROU,
professeur honoraire,

survenu à Pau, le 4 février 1998, et *rappellent le souvenir de leur fils et frère,*

Paul SOUBIROU.

Les obsèques ont eu lieu à Pau.

36, avenue Emile-Ginot,
64000 Pau.

– Gabrielle Stefani,
son épouse,
Le docteur Jean-Claude Stefani et Liliane, son épouse,
Christiane et Wolfgang Krueger,
Lucien Stefani,
Patricia Stefani,
Michel Stefani
et Martine Saladini,
ses enfants,
Pascal, Raphaël, Fabien, Valerie, Olivier, Aurelie,
ses petits-enfants,
Judith, Ariane, Habu et Xavier,
ont la profonde tristesse de faire part du *décès de*

Jean STEFANI,

survenu le 5 février 1998, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Sainte-Dévote de Pietranera (Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Jean-Lantier,
75001 Paris.
Grigione,
20200 Haute-Corse.

Remerciements

Haroun TAZIEFF

est mort à son domicile parisien, le 2 *février* 1998, des suites d'une longue maladie.

Au cours de la dernière guerre, il fut résistant dès la première heure. Dans son œuvre scientifique, il a inventé la volcanologie moderne, suscitant de nombreuses *vocations*, *et* il a *contribué* à la conception de la théorie des plaques tectoniques par dix ans d'exploration en Afar. Il a recherché avec acharnement à promouvoir toutes les méthodes possibles afin de prévenir les catastrophes naturelles. En particulier son action fut déterminante pour que soit prise en compte la construction parasismique dans les ré*gions menacées* par les tremblements de terre.

France Tazieff, sa femme, remercie ses amis, ses collaborateurs, la presse, la radio et la télévision de l'hommage qu'ils lui rendent avec chaleur et délicatesse ainsi *que tous ceux qui, proches* ou lointains, prennent part à sa peine.

Anniversaires de décès

– In memoriam.

Pr. C. ROMAÑA BERON
de ASTRADA

entré dans la paix de Dieu,

le 9 février 1997.

– Il y a un an,

Aline GAGNAIRE

s'en allait.

Le non-retour n'est pas l'absence.

– Il y a six ans, le 11 février 1992,

Jacky PLOIX

quittait les siens.

Que tous ceux qui l'ont *connue et* aimée aient une pensée pour elle.

M. Pierre Ploix,
15, rue du Conservatoire,
75009 Paris.

– Il y a dix ans, le 11 février 1988, nous *a quittés*

Gustave STERN,
dit
Gérard SANDOZ,
l'auteur du livre
sur la première résistance à Hitler
en Allemagne même,
Ces Allemands qui ont défié Hitler
(éditions Pygmalion-Gérard Watelet)

Klara et Henri Stern.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 12 février, à 20 h 30 : Me Théo Klein, Réflexion sur Le Guetteur (Ed. Plon). Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– Eric Schilling, auteur de « Socrate chez Mickey », chez Michalon, soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en philosophie : « De la liberté comme transcendance à l'être et au néant, ou l'homme, image de Dieu », le samedi 14 février 1998, à 14 heures, à la Sorbonne, amphi : Milne-Edwards.

EN VUE

■ Les armes d'un peloton guatémaltèque s'étant enrayées en 1996, **Manuel Martinez Coronado** est exécuté, mardi 10 février, par injection mortelle. Récemment, la Cour suprême de Floride avait dû reporter le supplice de **Leo Jones** pour remettre en état la chaise électrique, datant de 1924, surnommée *Old Sparky*, la vieille incendiaire, qui venait d'enflammer la tête de **Pedro Medina**, le précédent condamné.

■ Les policiers de Tolède ont récemment découvert chez une femme déterminée qui, depuis quatre ans, administrait du poison à son mari, interpellée à l'hôpital *où elle en faisait boire* d'ultimes gorgées au mourant, des vêtements de deuil et une assurance pour couvrir les frais d'enterrement.

■ **Kimberly Borrego** du Wisconsin, qui, pendant sa nuit de noces, s'était disputée avec son mari parce qu'il ne voulait pas baisser le volume de la radio, vient d'être condamnée par le tribunal du comté de Kenosha à un mois de prison, pour avoir tenté, le ton montant, de l'écraser sous les roues de sa voiture.

■ **Albert de Monaco,** visant la 20e ou la 25e place de l'épreuve de bobsleigh des Jeux olympiques de Nagano, écrasé par ses obligations princières, songe à abandonner un sport qui pourtant *« vous soulage à un point incroyable du quotidien et de vos devoirs ».*

■ **Imelda Marcos,** femme de l'ancien dictateur philippin, condamnée à douze ans de prison par la Cour suprême pour détournement de fonds, en liberté provisoire, candidate à la présidence de la République, qu'on imaginait propriétaire de trois mille paires de chaussures, dément : *« A peine si j'en possède plus de mille ».*

■ Ayant tiré le numéro gagnant à la loterie nationale israélienne, **Doron Steiger,** l'un des cols blancs les mieux payés du pays, directeur général d'une société d'investissements, créera une société d'investissements.

■ A Kisumu, port kenyan des bords du lac Victoria envahi par les jacinthes d'eau, on a pu voir, pendant des semaines, un sorcier venu de Tanzanie jeter en vain des sorts du haut de la jetée. Impuissant mais honnête, l'homme, vaincu par l'exubérance de la végétation, a rendu les 20 000 shillings (environ 180 000 francs) d'acompte versés par les pêcheurs pour qu'il les débarrasse du fléau.

■ Lundi 9 février, à Zurich, un Airbus de la Swissair était cloué au sol par la présence à bord d'un rat. La veille, en vue du port de Livourne, une baleine logée sous la quille gênait la manœuvre du *Rosa-Tucano,* un cargo.

Christian Colombani

L'assassinat du préfet de Corse vu d'Italie

La presse de la Péninsule met l'accent sur les liens entre les indépendantistes et la Mafia et parle de « sicilianisation » de la situation

L'ASSASSINAT de Claude Erignac, préfet de la Corse, a été largement évoqué par la presse italienne. La plupart des grands journaux ont dépêché des envoyés spéciaux sur l'île afin d'essayer de comprendre pourquoi cette terre si voisine avait de nouveau versé dans la violence. Pietro Veronese, de *La Repubblica*, fait un rapprochement entre le drame corse et celui du Pays basque espagnol pour remarquer qu'Ajaccio n'est pas descendu dans la rue pour protester contre la violence, comme ce fut le cas en juillet 1997, à Saint Sébastien, en Espagne, lors de l'assassinat de Miguel Angel Blanco, conseiller municipal du Parti populaire, enlevé puis exécuté par l'ETA.

Pour l'envoyé spécial de *La Repubblica*, *« la Corse est une petite Sicile : terre de Mafia, d'illégalité diffuse qui engloutit les subsides par milliards et reste génétiquement dépourvue de sens de l'Etat. Et pour les Corses, la capitale est seulement incompréhension, distance et une bourse aux cordons toujours trop serrés ».* « L'ombre de la Mafia sur l'homicide du préfet », titre également *L'Unità*, journal du principal parti de la majorité, le PDS (Parti de la gauche démocratique). *« Des éléments indépendantistes désormais à la dérive, sans appui de la population et engagés dans une lutte clandestine sans le moindre débouché, auraient été une proie facile des "boss" locaux, lesquels n'ont pas joué la carte de la zone franche instituée dans l'île par Alain Juppé, qui entendait remédier à l'économie désastreuse de la Corse. »*



Même son de cloche dans le *Corriere della sera*, où Alberto Pinna écrit : *« Le mot que l'on entend le plus est celui de Mafia. Tous l'utilisent. Les partis de la droite pour souligner les liens toujours de plus en plus étroits entre indépendantistes et organisations mafieuses. Les séparatistes répliquent par d'audacieux néologismes : Pierre Pogioli, chef de l'ANC, parle de « mafiacisation », accusant l'administration publique de permettre la violation des droits politiques. »* L'envoyé spécial du journal de Milan estime que, depuis longtemps, ce n'est plus un mystère que les mouvements séparatistes lèvent *« une taxe sur l'indépendance »*, et ceux qui ne s'exécutent pas sont victimes d'attentats.

Mafia et encore Mafia, le terme revient dans tous les commentaires à propos de cet assassinat qualifié de *« sans précédent »*. Au-delà de l'événement, les éditorialistes s'interrogent sur la manière de mettre un terme à cette violence qui chaque fois reprend après les périodes de trêve et qu'aucune des solutions inventées par les différents pouvoirs ne parvient à arrêter. Pour *La Repubblica*, il s'agit cette fois *« d'une déclaration de guerre »*. *« La riposte est difficile,* souligne le journal de centre-gauche. *Certes, tout le monde regarde vers l'archipel des groupes et groupuscules nationalistes en proie aux luttes intestines et souvent incontrôlées, mais pointer le doigt accusateur contre les indépendantistes ne permet pas de comprendre. Au cours des dernières années, les diverses organisations clandestines ont littéralement explosé, beaucoup d'entre elles sont devenues un conglomérat de nationalistes exaltés et de criminels de droit commun qui ont développé leur propre activité derrière l'étiquette pratique du nationalisme. Sur les montagnes corses, banditisme et indépendantisme se sont mélangés et ne se distinguent plus les uns des autres. »* L'éditorial parle de *« sicilianisation »* et indique que le meurtre du préfet *« rappelle sans aucun doute les affaires de Cosa Nostra ».*

Michel Bôle-Richard

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre

■ En dépit de certaines protestations entendues, il y a bel et bien une loi du silence en Corse parce que les familles sont des clans extensibles jusqu'à l'infini : chacune a dans son cousinage un notable ayant le bras long, un autonomiste enragé et parfois aussi un malfrat. Les ministres de l'intérieur en savent quelque chose : ils ont tous reçu à maintes reprises la visite d'un parlementaire corse venu leur demander l'indulgence ou l'impunité pour un parent qui a fait des bêtises. Les ministres des finances ont été souvent sollicités pour épargner à un contribuable fraudeur un contrôle fiscal ou une pénalité. Cela fait partie de l'histoire : les chefs de clan, les parrains mettent *un point d'honneur à se montrer* plus puissants que l'Etat. On veut espérer que l'assassinat de Claude Erignac marque la fin de ce système, de cette *« spécificité »* corse dont Jacques Chirac parlait hier avec mansuétude.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Est-ce enfin le sursaut ? Contre les séparatistes et les mafieux, l'hommage de Jacques Chirac à Claude Erignac a exprimé l'ardeur d'une France qui rêve de se retrouver grande et la foi d'une Corse qui rêve de retourner à la République. Le président a eu des mots justes. En disant que les assassins visaient l'autorité de l'Etat et l'intégrité du pays, il a secoué une opinion qui, obsédée par les soucis d'intendance, finissait par prendre la République pour un musée.

L'Etat devra respecter ses propres *principes. A gauche comme à droite,* assez de négociations avec les assassins, de valises de billets supposées acheter la paix civile, de compromissions avec des truands déguisés en militants ! Aucun gouvernement ne peut plus admettre que l'impôt ne soit pas payé, que les innombrables subventions de Paris soient escroquées, que les cambriolages de banque deviennent un sport local.

NEWSWEEK
Jonathan Alter

■ Dans le dernier film de Woody Allen, *Harry dans tous ses états*, Billy Crystal, jouant le diable, se trouve avec Woody dans un ascenseur descendant en enfer. Crystal explique que l'étage le plus bas est réservé aux *« avocats qui passent à la télé »*. Le scandale sexuel de Clinton, comme le procès d'O. J. Simpson, est sur le point de tourner à un spectacle peu ragoûtant : des avocats giflant d'autres avocats au milieu d'une bagarre. Depuis que l'avocat personnel du président Clinton, David Kendall, qui évite normalement les caméras, a publiquement accusé le procureur Kenneth Starr de se livrer à des fuites, et que Starr a répliqué, ils ont ouvert un nouveau front dans une *« guerre »* qui risque de durer aussi longtemps que le scandale lui-même. Bientôt les avocats travaillant pour le procureur Starr auront peut-être à engager leurs propres avocats pour se défendre contre les allégations de pratiques contraires à la loi. L'Etat-providence est peut-être en train de mourir, mais l'Etat-investigateur, dans lequel des avocats passent leur temps à enregistrer des hommes politiques et d'autres avocats et à leur tendre des pièges au nom de *la « morale publique »*, est le signe marquant de notre peu glorieuse époque.

www.elysee.fr/mail/

Le président en ligne. Réponse assurée dans les quinze jours, par la poste

ECRIRE *au président de la République ?* Rien de plus facile depuis l'ouverture par l'Elysée, le 12 janvier, d'une boîte aux lettres électronique. Le site web présidentiel et son grandiose tapis rouge bordé de gardes républicains en grande tenue conduisant jusqu'au hall d'entrée était ouvert depuis le 14 juillet. Mais il a fallu plusieurs mois supplémentaires pour ouvrir le bureau de poste virtuel qui l'accompagne. *« Il fallait évaluer les questions nouvelles que ce mode de communication pouvait nous poser »*, assure aujourd'hui le webmestre de l'Elysée pour expliquer le délais.

Les curiosités d'un internaute écrivant au président de la République ne sont en effet pas les mêmes que celles d'un graphomane classique. Sensibilisés aux questions de confidentialité dans la transmission des messages, *nombre des premiers, par exemple,* s'intéressent aux problèmes de cryptographie, qui laissent de marbre la plupart des seconds. Il a donc fallu un peu de temps pour se former aux réponses que le nouveau système allait susciter. C'est désormais chose faite, et les messages électroniques se déversent en kilo-octets serrés dans la cour de l'Elysée : 600 messages quotidiens les premiers jours, encore 200 aujourd'hui, qui s'ajoutent aux quelque 1 200 lettres manuscrites quotidiennes. *« Nous nous faisons un point d'honneur à répondre à tous »*, assure-t-on à l'Elysée, en regrettant que le personnel affecté au courrier n'ait pas augmenté. Car les internautes recevront leur réponse par la poste, comme les autres : sur le web, la confidentialité n'est pas assurée. Au dire du webmestre, les internautes sont des interlocuteurs heureux. Contrairement aux épistoliers ordinaires, portés à la requête, les adeptes du clavier réclament moins qu'ils ne commentent, donnant leur avis, félicitant le président pour une initiative, suggérant une idée ou lui apportant leur soutien.



Après avoir tapé l'adresse du site, l'internaute aura droit à un message du président lui souhaitant la bienvenue et l'assurant de son intérêt pour les technologies nouvelles.

Il est ensuite invité à cliquer pour accéder à la page du courrier proprement dit. Ne reste plus qu'à suivre le parcours fléché, c'est-à-dire à remplir quelques cases (nom, prénom, adresse, catégorie socio-professionnelle, etc.) qui permettront d'orienter le courrier vers ceux chargés, au nom du président, de fournir les réponses. Quinze jours plus tard, c'est promis, ce sera fait.

Georges Marion

SUR LA TOILE

STADE DE FRANCE

■ 6 000 connexions et 7 000 pages consultées, c'est le bilan des quatre premiers jours du site du Stade de France, inauguré en même temps que lui le 28 janvier. Le communiqué publié par le consortium, vendredi 6 février, indique que 70 % des visiteurs sont français. Les autres sont américains, britanniques, belges, malaisiens ou kazakhs. Les rubriques les plus lues sont l'actualité et les détails sur l'architecture du Stade de France.

GRÈVE UNIVERSITAIRE

■ Le site des étudiants de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tours (Indre-et-Loire), en grève depuis le 19 janvier, a joué un rôle important dans la coordination du mouvement des IUT à l'échelle nationale. Avec plus de 7 000 connexions enregistrées, cette initiative de deux étudiants du département Infocom fournit, en temps réel, des données sur l'évolution du conflit, tant à Tours que dans les autres établissements, dont certains ont également créé des sites Web.

www. altern. org/iutengreve

Concert polyphonique *par Alain Rollat*

« C'EST QUOI la Mafia ? » La question était directe et, semble-t-il, légitime. Une femme en deuil venait de se demander si la police découvrirait un jour les meurtriers de son neveu assassiné il y a deux ans. Un père déboussolé avait raconté comment son fils vit caché depuis qu'on l'a torturé parce qu'il refuse de payer « l'impôt révolutionnaire ». Une enseignante s'était insurgée contre la pratique des *« bouches cousues »* en reprochant au président de la République, venu honorer la mémoire d'un préfet tombé au champ d'honneur, de n'avoir exprimé aucune compassion pour *« les autres morts ».*

Le maire de la ville avait confirmé que, peu de temps avant son assassinat, ce préfet invoquait *« des raisons morales »* pour refuser au conseil municipal l'installation de nouvelles machines à sous à proximité des écoles. Un notable de droite avait parlé de *« démocratie pipée ».* Un notable de gauche s'était *« presque excusé »* de n'avoir *« jamais été plastiqué ».* Un notable autonomiste avait mis en garde contre *« l'angélisme »* en prétendant qu'il avait personnellement subi, au cours de sa carrière militante, la bagatelle de *« soixante attentats »* organisés... *« à la préfecture » !* Cela se passait – et se disait ! – à Ajaccio, dans la nuit de lundi à mardi, sur France 2, en direct du Grand Café Napoléon, où Paul Amar poussait la témérité jusqu'à demander à des Corses de débattre de la Corse entre Corses.

« C'est quoi la Mafia ? » L'interrogation était soulevée par le président d'une chambre de commerce et elle s'adressait à... Paul Amar ! Lequel eut la bonne idée de ne pas y répondre. Car c'est alors que le chœur de l'émission libéra toute sa puissance vocale. On vit le notable de gauche revendiquer le droit de réplique pour donner de la Mafia une définition qui semblait renvoyer le président de la chambre de commerce à certaines de ses amitiés. Lequel lui rétorqua sur le même registre avec le renfort du notable autonomiste qui accusa son collègue de gauche d'appartenir à un *« système corrompu ».*

Et quand le troisième notable, celui de droite, éleva la voix pour interpréter sa propre partition, c'est l'enseignante en colère qui le prit à partie en généralisant l'opprobre *« à tous ceux qui occupent des postes de responsabilités, qui avaient les moyens de faire changer les choses et qui n'ont rien fait ! »* Le volume sonore était tel, lors du couplet final, qu'il fallait vraiment avoir l'oreille très polyphonique pour capter la seule réponse claire. Elle émanait d'une voix de femme dont il est sans doute préférable de taire l'identité par souci de sécurité : *« Le responsable, en Corse, c'est toujours l'autre... »*

MARDI 10 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

19.05 Le Mystère de San Paolo ■
De Joseph M. Newman (GB, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

20.30 Deux amours ■
De Richard Pottier (France, 1948, N., 95 min). Ciné Cinéfil

20.30 Cinq jours en juin ■
De Michel Legrand (France, 1988, 100 min). Ciné Cinémas

20.30 La Bataille d'El Alamein ■
De Luciano Martino et Mino Loy (Italie, 1969, 110 min). RTL 9

20.35 La Rivière de nos amours ■
D'André De Toth (Etats-Unis, 1955, 95 min). TMC

20.55 E.T. l'Extraterrestre ■ ■ ■
De Steven Spielberg (Etats-Unis, 1982, 120 min). TF 1

20.55 Batman : Le Défi ■ ■
De Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 130 min). France 2

20.55 Peggy Sue s'est mariée ■ ■
De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1986, 100 min). Téva

21.35 Chantons sous la pluie ■ ■ ■
De Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1952, 100 min). France Supervision

22.05 Showgirls ■
De Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1995, v.o., 129 min). Canal +

22.05 Arise, My Love ■ ■
De Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

22.10 Alien 3 ■
De David Fincher (Etats-Unis, 1991, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

22.30 Buffet froid ■ ■ ■
De Bertrand Blier (France, 1979, 90 min). Paris Première

23.10 Un flic ■
De Jean-Pierre Melville (France, 1972, 95 min). France 2

23.55 Monsieur Vincent ■
De Maurice Cloche (France, 1947, N., 115 min). Ciné Cinéfil

0.05 Ethan Frome ■
De John Madden (Etats-Unis, 1993, 105 min). Ciné Cinémas

0.15 Les Dimanches de permission ■
De Nicolae Caranfil (Fr. - Roumanie, 1993, v.o., 100 min). Canal +

0.30 Au grand balcon ■
D'Henri Decoin (France, 1949, N., 100 min). RTL 9

1.50 Certains l'aiment chaud ■ ■ ■
De Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

3.05 Turkish Délices ■ ■
De Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1973, v.o., 105 min). Canal +

4.50 Brigands, Chapitre VII ■ ■
D'Otar Iosseliani (France - Géorgie, 1996, v.o., 115 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Joseph Cotten. Gene Kelly. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. John B. Root ; Olivia Del Rio ; Idir ; Dominique Voynet. Canal +
21.00 ▶ Hors série. Clandestins : Les mailles du filet. France 3
21.20 Défis. La grande lessive. RTBF 1
22.00 Les Leçons de l'histoire. Le communisme en question : en Chine. Invités : Bernard Guetta ; Marie-Claire Bergère ; Jean-Louis Margolin. Histoire
22.35 Bouillon de culture. Romans sans passeport. Invités : Yves Berger ; Alain Genestar ; Patrick Grainville ; Claire Keefe-Fox ; Andreï Makine. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Le quatrième pouvoir et Clinton. Le pillage des œuvres d'art. Invités : Edward Behr ; Eric Fassin ; Emmanuel de Roux ; Elisabeth Des Portes. Histoire
23.15 ▶ Nimbus. Cannabis : Drogue sur ordonnance. France 3
0.25 Zone interdite. Des enfants pleins d'espoir. M 6

DOCUMENTAIRES

20.35 Bouddha en Amérique. Planète
20.45 La Vie en face. L'Etoile filante, la naissance de la classe A. Arte
22.05 Amsterdam Global Village. [1/2]. Planète
0.50 Marseille en mars, Législatives 93. Planète

SPORTS EN DIRECT

19.55 Football. Championnat de D 2 : Saint-Etienne - Nancy. Eurosport
1.25 J.O. : Ski. Slalom du combiné messieurs (1re manche). 4.55 2e manche. France 2
1.30 J.O. : Saut à skis. K 90 individuel. Eurosport
3.30 J.O. : Curling. Tour préliminaire dames (2e jour). Eurosport
4.00 J.O. : Ski acrobatique. Bosses dames et messieurs : finales. France 2 et Eurosport

MUSIQUE

21.00 Europa Konzert 1994. Muzzik
23.15 L'Or du Rhin. Mise en scène de N. Lehnoff. France Supervision
23.35 A Gala Tribute to Tchaïkovski. Muzzik
0.30 Ashkenazy joue Rachmaninov. Muzzik

THÉÂTRE

21.30 Comedia. La Mère. De Bertolt Brecht. Mise en scène de Jacques Delcuvellerie. Arte

TÉLÉFILMS

20.30 Chercheurs d'or. De Marc Simenon [4/4]. Festival
21.00 Einstein. De Lazare Iglesis [2/4]. Histoire
22.05 Le Comte de Monte-Cristo. De D. de La Patellière [3/3]. Festival
22.40 L'Emprise du mal. O De Glenn Jordan [2/2]. M 6
23.50 Quelques grammes de délire. De Bernd Schadewald. Arte
23.55 La Femme de mon père. De Pierre Joassin. Festival

SÉRIES

20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XXIII. Série Club
21.30 Twin Peaks. Episode nº 18 (v.o.). Série Club
23.00 Angela, 15 ans. Un garçon impatient (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Nos meilleures années. La pub les rend fous. Téva
23.45 813. D'Alexandre Astruc [3/6]. TMC
23.45 Star Trek : la nouvelle génération. L'Enterprise viendra d'hier (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Au plaisir de Dieu. De Robert Mazoyer [1/10]. Histoire
0.45 New York District. Mauvaise foi. France 3
2.10 Father Ted. Le grand concours (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.55
E.T. l'extraterrestre

Une créature extraterrestre, laissée par une soucoupe volante à proximité d'une petite ville de Californie, est recueillie par un gamin de dix ans qui la cache dans sa chambre. E.T. devient l'ami de l'enfant, de son frère et de sa sœur. Mais il a été repéré. Ce film que Steven Spielberg a réalisé en 1982 mérite la palme des merveilles par son esprit d'enfance, sa manière de changer la science-fiction en conte de fées, ses valeurs humanistes opposées à la froide recherche scientifique, et sa poésie. – *J. S.*

● 21.25 Canal Jimmy
Aretha Franklin, Queen of soul

Réalisé en 1988 pour la BBC, ce documentaire consacré à la chanteuse Aretha Franklin ne se distingue guère des portraits filmés avec témoignages révérencieux. Mais il y a cette tornade vocale qu'est Aretha Franklin, le cœur, le corps et l'âme qu'elle donne à des titres comme *Respect, Chain of Fools, Think...* qui lui vaudront de porter fièrement le titre de « Queen of soul », la reine de la soul – chant gospel et mélodies pop mélangées, issus du rhythm' n' blues. Fondé sur la chronologie, parsemé d'extraits de concerts ou d'ancêtres des clips, ce document prend le temps de s'arrêter sur les rapports de la chanteuse à la religion – son père dirigeait l'influente New Bethel Baptist Church – et au mouvement des droits civiques de Martin Luther King. Ce qui vient éclairer très justement le parcours d'une des voix les plus importantes des quarante dernières années. – *S. Si.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Journal des J.O., Résultat des courses.
20.55 E.T. ■ ■ ■ Film de Steven Spielberg.
22.55 Columbo. Match dangereux.
0.25 Le docteur mène l'enquête. O.
1.15 TF1 nuit, Météo.
1.30 Reportages. Les Forçats du guano.
1.55 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval, Météo.
20.55 Batman : Le Défi ■ ■ Film de Tim Burton.
23.05 Un livre, des livres.
23.10 Un flic ■ Film de Jean-Pierre Melville.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Histoires courtes. Dimanche à midi.
1.25 J.O. : Ski. En direct.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal des J.O.
21.00 ▶ Hors série. Clandestins : Les mailles du filet.
22.50 Soir 3.
23.15 ▶ Nimbus. Cannabis : Drogue sur ordonnance.
0.15 Rencontres à XV.
0.45 New York District.
1.30 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Bienvenue dans l'âge ingrat. Film de Todd Solondz.
22.00 Flash infos.
22.05 Showgirls ■ Film de Paul Verhoeven (v.o.).
0.15 Les Dimanches de permission ■ Film de Nicolae Caranfil.
1.55 Le Parfum de l'invisible. Film d'animation érotique de Francis Nielsen.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. L'Etoile filante, la naissance de la classe A.
21.30 Comedia. *La Mère*, pièce de Bertolt Brecht.
23.50 Quelques grammes de délire. Téléfilm de Bernd Schadewald.
1.40 Court-circuit.

M 6

19.00 Lois et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.45 Les Piégeurs du monde.
22.40 L'Emprise du mal. Téléfilm O de Glenn Jordan [2/2].
0.25 Zone interdite. Des enfants pleins d'espoir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Gérard Macé.
21.00 Poésie studio. Jacques Chessex et Mathieu Benézet.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Messiaen, Pecou, Franck.
22.30 Musique pluriel. Le Nouvel Ensemble Moderne.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 et 22.40 Les Soirées. Le chef d'orchestre Armin Jordan. Œuvres de Chausson, Fauré, Debussy, Jaubert, Martin, Florentz, Tchaïkovski, Mendelssohn, Vieuxtemps.

MERCREDI 11 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.00 Les Misérables ■ ■ ■
De Raymond Bernard [1/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire

13.30 Golden Eighties ■
De Chantal Akerman (France - Belgique - Suisse, 1985, 120 min). TV 5

13.30 Pinocchio ■
De Ben Sharpsteen et Hamilton Luske (EU, 1940, 90 min). Disney Channel

13.40 Harcèlement ■
De Barry Levinson (Etats-Unis, 1994, 125 min). Ciné Cinémas

14.05 Monsieur Vincent ■
De Maurice Cloche (France, 1947, N., 110 min). Ciné Cinéfil

15.15 Un jour à New York ■ ■
De Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, 100 min). France Supervision

15.45 Paysage dans le brouillard ■ ■ ■
De Theo Angelopoulos (France - Grèce, 1988, 120 min). Ciné Cinémas

15.55 Arise, My Love ■ ■
De Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

18.35 Le Diable au corps ■ ■
De Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, 115 min). Ciné Cinémas

19.00 Les Misérables ■ ■ ■
De Raymond Bernard [1/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire

19.05 Le Cheik blanc ■ ■
De Federico Fellini (Italie, 1952, N., 85 min). Ciné Cinéfil

20.30 Certains l'aiment chaud ■ ■ ■
De Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., 120 min). Ciné Cinéfil

20.30 Sweet Liberty ■
D'Alan Alda (Etats-Unis, 1985, 105 min). Ciné Cinémas

21.00 Bernie ■
D'Albert Dupontel (France, 1996, 85 min). Canal +

21.10 Avec ou sans hommes ■
De Herbert Ross (Etats-Unis, 1995, 115 min). RTBF 1

22.15 Cadavres exquis ■ ■ ■
De Francesco Rosi (Italie, 1975, 120 min). Ciné Cinémas

22.30 Carla's Song ■
De Ken Loach (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 123 min). Canal +

22.30 La Dame du vendredi ■ ■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

22.35 Vengeance aveugle ■
De Phillip Noyce (Etats-Unis, 1989, 90 min). RTL 9

22.45 Monsieur Klein ■ ■ ■
De Joseph Losey (France, 1976, 120 min). TMC

0.05 Le Mystère de San Paolo ■
De Joseph M. Newman (GB, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

0.05 Le Dernier Milliardaire ■ ■
De René Clair (France, 1934, N., 90 min). RTL 9

1.30 Les Parisiennes ■
De Marc Allégret, Claude Barma, Michel Boisrond et Jacques Poitrenaud (France - Italie, 1962, N., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Nagano. En direct du Club France. France 3
15.00 Débats publics. L'élève est-il une personne ? La Cinquième
16.05 Saga-Cités. France, terre d'asile. France 3
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Le quatrième pouvoir et Clinton. Le pillage des œuvres d'art. Invités : Edward Behr ; Eric Fassin ; Emmanuel de Roux ; Elisabeth Des Portes. Histoire
18.00 Stars en stock. Jack Nicholson. Jane Fonda. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : A. Comte-Sponville. Canal +
20.00 Faut pas rêver. Sénégal : La radio des jeunes. France : Des décors muraux en cinémascope. Portugal : Antonio le projectionniste. Invité : Bertrand Blier. TV 5
20.10 Faits divers. Clabecq-Texas : ma cité a craqué. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler. [1/6] Eichmann, l'exterminateur. Arte
21.00 France Europe Express. La sécurité alimentaire en Europe. Invités : Emma Bonino ; Jack Lang ; Philippe Vasseur ; Bernard Guy-Grand ; Michel Edouard Leclerc ; Marc Savey ; Serge Grass ; Leda Paravia-Vigliardi ; Annika Ahnberg. France 3
21.00 Faits divers. Mort d'un facteur. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. La vie de Willy. La mort chimique. Maudit virus. TGV. Loin du golfe. Afrique du sud. Histoire
22.35 Savoir plus santé. Le muscle dans tous ses états. TV 5
22.40 La Vie à l'endroit. Palace de rêve. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Pyroska Naguy ; Mona Ozouf ; Jean-Pierre Bardet. Histoire
23.30 Un siècle d'écrivains. René Char. France 3
23.35 52 sur la Une. Sept semaines en enfer. TF 1
0.10 Le Canal du savoir. Les cent ans du métropolitain. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Les Perruches de Tokyo. La Cinquième
20.00 Les Caméléons, âmes des Malgaches. Arte
20.05 Vincent. Planète
20.35 Marseille contre Marseille. Planète
20.55 Souha Arafat. Téva
21.30 Femmes du Niger. Téva
21.40 Musica. Un maestro à Hollywood : Esa-Pekka Salonen et l'orchestre philharmonique de L.A. Arte
22.05 Dansons les claquettes. Muzzik
22.30 Bouddha en Amérique. Planète
23.00 Profil. Bertolt Brecht. [2/3]. Penser, c'est changer. Arte
23.25 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [2/2]. TSR
23.55 Nathan Milstein, maître de l'invention. [2/2]. Muzzik
0.00 Amsterdam Global Village. [1/2]. Planète
0.10 La Lucarne. Arte
0.55 Rock Stories. Eric Burdon & The Animals. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

13.30 J.O. : Hockey sur glace D. Etats-Unis - Finlande. Eurosport
0.55 J.O. : Ski de fond. 10 km classique M. France 2
2.05 Basket-ball NBA. San Antonio Spurs - Seattle Sonics. Canal +
2.30 J.O. : Snowboard. Halfpipe dames et messieurs : préliminaires. France 2 et Eurosport
4.00 J.O. : Hockey sur glace D. Chine - Suède. Eurosport

DANSE

19.15 Les Ballets de Paul Taylor. France Supervision
22.40 Musica. Parsons Dance Company. Arte

MUSIQUE

19.15 Zuzana Ruzickova joue Scarlatti. Muzzik
21.35 Festival interceltique. The Christians. France Supervision
21.55 Festival de Phoenix 1996. David Bowie. Paris Première
23.00 Sclavis, Chevillon, Echampart. Concert. France Supervision

TÉLÉFILMS

17.05 Le Comte de Monte-Cristo. De D. de La Patellière [3/3]. Festival
18.55 Chercheurs d'or. De Marc Simenon [2/4]. Festival
20.05 Entre femme et loup. De Ben Bolt. TSR
20.30 Le Secret de Julia. De Philomène Esposito. Festival
20.30 Ultime trahison. De Donald Wrye. RTL 9
20.35 L'assassin est dans la fac. De Maurice Phillips. TMC
20.50 Le Cercle de la peur. O De Thomas Jauch. M 6
22.05 Prête-moi ta plume. De Louis Grospierre. Festival
22.35 Les Blessures du silence. O De Dan Lerner. M 6
23.35 Racket au lycée. De Pierre Joassin. Festival

SÉRIES

17.20 Demain à la une. Le shérif de Chicago. TSR
19.00 Loïs et Clark. La bande des surdoués. M 6
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. L'Enterprise viendra d'hier. Canal Jimmy
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Réactions en chaîne. Série Club
20.55 La Kiné. Le Premier Pas. France 2
22.15 Brooklyn South. Clown Without Pity (v.o.). Série Club
22.20 Presque parfaite. Le pari (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. Un maire à Miami (v.o.). Canal Jimmy
23.40 Father Ted. Et Dieu créa la femme (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.30 France 3
Un siècle d'écrivains

René Char, présent

CHACUN son métier : les poètes sont rarement les meilleurs interprètes de leurs œuvres. Aragon déclame, Prévert éteint ses éclats. René Char n'était pas davantage un « diseur », et la lecture qu'il fait de ses textes ne leur rend pas pleine justice. Pourtant, c'est bien sa voix, telle qu'elle chante les mots, les roule et les ensoleille qui donne son unité au beau film qu'ont fait Marie-Claude Char et Jacques Malaterre. Entre les mille façons possibles d'évoquer la personne et l'œuvre de Char, les auteurs ont fait le choix de la présence. C'est de Char aujourd'hui qu'il s'agit. Il est là, il parle. Par un très beau travail de montage, il s'entretient même, par bribes de poèmes interposées, avec la comédienne Dominique Blanc.

Il est là, dans sa petite maison de l'Isle-sur-la-Sorgue, dans ses paysages, près de ses sources, au milieu de ses amis. Bien sûr, il y a les souvenirs. L'enfance vauclusienne, la montée à Paris, les amitiés et les guerres intestines du surréalisme, la rencontre avec la peinture et avec les peintres. Puis la Résistance, la direction du maquis, cette fraternité particulière, inégalable, que donne la proximité commune de l'espérance et de la mort. Et puis encore la philosophie, la découverte lumineuse des présocratiques. Et encore l'amitié, et l'amour.

Mais tout cela, le film parvient à le condenser en présent. Il n'y a pas des textes dispersés tout au long d'une vie, mais comme un seul texte, à la manière d'un paysage, qui unifie tout. Les témoignages des proches qui sont comme autant d'éclats d'une même lumière ; les toiles et les dessins des peintres qui accompagnent davantage qu'ils n'illustrent ; les images de la campagne vauclusienne qui enracinent la poésie dans la terre et dans l'atmosphère qui n'ont jamais cessé de la nourrir. Du coup, ce que peuvent avoir parfois d'hermétique les textes de René Char cesse de faire problème. Il demeure du mystère, certes, et heureusement. Mais c'est le mystère de la poésie elle-même : cette manière dont les mots parviennent à dire la présence de ce qui est.

Pierre Lepape

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 Les Vacances de l'amour.
15.35 Contre vents et marées.
16.35 Tarzan.
17.10 Sunset Beach.
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Journal des J.O., Météo des neiges.
20.55 1, 2, 3 séries. 20.55 Le Rebelle : Flambeurs. 21.35 Les Dessous de Palm Beach : O Pin-up à la une. 22.35 High Secret City, la ville du grand secret : O Vaches porteuses.
23.35 52 sur la Une. Sept semaines en enfer.
0.45 Minuit sport. Nautisme.
1.20 TF1 nuit, Météo.
1.30 Cas de divorce.

FRANCE 2

13.50 et 17.50 Un livre, des livres.
13.55 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.50 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Chair de poule.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval, Météo.
20.55 La Kiné. Le Premier Pas.
22.40 La Vie à l'endroit. Palace de rêve.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Histoires courtes.
0.55 J.O. : Ski de fond. En direct.

FRANCE 3

13.50 Brigade criminelle.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal des J.O.
20.55 Consomag.
21.00 France Europe Express.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Un siècle d'écrivains. René Char.
0.20 Cinéma étoiles.
0.50 Vivre avec...
1.10 New York District.
1.55 Musique graffiti.

CANAL +

13.35 L'Eléphant de Kyonaing.
14.25 C + Cléo. Spécial *Anastasia*.
16.20 Les Simpson.
16.40 Surprises.
16.55 La Dernière des romantiques. Téléfilm de Joyce Bunuel.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : A. Comte-Sponville.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Bernie ■ Film d'Albert Dupontel.
22.25 Flash infos.
22.30 Carla's Song ■ Film de Ken Loach (v.o.).
0.35 Basket-ball.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 Bolivie, terre de contrastes.
15.00 Débats publics. L'élève est-il une personne ?
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Les Caméléons, âmes des Malgaches.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler. [1/6] Eichmann, l'exterminateur.
21.40 Musica. 21.40 Un maestro à Hollywood : Esa-Pekka Salonen et l'orchestre philharmonique de Los Angeles. 22.40 Parsons Dance Company.
23.00 Profil. Bertolt Brecht [2/3].
0.10 La Lucarne. 0.10 Le Feu de Naples. 1.10 Lumières boréales.

M 6

13.05 M 6 Kid.
16.30 Des clips et des bulles.
16.50 Fan de.
17.25 Fanquizz. Alliage.
18.00 Bugs.
19.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Le Cercle de la peur. Téléfilm O de Thomas Jauch.
22.35 Les Blessures du silence. Téléfilm O de Dan Lerner.
0.15 Secrets de femme. □.
0.45 Sexy Zap. □
1.20 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 ▶ Les Chemins de la musique. La musique concrète a cinquante ans.
20.30 Agora. Xavier Walter.
21.00 Philambule. Vauvenargues.
22.10 Fiction. Jacques Serena. [3] Barre fixe.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Vive voix. Œuvres de Perosi, Verdi, Pizzetti.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Laubier, Dury, Kurtag, Faber.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Hommage à Henri Barraud.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *La Giuditta*, oratorio, de De Almeida.
22.45 Les Soirées... (suite). La vie musicale à Lisbonne entre 1600 et 1750.

Le Monde
MERCREDI 11 FÉVRIER 1998

Maurice Schumann, la voix du gaullisme, est mort

Ses intonations sur Radio-Londres ont incarné la France dans les années 40. Homme de courage et de culture, il fut chef de parti, ministre, sénateur, écrivain et académicien

CET HOMME fut d'abord une voix, « la voix de la France » qui, pendant quatre années de guerre, entretint les courages et nourrit l'espérance. Dès l'automne 1940, derrière le micro de la BBC, la voix du porte-parole autorisé du général devint soudain célèbre. Une voix sans visage, mais une voix chaude, passionnée, qui faisait croire à la résurrection de la patrie.

Cette voix fait partie de l'histoire de France. Maurice Schumann n'avait pas encore trente ans. Sa vie en fut bouleversée, presque à son insu. Son père, artisan joaillier du Marais, voulait qu'il soit *« quelqu'un »*. Il s'y consacra et fit des études brillantes.

Le jeune homme, de santé délicate, est curieux de tout : sensible à l'influence des dominicains et à l'amitié de Marc Sangnier, il se convertit au catholicisme. L'apprenti journaliste débute à l'agence Havas, l'ancêtre de l'AFP, rédige ses premiers articles, sous le pseudonyme de Sidobre, dans un hebdomadaire oublié, *Sept*, alimenté par un obscur professeur de Louis-le-Grand, Georges Bidault, un académicien mal pensant, François Mauriac, et un jeune journaliste inconnu, Hubert Beuve-Méry...

Il liguera sa plume à la leur pour dénoncer les accords de Munich de 1938, dans le même esprit de résistance anticipé. Un autre homme comptera dans sa vie : l'écrivain catholique Daniel-Rops, qui lui présente un jour un officier nommé Charles de Gaulle : l'histoire a commencé de s'écrire.

Dès juin 1940, Maurice Schumann s'engage à Londres et se voit confier la propagande gaulliste. Chaque soir, Maurice Schumann « parle aux Français », raccroche l'espoir d'un peuple à un filet d'onde. Compagnon de la Libération, Croix de guerre, quelques vaines querelles sur les conditions de son retour sur le sol francais ne noirciront guère le portrait de ce nouveau personnage du gaullisme. Dans son bureau parisien, en guise de réponse, une photo dédicacée du Général ne l'a jamais quitté. *« A Maurice Schumann qui fut l'un des premiers, l'un des meilleurs, l'un des plus efficaces. »*

En se retournant sur une vie si pleine, Maurice Schumann aimait à s'interroger : *« Qu'aurais-je été si Alain ne m'avait appris à douter, Simone Weil à croire, Marc Sangnier à aimer et de Gaulle à combattre ? »* Son seul parti était, se plaisait-il aussi à répéter, *« le parti de la fidélité »* : fidélité solide au christianisme social, fidélité zélée et parfois impétueuse à de Gaulle. Cette double exigence ne sera pas toujours aisée à concilier. Dès novembre 1944, la voix de l'ombre prend pour les Français un visage et une silhouette qui leur deviendront familiers. Fort de ses amitiés chrétiennes, Maurice Schumann, premier président du nouveau Mouvement républicain populaire (MRP), se fait élire dans le Nord pour siéger à la première Assemblée constituante d'octobre 1945 et devient éditorialiste au journal phare de la démocratie-chrétienne *l'Aube*.

Un an plus tard, de Gaulle s'en va. Premier dilemme. Sans enthousiasme, le MRP vote la Constitution établissant la IVᵉ République et rompt avec le général. Maurice Schumann hésite. Rester avec de Gaulle, comme son ami Edmond Michelet, ou préserver sa présidence du MRP ?

Il opte pour la seconde solution. Certains gaullistes auront du mal à le lui pardonner. Solidement implanté dans le Nord, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans cinq cabinets après avoir abandonné la présidence du MRP en 1949, la voix de la Résistance devient une figure de la IVᵉ.

En 1958, la France bascule du côté du général. Le MRP se casse en deux. Cette fois, Maurice Schumann délaisse ses amis et se remet dans les pas de De Gaulle. Il sait que le général ne sera jamais un dictateur et qu'avec lui, le problème algérien trouvera une solution. Viendra, cependant, ce triste mois de mai de 1962 et la fameuse conférence de presse élyséenne du « volapük ». Elu du Nord, fils d'une mère belge, il a souvent été dit de Maurice Schumann qu'il était *« le plus européen des gaullistes et le plus gaulliste des européens »*. Homme de conciliation, Maurice Schumann ne peut admettre, pourtant, le défi de De Gaulle à l'Europe. Avec les autres ministres centristes, il n'hésite pas abandonner le portefeuille ministériel qu'il détenait depuis à peine un mois dans le premier gouvernement Pompidou. Il se replie une fois encore dans le Nord.

> « Qu'aurais-je été si Alain ne m'avait appris à douter, Simone Weil à croire, Marc Sangnier à aimer et de Gaulle à combattre ? »

Il ne reviendra aux affaires intérieures qu'en 1967, lorsque, après des élections législatives difficiles, Georges Pompidou lui confie, avec la dignité de ministre d'Etat, le portefeuille de la recherche scientifique. Après l'ébranlement de mai 1968 et l'exil volontaire du général, Maurice Schumann lui propose une nouvelle fois de le rejoindre et émet l'idée de devenir son historiographe. Refus. Pour le général, la solitude ne se partage pas.

Georges Pompidou décide d'en faire son ministre des affaires étrangères, tâche dont Maurice Schumann s'acquitte avec exaltation. Sa foi en l'Europe sera utile dans la conversion de la Grande-Bretagne. Il est moins heureux au Proche-Orient, entretient des rapports compliqués avec Israël, mais peut s'honorer d'une rencontre historique, en juillet 1973, avec Mao Zedong, qui lui reproche amicalement d'avoir laissé mourir de Gaulle avant qu'il eut visité Pékin.

L'homme de Londres se passionne pour la paix et le monde. Il en perd le Nord aux élections législatives de mars 1973. Le ministre battu est contraint de se retirer. Beaucoup, à sa place, ne s'en seraient jamais remis, mais Maurice Schumann possède le talent de l'écriture. Cet homme d'action et de méditation n'a jamais cessé d'écrire sur l'histoire et ses grands hommes : Talleyrand, Mazarin, mais aussi Péguy et Gandhi. Il a su, aussi, investir l'imaginaire en publiant quelques romans. Ses qualités littéraires seront honorées. Du quai d'Orsay, Maurice Schumann passe en 1974 au quai de Conti, s'assoit à l'Académie Francaise. La même année, le Nord, cherchant à se faire pardonner, élit le nouvel « immortel » au Sénat.

Maurice Schumann n'a jamais déserté. Il n'a jamais voulu connaître la retraite. Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, il n'a jamais oublié ses beffrois. Président de la commission des affaires culturelles du Sénat, il restait l'homme des passions. Sa dernière grande intervention publique aura été, à l'Académie française, le discours de réception de François Jacob, *compagnon de la Libération* comme lui, le 20 novembre 1997. Il y retraçait le parcours biographique et intellectuel du biologiste, prix Nobel 1965, insistant sur le *« rendez-vous avec la grandeur »* que fut l'engagement pour la France libre.

A Lille comme à Paris, sa voix résonnera longtemps encore. Celle, pour tout dire, d'un homme sage, mais entier. Un jour de pèlerinage à Colombey, Maurice Schumann avait dit devant la foule : *« Le jour approche, mon général, où parmi ceux qui marcheront vers votre tombe, il ne restera plus aucun de vos premiers compagnons. Mais qu'importe ! Si votre vieille garde a fait son temps, votre temps commence à peine. »* Un compagnon s'en va. Sa voix n'a pas pas fait son temps.

Service France

[Maurice Schumann est né le 10 avril 1911 à Paris. Porte-parole de la France libre à la radio de Londres pendant la Seconde Guerre mondiale, il devient, en 1944, directeur politique de *l'Aube*. Il est élu président du MRP (1945-1949). Elu député du Nord à l'Assemblée nationale en 1946, il sera constamment réélu jusqu'en 1973. Entre 1951 et 1954, Maurice Schumann est secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans les cabinets René Pleven, Edgar Faure, Antoine Pinay, René Mayer et Joseph Laniel. De 1967 à 1969, il est, successivement, ministre d'Etat chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales et ministre d'Etat chargé des affaires sociales. Après l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République, en 1969, il devient ministre des affaires étrangères, poste qu'il occupera jusqu'en mars 1973. Maurice Schumann est élu membre de l'Académie Française le 7 mars 1974. En septembre 1974, il est élu sénateur du Nord. Réélu en septembre 1992, il a également été réélu, la même année, conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.

Président de l'Association des écrivains catholiques, Maurice Schumann a publié de très nombreux articles et ouvrages dont *Le rendez-vous avec quelqu'un* (1962), *Les flots roulent au loin* (1973), *La mort née de leur propre vie* (1974), *Angoisse et certitude* (1978), *Un certain 18 juin* (1980), *Une grande imprudence* (1986), *La victoire et la nuit* (1989).]

Jeux hibernants

par Pierre Georges

LA VIE des nations obéit aussi à quelques principes admirables. La preuve : l'ambassadeur des Etats-Unis à Tokyo vient de confirmer que son pays, se conformant à une résolution de l'ONU, respecterait la trêve olympique. Autrement dit, pas d'opération « Tempête du désert II », ou assimilée, avant la fin des Jeux de Nagano.

Y a-t-il de la neige à Bagdad ? Et les enfants d'Irak mesurent-ils tout à fait ce bonheur blanc qui vaut sursis à être bombardés ? En tout cas, voici une grande victoire de l'olympisme et de l'humanisme : la descente d'abord, missiles suivront éventuellement.

Les colombes du temps ont des ailes de poudreuse et la paix cette fragilité qu'on prête ordinairement aux situations pré-avalancheuses. Avis aux populations irakiennes : profitez de vos vacances de neige, la rentrée s'annonce agitée hors les pistes.

Pour le reste, et à ce que l'on a compris, calme plat à Nagano. Il y neige précisément. Il y neige beaucoup, dru et sans arrêt. Il y neige tellement, même, que, dans l'abondance des chutes, les Jeux en sont comme à moitié ensevelis. N'étaient les héroïques efforts des envoyés spéciaux pour braver brouillards, tempêtes, congères et pour raconter en d'épiques récits le peu qui s'y passe, on pourrait parfaitement vivre dans l'ignorance totale des Jeux et l'indifférence absolue aux exploits épars des athlètes.

C'est terrible, un tel désintérêt. Comme si les Jeux avaient tué les Jeux ! Comme si ces affaires montagnardes prétendant à l'universalité n'intéressaient plus, au fond, que quelques peuplades montagnardes en leurs joutes traditionnelles et leurs querelles de primauté. C'est terrible et injuste. Mais quoi ! C'est tellement loin. Nagano. Et haut. Et blanc. Tellement tôt, aussi. Vous vous voyez, vous, mettre le réveil en alerte et la télévision en veille pour assister, à 4 heures du matin, à une compétition de snowboard ou à une finale de bosses ? Il faudrait être résolument pervers ou insomniaque.

Non pas que ces grandioses disciplines ne méritent attention et bienveillance. Il faut bien que tout le monde s'amuse ! Mais, comme l'on dit parfois avec désinvolture : il n'y a guère de quoi se relever la nuit. D'autant que le matin pourvoit largement au nécessaire besoin de merveilleux et d'exploit. Par exemple, cette jeune Française qui a gagné le slalom géant de snowboard, autrement dit sur un ski. Championne olympique, la première du genre ! On a encore dans l'oreille le nom de la charmante : Mˡˡᵉ Ruby, Karine Ruby. Et encore dans l'oreille le dithyrambique commentaire tombé d'une radio : *« Elle est jeune. Elle est jolie. Elle est comme née les skis aux pieds. »* Et, merveille des merveilles : *« Cette Ruby vaut désormais de l'or ! »*

Mille pardons, Karine Ruby d'or ! Ce n'est pas vous qu'on moque. Mais eux, tous ces gens d'Olympie qui, à force d'avoir voulu singulariser les Jeux d'hiver, en ont fait des Jeux hibernants. Qui, croyant séparer le bon grain de l'ivraie, l'hiver de l'été, ont tué la poule aux œufs d'or blanc. Qui, croyant multiplier les disciplines pour croître et embellir, sous le soleil télévisuel, ont rétréci le rendez-vous pour n'en faire plus qu'une kermesse blanche : la kermesse à Nagano-no.

M. Strauss-Kahn choisit M. Huchon comme candidat PS à la présidence de la région Ile-de-France

APRÈS DES SEMAINES de tergiversations, les socialistes franciliens ont arrêté, mardi 10 février, lors d'une réunion dans un grand hôtel parisien, des têtes de liste des huit départements d'Ile-de-France et des premiers fédéraux, leur dispositif de campagne régionale. Jean-Paul Huchon, maire de Conflans-Sainte-Honorine et tête de liste dans les Yvelines, sera candidat à la présidence du conseil régional en cas de victoire de la gauche. Dominique Strauss-Kahn, porte-parole régional et tête de liste dans le Val-d'Oise, continuera à animer la campagne. Si la gauche gagne, « DSK » restera ministre de l'économie et jouera un rôle d'animation dans l'exécutif régional.

Après d'intenses consultations, notamment avec M. Jospin, « DSK » a fait part, mardi, dans un communiqué, de « [ses] *décisions* » en ce qui concerne *« l'équipe qui animera la région dans l'hypothèse de la victoire »*, à savoir Claude Bartolone, Yannick Bodin, Laurent Cathala, Julien Dray, Marie-Pierre de la Gontrie, Jean-Paul Huchon, Manuel Valls *« et moi-même »*. Cette équipe inclura les alliés de la gauche plurielle – que M. Strauss-Kahn a ensuite rencontrés mardi matin –, parmi lesquels devraient figurer Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, tête de liste (PCF) en Seine-Saint-Denis, Catherine Lalumière, tête de liste (PRG) dans les Hauts-de-Seine, ainsi qu'un MDC et un Vert.

DÉPÊCHES

■ **MÉNAGES : le moral des ménages s'est légèrement dégradé en janvier** pour le troisième mois consécutif, selon l'« indicateur résumé » publié, mardi 10 février, par l'Insee. Il s'est établi à – 24 (contre – 22 en décembre), mais il reste nettement meilleur qu'en janvier 1997 (- 30). Cet indicateur retrace le solde des réponses favorables et défavorables sur plusieurs points (niveau de vie passé et futur, situation financière, opportunités d'achats).

■ **MAÏS TRANSGÉNIQUE : le ministère de l'agriculture** vient de signer un arrêté portant inscription, au catalogue officiel des variétés végétales, du maïs génétiquement modifié de la firme suisse Novartis. Grâce à cette inscription, qui fait suite au feu vert politique donné en novembre 1997, les semences de cette céréale transgénique peuvent désormais être vendues en France. Destinée à l'alimentation animale, le maïs « Bt » de la firme Novartis a la propriété de résister à un insecte ravageur, la pyrale.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 10 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17205,09	—	+ 12,76
Honk Kong index	10859,67	– 0,12	+ 1,28

Tokyo Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/02	Var. en % 09/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3218,75	– 0,07	+ 7,33
Amsterdam CBS	971,97	– 0,21	+ 6,38
Bruxelles	19614	+ 0,48	+ 16,71
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4545,13	—	+ 12,12
Londres FT 100	5600,40	– 0,01	+ 9,05
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	28676	+ 0,63	+ 14,97
Zurich SMI	6842,20	+ 0,20	+ 9,20

Tirage du *Monde* daté mardi 10 février : 512 847 exemplaires